L'HEPTAMÉRON

DES

NOUVELLES

DE TRÈS HAUTE ET TRÈS ILLUSTRE PRINCESSE

MARGUERITE D'ANGOULÊME

REINE DE NAVARRE

Publié sur les manuscrits par les soins & avec les notes

DE MM. LE ROUX DE LINCY

&

ANATOLE DE MONTAIGLON

TOME DEUXIÈME

PARIS

AUGUSTE EUDES, ÉDITEUR

RUE DES SAINTS-PÈRES, 40

M DCCC LXXX

L'HEPTAMÉRON
DES NOUVELLES
DE
LA REINE DE NAVARRE

L'HEPTAMÉRON
DES
NOUVELLES

DE TRÈS HAUTE ET TRÈS ILLUSTRE PRINCESSE

MARGUERITE D'ANGOULÊME

REINE DE NAVARRE

Publié sur les manuscrits par les soins & avec les notes

DE MM. LE ROUX DE LINCY

&

ANATOLE DE MONTAIGLON

TOME DEUXIÈME

PARIS

AUGUSTE EUDES, EDITEUR

RUE DES SAINTS-PÈRES, 40

M DCCC LXXX

LIBRARY
FEB 9 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

PQ
1631
H3
1880
t.2

L'HEPTAMERON
DES NOUVELLES
DE
LA ROINE DE NAVARRE

DEUXIESME JOURNÉE

En la Deuxiesme Journée on devise
de ce qui promptement tombe
en la fantasie de
chascun.

L'HEPTAMERON
DES NOUVELLES
DE
LA ROINE DE NAVARRE

DEUXIESME JOURNÉE

—

PROLOGUE

Le lendemain se levèrent en grand desir de retourner au lieu où le jour précédent avoyent eu tant de plaisir, car chacun avoyt son compte si prest qu'il leur tardoyt qu'il ne fust mis en lumière. Après qu'ilz eurent ouy la leçon de Madame Oisille & la messe, où chascun recommanda à Dieu son esperit afin qu'il leur donnast parolle & grace de continuer l'assemblée, s'en allèrent disner, ramentevans les uns aux autres plusieurs histoires passées.

Et après disner, qu'ilz se furent reposez en leurs chambres, s'en retournèrent à l'heure ordonnée dedans le pré, où il sembloyt que le jour & le temps favorisast leur entreprinse, & après qu'ilz se furent tous assis sur le siège naturel de l'herbe verte, Parlamente dist :

« Puis que je donnay hier soir fin à la dixiesme, c'est à moy à eslire celle qui doibt commancer aujourd'huy, &, pour ce que Madame Oisille fut la première des femmes qui parla, comme la plus saige & ancienne, je donne ma voix à la plus jeune, je ne dictz pas à la plus folle, estant asseurée que, si nous la suyvons toutes, ne ferons pas attendre Vespres si longuement que nous feismes hier. Par quoy, Nomerfide, vous tiendrez aujourd'huy les rangs de bien dire; mais, je vous prie, ne nous faictes poinct recommancer nostre journée par larmes.

— Il ne m'en falloit pas prier », dist Nomerfide, « car une de noz compaignes m'a faict choisir un conte, que j'ay si bien mis en ma teste que je n'en puis dire d'aultre, &, s'il vous engendre tristesse, vostre naturel sera bien mélencolicque :

ONZIESME NOUVELLE

Madame de Roncex, estant aux Cordeliers de Thouars, fut si pressée d'aler à ses affaires que, sans regarder si les anneaus du retrèt estoyent netz, s'ala seoir en lieu si ord que ses fesses & abillemens en furent souillés, de sorte que, cryant à l'ayde & desirant recouvrer quelque femme pour la netoyer, fut servye d'hommes qui la veirent nue & au pire état que femme se sçauroit montrer.

En la maison de Madame de La Trémoille y avoit une Dame, nommée Roncex, laquelle, ung jour que sa maistresse estoit allée aux Cordeliers, eust une grande nécessité d'aller au lieu où on ne peut envoier sa chamberière, & appella avecq elle une fille, nommée La Mothe, pour luy tenir compaignie; mais, pour estre honteuse & secrette, laissa la dite Mothe en la chambre & entra toute seule en un re-

traict assez obscur, lequel estoit commung à tous les Cordeliers, qui avoient si bien rendu compte en ce lieu de toutes leurs viandes que tout le retraict, l'aneau & la place estoient tout couverts de moust de Bacchus & de la Déesse Cerès, passé par le ventre des Cordeliers.

Ceste pauvre femme, qui estoyt si pressée que à peine eut elle le loisir de lever sa robbe pour se mettre sur l'anneau, de fortune s'alla asseoir sur le plus ord & salle endroit qui fût en tout le retraict, où elle se trouva prinse mieulx que à la gluz, & toutes ses pauvres fesses, habillemens & piedz si merveilleusement gastez qu'elle n'osoit marcher ne se tourner de nul cousté, de paour d'avoir encores pis. Dont elle se print à crier tant qu'il luy fut possible : « La Mothe, m'amie, je suis perdue & déshonorée ! »

La pauvre fille, qui avoyt oy autresfois faire des comptes de la malice des Cordeliers, soupçonnant que quelques uns fussent cachez là dedans qui la voulsissent prendre par force, courut tant qu'elle peut, disant à tous ceulx qu'elle trouvoit : « Venez secourir Madame de Roncex, que les Cordeliers veulent prendre par force en ce retraict », lesquels y coururent en grande diligence & trouvèrent la pauvre Dame de Roncex qui cryoit à l'ayde, desirant avoir quelque femme qui la peust nectoier, & avoit le derriere tout descouvert, craingnant en

approcher ses habillemens, de paour de les gaster.

A ce cry là entrèrent les Gentilz hommes, qui veirent ce beau spectacle & ne trouvèrent autre Cordelier qui la tourmentast, sinon l'ordure dont elle avoyt toutes les fesses engluées, qui ne fut pas sans rire de leur costé, ni sans grande honte du cousté d'elle, car, en lieu d'avoir des femmes pour la netoier, fut servie d'hommes qui la veirent nue au pire estat que une femme se povoit monstrer. Par quoy, les voiant, acheva de souiller ce qui estoit net & abessa ses habillemens pour se couvrir, oubliant l'ordure où elle estoit pour la honte qu'elle avoyt de veoir les hommes. Et, quand elle fut hors de ce villain lieu, la fallut despouiller toute nue & changer de tous habillemens avant qu'elle partist du couvent. Elle se fust voluntiers corroucée du secours que luy amena La Mothe, mais, entendant que la pauvre fille cuydoit qu'elle eust beaucoup pis, changea sa collère à rire comme les autres.

« Il me semble, mes Dames, que ce compte n'a esté ne long, ne mélencolicque, & que vous avez eu de moy ce que vous en avez espéré », dont la compaignie se print bien fort à rire, & luy dist Oisille :

« Combien que le compte soit ord & salle, congnoissant les personnes à qui il est advenu, on ne le sçauroit trouver fascheux; mais j'eusse bien voulu voir la myne de La Mothe & de celle à qui elle avoyt admené si bon secours. Mais, puis que vous avez si tost

finy », ce dit elle à Nomerfide, « donnez vostre voix à quelqu'un qui ne pense pas si legiérement. »

Nomerfide respondit : « Si vous voulez que ma faulte soyt rabillée, je donne ma voix à Dagoucin, lequel est si saige que pour mourir ne diroit une follye. »

Dagoucin la remercia de la bonne estime qu'elle avoyt de son bon sens, & commencea à dire :

« L'histoire que j'ay deliberé de vous racompter, c'est pour vous faire veoir comme Amour aveuglist les plus grands & honnestes cueurs, & comme meschanceté est difficille à vaincre par quelque bénéfice ne biens que ce soit. »

ONZIESME NOUVELLE

(D'après l'édition de Gruget.)

Propos facétieux d'un Cordelier en ses sermons.

PRÈS la ville de Bléré en Touraine y a un village, nommé Sainct-Martin-le-Beau, où fut appellé un Cordelier, du Convent de Tours, pour prescher les Avents & le Caresme ensuyvant. Ce Cordelier, plus enlangagé que docte, n'ayant quelquesfois de quoy parler pour achever son heure, s'amusoit à faire des comptes, qui satisfaisoient aucunement à ces bonnes gens de village.

Un jour de jeudy absolut, preschant de l'aigneau pascal, quand ce vint à parler de le manger de nuict & qu'il veit à sa prédication de belles jeunes Dames d'Amboise, qui estoient là freschement

arrivées pour y faire leurs Pasques & y séjourner quelques jours après, il se voulut mettre sur le beau bout & demanda à toute l'assistence des femmes si elles ne sçavoient que c'estoit de manger de la chair crue de nuict : « Je le vous veux apprendre, mes dames », ce dist il. Les jeunes hommes d'Amboise là présens, qui ne faisoient que d'y arriver avec leurs femmes, soeurs & niepces, & qui ne cognoissoient l'humeur du pèlerin, commencèrent à s'en scandaliser; mais, après qu'ils l'eurent escouté davantage, ils convertirent le scandale en risée, mesmement quand il dist que, pour manger l'aigneau, il falloit avoir les reins ceints, des pieds en ses souliers, & une main à son baston.

Le Cordelier, les voyant rire & se doutant pourquoy, se reprint incontinent : « Eh bien, » dist-il, « des souliers en ses pieds & un baston en sa main. Blanc chapeau, & chapeau blanc, est ce pas tout un? » Si ce fut lors à rire, je croy que vous n'en doutez point. Les Dames mesmes ne s'en peurent garder, ausquelles il s'attacha d'autres propos récréatifs. Et, se sentant près de son heure, ne voulant pas que ces Dames s'en allassent mal contentes de luy, il leur dist :

« Or çà, mes belles Dames, mais que vous soyez tantost à cacqueter parmi les commères, vous demanderez : *Mais qui est ce maistre Frère, qui parle*

si hardiment? C'est quelque bon compagnon. Je vous diray, mes Dames, je vous diray, ne vous en estonnez pas, non, si je parle hardiment, car je suis d'Anjou, à vostre commandement. » Et, en disant ces mots, mit fin à sa prédication, par laquelle il laissa ses auditeurs plus prompts à rire de ses sots propos qu'à pleurer en la mémoire de la passion de Nostre Seigneur, dont la commémoration se faisoit en ces jours là.

Ses autres sermons, durant les Festes, furent quasi de pareille efficace, &, comme vous sçavez que tels Frères n'oublient pas à se faire quester pour avoir leurs œufs de Pasques, en quoy faisant on leur donne, non seulement des œufs, mais plusieurs autres choses, comme du linge, de la filace, des andouïlles, des jambons, des eschinées, & autres menues chosettes. Quand ce vint le mardy d'après Pasques, en faisant ses recommendations, dont telles gens ne sont point chiches, il dist :

« Mes Dames, je suis tenu à vous rendre graces de la libéralité dont vous avez usé envers nostre pauvre Convent; mais si fault il que je vous die que vous n'avez pas considéré les nécessitez que nous avons, car la plus part de ce que nous avez donné, ce sont andouïlles, & nous n'en avons point de faulte; Dieu mercy, nostre Convent en est tout farcy. Qu'en ferons-nous donc de tant? Sçavez-vous quoy? Mes Dames, je suis d'avis que

vous mesliez vos jambons parmy nos andouïlles; vous ferez belle aumosne. »

Puis, en continuant son sermon, il feit venir le scandale à propos &, en discourant assez brusquement par dessus, avec quelques exemples, il se meit en grande admiration, disant:

« Eh dea, Messieurs & Mes Dames de Sainct-Martin, je m'estonne fort de vous, qui vous scandalisez pour moins que rien & sans propos, & tenez vos comptes de moy par tout, en disant: *C'est un grand cas; mais qui l'eust cuidé que le beau Père eust engrossy la fille de son Hostesse?* Vrayement, » dist il, « voilà bien de quoy s'esbahir qu'un Moyne ait engrossy une fille; mais venez çà, belles Dames, ne devriez vous pas bien vous estonner davantage si la fille avoit engrossy le Moyne? »

« Voilà, mes Dames, les belles viandes de quoy ce gentil Pasteur nourrissoit le troupeau de Dieu. Encores estoit il si effronté que, après son péché, il en tenoit ses comptes en pleine chaire, où ne se doit tenir propos qui ne soit totalement à l'érudition de son prochain & à l'honneur de Dieu premièrement.

— Vrayement, » dist Saffredent, « voilà un maistre Moyne. J'aymerois quasi autant Frère Anjibaut, sur le dos duquel on mettoit tous les propos facétieux qui se peuvent rencontrer en bonne compagnie.

— Si ne trouvai je point de risée en telles dérisions, » dist Oisille, « principalement en tel endroict.

— Vous ne dictes pas, ma Dame, » dist Nomerfide,

« qu'en ce temps là, encores qu'il n'y ait pas fort longtemps, les bonnes gens de village, voire la plus part de ceux des bonnes villes, qui se pensent bien plus habiles que les autres, avoient tels Prédicateurs en plus grande révérence que ceux qui les preschoient purement & simplement le sainct Evangile.

— En quelque sorte que ce fust, » dist lors Hircan, « si n'avoit il pas tort de demander des jambons pour des andouïlles, car il y a plus à manger. Voire, &, si quelque dévotieuse créature l'eust entendu par amphibologie, comme je croirois bien que luy mesme l'entendit, luy ny ses compagnons ne s'en feussent point mal trouvez, non plus que la jeune garse qui en eut plein son sac.

— Mais voyez vous quel effronté c'estoit », dist Oisille, « qui renversoit le sens du Texte à son plaisir, pensant avoir affaire à beste comme luy, & en se faisant chercher impudemment à suborner les pauvres femmelettes, à fin de leur apprendre à manger de la chair cruë de nuict.

— Voire, mais vous ne dictes pas », dist Simontault, « qu'il voyoit devant luy ces jeunes Tripières d'Amboise, dans le baquet desquelles il eust volontiers lavé son, nommeray je? Non, mais vous m'entendez bien, & leur en faire gouster, non pas roty, ains tout groulant & frétillant, pour leur donner plus de plaisir.

— Tout beau, tout beau, Seigneur Simontault », dist Parlamente; « vous vous oubliez. Avez vous mis en réserve votre accoustumée modestie, pour ne vous en plus servir qu'au besoing?

— Non, ma Dame, non, » dist il, « mais le Moyne peu honneste m'a ainsi faict esgarer. Parquoy, à fin

que nous rentrions en noz premières erres, je prie Nomerfide, qui est cause de mon esgarement, donner sa voix à quelqu'un qui face oublier à la compagnie nostre commune faulte.

— Puis que me faictes participer à vostre coulpe, » dist Nomerfide, « je m'adresseray à tel qui réparera nostre imperfection présente. Ce sera Dagoucin, qui est si sage que, pour mourir, ne vouldroit dire une follie. »

DOUZIESME NOUVELLE

Le Duc de Florence, n'ayant jamais peu faire entendre à une Dame l'affection qu'il luy portoit, se découvrit à un Gentil homme, frère de la Dame, & le pria de l'en faire jouyr. Ce qu'après plusieurs remontrances au contraire, luy accorda de bouche seulement, car il le tua dedans son lit, à l'heure qu'il espèroit avoir victoire de celle qu'il avoit estimée invincible, & ainsi, délivrant sa patrie d'un tel tyran, sauva sa vie & l'honneur de sa Maison.

DEPUIS dix ans en çà, en la Ville de Florence y avoit un Duc, de la Maison de Médicis, lequel avoyt espousé Madame Marguerite, fille bastarde de l'Empereur, &, pour ce qu'elle estoit encores si jeune qu'il ne luy estoit licite de coucher avecq elle, attendant son aage plus meur, la traicta fort doulcement, car, pour l'espargner, fut amoureux de quelques autres Dames de la Ville, que la nuict il alloit veoir tandis que sa femme dormoit.

Entre autres le fut d'une fort belle, saige & honneste Dame, laquelle estoit seur d'un Gentil homme que le Duc aimoit comme luy mesmes, & auquel il donnoit tant d'autorité en sa maison que sa parolle estoit obéye & craincte comme celle du Duc, & n'y avoit secret en son cueur qu'il ne luy declairast, en sorte que l'on le pouvoit nommer le second luy mesmes.

Et voyant le Duc sa seur estre tant femme de bien qu'il n'y avoit moien de luy declairer l'amour qu'il luy portoit, après avoir cherché toutes occasions à luy possibles, vint à ce Gentil homme qu'il aimoit tant, en luy disant :

« S'il y avoit chose en ce monde, mon ami, que je ne voulsisse faire pour vous, je craindrois à vous declarer ma fantaisye, & encores plus à vous prier m'y estre aidant. Mais je vous porte tant d'amour que, si j'avois femme, mère ou fille qui peust servir à sauver vostre vie, je les y employerois plustost que de vous laisser mourir en torment, & j'estime que l'amour que vous me portez est reciprocque à la mienne & que, si moy, qui suis vostre maistre, vous portois telle affection, que pour le moins ne la sçauriez porter moindre. Par quoy je vous declaireray un secret, dont le taire me met en l'estat que vous voyez, duquel je n'espère amandement que par la mort ou par le service que vous me pouvez faire. »

Le Gentil homme, oyant les raisons de son maistre & voyant son visaige non fainct tout baigné de larmes, en eut si grande compassion qu'il luy dist : « Monsieur, je suis vostre creature. Tout le bien & l'honneur que j'ay en ce monde vient de vous; vous pouvez parler à moy comme à vostre ame, estant seur que ce qui sera en ma puissance est en vos mains. »

A l'heure, le Duc commença à luy déclairer l'amour qu'il portoit à sa seur, qui estoit si grande & si forte que, si par son moyen n'en avoit la joissance, il ne voioit pas qu'il peust vivre longuement, car il sçavoit bien qu'envers elle prières ne présens ne servoient de riens. Par quoy il le pria que, s'il aimoit sa vie autant que luy la sienne, luy trouvast moyen de luy faire recouvrer le bien que sans luy il n'espéroit jamais d'avoir.

Le frère, qui aimoit sa seur & l'honneur de sa Maison plus que le plaisir du Duc, luy voulut faire quelque remonstrance, luy suppliant en tous autres endroicts l'employer, hors mis en une chose si cruelle à luy que de pourchasser le deshonneur de son sang, & que son cueur & son honneur ne se pouvoient accommoder à luy faire ce service.

Le Duc, enflambé d'un courroux importable, mist le doigt entre ses dens, se mordant l'ongle, & luy respondit par une grande fureur : « Or bien, puisque je ne trouve en vous nulle amitié, je sçay

que j'ay à faire. » Le Gentil homme, congnoissant la cruaulté de son maistre, eut craincte & luy dist: « Mon seigneur, puisqu'il vous plaist, je parleray à elle & vous diray sa réponse. » Le Duc luy respondit, en se départant de luy: « Si vous aimez ma vie, aussi feray je la vostre. »

Le Gentil homme entendit bien que ceste parole vouloit dire & fut ung jour ou deux sans veoir le Duc, pensant à ce qu'il avoit à faire. D'un costé luy venoit au devant l'obligation qu'il devoyt à son maistre, les biens & les honneurs qu'il avoyt reçeuz de luy; de l'autre costé l'honneur de sa Maison, l'honnesteté & chasteté de sa seur, qu'il sçavoit bien jamais ne se consentir à telle meschanceté si par sa tromperie elle n'estoit prinse par force, chose si estrange que à jamais luy & les siens en seroient diffamez. Si print conclusion en ce différent qu'il aimoit mieux mourir que de faire un si meschant tour à sa seur, l'une des plus femmes de bien qui fust en toute l'Italie, mais que plustost debvroyt delivrer sa patrie d'un tel tyran, qui par force vouloit mettre une telle tache en sa Maison; car il tenoit tout asseuré que, sans faire mourir le Duc, la vie de luy & des siens n'estoit pas asseurée. Parquoy, sans en parler à sa seur ni à créature du monde, délibéra de saulver sa vie & venger sa honte par un mesme moyen. Et au bout de deux jours s'en vint au Duc & luy dist comme

il avoit tant bien practiqué sa seur, non sans grande peine, que à la fin elle s'estoit consentie à faire à sa volunté, pourveu qu'il luy pleust tenir la chose si secrette que nul que son frère n'en eust congnoissance.

Le Duc, qui desiroit cette nouvelle, la creut facilement &, en embrassant le messaiger, luy promectoit tout ce qu'il luy sçauroit demander; le pria de bien tost exécuter son entreprinse, & prindrent le jour ensemble. Si le Duc fut aise, il ne le fault poinct demander, &, quand il veid approcher la nuict tant desirée où il espèroit avoir la victoire de celle qu'il avoit estimée invincible, se retira de bonne heure avecq ce Gentil homme tout seul & n'oblia pas de s'acoustrer de coeffes & chemises perfumées le mieulx qu'il luy fut possible. Et, quand chascun fut retiré, s'en alla avecq ce Gentil homme au logis de sa Dame, où il arriva en une chambre fort bien en ordre.

Le Gentil homme le despouilla de sa robbe de nuict & le meit dedans le lict en luy disant: « Mon Seigneur, je vous vois quérir celle qui n'entrera pas en ceste chambre sans rougir, mais j'espère que avant le matin elle sera asseurée de vous. » Il laissa le Duc & s'en alla en sa chambre, où il ne trouva qu'un seul homme de ses gens, auquel il dist: « Auroys tu bien le cueur de me suyvre en ung lieu où je me veux venger du plus grand en-

nemy que j'aye en ce monde? » L'autre, ignorant ce qu'il vouloit faire, luy respondist : « Ouy, Monsieur, fust ce contre le Duc mesme. » A l'heure le Gentil homme le mena si soubdain qu'il n'eut loisir de prendre autres armes que ung poignart qu'il avoit. Et, quand le Duc l'ouyt revenir, pensant qu'il luy amenast celle qu'il aimoit tant, ouvrit son rideau & ses oeilz pour regarder & recepvoir le bien qu'il avoit tant attendu, mais, en lieu de veoir celle dont il espéroit la conservation de sa vie, va veoir la précipitation de sa vie, qui estoit une espée toute nue que le Gentil homme avoit tirée, de laquelle il frappa le Duc qui estoit tout en chemise, lequel, denué d'armes & non de cueur, se meist en son séant dedans le lict & print le Gentil homme à travers le corps en luy disant : « Est ce cy la promesse que vous me tenez? » Et, voiant qu'il n'avoit autres armes que les dentz & les ongles, mordit le Gentil homme au poulce & à force de bras se deffendit tant que tous deux tombèrent en la ruelle du lict.

Le Gentil homme, qui n'estoit trop asseuré, appella son serviteur, lequel, trouvant le Duc & son maistre si liez ensemble qu'il ne sçavoit lequel choisir, les tira tous deux par les piedz au meillieu de la place, & avec son poignard s'essaya à coupper la gorge au Duc, lequel se défendit jusques ad ce que la perte de son sang le rendist si foible qu'il

n'en pouvoit plus. Alors le Gentil homme & son serviteur le meirent dans son lict, où à coups de poignard le parachevèrent de tuer. Puis, tirans le rideau, s'en allèrent & enfermèrent le corps mort en la chambre.

Et, quand il se veid victorieux de son grand ennemy, par la mort duquel il pensoit mettre en liberté la chose publique, se pensa que son euvre seroit imparfaicte s'il n'en faisoit autant à cinq ou six de ceulx qui estoient les prochains du Duc. Mais le serviteur, qui n'estoit ne hardy, ne sot, luy dist: « Il me semble, Monsieur, que vous en avez assez faict pour ceste heure & que vous ferez mieulx de penser à saulver vostre vie que de la vouloir oster à aultres; car, si nous demeurions autant à deffaire chascun d'eulx que nous avons faict à deffaire le Duc, le jour descouvriroit plustost nostre entreprinse que ne l'aurions mise à fin, encores que nous trouvassions noz ennemis sans défense. »

Le Gentil homme, que la mauvaise conscience rendoit craintif, creut son serviteur &, le menant seul avecq luy, le mena à ung Evesque qui avoit la charge de faire ouvrir les portes de la Ville & commander aux postes. Ce Gentil homme luy dist: « J'ay eu ce soir des nouvelles que ung mien frère est à l'article de la mort; je viens de demander mon congé au Duc, lequel le m'a donné, par-

quoy je vous prie mander aux postes me bailler deux bons chevaulx, & au Portier de la Ville m'ouvrir. » L'Evesque, qui n'estimoit moins sa prière que le commandement du Duc son maistre, luy bailla incontinent un bulletin, par la vertu duquel la porte luy fut ouverte & les chevaulx baillez ainsi qu'il demandoit, &, en lieu d'aller voir son frère, s'en alla droit à Venise, où il se feit guerir des morsures que le Duc luy avoit faictes, puis s'en alla en Turquie.

Le matin, tous les serviteurs du Duc, qui le voyoient si tard demourer à revenir, soupçonnèrent bien qu'il estoit allé veoir quelque Dame, mais, voyans qu'il demeuroit tant, commencèrent à le chercher par tous costez. La pauvre Duchesse, qui commençoit fort à l'aymer, sçachant qu'on ne le trouvoit point, fut en grande peine; mais, quand le Gentil homme qu'il aimoit tant ne fut veu non plus que luy, on alla en sa maison le chercher. Et trouvant du sang à la porte de sa chambre, l'on entra dedans; mais il n'y eut homme ne serviteur qui en sçeust dire nouvelles. Et, suivans les traces du sang, vindrent les pauvres serviteurs du Duc à la porte de la chambre où il estoit, qu'ils trouvèrent fermée, mais bien tost eurent rompu l'huis. Et voyans la place toute pleine de sang, tirèrent le rideau du lict & trouvèrent le pauvre corps endormy en son lict du dormir sans fin.

Vous pouvez penser quel deuil menèrent ces pauvres serviteurs, qui apportèrent le corps en son palais, où arriva l'Evesque, qui leur compta comme le Gentil homme estoit party la nuict en diligence soubz couleur d'aller veoir son frère, par quoy fut congneu clairement que c'estoit luy qui avoit faict ce meurdre. Et fut aussi prouvé que sa pauvre seur jamais n'en avoit oy parler, laquelle, combien qu'elle fust estonnée du cas advenu, si est ce qu'elle en aima davantaige son frère, qui n'avoit poinct espargné le hazard de sa vie pour la délivrer d'un si cruel Prince ennemy, & continua de plus en plus sa vie honneste en ses vertuz, tellement que, combien qu'elle fust pauvre pour ce que leur maison fut confisquée, si trouvèrent sa seur & elle des mariz autant honnestes hommes & riches qu'il y en eust poinct en Italie, & ont tousjours depuis vescu en grande & bonne réputation.

« Voylà, mes Dames, qui vous doibt bien faire craindre ce petit Dieu, qui prend plaisir à tormenter autant les Princes que les pauvres, & les fortz que les foibles, & qui les aveuglit jusques là d'oublier Dieu & leur conscience, & à la fin leur propre vie, & doibvent bien craindre les Princes, & ceulx qui sont en auctorité, de faire desplaisir à moindre que eulx, car il n'y a nul qui ne puisse nuyre quand Dieu se veult venger du pécheur, ne si grand qui sçeust mal faire à celuy qui est en sa garde. »

Ceste histoire fut bien estimée de toute la compaignie, mais elle y engendra diverses opinions, car les ungs soustenoient que le Gentil homme avoit faict son debvoir de saulver sa vie & l'honneur de sa seur, ensemble d'avoir delivré sa patrie d'un tel tyran ; les austres disoient que non, mais que c'estoit une trop grande ingratitude de mettre à mort celuy qui luy avoit faict tant de bien & d'honneur. Les Dames disoient qu'il estoit bon frère & vertueux citoyen, les hommes au contraire qu'il estoit traistre & meschant serviteur, & faisoit bon oyr les raisons alleguées des deux costez, mais les Dames, selon leur coustume, parloient autant par passion que par raison, disans que le Duc estoit si digne de mort que bien heureux estoit celuy qui avoit faict le coup.

Parquoy, voyant Dagoucin le grand débat qu'il avoit émeu, leur dist : « Pour Dieu, mes Dames, ne prenez point querelle d'une chose desjà passée, mais gardez que vos beaultez ne facent point faire de plus cruels meurtres que celuy que j'ay compté. »

Parlamente luy dist : « *La belle Dame sans mercy* nous a appris à dire que si gracieuse maladie ne met guères de gens à mort.

— Pleust à Dieu, ma Dame, » ce luy dist Dagoucin, « que toutes celles qui sont en ceste compaignie sçeussent combien ceste opinion est faulse, & je croy qu'elles ne vouldroient point avoir le nom d'estre sans mercy, ne ressembler à ceste incrédule qui laissa mourir un bon serviteur par faulte d'une gracieuse response.

— Vous vouldriez donc, » dist Parlamente, « pour saulver la vie d'un qui dict nous aimer que nous mis-

sions nostre honneur & nostre conscience en dangier?

— Ce n'est pas ce que je vous dy, » respondit Dagoucin, « car celuy qui aime parfaictement craindroit plus de blesser l'honneur de sa Dame qu'elle mesme. Parquoy il me semble bien que une response honneste & gracieuse, telle que parfaicte & honneste amitié requiert, ne pourroit qu'accroistre l'honneur & amender la conscience, car il n'est pas vray serviteur qui cherche le contraire.

— Toutesfois, » dist Ennasuite, « si est ce tousjours la fin de voz oraisons, qui commencent par l'honneur & finissent par le contraire, &, si tous ceulx qui sont icy en veulent dire la vérité, je les en croy à leur serment. »

Hircan jura, quant à luy, qu'il n'avoit jamais aymé femme, hors mise la sienne, à qui il ne desirast faire offenser Dieu bien lourdement. Autant en dist Simontault, & adjousta qu'il avoit souvent souhaité toutes les femmes meschantes, hors mise la sienne. Geburon luy dist :

« Vrayement vous méritez que la vostre soit telle que vous desirez les autres; mais, quant à moy, je puis bien vous jurer que j'ay tant aymé une femme que j'eusse mieulx aymé mourir que pour moy elle eust faict chose dont je l'eusse moins estimée, car mon amour estoit tant fondée en ses vertuz que, pour quelque bien que j'en eusse sçeu avoir, je n'y eusse voulu veoir une tache. »

Saffredent se print à rire en lui disant : « Je pensois, Geburon, que l'amour de vostre femme & le bon sens que vous avez vous eussent mis hors du dangier d'estre amoureux, mais je vois bien que non, car vous usez

encores des termes dont nous avons accoustumé de tromper les plus fines & d'estre escoutez des plus saiges. Car qui est celle qui nous fermera les aureilles, quand nous commencerons nostre propos par l'honneur & par la vertu? Mais, si nous leur monstrions nostre cueur tel qu'il est, il y en a beaucoup de bien venuz entre les Dames de qui elles ne tiendroient compte. Mais nous couvrons nostre diable du plus bel ange que nous pouvons trouver &, soubz ceste couverture, avant que d'estre congneuz, recevons beaucoup de bonnes chères. Et peut estre tirons les cueurs des Dames si avant que, pensant aller droict à la vertu, quand elles congnoissent le vice elles n'ont le moyen ny le loisir de retirer leurs pieds.

— Vrayement, » dist Geburon, « je vous pensois autre que vous ne dictes & que la vertu vous feust plus plaisante que le plaisir.

— Comment? » dist Saffredent, « est il plus grande vertu que d'aymer comme Dieu le commande? Il me semble que c'est beaucoup mieulx faict d'aymer une femme comme femme que d'en idolatrer plusieurs comme on fait d'une imaige. Et quant à moy, je tiens ceste opinion ferme qu'il vault mieulx en user que d'en abuser. »

Les Dames furent toutes du costé de Geburon & contraignirent Saffredent de se taire, lequel dist : « Il m'est bien aisé de n'en plus parler, car j'en ay esté si mal traicté que je n'y veulx plus retourner.

— Vostre malice, » ce luy dist Longarine, « est cause de vostre mauvais traictement, car qui est l'honneste femme qui vous vouldroit pour serviteur après les propos que nous avez tenuz?

— Celles qui ne m'ont point trouvé fascheux, » dist Saffredent, « ne changeroient pas leur honnesteté à la vostre; mais n'en parlons plus, à fin que ma colère ne face desplaisir ny à moy ny à autre. Regardons à qui Dagoucin donnera sa voix, » lequel dist :

« Je la donne à Parlamente, car je pense qu'elle doit sçavoir plus que nul aultre que c'est que d'honneste & parfaicte amitié.

— Puisque je suis choisie, » dist Parlamente, « pour dire la tierce histoire, je vous en diray une advenue à une Dame, qui a esté tousjours bien fort de mes amies & de laquelle la pensée ne me fut jamais celée :

TREIZIESME NOUVELLE

Un Capitaine de Galères, fort serviteur d'une Dame, luy envoya un dyamant, qu'elle renvoya à sa femme & le feit si bien profiter à la décharge de la conscience du Capitaine que par son moyen le mari & la femme furent réunis en bonne amitié.

En la Maison de Madame la Régente, mère du Roy François, y avoit une Dame fort dévote, mariée à un Gentil homme de pareille volunté, &, combien que son mary fust vieil & elle belle & jeune, si est ce qu'elle le servoit & aimoit comme le plus beau & le plus jeune homme du monde, &, pour luy oster toute occasion d'ennuy, se meit à vivre comme une femme de l'aage dont il estoit, fuyant toutes compaignies, accoustremens, danses & jeuz, que les jeunes femmes ont accoustumé d'aymer, mettant tout son plaisir & récréation au service de Dieu, par quoy le mari meist en elle une si grande

amour & seureté qu'elle gouvernoit luy & sa maison comme elle vouloit.

Et advint un jour que le Gentil homme luy dist que dès sa jeunesse il avoit eu desir de faire le voyage de Jérusalem, lui demandant ce qu'il luy en sembloit. Elle, qui ne demandoit qu'à luy complaire, luy dist : « Mon amy, puisque Dieu nous a privez d'enfans & donné assez de biens, je voudrois que nous en missions une partie à faire ce sainct voyage, car là, ny ailleurs que vous alliez, je ne suis pas délibérée de jamais vous abandonner. » Le bon homme en fut si aise qu'il luy sembloit desjà estre sur le mont de Calvaire.

Et en ceste délibération vint à la Court un Gentil homme, qui souvent avoit esté à la guerre sur les Turcs & pourchassoit envers le Roy de France une entreprinse sur une de leurs villes, dont il pouvoit venir grand proffict à la Chrestienté. Ce vieil Gentil homme luy demanda de son voyage, &, après qu'il eut entendu ce qu'il estoit délibéré de faire, luy demanda si après son voyage il en vouldroit bien faire un aultre en Jérusalem, où sa femme & luy avoient grand desir d'aller. Ce Capitaine fut fort aise d'ouyr ce bon desir, & luy promit de l'y mener & de tenir l'affaire secrète. Il luy tarda bien qu'il ne trouvast sa bonne femme pour luy compter ce qu'il avoit faict, laquelle n'avoit guères moins d'envie que le voyage se parachevast

que son mary. Et pour ceste occasion parloit souvent au Capitaine, lequel, regardant plus à elle qu'à sa parole, fut si fort amoureux que souvent, en luy parlant des voyages qu'il avoit faits sur mer, mesloit l'embarquement de Marseille avec l'Archipelle &, en voulant parler d'un navire, parloit d'un cheval comme celuy qui estoit ravy & hors de son sens, mais il la trouva telle qu'il ne luy en osoit faire semblant, & sa dissimulation luy engendra un tel feu dans le cueur que souvent il tomboit malade, dont la dicte Dame estoit aussi soigneuse comme de la croix & de la guide de son chemin, & l'envoyoit visiter si souvent que, congnoissant qu'elle avoit soing de luy, il guérissoit sans aultre médecine.

Mais plusieurs personnes, voyans ce Capitaine qui avoit eu le bruict d'estre plus hardy & gentil compaignon que bon Chrestien, s'emerveillèrent comme ceste Dame l'accointoit si fort &, voyans qu'il avoit changé de toutes conditions, qu'il fréquentoit les églises, les sermons & confessions, se doutèrent que c'estoit pour avoir la bonne grace de la Dame, ne se peurent tenir de luy en dire quelques paroles.

Ce Capitaine, craignant que, si la Dame en entendoit quelque chose, cela le séparast de sa présence, dist à son mary & à elle comme il estoit prest d'estre despesché du Roy & de s'en aller &

qu'il avoit plusieurs choses à luy dire, mais, à fin que son affaire fust tenu plus secret, il ne vouloit plus parler à luy & à sa femme devant les gens, mais les pria de l'envoyer quérir quand ils seroient retirez tous deux. Le Gentil homme trouva son opinion bonne & ne failloit tous les soirs de se coucher de bonne heure & faire déshabiller sa femme.

Et, quand tous leurs gens estoient retirez, envoyoient quérir le Capitaine & devisoient là du voyage de Jérusalem, où souvent le bon homme en grande dévotion s'endormoit. Le Capitaine, voyant ce Gentil homme vieil endormy dedans un lict & luy dans une chaise auprès de celle qu'il trouvoit la plus belle & la plus honneste du monde, avoit le cueur si serré entre craincte de parler & desir que souvent il perdoit la parole. Mais, à fin qu'elle ne s'en apperçeust, se mettoit à parler des saincts lieux de Jérusalem, où estoient les signes de la grande amour que Jésus Christ nous a portée, & en parlant de ceste amour couvroit la sienne, regardant ceste Dame avecq larmes & souspirs, dont elle ne s'apperçeust jamais, mais, voyant sa dévote contenance, l'estimoit si sainct homme qu'elle le pria de luy dire quelle vie il avoit menée & comme il estoit venu à ceste amour de Dieu.

Il luy déclaira comme il estoit un pauvre Gentil homme qui, pour parvenir à richesse & honneur,

avoit oublié sa conscience & avoit espousé une femme trop proche son alliée, pource qu'elle estoit riche, combien qu'elle fust laide & vieille & qu'il ne l'aimast poinct, &, après avoir tiré tout son argent, s'en estoit allé sur la marine chercher ses advantures & avoit tant faict par son labeur qu'il estoit venu en estat honorable; mais depuis qu'il avoit eu congnoissance d'elle, elle estoit cause, par ses sainctes paroles & bon exemple, de luy avoir faict changer sa vie, & que du tout se délibéroit, s'il pouvoit retourner de son entreprinse, de mener son mary & elle en Jérusalem pour satisfaire en partie à ses grands pechez, où il avoit mis fin, sinon qu'encores n'avoit satisfaict à sa femme, à laquelle il espéroit bientost se reconcilier.

Tous ces propos pleurent à ceste Dame, & surtout se resjouit d'avoir tiré un tel homme à l'amour & craincte de Dieu. Et, jusques ad ce qu'il partist de la Court, continuèrent tous les soirs ces longs parlemens, sans que jamais il osast déclairer son intention. Et luy feit présent de quelque crucifix de Nostre-Dame-de-pitié, la priant qu'en le voyant elle eust tous les jours mémoire de luy.

L'heure de son partement vint &, quand il eut prins congé du mary, lequel s'endormit, il vint dire adieu à sa Dame, à laquelle il veid les larmes aux œilz pour l'honneste amitié qu'elle luy por-

toit, qui luy rendoit sa passion si importable que, pour ne l'oser déclarer, tomba quasi esvanouy en luy disant adieu, en une si grande sueur universelle que non ses œilz seulement, mais tout son corps, jectoient larmes. Et ainsi sans parler se departist, dont la Dame demora fort estonnée, car elle n'avoit jamais veu un tel signe de regret. Toutesfois poinct ne changea son bon jugement envers luy & l'accompaigna de prières & oraisons.

Au bout d'un mois, ainsi que la Dame retournoit à son logis, trouva un Gentil homme qui luy présenta une lettre de par le Capitaine, la priant qu'elle la voulust veoir à part & luy dist comme il l'avoit veu embarqué, bien délibéré de faire chose agréable au Roy & à l'augmentation de la Chrestienté, & que de luy il s'en retournoit à Marseille pour donner ordre aux affaires dudict Capitaine.

La Dame se retira à une fenestre à part, & ouvrit sa lettre, de deux feuilles de papier escriptes de tous costez, en laquelle y avoit l'Epistre qui s'ensuict :

Mon long celer, ma taciturnité
Apporté m'a telle nécessité
Que je ne puis trouver nul reconfort,
Fors de parler ou de souffrir la mort.
Ce parler là, auquel j'ay défendu
De se monstrer à toy, a attendu

De me veoir seul & de mon secours loing,
Et lors m'a dict qu'il estoit de besoing
De le laisser aller s'esvertuer
De se monstrer ou bien de me tuer,
Et a plus faict, car il s'est venu mettre
Au beau milieu de ceste mienne lettre,
Et dist que, puis que mon œil ne peut veoir
Celle qui tient ma vie en son pouvoir,
Dont le regard sans plus me contantoit
Quand son parler mon oreille escoutoit,
Que maintenant par force il saillira
Devant tes yeulx, où point ne faillira
De te monstrer mes plaincts & mes clameurs,
Dont le celer est cause que je meurs.
Je l'ay voulu de ce papier oster,
Craingnant que point ne voulusse escouter
Ce sot parler qui se monstre en absence,
Qui trop estoit craintif en ta présence,
Disant : « Mieulx vault, en me taisant, mourir
Que de vouloir ma vie secourir
Pour ennuyer celle que j'aime tant
Que de mourir pour son bien suis content ! »
D'autre costé, ma mort pourroit porter
Occasion de trop desconforter
Celle pour qui seulement j'ay envie
De conserver ma santé & ma vie.
Ne t'ay je pas, o ma Dame, promis
Que, mon voiage à fin heureuse mis,
Tu me verrois devers toy retourner
Pour ton mary avec toy emmener
Au lieu où tant a de devotion
Pour prier Dieu sur le mont de Syon?
Si je me meurs, nul ne t'y mènera;
Trop de regret ma mort ramènera,
Voyant à riens tourner nostre entreprinse

Qu'avecques tant d'affection as prinse.
Je vivray doncq, & lors t'y mèneray
Et en brief temps à toy retourneray.
La mort pour moy est bonne, à mon advis,
Mais seulement pour toy seule je vis.
Pour vivre donc il me fault alléger
Mon pauvre cueur & du faiz soulager,
Qui est à luy & à moy importable,
De te monstrer mon amour véritable,
Qui est si grande & si bonne & si forte
Qu'il n'y en eut oncques de telle sorte.
Que diras tu, o parler trop hardy?
Que diras tu? Je te laisse aller; dy,
Pourras tu bien luy donner congnoissance
De mon amour? Las, tu n'as la puissance
D'en démonstrer la milliesme part.
Diras tu poinct au moins que son regard
A retiré mon cueur de telle force
Que mon corps n'est plus qu'une morte escorce
Si par le sien je n'ay vie & vigueur?
Las, mon parler foible & plein de langueur,
Tu n'as pouvoir de bien au vray luy peindre
Comment son œil peut un bon cueur contraindre;
Encores moins à louer sa parole
Ta puissance est pauvre, debile & molle.
Si tu pouvois au moins luy dire ung mot,
Que bien souvent comme muet & sot
Sa bonne grace & vertu me rendoit,
Et à mon œil qui tant la regardoit
Faisoit jetter par grand amour les larmes,
Et à ma bouche aussi changer ses termes;
Voire &, en lieu dire que je l'aimois,
Je luy parlois des signes & des mois
Et de l'estoille Arcticque & Antarcticque.
O, mon parler, tu n'as pas la practique

De luy compter en quel estonnement
Me mettoit lors mon amoureux tourment,
De dire aussi mes maulx & mes douleurs.
Il n'y a pas en toy tant de valeurs
De declairer ma grande & forte amour;
Tu ne sçaurois me faire ung si bon tour.
A tout le moins, si tu ne peux le tout
Luy racompter, prens toy à quelque bout,
Et dy ainsi : « Craincte de te desplaire
M'a faict longtemps maulgré mon vouloir taire
Ma grande amour, qui devant toi mérite
Et devant Dieu & le ciel estre dicte,
Car ta vertu en est le fondement,
Qui me rend doulx mon trop cruel tourment,
Veu que l'on doit un tel tresor ouvrir
Devant chacun & son cueur descouvrir.
Car qui pourroit un tel amant reprendre
D'avoir osé & voulu entreprendre
D'acquerir Dame en qui la vertu toute,
Voire & l'honneur, faict son sejour sans doubte?
Mais au contraire, on doit bien fort blasmer
Celuy qui voit un tel bien sans l'aimer.
Or, l'ay je veu & l'aime d'un tel cueur
Qu'amour sans plus en a esté vaincqueur.
Las, ce n'est point amour legier ou fainct
Sur fondement de beauté fol & painct;
Encores moins cest amour qui me lie
Regarde en rien la villaine follie.
Poinct n'est fondé en villaine esperance
D'avoir de toy aucune joissance,
Car rien n'y a au fonds de mon desir
Qui contre toy souhaitte nul plaisir.
J'aimerois mieulx mourir en ce voyaige
Que te sçavoir moins vertueuse ou saige,
Ne que pour moy fust moindre la vertu

Dont ton corps est en ton cueur revestu.
Aimer te veulx comme la plus perfaicte
Qui oncques fut; par quoy rien ne souhaitte
Qui puisse oster ceste perfection,
La cause & fin de mon affection,
Car, plus de moy tu es saige estimée,
Et plus aussi parfaictement aimée.
Je ne suis pas celuy qui se console
En son amour & en sa Dame folle;
Mon amour est très saige & raisonnable,
Car je l'ay mis en Dame tant aimable
Qu'il n'y a Dieu, ny Ange en Paradis,
Qu'en te voyant ne dist ce que je dis.
Et, si de toy je ne puis estre aymé,
Il me suffist au moins d'estre estimé
Le serviteur plus parfaict qui fut oncques.
Ce que croiras, j'en suis très seur, adoncques
Que la longueur du temps te fera veoir
Que de t'aymer te fais loyal debvoir,
Et, si de toy je n'en reçois autant,
A tout le moins de t'aymer suis contant,
En t'asseurant que rien ne te demande,
Fors seulement que je te recommande
Le cueur & corps bruslant pour ton service
Dessus l'autel d'Amour pour sacrifice.
Croy hardiment que, si je reviens vif,
Tu reverras ton serviteur naïf,
Et, si je meurs, ton serviteur mourra,
Que jamais Dame un tel n'en trouvera.
Ainsi de toy s'en va emporter l'onde
Le plus perfaict serviteur de ce monde.
La mer peut bien ce mien corps emporter,
Mais non le cueur, que nul ne peut oster
D'avecques toy, où il faict sa demeure
Sans plus vouloir à moy venir une heure.

Si je pouvois avoir, par juste eschange,
Un peu du tien, clair & pur comme un ange,
Je ne craindrois d'emporter la victoire
Dont ton seul cueur en gagneroit la gloire.
Or vienne doncques ce qu'il en adviendra;
J'en ay jecté le dé; là se tiendra
Ma volunté sans aucun changement,
Et, pour mieulx peindre au tien entendement
Ma loyaulté, ma ferme seureté,
Ce diamant, pierre de fermeté,
En ton doigt blanc te supplie prendre,
Par qui pourras trop plus qu'heureux me rendre.
O, diamant, dy : « Amant cy m'envoye,
Qui entreprend ceste doubteuse voye
Pour mériter par ses œuvres & faicts
D'estre du rang des vertueux parfaicts,
A fin qu'un jour il puisse avoir sa place
Au desiré lieu de ta bonne grace. »

La Dame lut l'epistre tout du long, & de tant plus s'esmerveilloit de l'affection du Capitaine que moins elle en avoit eu de soupçon. Et, en regardant la table du diamant grande & belle, dont l'anneau estoit esmaillé de noir, fut en grande peine de ce qu'elle en avoit à faire. Et, après avoir resvé toute la nuict sur ces propos, fut très aise d'avoir occasion de ne luy faire response par faulte de messaigier, pensant en elle mesme qu'avecq les peines qu'il portoit pour le service de son maistre, il n'avoit besoing d'estre fasché de la mauvaise response qu'elle estoit déliberée de luy faire, la-

quelle elle remict à son retour. Mais elle se trouva fort empêchée du diamant, car elle n'avoit poinct accoustumé de se parer aux despens d'aultres que de son mary. Par quoy elle, qui estoit de bon entendement, pensa de faire proficter cest anneau à la conscience du Capitaine. Elle depescha un sien serviteur, qu'elle envoya à la Demoiselle femme du Capitaine, en feingnant que ce fust une Religieuse de Tarascon qui luy escripvit une telle lettre :

Madame, Monsieur vostre mary est passé par icy bien peu avant son embarquement &, après s'estre confessé & reçeu son Créateur comme bon Chrétien, m'a déclairé ung faict qu'il avoit sur la conscience, c'est le regret de ne vous avoir tant aymée comme il debvoit. Et me pria & conjura à son partement de vous envoyer ceste lettre avec ce diamant, lequel il vous prie garder pour l'amour de luy, vous asseurant que, si Dieu le faict retourner en santé, jamais femme ne fut mieulx traictée que vous serez, & ceste pierre de fermeté vous en fera foy pour luy.

Je vous prie l'avoir pour recommandé en vos bonnes prières, car aux miennes il aura part toute ma vie.

Ceste lettre, parfaicte & signée au nom d'une

Religieuse, fut envoyée par la Dame à la femme du Capitaine. Et, quand la bonne vieille veid la lettre & l'anneau, il ne fault demander combien elle pleura de joye & de regret d'estre aimée & estimée de son bon mary, de la vue duquel elle se voyoit estre privée, &, en baisant l'anneau plus de mille fois, l'arrousoit de ses larmes, bénissant Dieu qui sur la fin de ses jours luy avoit redonné l'amitié de son mary, laquelle elle avoit tenue longtemps pour perdue. Et, remerciant la Religieuse qui estoit cause de tant de bien, à laquelle feit la meilleure response qu'elle peut, que le messaigier rapporta en bonne diligence à sa maistresse, qui ne la leut, ny n'entendit ce que luy dist son serviteur sans en rire bien fort. Et se contenta d'estre deffaicte de son diamant par si profitable moyen que de réunir le mary & la femme en bonne amitié, dont luy sembla avoir gaigné ung royaulme.

Ung peu de temps après vindrent nouvelles de la deffaicte & mort du pauvre Capitaine, & comme il fut abandonné de ceulx qui le devoient secourir, & son entreprinse révélée par les Rhodiens, qui la debvoient tenir secrette ; en telle sorte que luy, avecq tous ceulx qui descendirent en terre, qui estoient en nombre de quatre vingts, furent tous tuez, entre lesquels estoit un Gentil homme nommé Jehan & un Turc, tenu sur les fons par la

dicte Dame, lesquels deux elle avoit donnez au Capitaine pour faire le voyage avecq luy, dont l'un mourut auprès de luy, & le Turc, avec quinze coups de flèches, se saulva à nouer jusques dedans les vaisseaulx François.

Et par luy seul fut entendue la verité de toute ceste affaire, car ung Gentil homme, que le pauvre Capitaine avoit prins pour amy & compaignon, & l'avoit avancé envers le Roy & les plus grands de France, si tost qu'il veid mettre pied à terre au dict Capitaine retira bien avant en la mer ses vaisseaulx. Et, quand le Capitaine veid son entreprinse descouverte & plus de quatre mil Turcs, se voulut retirer comme il debvoit. Mais le Gentil homme, en qui il avoit eu si grande fiance, voyant que par sa mort la charge luy demouroit seule de ceste grande armée & le profict, meit en avant à tous les Gentils hommes qu'il ne falloit pas hazarder les vaisseaulx du Roy, ne tant de gens de bien, qui estoient dedans, pour saulver cent personnes seulement, & ceulx qui n'avoient pas trop de hardiesse furent de son opinion.

Et voyant le dict Capitaine que, plus il les appelloit & plus ils s'eslongnoient de son secours, se retourna devers les Turcs estant au sablon jusques au genoil, où il feit tant de faicts d'armes & de vaillances qu'il sembloit que luy seul deust deffaire tous ses ennemis, dont son traistre com-

paignon avoit plus de paour que desir de sa victoire.

A la fin, quelques armes qu'il sçeut faire, reçeut tant de coups de flèches de ceulx qui ne pouvoient approcher de luy que de la portée de leurs arcs, qu'il commencea à perdre tout son sang. Et lors les Turcs, voyans la foiblesse de ces vrais Chrestiens, les vindrent charger à grands coups de cymetère, lesquels, tant que Dieu leur donna force & vie, se deffendirent jusques au bout.

Le Capitaine appella ce Gentil homme, nommé Jehan, que sa Dame luy avoit donné, & le Turc aussi, &, en mettant la poincte de son espée en terre, tombant à genoux auprès, baisa & embrassa la croix, disant :

« Seigneur, prens l'ame en tes mains de celuy qui n'a espargné sa vie pour exalter ton nom. »

Le Gentil homme, nommé Jehan, voyant qu'avec ses parolles la vie luy deffailloit, embrassa luy, & la croix de l'espée qu'il tenoit, pour le cuider secourir, mais un Turc par derrière luy coupa les deux cuisses, &, en criant tout hault : « Allons, Capitaine, allons en Paradis veoir celuy pour qui nous mourons, » fut compaignon à la mort comme il avoit esté à la vie du pauvre Capitaine.

Le Turc, voyant qu'il ne pouvoit servir à l'un ny à l'aultre, estant frappé de quinze flèches, se

retira vers ses navires &, en demandant y estre reçeu, combien qu'il fust seul eschappé des quatre vingts, fut refusé par le traistre compaignon. Mais luy, qui sçavoit fort bien nager, se jetta dedans la mer & feit tant qu'il fut reçeu en ung petit vaisseau, & au bout de quelque temps guéry de ses playes. Et par ce pauvre estranger fut la vérité congneue entièrement, à l'honneur du Capitaine & à la honte de son compaignon, duquel le Roy & tous les gens de bien qui oyrent le bruict jugèrent la meschanceté si grande envers Dieu & les hommes qu'il n'y avoit mort dont il ne fût digne. Mais à sa venue donna tant de choses faulses à entendre, avecq force présens, que non seulement se saulva de pugnition, mais eut la charge de celuy qu'il n'estoit digne de servir de varlet.

Quand ceste piteuse nouvelle vint à la Court, Madame la Régente, qui l'estimoit fort, le regretta merveilleusement. Aussi feit le Roy & tous les gens de bien qui le congnoissoient, & celle qu'il aymoit le mieulx, oyant une si estrange, piteuse & chrestienne mort, changea la dureté du propos qu'elle avoit délibéré luy tenir en larmes & lamentations, à quoy son mary luy tint compaignie, se voyans frustrez de l'espoir de leur voyage.

Je ne veulx oblier que une Damoiselle, qui estoit à ceste Dame, laquelle aimoit ce Gentil homme

nommé Jehan plus que soy mesmes, le propre jour que les deux Gentils hommes furent tuez, vint dire à sa maistresse qu'elle avoit veu en songe celuy qu'elle aymoit tant vestu de blanc, lequel luy estoit venu dire adieu, & qu'il s'en alloit en Paradis avecq son Capitaine. Mais, quand elle sçeut que son songe estoit véritable, elle feit un tel dueil que sa maistresse avoit assez à faire à la consoler.

Au bout de quelque temps la Court alla en Normandie, d'où estoit le Gentil homme, la femme duquel ne faillit à venir faire la révérence à Madame la Régente, &, pour y estre presentée, s'adressa à la Dame que son mary avoit tant aymée.

Et, en attendant l'heure propre en une église, commençea à regretter & louer son mary, & entre aultres choses luy dist :

« Hélas! ma Dame, mon malheur est le plus grand qu'il n'advint oncques à femme, car à l'heure qu'il m'aimoit plus qu'il n'avoit jamais faict Dieu me l'a osté. »

Et, en ce disant, luy monstra l'anneau qu'elle avoit au doigt comme le signe de sa parfaicte amitié, qui ne fut sans grandes larmes, dont la Dame, quelque regret qu'elle en eust, avoit tant d'envie de rire, veu que de sa tromperie estoit sailly un tel bien, qu'elle ne la voulut présenter à

Madame la Régente, mais la bailla à une aultre & se retira en une chapelle, où elle passa l'envie qu'elle avoit de rire.

« Il me semble, mes Dames, que celles à qui on présente de telles choses debvroient desirer en faire œuvre qui vint à aussi bonne fin que feyt ceste bonne Dame, car elles trouveroient que les bienfaicts sont les joyes des biens faisans. Et ne fault poinct accuser ceste Dame de tromperie, mais estimer de son bon sens, qui convertit en bien ce qui de soy ne valoit riens.

— Voulez vous dire, » ce dist Nomerfide, « qu'un beau diamant de deux cens escus ne vault riens? Je vous assure que, s'il fust tumbé entre mes mains, sa femme ne ses parents n'en eussent riens veu. Il n'est rien mieulx à soy que ce qui est donné. Le Gentil homme estoit mort, personne n'en sçavoit rien; elle se fust bien passée de faire tant plorer ceste pauvre vieille.

— En bonne foy », ce dist Hircan, « vous avez raison, car il y a des femmes qui, pour se monstrer plus excellentes que les aultres, font des oeuvres apparantes contre leur naturel, car nous sçavons bien tous qu'il n'est riens si avaricieux que une femme. Toutesfois leur gloire passe souvent leur avarice, qui force leurs cueurs à faire ce qu'elles ne veulent, & croy que celle qui laissa ainsi le diamant n'estoit pas digne de le porter.

— Hola! hola! » ce dist Oisille; « je me doubte bien qui elle est, par quoy, je vous prie, ne la condamnez poinct sans l'oyr.

— Ma Dame, » dist Hircan, « je ne la condamne poinct, mais, si le Gentil homme estoit autant vertueux que vous dictes, elle estoit honorée d'avoir ung tel serviteur & de porter son anneau; mais peut estre que ung moins digne d'estre aimé la tenoit si bien par le doigt que l'anneau n'y pouvoit entrer.

— Vrayement, » ce dist Ennasuitte, « elle le pouvoit bien garder puisque personne n'en sçavoit rien.

— Comment? » ce dist Geburon, « toutes choses à ceulx qui ayment sont elles licites, mais que l'on n'en sache riens?

— Par ma foy, » ce dist Saffredent, « je ne vois onques meffaict pugny, sinon la sottise, car il n'y a meurtrier, larron, ny adultère, mais qu'il soit aussi fin que maulvais, qui soit jamais reprins par Justice, ny blasmé entre les hommes. Mais souvent la malice est si grande qu'elle les aveugle, de sorte qu'ils deviennent sots, &, comme j'ay dict, seulement les sots sont punis & non les vicieux.

— Vous en direz ce qu'il vous plaira, » ce dist Oisille; « Dieu peut juger le cueur de ceste Dame, mais, quant à moy, je treuve le faict très honneste & vertueux. Pour n'en débattre plus, je vous prie, Parlamente, donner vostre voix à quelqu'un.

— Je la donne très voluntiers, » ce dist elle, à Simontault; « car, après ces deux tristes Nouvelles, il ne fauldra de nous en dire une qui ne nous fera poinct plorer.

— Je vous remercie, » dist Simontault; « en me donnant vostre voix, il ne s'en fault guères que ne me nommiez plaisant, qui est un nom que je trouve fort fascheux, &, pour m'en venger, je vous monstreray

qu'il y a des femmes qui font bien semblant d'estre chastes, envers quelques uns ou pour quelque temps; mais la fin les monstre telles qu'elles sont, comme vous verrez par une histoire très véritable :

QUATORZIESME NOUVELLE

Le Seigneur de Bonnyvet, pour se venger de la cruauté d'une Dame Milanoyse, s'accointa d'un Gentil homme Italian qu'elle aymoit sans qu'il en eût encores rien eu que bonnes paroles & asseurance d'être aymé, &, pour parvenir à son intention, lui conseilla si bien que sa Dame luy accorda ce que tant il avoit pourchassé. Dont le Gentil homme avertit Bonnyvet, qui, après s'estre fait couper les cheveus & la barbe, vestu d'abillemens semblables à ceus du Gentil homme, s'en ala sur le my nuyt mettre sa vengeance à exécution, qui fut cause que la Dame, après avoir entendue de luy l'invention qu'il avoit trouvée pour la gangner, luy promit de se départir de l'amytié de ceus de sa nation & s'arrêter à luy.

En la Duché de Milan, du temps que le Grand-Maistre de Chaumont en estoit Gouverneur, y avoit un Gentil homme nommé le Seigneur de Bonnivet, qui depuis par ses mérites fut Admiral de France. Estant à Milan, fort aymé du dict Grand-Maistre & de tout le monde pour les vertuz qui estoient en luy, se trouvoit voluntiers aux festins où toutes les Dames

— Je te prie, mon amy », ce luy dist Bonnivet, « compte moy la sorte de ton entreprinse pour veoir s'il y a tromperie ou hazard, pour te y servir de bon amy. » Le Gentil homme luy va compter comme elle avoit moyené de faire laisser la grande porte de la maison ouverte, soubz coulleur de quelque maladie qu'avoit un de ses frères, pour laquelle à toute heure falloit envoyer à la ville quérir ses necessitez, & qu'il pourroit entrer seurement dedans la court, mais qu'il se gardast de monter par l'escallier, & qu'il passast par ung petit degré qui estoit à main droicte, & entrast en la premiere gallerie qu'il trouveroit, où toutes les portes des chambres de son beau père & de ses beaulx frères se rendoient; & qu'il choisist bien la troisiesme plus près du dict degré, &, si en la poussant doulcement il la trouvoit fermée, qu'il s'en allast, estant asseuré que son mary estoit revenu, lequel toutesfois ne devoit revenir de deux jours; & que, s'il la trouvoit ouverte, il entrast doucement & qu'il la refermast hardiment au coureil, sachant qu'il n'y avoit qu'elle seule en la chambre, & que surtout il n'oubliast à faire faire des soulliers de feutre, de paour de faire bruict; & qu'il se gardast bien de venir plus tost que deux heures après minuict ne fussent passées, pource que ses beaulx frères, qui aymoient fort le jeu, ne s'alloient jamais coucher qu'il ne fust plus d'une heure.

parfaictement qu'après sa Dame c'estoit la créature du monde qu'il aimoit le plus. Le Seigneur de Bonnivet, pour luy arracher son secret du cueur, faingnit de luy dire le sien & qu'il aimoit une Dame, où jamais n'avoit pensé, le priant le tenir secret & qu'ils n'eussent tous deus que ung cueur & une pensée. Le pauvre Gentil homme, pour luy monstrer l'amour réciproque, luy va declairer tout du long celle qu'il portoit à la Dame dont Bonnivet se vouloit venger, & une fois le jour s'assembloient en quelque lieu tous deux pour rendre compte des bonnes fortunes advenues le long de la journée, ce que l'un faisoit en mensonge & l'autre en vérité. Et confessa le Gentil homme avoir aymé trois ans ceste Dame sans en avoir riens eu, sinon bonnes paroles & asseurance d'estre aymé.

Le dict de Bonnivet lui conseilla tous les moyens qu'il luy fut possible pour parvenir à son intention, dont il se trouva si bien que en peu de jours elle luy accorda tout ce qu'il demandoit. Il ne restoit que de trouver le moyen, ce que bien tost par le conseil du Seigneur de Bonnivet fut trouvé. Et ung jour avant souper lui dist le Gentil homme : « Monsieur, je suis plus tenu à vous qu'à tous les hommes du monde, car par vostre bon conseil j'espère avoir ceste nuict ce que tant d'années j'ay desiré.

— Je te prie, mon amy », ce luy dist Bonnivet, « compte moy la sorte de ton entreprinse pour veoir s'il y a tromperie ou hazard, pour te y servir de bon amy. » Le Gentil homme luy va compter comme elle avoit moyené de faire laisser la grande porte de la maison ouverte, soubz coulleur de quelque maladie qu'avoit un de ses frères, pour laquelle à toute heure falloit envoyer à la ville quérir ses necessitez, & qu'il pourroit entrer seurement dedans la court, mais qu'il se gardast de monter par l'escallier, & qu'il passast par ung petit degré qui estoit à main droicte, & entrast en la premiere gallerie qu'il trouveroit, où toutes les portes des chambres de son beau père & de ses beaulx frères se rendoient; & qu'il choisist bien la troisiesme plus près du dict degré, &, si en la poussant doulcement il la trouvoit fermée, qu'il s'en allast, estant asseuré que son mary estoit revenu, lequel toutesfois ne devoit revenir de deux jours; & que, s'il la trouvoit ouverte, il entrast doucement & qu'il la refermast hardiment au coureil, sachant qu'il n'y avoit qu'elle seule en la chambre, & que surtout il n'oubliast à faire faire des soulliers de feutre, de paour de faire bruict; & qu'il se gardast bien de venir plus tost que deux heures après minuict ne fussent passées, pource que ses beaulx frères, qui aymoient fort le jeu, ne s'alloient jamais coucher qu'il ne fust plus d'une heure.

Le dict de Bonnivet luy respondit : « Va, mon amy, Dieu te conduise; je le prie qu'il te garde d'inconvénient. Si ma compaignie y sert de quelque chose, je n'espargneray rien qui soit en ma puissance. »

Le Gentil homme le mercia bien fort, & luy dist qu'en ceste affaire il ne pouvoit estre trop seul, & s'en alla pour y donner ordre.

Le Seigneur de Bonnivet ne dormit pas de son costé, &, voyant qu'il estoit heure de se venger de sa cruelle Dame, se retira de bonne heure en son logis, & se feit coupper la barbe de la longueur & largeur que l'avoit le Gentil homme; aussi se feit coupper les cheveux à fin qu'à le toucher on ne peust congnoistre leur différence. Il n'oblia pas les escarpins de feutre & le demorant des habillemens semblables au gentil homme.

Et, pource qu'il estoit fort aimé du beau père de ceste femme, ne craignit d'y aller de bonne heure, pensant que, s'il estoit apperçeu, il iroit tout droict à la chambre du bon homme, avec lequel il avoit quelque affaire.

Et sur l'heure de minuict entra en la maison de ceste Dame, où il trouva assez d'allans & de venans, mais parmy eulx passa sans estre congneu & arriva en la gallerie. Et, touchant les deux premières portes, les trouva fermées & la troisiesme non, laquelle doucement il poussa. Et, entré qu'il

fut en la chambre de la Dame, la referma au coureil, & veid toute ceste chambre tendue de linge blanc, le pavement & le dessus de mesmes, & un lict de toille fort deliée tant bien ouvré de blanc qu'il n'estoit possible de plus; & la dame seule dedans avecq son scofion & sa chemise, toute couverte de perles & de pierreries, ce qu'il veid par ung coing du rideau avant que d'estre apperçeu d'elle, car il y avoit un grand flambeau de cire blanche, qui rendoit la chambre claire comme le jour, & de paour d'estre congneu d'elle, alla premièrement tuer le flambeau, puis se despouilla & s'alla coucher auprès d'elle.

Elle, qui cuydoit que ce fust celuy qui si longuement l'avoit aymée, lui feit la meilleure chère qui luy fut possible; mais luy, qui sçavoit bien que c'estoit au nom d'un aultre, se garda de luy dire un seul mot & ne pensa qu'à mettre sa vengeance à exécution, c'est de luy oster son honneur & sa chasteté sans luy en sçavoir gré ni grace. Mais, contre sa volunté & délibération, la Dame se tenoit si contente de cette vengeance qu'elle l'estimoit recompensé de tous ses labeurs, jusques à ce que une heure après minuict sonna qu'il estoit temps de dire adieu. Et à l'heure, le plus bas qu'il luy fut possible, luy demanda si elle estoit aussi contente de luy que luy d'elle. Elle, qui cuidoit que ce fust son amy, luy dist que non

Le dict de Bonnivet luy respondit : « Va, mon amy, Dieu te conduise; je le prie qu'il te garde d'inconvénient. Si ma compaignie y sert de quelque chose, je n'espargneray rien qui soit en ma puissance. »

Le Gentil homme le mercia bien fort, & luy dist qu'en ceste affaire il ne pouvoit estre trop seul, & s'en alla pour y donner ordre.

Le Seigneur de Bonnivet ne dormit pas de son costé, &, voyant qu'il estoit heure de se venger de sa cruelle Dame, se retira de bonne heure en son logis, & se feit coupper la barbe de la longueur & largeur que l'avoit le Gentil homme; aussi se feit coupper les cheveux à fin qu'à le toucher on ne peust congnoistre leur différence. Il n'oblia pas les escarpins de feutre & le demorant des habillemens semblables au gentil homme.

Et, pource qu'il estoit fort aimé du beau père de ceste femme, ne craignit d'y aller de bonne heure, pensant que, s'il estoit apperçeu, il iroit tout droict à la chambre du bon homme, avec lequel il avoit quelque affaire.

Et sur l'heure de minuict entra en la maison de ceste Dame, où il trouva assez d'allans & de venans, mais parmy eulx passa sans estre congneu & arriva en la gallerie. Et, touchant les deux premières portes, les trouva fermées & la troisiesme non, laquelle doucement il poussa. Et, entré qu'il

pour se arrester à luy. Mais elle le pria bien fort que pour quelque temps il ne se trouvast en lieu ne festin où elle fust, sinon en masque, car elle sçavoit bien qu'elle auroit si grande honte que sa contenance la déclaireroit à tout le monde.

Il luy en feit promesse, & aussi la pria que, quand son amy viendroit à deux heures, elle luy feit bonne chère, & puis peu à peu elle s'en pourroit deffaire, dont elle feit si grande difficulté que, sans l'amour qu'elle luy portoit, pour rien ne l'eust accordé. Toutesfois en luy disant adieu la rendit si satisfaicte qu'elle eust bien voulu qu'il y fust demouré plus longuement.

Après qu'il fut levé & qu'il eut reprins ses habillemens, saillit hors de la chambre & laissa la porte entr'ouverte comme il l'avoit trouvée. Et, pour ce qu'il estoit près de deux heures & qu'il avoit paour de trouver le Gentil homme en son chemin, se retira au hault du degré, où bien tost après il le veid passer & entrer en la chambre de sa Dame.

Et luy s'en alla en son logis pour reposer son travail, ce qu'il feit de sorte que neuf heures du matin le trouvèrent au lict, où à son lever, arriva le Gentil homme, qui ne faillit à luy compter sa fortune, non si bonne comme il l'avoit espérée, car il dist que, quand il entra en la chambre de sa Dame, il la trouva levée en son manteau de nuict,

avecques une bien grosse fiebvre, le pouls fort esmeu, le visaige en feu & la sueur qui commençoit à luy prendre, de sorte qu'elle le pria s'en retourner incontinent, car, de paour d'inconvenient, n'avoit osé appeller ses femmes, dont elle estoit si mal qu'elle avoit plus besoin de penser à la mort qu'à l'amour & d'oyr parler de Dieu que de Cupido, estant marrie du hazard où il s'estoit mis pour elle, veu qu'elle n'avoit puissance en ce monde de luy rendre ce qu'elle espéroit faire en l'autre bientost. Dont il fut si estonné & marry que son feu & sa joye s'estoient convertis en glace & en tristesse, & s'en estoit incontinent departy. Et au matin au poinct du jour, avoit envoyé sçavoir de ses nouvelles & que pour vray elle estoit très mal, &, en racomptant ses douleurs, ploroit si très fort qu'il sembloit que l'ame s'en deust aller par ses larmes.

Bonnivet, qui avoit tant envie de rire que l'autre de plorer, le consola le mieux qu'il luy fut possible, luy disant que les amours de longue durée ont tousjours un commencement difficile, & qu'Amour lui faisoit ce retardement pour luy faire trouver la joissance meilleure, & en ces propos se départirent.

La Dame garda quelques jours le lict &, en recouvrant sa santé, donna congié à son premier serviteur, le fondant sur la craincte qu'elle avoit

eue de la mort & le remords de sa conscience, & s'arresta au Seigneur Bonnivet, dont l'amitié dura, selon la coustume, comme la beauté des fleurs des champs.

« Il me semble, mes Dames, que les finesses du Gentil homme valent bien l'hypocrisie de ceste Dame, qui, après avoir tant contrefaict la femme de bien, se déclaira si folle.

— Vous direz ce qu'il vous plaira des femmes, » dist Ennasuitte, « mais ce Gentil homme feit un tour meschant. Est il dict que, si une Dame en aimoit un, l'autre la doive avoir par finesse?

— Croyez, » ce dist Geburon, « que telles marchandises ne se peuvent mettre en vente qu'elles ne soient emportées par les plus offrans & derniers enchérisseurs. Ne pensez pas que ceulx qui poursuivent les dames prennent tant de peine pour l'amour d'elles, car c'est seulement pour l'amour d'eulx & de leur plaisir.

— Par ma foy, » ce dist Longarine, « je vous croy; car, pour vous en dire la verité, tous les serviteurs que j'ay jamais eu m'ont tousjours commencé leurs propos par moy, monstrans desirer ma vie, mon bien, mon honneur, mais la fin en a esté pour eulx, desirans leur plaisir & leur gloire. Par quoy le meilleur est de leur donner congié dès la première partie de leur sermon; car, quand on vient à la seconde, on n'a pas tant d'honneur à les refuser, veu que le vice de soy, quand il est congneu, est refusable.

— Il fauldroit doncques, » ce dist Ennasuitte, « que, dès que ung homme ouvre la bouche, on le refusast sans sçavoir qu'il veult dire? »

Parlamente luy respondit : « Ma compaigne ne l'entend pas ainsi, car on sçait bien que au commencement une femme ne doibt jamais faire semblant d'entendre où l'homme veult venir ny encores, quand il le declaire, de le pouvoir croire; mais, quand il vient à en jurer bien fort, il me semble qu'il est plus honneste aux dames de le laisser en ce beau chemin que d'aller jusques à la vallée.

— Voire mais, » ce dist Nomerfide, « devons nous croire par là qu'ils nous aiment par mal? Est ce pas peché de juger son prochain?

— Vous en croirez ce qu'il vous plaira, » dist Oisille; « mais il fault tant craindre qu'il soit vray que, dès que vous en appercevez quelque estincelle, vous devez fuir ce feu, qui a plus tost bruslé un cueur qu'il ne s'en est apperçeu.

— Vrayement, » ce dist Hircan, « voz loix sont trop dures, &, si les femmes vouloient selon vostre advis estre si rigoureuses, auxquelles la doulceur est tant séante, nous changerions aussy nos doulces supplications en finesses & forces.

— Le mieulx que je y voye, » dist Simontault, « c'est que chacun suive son naturel. Qui aime ou qui n'aime point le monstre sans dissimulation.

— Pleust à Dieu », ce dist Saffredent, « que ceste loy apportast autant d'honneur qu'elle feroit de plaisir. »

Mais Dagoucin ne se sçeut tenir de dire : « Ceux qui aymeroient mieulx mourir que leur volonté fust congneue ne se pourroient accorder à vostre ordonnance.

— Mourir! » ce dist Hircan ; « encore est il à naistre le bon Chevalier qui pour telle chose publique voul-

droit mourir. Mais laissons ces propos d'impossibilité, & regardons à qui Simontault donnera sa voix.

— Je la donne, » dist Simontault, « à Longarine, car je la regardois tantost qu'elle parloit toute seule. Je pense qu'elle recordoit quelque bon roole, & si n'a point accoustumé de celer la vérité, soit contre homme ou contre femme.

— Puis que vous m'estimez si véritable, » repondist Longarine, « je vous racompteray une histoire que, nonobstant qu'elle ne soit tant à la louange des femmes que je vouldrois, si verrez vous qu'il y en a ayans aussi bon cueur, aussi bon esprit, & aussi pleines de finesses que les hommes. Si mon compte est un peu long, vous aurez patience.

QUINZIESME NOUVELLE

Par la faveur du Roy Françoys un simple Gentil homme de sa Cour espousa une femme fort riche, de laquelle toutesfois, tant pour sa grande jeunesse que pour ce qu'il avoit son cueur ailleurs, il teint si peu de conte que elle, meue de dépit & vaincue de désespoir, après avoir cerché tous moyens de luy complaire, avisa de se reconforter autre part des ennuys qu'elle enduroit avec son mary.

En la Court du Roy Françoys premier y avoit ung Gentil homme, duquel je congnois si bien le nom que je ne le veulx point nommer. Il estoit pauvre, n'ayant point cinq cens livres de rente, mais il estoit tant aymé du Roy, pour les vertus dont il estoit plein, qu'il vint à espouser une femme si riche qu'un grand Seigneur s'en fust bien contenté. Et pour ce qu'elle estoit encores bien jeune, pria une des plus grandes Dames de la Court de la vouloir tenir avecq elle, ce qu'elle feit très voluntiers.

Or estoit ce Gentil homme tant honneste, beau & plein de toute grace que toutes les Dames de la Court en faisoient bien grand cas, & entre aultres une que le Roy aimoit, qui n'estoit si jeune ne si belle que la sienne. Et, pour la grande amour qu'il luy portoit, tenoit si peu de compte de sa femme que à peine en ung an couchoit il une nuict avec elle &, ce qui plus luy estoit importable, c'est que jamais il ne parloit à elle, ne luy faisoit signe d'amitié. Et, combien qu'il jouist de son bien, il luy en faisoit si petite part qu'elle n'estoit pas habillée comme il luy appartenoit, ne comme elle desiroit, dont la Dame avecq qui elle estoit reprenoit souvent le Gentil homme, en luy disant :

« Vostre femme est belle, riche & de bonne Maison, & vous ne tenez non plus compte d'elle que si elle estoit tout le contraire, ce que son enfance & jeunesse a supporté jusques icy; mais j'ay paour, quand elle se verra grande & belle, que son mirouer, & quelcun qui ne vous aymera pas, luy remonstre sa beaulté si peu de vous prisée, & que par despit elle face ce que, estant de vous bien traictée, n'oseroit jamais penser. »

Le Gentil homme, qui avoit son cueur ailleurs, se mocqua très bien d'elle & ne laissa, pour ses enseignemens, à continuer la vie qu'il menoit.

Mais, deux ou trois ans passez, sa femme commença à devenir une des plus belles femmes qui

fust poinct en France, tant qu'elle eut le bruict de n'avoir à la Court sa pareille. Et plus elle se sentoit digne d'estre aymée, plus s'ennuya de veoir que son mary n'en tenoit compte, tellement qu'elle en print ung si grand desplaisir que, sans la consolation de sa Maistresse, elle estoit quasi au desespoir. Et, après avoir cherché tous les moyens de complaire à son mary qu'elle pouvoit, pensa en elle mesme qu'il estoit impossible qu'il l'aymast, veu la grande amour qu'elle luy portoit, sinon qu'il eust quelque autre fantaisie en son entendement, ce qu'elle chercha si subtilement qu'elle trouva la verité & qu'il estoit toutes les nuicts si empesché ailleurs qu'il oublioit sa femme & sa conscience.

Et, après qu'elle fut certaine de la vie qu'il menoit, print une telle mélancolie qu'elle ne se vouloit plus habiller que de noir, ne se trouver en lieu où l'on feist bonne chère, dont sa maistresse, qui s'en apperçeut, feit tout ce qui luy fut possible pour la retirer de ceste oppinion, mais elle ne peut. Et, combien que son mary en fust assez adverty, il fut plus prest à s'en mocquer que de y donner remède.

Vous sçavez, mes Dames, que, ainsi que extrême joye est occupée par pleurs, aussi extrême ennuy prend fin par quelque joye. Par quoy ung jour advint que ung grand Seigneur, parent pro-

che de la maistresse de ceste Dame & qui souvent la fréquentoit, entendant l'estrange façon dont le mary la traictoit, en eut tant de pitié qu'il se voulut essayer à la consoler &, en parlant avecq elle, la trouva si belle, si saige & si vertueuse, qu'il desira beaucoup plus d'estre en sa bonne grace que de luy parler de son mary, sinon pour luy monstrer le peu d'occasion qu'elle avoit de l'aymer.

Ceste Dame, se voyant délaissée de celuy qui la debvoit aymer &, d'autre costé, aymée & requise d'un si beau Prince, se tint bien heureuse d'estre en sa bonne grace. Et combien qu'elle eust tousjours desir de conserver son honneur, si prenoit elle grand plaisir de parler à luy & de se veoir aymée & estimée, chose dont quasi elle estoit affamée. Ceste amitié dura quelque temps, jusques à ce que le Roy s'en apperçeut, qui portoit tant d'amour au Gentil homme qu'il ne vouloit souffrir que nul luy feist honte ou desplaisir. Par quoy il pria bien fort ce Prince d'en vouloir oster sa fantaisie & que, s'il continuoit, il seroit très mal content de luy.

Ce Prince, qui aimoit trop mieulx la bonne grace du Roy que toutes les Dames du monde, luy promist pour l'amour de luy d'abandonner son entreprinse & que dès le soir il iroit prendre congé d'elle, ce qu'il feit si tost qu'il sçeut qu'elle estoit

retirée en son logis, où logeoit le Gentil homme en une chambre sur la sienne. Et, estant au soir à la fenestre, veid entrer ce Prince en la chambre de sa femme, qui estoit soubs la sienne, mais le Prince, qui bien l'advisa, ne laissa d'y entrer, &, en disant adieu à celle dont l'amour ne faisoit que commencer, luy allégua pour toutes raisons le commandement du Roy.

Après plusieurs larmes & regrets qui durèrent jusques à une heure après minuict, la Dame luy dist pour conclusion : « Je loue Dieu, Monseigneur, d'ont il luy plaist que vous perdiez ceste opinion, puisqu'elle est si petite & foible que vous la pouvez prendre & laisser par le commandement des hommes. Car, quant à moy, je n'ay point demandé congé ny à maistresse, ny à mary, ny à moy mesmes pour vous aimer; car Amour, s'aidant de vostre beaulté & de vostre honnesteté, a eu telle puissance sur moy que je n'ay congneu aultre Dieu ne aultre Roy que luy. Mais, puis que vostre cueur n'est pas si remply de vraye amour que craincte n'y trouve encores place, vous ne pouvez estre amy parfaict, & d'un imparfaict je ne veulx poinct faire amy aymé parfaictement comme j'avois délibéré faire de vous. Or, adieu, Monseigneur, duquel la craincte ne mérite la franchise de mon amitié. »

Ainsi s'en alla pleurant ce Seigneur &, en se

retournant, advisa encores le mary estant à la fenestre, qui l'avoit vu entrer & saillir. Par quoy le lendemain luy compta l'occasion pourquoy il estoit allé veoir sa femme & le commandement que le Roy luy avoit faict, dont le Gentil homme en fut fort content & en remercia le Roy.

Mais, voyant que sa femme tous les jours embellissoit & luy devenoit vieil & amoindrissoit sa beaulté, commença à changer de roole, prenant celuy que long temps il avoit faict jouer à sa femme, car il la cherchoit plus que de coustume & prenoit garde sur elle. Mais de tant plus elle le fuyoit qu'elle se voyoit cherchée de luy, desirant luy rendre partie des ennuiz qu'elle avoit euz pour estre de luy peu aymée.

Et pour ne perdre si tost le plaisir que l'amour luy commençoit à donner, se va addresser à un jeune Gentil homme, tant si très beau, bien parlant & de si bonne grace qu'il estoit aymé de toutes les Dames de la Court, &, en luy faisant ses complainctes de la façon comme elle avoit esté traictée, l'incita d'avoir pitié d'elle, de sorte que le Gentil homme n'oublia rien pour essayer à la reconforter. Et elle, pour se recompenser de la perte d'un Prince qui l'avoit laissée, se meit à aymer si fort ce Gentil homme qu'elle oublia son ennuy passé & ne pensa sinon à finement conduire son amitié, ce qu'elle sçeut si bien faire que jamais sa

Maistresse ne s'en apperçeut, car en sa présence se gardoit bien de parler à luy. Mais, quand elle luy vouloit dire quelque chose, s'en alloit veoir quelques Dames qui demouroient à la Court, entre lesquelles y en avoit une dont son mari faingnoit d'estre amoureux.

Or ung soir, après soupper, qu'il faisoit obscur, se desroba la dicte Dame, sans appeller nulle compaignie, & entra en la chambre des Dames, où elle trouva celuy qu'elle aimoit mieulx que elle mesmes, &, en se asséant auprès de luy, appuyez sur une table, parloient ensemble, feignans de lire en ung livre. Quelqu'un, que le mary avoit mis au guet, luy vint rapporter là où sa femme estoit allée; mais luy, qui estoit saige, sans en faire semblant s'y en alla le plus tost qu'il peut, &, entrant en la chambre, veid sa femme lisant le livre, qu'il faingnit ne veoir point, mais alla tout droict parler aux Dames qui estoient de l'autre costé. Ceste pauvre Dame, voyant que son mary l'avoit trouvée avecq celuy auquel devant luy elle n'avoit jamais parlé, fut si transportée qu'elle perdit sa raison &, ne pouvant passer par le banc, saulta sur la table & s'enfuit comme si son mary avecq l'espée nue l'eust poursuyvie & alla trouver sa maistresse qui se retiroit en son logis.

Et, quand elle fut deshabillée, se retira la dicte Dame, à laquelle une de ses femmes vint dire que

son mary la demandoit. Elle luy respondit franchement qu'elle n'iroit point & qu'il estoit si estrange & austère qu'elle avoit paour qu'il ne luy feist ung mauvais tour.

A la fin, de paour de pis, s'y en alla. Son mary ne luy en dict un seul mot sinon quand ils furent dedans le lict. Elle, qui ne sçavoit pas si bien dissimuler que luy, se print à pleurer &, quand il luy eust demandé pourquoy c'estoit, elle luy dist qu'elle avoit paour qu'il fust courroucé contre elle pource qu'il l'avoit trouvée lisant avecq un Gentil homme.

A l'heure il luy respondit que jamais il ne luy avoit deffendu de parler à homme & qu'il n'avoit trouvé mauvais qu'elle y parlast, mais ouy bien de s'en estre fuie devant luy comme si elle eust faict chose digne d'estre reprinse, & que ceste fuitte seulement luy faisoit penser qu'elle aymoit le Gentil homme. Par quoy il luy deffendit que jamais il ne lui advint de luy parler ny en public ny en privé, luy asseurant que la première fois qu'elle y parleroit, il la tueroit sans pitié ne compassion, ce qu'elle accepta très voluntiers, faisant bien son compte de n'estre pas une autre fois si sotte.

Mais, parce que les choses où l'on a volunté, plus elles sont défendues & plus elles sont desirées, ceste pauvre femme eust bientost oublié les menaces de son mary & les promesses d'elle, car dès le soir mesmes, elle envoya prier le Gentil homme

de la venir veoir la nuict. Mais le mary, qui estoit si tourmenté de jalousie qu'il ne pouvoit dormir, va prendre une cappe & un varlet de chambre avecq luy, ainsi qu'il avoit ouy dire que l'autre alloit la nuict, & s'en va frapper à la porte du logis de sa femme. Elle, qui n'attendoit rien moins que luy, se leva toute seule & print des brodequins fourrés & son manteau, qui estoit auprès d'elle, &, voyant que trois ou quatre femmes qu'elle avoit estoient endormies, saillit de sa chambre & s'en va droict à la porte où elle ouyt frapper. Et en demandant « Qui est ce? » luy fut respondu le nom de celuy qu'elle aymoit, mais, pour en estre plus asseurée, ouvrit un petit guichet, en disant : « Si vous estes celluy que vous dictes, baillez moy la main & je la congnoistray bien ». Et, quand elle toucha la main de son mary, elle le congneut &, en fermant vistement le guichet, se print à crier : « Ha, Monsieur, c'est vostre main ». Le mary luy respondit par grand courroux : « Ouy; c'est la main qui vous tiendra promesse; par quoy ne faillez à venir quand je le vous manderay ».

En disant ceste parole, s'en alla en son logis, & elle retourna en sa chambre, plus morte que vive, & dist tout hault à ses femmes : « Levez-vous, mes amies; vous avez trop dormy pour moy, car en vous cuydant tromper je me suis trompée la première. » En ce disant se laissa tumber au milieu

de la chambre, toute esvanouye. Ces pauvres femmes se levèrent à ce cry, tant estonnées de veoir leur maistresse comme morte couchée par terre & d'oyr ses propos qu'elles ne sçeurent que faire, sinon que de courir aux remèdes pour la faire revenir. Et, quand elle peut parler, leur dist: « Aujourd'huy, voyez vous, mes amies, la plus malheureuse créature qui soit sur la terre », & leur va compter toute sa fortune, les prians la vouloir secourir, car elle tenoit sa vie pour perdue.

Et, en la cuydant reconforter, arriva un varlet de chambre de son mary, par lequel il luy mandoit qu'elle allast incontinent à luy. Elle, embrassant deux de ses femmes, commença à crier & à pleurer, les prians de ne la laisser point aller, car elle estoit seure de mourir. Mais le varlet de chambre l'asseura que non & qu'il prenoit sur sa vie qu'elle n'auroit nul mal. Elle, voyant qu'il n'y avoit point de résistence, se jecta entre les bras de ce pauvre serviteur, luy disant: « Puis qu'il le fault, porte ce malheureux corps à la mort. »

Et à l'heure, demy esvanouye de tristesse, fut emportée du varlet de chambre au logis de son maistre, aux pieds duquel tumba ceste pauvre Dame, en luy disant: « Monsieur, je vous supplie avoir pitié de moy, & je vous jure la foy que je doibs à Dieu que je vous diray la verité du tout. » A l'heure, il luy dist, comme un homme deses-

peré : « Par Dieu, vous me la direz », & chassa dehors tous ses gens.

Et, pource qu'il avoit tousjours congneu sa femme dévote, pensa bien qu'elle ne se oseroit parjurer sur la vraye croix. Il en demanda une fort belle qu'il avoit &, quand ils furent tous deux seuls, la feit jurer dessus qu'elle luy diroit la vérité de ce qu'il lui demanderoit. Mais elle, qui avoit desja passé les premières appréhensions de la mort, reprint cueur, se délibérant, avant que mourir, de ne luy celler la verité & aussi de ne dire chose dont le Gentil homme qu'elle aimoit peust avoir à souffrir, &, après avoir oy toutes les questions qu'il luy faisoit, luy respondit ainsi :

« Je ne veulx point, Monsieur, justifier ne faire moindre envers vous l'amour que j'ay portée au Gentil homme dont vous avez soupson, car vous ne le pourriez ny ne devriez croire, veu l'expérience que aujourd'huy vous en avez eue, mais je desire bien vous dire l'occasion de ceste amitié. Entendez, Monsieur, que jamais femme n'aima autant mary que je vous ay aimé, &, depuis que je vous espousay jusques en cest aage icy, il ne sçeut jamais entrer en mon cueur autre amour que la vostre. Vous sçavez que, encores estant enfant, mes parens me vouloient marier à personnaige plus riche & de plus grande Maison que vous, mais jamais ne m'y sçeurent faire accorder dès l'heure que j'eus

parlé à vous, car, contre toute leur opinion, je tins ferme pour vous avoir, sans regarder ny à vostre pauvreté ny aux remonstrances que ils me faisoient. Et vous ne pouvez ignorer quel traictement j'ay eu de vous jusques icy, & comme vous m'avez aymée & estimée, dont j'ay porté tant d'ennui & de desplaisir que, sans l'ayde de la Dame avecq laquelle vous m'avez mise, je fusse désespérée. Mais à la fin, me voyant grande & estimée belle d'un chascun fors que de vous seul, j'ai commencé à sentir si vivement le tort que vous me tenez que l'amour que je vous portois s'est convertie en haine & le desir de vous obéir en celluy de vengeance. Et sur ce désespoir me trouva ung Prince, lequel, pour obéyr au Roy plus que à l'Amour, me laissa à l'heure que je commençois à sentir la consolation de mes tourmens par ung amour honneste. Et au partir de luy, trouvay cestuy cy qui n'eut point la peine de me prier, car sa beaulté, son honnesteté, sa grace & ses vertuz méritent bien estre cherchées & requises de toutes femmes de bon entendement. A ma requeste, & non à la sienne, il m'a aymée avecq tant d'honnesteté que oncques en sa vie ne me requist chose que l'honneur ne luy peust accorder. Et, combien que le peu d'amour que j'ay occasion de vous porter me donnast excuse de ne vous tenir foy ne loyaulté, l'amour seul que j'ay à Dieu & à mon honneur m'ont jusques icy

gardée d'avoir faict chose dont j'aye besoing de confession ne de honte. Je ne vous veulx poinct nyer que, le plus souvent qu'il m'estoit possible, je n'allasse parler à luy dans une garderobbe, faingnant d'aller dire mes oraisons, car jamais en femme ne en homme je ne me fiay de conduire ceste affaire. Je ne veulx poinct aussi nyer que, estant en ung lieu si privé & hors de tout soupson, je ne l'aye baisé de meilleur cueur que je ne faictz vous. Mais je ne demande jamais mercy à Dieu si entre nous deux il y a jamais eu aultre privaulté plus avant, ne si jamais il m'en a pressée, ne si mon cueur en a eu le desir, car j'estois si aise de le veoir qu'il ne me sembloit poinct qu'il y eust au monde ung aultre plaisir. Et vous, Monsieur, qui estes seul la cause de mon malheur, vouldriez vous prendre vengeance d'un' œuvre dont si long temps a vous m'avez donné exemple, sinon que la vostre estoit sans honneur & conscience? Car vous le sçavez & je sçay bien que celle que vous aymez ne se contente poinct de ce que Dieu & la raison commandent. Et, combien que la loy des hommes donne si grand deshonneur aux femmes qui ayment autres que leurs maris, si est ce que la loy de Dieu n'exempte point les mariz qui ayment autres que leurs femmes. Et, s'il fault mettre à la balance l'offense de vous & de moy, vous estes homme saige & expérimenté & d'aage pour congnoistre & éviter

le mal, moy jeune & sans expérience nulle de la force & puissance d'amour. Vous avez une femme qui vous cherche, estime & ayme plus que sa vie propre, & j'ay un mary qui me fuit, qui me hait & me desprise plus que chamberière. Vous aymez une femme desjà d'aage & en mauvais poinct & moins belle que moy, & j'ayme ung Gentil homme plus jeune que vous, plus beau que vous & plus aymable que vous. Vous aymez la femme d'un des plus grands amis que vous ayez en ce monde & l'amye de vostre maistre, offensant d'un costé l'amitié & de l'autre la révérence que vous devez à tous deux, & j'aime un Gentil homme qui n'est à rien lié sinon à l'amour qu'il me porte. Or jugez sans faveur lequel de nous deux est le plus punissable ou excusable, ou vous estimé homme saige & expérimenté, qui, sans occasion donnée de mon costé, avez non seulement à moy, mais au Roy auquel vous estes tant obligé, faict un si meschant tour, ou moy, jeune & ignorante, desprisée & contemnée de vous, aymée du plus beau & honneste Gentil homme de France, lequel j'ay aymé par le desespoir de ne pouvoir jamais estre aymée de vous. »

Le mary, oyant ces propos pleins de verité, dicts d'un si beau visaige, avec une grace tant asseurée & audacieuse qu'elle monstroit ne craindre ne mériter nulle pugnition, se trouvant tant surprins d'es-

tonnement qu'il ne sçeut que luy respondre sinon que l'honneur d'un homme & d'une femme n'estoient pas semblables. Mais toutesfois, puis qu'elle luy juroit qu'il n'y avoit poinct eu entre celuy qu'elle aymoit & elle aultre chose, il n'estoit poinct délibéré de luy en faire pire chère, par ainsi qu'elle n'y retournast plus & que l'un ne l'aultre n'eussent plus de recordation des choses passées; ce qu'elle luy promist, & allèrent coucher ensemble par bon accord.

Le matin une vieille Damoiselle, qui avoit grand paour de la vie de sa maistresse, vint à son lever & lui demanda: « Et puis, ma Dame, comment vous va? » Elle luy respondit en riant: « Croyez, m'amie, qu'il n'est point ung meilleur mary que le mien, car il m'a creue à mon serment. » Et ainsy se passèrent cinq ou six jours.

Le mary prenoit de si près garde à sa femme que, nuict & jour, il avoit guet après elle. Mais il ne la sçeut si bien garder qu'elle ne parlast encores à celuy qu'elle aimoit en un lieu obscur & suspect. Toutesfois, elle conduisit son affaire si secrettement que homme ne femme n'en peut sçavoir la verité, & ne fut que ung bruict que quelque varlet feit d'avoir trouvé ung Gentil homme & une damoiselle en une estable sous la chambre de la Maistresse de ceste Dame. Dont le mary eut si grand soupson qu'il se délibera de faire mourir

le Gentil homme & assembla un grand nombre de ses parens & amis pour le faire tuer, s'ils le pouvoient trouver en quelque lieu, mais le principal de ses parens estoit si grand amy du Gentil homme, qu'il faisoit chercher, qu'en lieu de le surprendre l'advertissoit de tout ce qu'il faisoit contre luy, lequel d'aultre costé, estoit tant aymé en toute la Court & si bien accompaigné qu'il ne craingnoit poinct la puissance de son ennemy, par quoy il ne fut poinct trouvé.

Mais il s'en vint en une église trouver la Maistresse de celle qu'il aymoit, laquelle n'avoit jamais rien entendu de tous les propos passez, car devant elle n'avoient encores parlé ensemble. Le Gentil homme luy compta le soupson & mauvaise volunté qu'avoit contre luy le mary & que, nonobstant qu'il en fust innocent, il estoit délibéré de s'en aller en quelque voyage loing pour oster le bruict qui commençoit fort à croistre. Ceste Princesse, Maistresse de s'amie, fut fort estonnée d'ouyr ces propos & jura bien que le mary avoit grand tort d'avoir soupson d'une si femme de bien où jamais elle n'avoit congneu que toute vertu & honnesteté. Toutesfois, pour l'auctorité où le mary estoit & pour esteindre ce fascheux bruict, luy conseilla la Princesse de s'esloingner pour quelque temps, l'asseurant qu'elle ne croioit rien de toutes ces follies & soupsons.

Le Gentil homme & la Dame, qui estoient ensemble avecq elle, furent fort contens de demeurer en la bonne grace & bonne opinion de ceste Princesse, laquelle conseilla au Gentil homme qu'avant son partement il devoit parler au mary, ce qu'il feit, selon son conseil, & le trouva en une gallerie près la chambre du Roy, où, avec un très asseuré visaige, luy faisant l'honneur qui appartenoit à son estat, luy dist :

« Monsieur, j'ay toute ma vie eu desir de vous faire service &, pour toute recompense, j'ay enentendu que hier au soir me feistes chercher pour me tuer. Je vous supplie, Monsieur, pensez que vous avez plus d'autorité & puissance que moy, mais toutesfois je suis Gentil homme comme vous. Il me fascheroit fort de donner ma vie pour riens. Je vous supplie penser que vous avez une si femme de bien que, s'il y a homme qui vueille dire le contraire, je luy diray qu'il a meschamment menty. Et, quant est de moy, je ne pense avoir faict chose dont vous ayez occasion de me vouloir mal. Et, si vous voulez, je demoureray vostre serviteur, ou sinon je le suis du Roy, dont j'ay occasion de me contenter. »

Le Gentilhomme à qui le propos s'adressoit luy dist que véritablement il avoit eu quelque soupson de luy, mais qu'il le tenoit si homme de bien qu'il desiroit plus son amitié que son inimitié, &,

en luy disant adieu, le bonnet au poing, l'embrassa comme son grand amy. Vous pouvez penser ce que disoient ceulx qui avoient eu le soir de devant commission de le tuer, de veoir tant de signes d'honneur & d'amitié; chascun en parloit diversement.

Ainsy s'en partit le Gentil homme, mais, pource qu'il n'estoit si bien garny d'argent que de beaulté, sa Dame luy bailla une bague que son mary luy avoit donnée, de la valeur de trois mil escuz, laquelle il engagea pour quinze cens.

Et, quelque temps après qu'il fut party, le Gentil homme mary vint à la Princesse Maistresse de sa femme, & luy supplia donner congié à sa dicte femme pour aller demeurer quelque temps avec une de ses seurs, ce que la dicte Dame trouva fort estrange & le pria tant de luy dire les occasions qu'il luy en dist une partie, non tout. Après que la jeune Dame eut prins congé de sa Maistresse & de toute la Court, sans pleurer ne faire signe d'ennuy, s'en alla où son mary vouloit qu'elle fust en la conduicte d'un Gentil homme auquel fut donnée charge expresse de la garder soingneusement & surtout que elle ne parlast poinct sur les chemins à celuy dont elle estoit soupsonnée.

Elle, qui sçavoit ce commandement, leur bailloit tous les jours des alarmes en se moquant d'eulx & de leur mauvais soin &, ung jour entre les au-

tres, elle trouva au partir du logis ung Cordelier à cheval & elle, estant sur sa haquenée, l'entretint par le chemin depuis la disnée jusques à la souppée. Et, quand elle fût à un quart de lieue du logis, elle luy dist : « Mon Père, pour la consolacion que vous m'avez donnée ceste après disnée, voylà deux escuz que je vous donne, lesquels sont dans ung papier, car je sçay bien que vous n'y oseriez toucher, vous priant que, incontinent que vous serez party d'avecq moy, vous en alliez à travers le chemin & vous gardez que ceulx qui sont icy ne vous voient. Je le dis pour vostre bien & pour l'obligation que j'ai à vous. »

Ce Cordelier, bien aise de ses deux escuz, s'en va à travers les champs le grand galop. Et, quand il fut assez loing, la Dame commença à dire tout hault à ses gens : « Pensez que vous estes bons serviteurs & bien soingneux de me garder, veu que celuy qu'on vous a tant recommandé a parlé à moy tout ce jourd'huy & vous l'avez laissé faire. Vous méritez bien que vostre bon maistre, qui se fie tant à vous, vous donne des coups de baston au lieu de vos gaiges. »

Quand le Gentil homme qui avoit la charge d'elle ouyt telz propos, il eut si despit qu'il ne pouvoit respondre, picqua son cheval, appellant deux aultres avecq luy, & feit tant qu'il attaingnit le Cordelier, lequel, les voyant venir, fuyoit au

mieulx qu'il pouvoit, mais, pource qu'ils estoient mieulx montez que luy, le pauvre homme fut prins. Et luy qui ne sçavoit pourquoy, leur cria mercy &, descouvrant son chapperon pour plus humblement les prier teste nue, congneurent bien que ce n'estoit pas celuy qu'ils cherchoient & que leur maistresse s'estoit mocquée d'eulx, ce qu'elle feit encore mieulx à leur retour, disant : « C'est à telles gens que l'on doit bailler Dames à garder. Ils les laissent parler sans sçavoir à qui, & puis, adjoustans foy à leurs paroles, vont faire honte aux serviteurs de Dieu. »

Après toutes ces mocqueries, s'en alla au lieu où son mary avoit ordonné, où ses deux belles seurs & le mary de l'une la tenoient fort subjecte.

Et, durant ce temps, entendit son mary comme sa bague estoit en gaige pour quinze cens escuz, dont il fut fort marry &, pour saulver l'honneur de sa femme & la recouvrer, luy feist dire par ses seurs qu'elle la retirast & qu'il payeroit quinze cens escuz. Elle, qui n'avoit soulcy de la bague puisque l'argent demouroit à son amy, luy escrivit comme son mary la contraingnoit de retirer sa bague & que, à fin qu'il ne pensast qu'elle le feist par diminution de bonne volunté, elle luy envoyoit ung diamant que sa Maistresse luy avoit donné, qu'elle aimoit plus que bague qu'elle eust. Le Gentil homme luy envoya très voluntiers l'obliga-

tion du Marchant & se tint content d'avoir eu les quinze cens escuz & un diamant, & demeurer asseuré de la bonne grace de s'amie, combien que depuis, tant que le mary vesquit, il n'eut moyen de parler à elle que par escripture.

Et, après la mort du mary, pource qu'il pensoit la trouver telle qu'elle luy avoit promis, meist toute sa diligence de la pourchasser en mariage; mais il trouva que sa longue absence luy avoit acquis ung compaignon mieulx aimé que luy, dont il eut si grand regret que, en fuyant les compaignies des Dames, chercha les lieux hazardeux, où, avecq autant d'estime que jeune homme pourroit avoir, fina ses jours.

« Voilà, mes dames, que, sans espargner nostre sexe, je veux monstrer aux mariz que souvent les femmes de grand cueur sont plustost vaincues de l'ire de la vengeance que de la doulceur de l'amour, à quoy ceste cy sçeut long temps resister, mais à la fin fut vaincue du desespoir, ce que ne doibt estre nulle femme de bien, pource que, en quelque sorte que ce soit, ne sçauroit trouver excuse à mal faire. Car, de tant plus les occasions en sont données grandes, de tant plus se doibvent monstrer vertueuses à résister & vaincre le mal en bien, & non pas rendre mal pour mal, d'autant que souvent le mal que l'on cuide rendre à aultry retombe sur soy. Bien heureuses celles en qui la vertu de Dieu se monstre en chasteté, douceur, patience & longanimité! »

Hircan dist : « Il me semble, Longarine, que ceste Dame dont vous avez parlé a esté plus meue de despit que de l'amour; car, si elle eust autant aymé le Gentil homme comme elle en faisoit semblant, elle ne l'eust abandonné pour ung aultre, & par ce discours on la peut nommer despite, vindicative, opiniastre & muable.

— Vous en parlez bien à vostre aise, » ce dist Ennasuitte à Hircan; « mais vous ne sçavez quel crevecueur c'est quand l'on ayme sans estre aymé.

— Il est vray, » ce dist Hircan, « que je ne l'ay guères expérimenté, car l'on ne me sçauroit faire si peu de mauvaise chère que incontinent je ne laisse l'amour & la Dame ensemble.

— Ouy bien vous, » ce dist Parlamente, « qui n'aimez riens que vostre plaisir; mais une femme de bien ne doibt ainsy laisser son mary.

— Toutesfois, » respondit Simontault, « celle dont le compte est faict a oublié pour ung temps qu'elle estoit femme, car ung homme n'en eust sçeu faire plus belle vengeance.

— Pour une qui n'est pas saige, » ce dist Oisille, « il ne fault pas que les aultres soient estimées telles.

— Toutesfois, » dist Saffredent, « si estes vous toutes femmes, &, quelques beaux & honnestes accoustremens que vous portiez, qui vous chercheroit bien avant soubz la robbe vous trouveroit femmes. »

Nomerfide luy dit : « Qui vous vouldroit escouter, la journée se passeroit en querelles; mais il me tarde tant d'oyr encores une histoire que je prie Longarine de donner sa voix à quelc'un. »

Longarine regarda Geburon & luy dist : « Si vous

sçavez rien de quelque honneste femme, je vous prie maintenant le mettre en avant. »

Geburon luy dist : « Puis que j'en doibtz faire ce qu'il me semble, je vous feray un compte advenu en la ville de Milan :

SEIZIESME NOUVELLE

Une Dame de Milan, veuve d'un Comte Italian, délibérée de ne se remarier ny aymer jamais, fut, troys ans durant, si vivement pourchassée d'un Gentil homme Françoys, qu'après plusieurs preuves de la persévérence de son amour luy accorda ce qu'il avoit tant desiré, & se jurèrent l'un à l'autre perpétuelle amytié.

Du temps du Grand-Maistre de Chaulmont, y avoit une Dame estimée une des plus honnestes femmes qui fust de ce temps là en la Ville de Milan. Elle avoit espousé un Comte Italien & estoit demeurée vefve, vivant en la maison de ses beaulx frères, sans jamais vouloir oyr parler de se remarier, & se conduisoit si saigement & sainctement qu'il n'y avoit en la Duché François ny Italien qui n'en feist grande estime.

Ung jour que ses beaulx frères & ses belles seurs feirent ung festin au Grand-Maistre de Chaulmont,

fut contraincte ceste dame vefve de s'y trouver, ce qu'elle n'avoit accoustumé en aultre lieu. Et, quand les François la veirent, ils feirent grande estime de sa beaulté & de sa bonne grace, & sur tous ung dont je ne diray le nom; mais il vous suffira qu'il n'y avoit François en Italie plus digne d'estre aimé que cestuy là, car il estoit accomply de toutes les beaultez & graces que Gentil homme pourroit avoir, &, combien qu'il veist ceste Dame avecq son crespe noir, séparée de la jeunesse en ung coing avecq plusieurs vieilles, comme celuy à qui jamais homme ne femme ne fait paour, se meit à l'entretenir, ostant son masque & abandonnant les dances pour demourer en sa compaignie, & tout le soir ne bougea de parler à elle & aux vieilles toutes ensemble, où il trouva plus de plaisir que avec toutes les plus jeunes & braves de la Court, en sorte que, quand il fallut se retirer, il ne pensoit pas encore avoir eu le loisir de s'asseoir. Et, combien qu'il ne parlast à ceste Dame que de propos communs qui se peuvent dire en telle compaignie, si est ce qu'elle congneut bien qu'il avoit envie de l'accointer, dont elle délibéra de se garder le mieulx qu'il luy seroit possible, en sorte que jamais plus en festin ny en grande compaignie ne la peut veoir.

Il s'enquist de sa façon de vivre, & trouva qu'elle alloit souvent aux églises & Religions, où il meit

si bon guet qu'elle n'y pouvoit aller si secrettement qu'il n'y fust premier qu'elle, & qu'il ne demourast autant à l'église qu'il pouvoit avoir le bien de la veoir, &, tant qu'elle y estoit, la contemploit de si grande affection qu'elle ne pouvoit ignorer l'amour qu'il luy portoit. Pour laquelle éviter se délibéra pour un temps de feindre de se trouver mal & oyr la messe en sa maison, dont le Gentil homme fut tant marry qu'il n'estoit possible de plus, car il n'avoit autre moyen de la veoir que cestuy là.

Elle, pensant avoir rompu ceste coustume, retourna aux églises comme par avant, ce que Amour déclaira incontinent au Gentil homme François, qui reprint ses premières dévotions, &, de paour qu'elle ne luy dônnast encores empeschement & qu'il n'eust le loisir de luy faire sçavoir sa volunté, ung matin qu'elle pensoit estre bien cachée en une chapelle, s'alla mettre au bout de l'autel où elle oyoit la messe, &, voyant qu'elle estoit peu accompaignée, ainsi que le Prestre monstroit le *corpus Domini,* se tourna devers elle, & avecq une voix doulce & pleine d'affection luy dist : « Ma dame, je prends celuy que le Prebstre tient à ma damnation si vous n'estes cause de ma mort, car, encores que vous me ostez le moyen de parole, si ne pouvez vous ignorer ma volunté, veu que la vérité la vous declaire assez par mes oeilz languissans & par ma contenance morte. » La Dame, faingnant

n'y entendre rien, luy respondit : « Dieu ne doibt poinct ainsi estre prins en vain, mais les poëtes dient que les Dieux se rient des juremens & mensonges des amantz, par quoy les femmes qui ayment leur honneur ne doibvent estre crédules ne piteuses. » En disant cela, elle se lève & s'en retourne en son logis.

Si le Gentil homme fut courroucé de ceste parole, ceulx qui ont experimenté choses semblables diront bien que ouy. Mais luy, qui n'avoit faulte de cueur, aima mieulx avoir ceste mauvaise response que d'avoir failly à déclarer sa volunté, laquelle il tint ferme trois ans durans, & par lettres & par moyens la pourchassa, sans perdre heure ne temps.

Mais, durant trois ans, n'en put avoir autre response sinon qu'elle le fuyoit comme le loup faict le levrier duquel il doibt estre prins, non par haine qu'elle luy portast, mais pour la craincte de son honneur & réputation, dont il s'apperçeut si bien que plus vivement qu'il n'avoit faict pourchassa son affaire. Et, après plusieurs refus, peines, tormentz & désespoirs, voyant la grandeur & persévérance de son amour, ceste Dame eut pitié de luy & luy accorda ce qu'il avoit tant desiré & si longuement attendu.

Et, quand ils furent d'accord des moyens, ne faillit le Gentil homme françois à se hazarder d'aller en sa maison, combien que sa vie y pouvoit estre

en grand hazard, veu que les parens d'elle logeoient tous ensemble.

Luy, qui n'avoit moins de finesse que de beauté, se conduisit si saigement qu'il entra en sa chambre à l'heure qu'elle luy avoit assigné, où il la trouva toute seule couchée en un beau lict, &, ainsi qu'il se hastoit de se deshabiller pour coucher avecq elle, entendit à la porte un grand bruict de voix parlans bas & d'espées que l'on frottoit contre les murailles.

La dame vefve luy dist, avecq ung visaige d'une femme à demi morte :

« Or à ceste heure est vostre vie & mon honneur au plus grand dangier qu'ils pourroient estre, car j'entends bien que voilà mes frères qui vous cherchent pour vous tuer ; par quoy, je vous prie, cachez vous soubs ce lict, car, quand ils ne vous trouveront poinct, j'auray occasion de me courroucer à eux de l'alarme que sans cause ils m'auront faicte. »

Le Gentil homme, qui n'avoit encores regardé la paour, luy dist :

« Et qui sont voz frères pour faire paour à ung homme de bien? Quand toute leur race seroit ensemble, je suis seur qu'ils n'attendront poinct le quatriesme coup de mon espée; par quoy reposez vous en vostre lict & me laissez garder ceste porte. »

A l'heure il meit sa cappe à l'entour de son bras & son espée nue en la main, & alla ouvrir la porte pour veoir de plus près les espées dont il oyoit le bruict. Et, quand elle fut ouverte, il veit deux Chamberières qui, avecq deux espées en chascune main, luy faisoient ceste alarme, lesquelles luy dirent :

« Monsieur, pardonnez nous, car nous avons commandement de nostre maistresse de faire ainsi, mais vous n'aurez plus de nous d'autres empeschemens. »

Le Gentil homme, voyant que c'estoient femmes, ne leur sçeut pis faire que, en les donnant à tous les Diables, leur fermer la porte au visaige & s'en alla le plus tost qu'il luy fut possible coucher avecq sa Dame, de laquelle la paour n'avoit en rien diminué l'amour, &, oubliant luy demander la raison de ces escarmouches, ne pensa qu'à satisfaire à son desir.

Mais, voyant que le jour approchoit, la pria de luy dire pourquoy elle luy avoit faict de si mauvais tours tant de la longueur du temps qu'il avoit attendu que de ceste dernière entreprinse. Elle en riant luy respondit : « Ma délibération estoit de jamais n'aymer, ce que depuis ma viduité j'avois bien sçeu garder; mais vostre honnesteté, dès l'heure que vous parlastes à moy au festin, me feit changer propos & vous aymer autant que vous fai-

siez moy. Il est vray que l'Honneur, qui tousjours m'avoit conduicte, ne vouloit permettre que Amour me feist faire chose dont ma réputation peust empirer. Mais, ainsy comme la biche navrée à mort cuide, en changeant de lieu, changer le mal qu'elle porte avecq soy, ainsi m'en allois-je d'église en église, cuidant fuir celuy que je portois en mon cueur, duquel la preuve de la parfaicte amitié a faict accorder l'Honneur avecq l'Amour. Mais, à fin d'estre plus asseurée de mettre mon cueur & mon amour en ung parfaict homme de bien, je voulus faire ceste dernière preuve de mes Chamberières, vous asseurant que, si, pour paour de vostre vie ou de nul aultre regard, je vous eusse trouvé crainctif jusques à vous coucher soubz mon lict, j'avois délibéré de me lever & aller en une aultre chambre, sans jamais de plus près vous veoir. Mais, pource que j'ay trouvé en vous plus de beaulté, de grace, de vertu & de hardiesse que l'on ne m'en avoit dict, & que la paour n'a eu puissance en riens de toucher en vostre cueur, ny à refroidir tant soit peu l'amour que vous me portez, je suis délibérée de m'arrester à vous pour la fin de mes jours, me tenant seure que je ne sçaurois en meilleure main mettre ma vie & mon honneur que en celuy que je ne pense avoir veu son pareil en toutes vertuz. »

Et, comme si la volunté de l'homme estoit immuable, se jurèrent & promirent ce qui n'estoit en leur puissance, c'est une amitié perpétuelle, qui ne peut naistre ne demorer au cueur de l'homme, & celles seules le sçavent qui ont expérimenté combien durent telles opinions.

« Et pource, mes Dames, si vous estes saiges, vous vous garderez de nous comme le cerf, s'il avoit entendement, feroit de son chasseur, car nostre gloire, nostre félicité & nostre contentement, c'est de vous veoir prises & de vous oster ce qui vous est plus cher que la vie.

— Comment, Geburon, » dist Hircan, « depuis quel temps estes vous devenu Prescheur ? J'ay bien veu que vous ne teniez pas ces propos.

— Il est bien vray, » dist Geburon, « que j'ay parlé maintenant contre tout ce que j'ay dict toute ma vie ; mais, pour ce que j'ay les dents si foibles que je ne puis plus mascher la venaison, je advertiz les pauvres bisches de se garder des veneurs, pour satisfaire sur ma vieillesse aux maulx que j'ay desirés en ma jeunesse.

— Nous vous mercions, Geburon, » dist Nomerfide, « de quoy vous nous advertissez de nostre profict, mais si ne nous en sentons nous pas trop tenues à vous, car vous n'avez poinct tenu pareil propos à celle que vous avez bien aimée. C'est doncques signe que vous ne nous aymez guères, ni ne voulez encores souffrir que nous soyons aymées. Si pensions nous estre aussi

saiges & vertueuses que celles que vous avez si longuement chassées en vostre jeunesse, mais c'est la gloire des vieilles gens qui cuident tousjours avoir esté plus saiges que ceulx qui viennent aprés eulx.

— Et bien, Nomerfide, » dist Geburon, « quand la tromperie de quelqu'un de vos serviteurs vous aura faict cognoistre la malice des hommes, à ceste heure là croirez vous que je vous auray dict vray? »

Oisille dist à Geburon : « Il me semble que le Gentil homme, que vous louez tant de hardiesse, debvroit plus estre loué de fureur d'amour, qui est une puissance si forte qu'elle faict entreprendre aux plus couartz du monde ce à quoy les plus hardiz penseroient deux fois. »

Saffredent luy dist : « Ma Dame, si ce n'estoit qu'il estimast les Italiens gens de meilleur discours que de grand effect, il me semble qu'il avoit occasion d'avoir paour.

— Ouy, » ce dist Oisille, « s'il n'eust point eu en son cueur le feu qui brusle craincte.

— Il me semble, » ce dist Hircan, « puis que vous ne trouvez la hardiesse de cestuy cy assez louable, qu'il fault que vous en sçachiez quelque autre qui est plus digne de louange.

— Il est vray, » dist Oisille, « que cestuy cy est louable, mais j'en sçay ung qui est plus admirable.

— Je vous supplie, ma Dame, » dist Geburon, « s'il est ainsi, que vous prenez ma place & que vous le dictes. »

Oisille commencea :

« Si ung homme qui, pour sa vie & l'honneur de

sa Dame, s'est tant monstré asseuré contre les Milannois, est estimé tant hardy, que doibt estre un qui, sans nécessité, mais par vraye & naïfve hardiesse, a faict le tour que je vous diray?

DIX SEPTIESME NOUVELLE

Le Roy François, requis de chacer hors son royaume le Comte Guillaume, que l'on disoit avoir pris argent pour le faire mourir, sans faire semblant qu'il eut soupçon de son entreprinse luy joua un tour si subtil que luy mesme se chaça, prenant congé du Roy.

En la ville de Dijon, au Duché de Bourgoingne, vint au service du Roy François un Comte d'Alemaigne, nommé Guillaume, de la Maison de Saxonne, dont celle de Savoye est tant alliée que anciennement n'estoient qu'une. Ce Comte, autant estimé beau & hardy Gentil homme qui fust poinct en Alemaigne, eut si bon recueil du Roy que, non seulement il le print à son service, mais le tint près de luy & de sa chambre.

Ung jour le Gouverneur de Bourgoingne, Seigneur de La Trimoille, ancien Chevalier & loyal serviteur du Roy, comme celuy qui estoit soup-

çonneux ou craincTif du mal & dommaige de son maistre, avoit tousjours espies à l'entour de son gouvernement, pour sçavoir ce que ses ennemis faisoient, & s'y conduisoit si saigement que peu de choses luy estoient célées. Entre autres advertissemens luy escripvit l'un de ses amis que le Comte Guillaume avoit prins quelque somme d'argent avecq promesse d'en avoir davantaige pour faire mourir le Roy, en quelque sorte que ce peust estre.

Le Seigneur de La Trimoille ne faillit point incontinant de l'en venir advertir & ne le céla à Madame sa mère, Loise de Savoye, laquelle oublia l'alliance qu'elle avoit à cest Allemant & supplia le Roy de le chasser bien tost, lequel la requist de n'en parler poincT & qu'il estoit impossible que ung si honneste Gentil homme & tant homme de bien entreprinst une si grande meschanceté.

Au bout de quelque temps vint encores ung autre advertissement, confirmant le premier, dont le Gouverneur, bruslant de l'amour de son maistre, luy demanda congé ou de le chasser ou d'y donner ordre; mais le Roy luy commanda expressément de n'en faire nul semblant & pensa bien que par autre moyen il en sçauroit la vérité.

Ung jour qu'il alloit à la chasse, print la meilleure espée qu'il estoit possible de veoir pour toutes armes, & mena avecq luy le Comte Guillaume,

auquel il commanda le suivre de près, mais, après avoir quelque temps couru le cerf, voyant le Roy que ses gens estoient loing de luy, hors le Comte seulement, se destourna hors de tous chemins &, quand il se veid seul avecq le Comte au plus profond de la forest, en tirant son espée, dist au Comte : « Vous semble-t-il que ceste espée soit belle & bonne ? » Le Comte, en la maniant par le bout, luy dist qu'il n'en avoit veu nulle qu'il pensast meilleure. « Vous avez raison », dist le Roy, « & me semble que, si ung Gentil homme avoit délibéré de me tuer & qu'il eust congneu la force de mon bras & la bonté de mon cueur accompaignée de ceste espée, il penseroit deux fois à m'assaillir. Toutesfois je le tiendrois pour bien meschant si nous estions seul à seul, sans tesmoings, s'il n'osoit exécuter ce qu'il auroit osé entreprendre. »

Le Comte Guillaume luy respondit avecq ung visaige estonné : « Sire, la meschanceté de l'entreprinse seroit bien grande, mais la follie de la vouloir exécuter ne seroit pas moindre. » Le Roy, en se prenant à rire, remist l'espée au fourreau, &, escoutant que la chasse estoit près de luy, picqua après le plus tost qu'il peut. Quand il fut arrivé, il ne parla à nul de cest affaire & s'asseura que le Comte Guillaume, combien qu'il fust ung aussi fort & disposé Gentil homme qu'il en soit poinct,

n'estoit homme pour faire une si haute entreprinse.

Mais le Comte Guillaume, cuidant estre decelé ou soupsonné du faict, vint le lendemain au matin dire à Robertet, Secrétaire des Finances du Roy, qu'il avoit regardé aux bienfaicts & gaiges que le Roy luy vouloit donner pour demourer avecq luy, toutesfois que ilz n'estoient pas suffisans pour l'entretenir la moictié de l'année & que, s'il ne plaisoit au Roy luy en bailler au double, il seroit contrainct de se retirer, priant le dict Robertet d'en sçavoir le plus tost qu'il pourroit la volunté du Roy, qui luy dist qu'il ne sauroit plus s'advancer que d'y aller incontinent sur l'heure & print ceste commission voluntiers, car il avoit veu les advertissemens du Gouverneur.

Et, ainsi que le Roy fut esveillé, ne faillit à luy faire sa harangue, présent Monsieur de La Trimoille & l'Admiral de Bonnivet, lesquelz ignoroient le tour que le Roy luy avoit faict le jour avant.

Le dict Seigneur en riant leur dist : « Vous aviez envie de chasser le Comte Guillaume, & vous voyez qu'il se chasse luy mesmes. Par quoy luy direz que, s'il ne se contente de l'estat qu'il a accepté en entrant à mon service, dont plusieurs gens de bonnes Maisons se sont tenuz bien heureux, c'est raison qu'il cherche ailleurs meilleure for-

tune, &, quant à moy, je ne l'empescheray poinct, mais je seray très content qu'il trouve party tel qu'il y puisse vivre selon qu'il mérite. »

Robertet fut aussi diligent de porter ceste response au Comte qu'il avoit esté de présenter sa requeste au Roy. Le Comte dist que avecq son bon congié il délibéroit doncques de s'en aller, &, comme celuy que la paour contraingnoit de partir, ne la sçeut porter vingt quatre heures, mais, ainsy que le Roy se mettoit à table, print congié de luy, faingnant d'avoir grand regret d'ont sa nécessité luy faisoit perdre sa présence.

Il alla aussi prendre congié de la mère du Roy, laquelle luy donna aussi joyeusement qu'elle l'avoit reçeu comme parent & amy. Ainsi retourna en son païs, & le Roy, voyant sa mère & ses serviteurs estonnés de ce soubdain partement, leur compta l'alarme qu'il luy avoit donnée, disant que, encores qu'il fust innocent de ce qu'on luy mettoit sus, si avoit esté sa paour assez grande pour s'esloingner d'un maistre dont il ne congnoissoit pas encores les complexions.

« Quant à moy, mes Dames, je ne voy poinct que aultre chose peust émouvoir le cueur du Roy à se hazarder ainsi seul contre ung homme tant estimé, sinon que, en laissant la compaignie & les lieux où les Roys ne trouvent nul inférieur qui leur demande le

combat, se voulut faire pareil à celuy qu'il doubtoit estre son ennemy, pour se contenter luy mesme d'expérimenter la bonté & la hardiesse de son cueur.

— Sans poinct de faulte, » dist Parlamente, « il avoit raison ; car la louange de tous les hommes ne peult tant satisfaire ung bon cueur que le sçavoir & l'expérience, qu'il a seul, des vertuz que Dieu a mises en luy.

— Il y a long temps, » dist Geburon, « que les Anciens nous ont painct que, pour venir au Temple de Renommée, il falloit passer par celuy de Vertu, & moy, qui congnois les deux personnaiges dont je vous ai faict le compte, sçay bien que véritablement le Roy est ung des plus hardiz hommes qui soit en son Royaume.

— Par ma foy, » dist Hircan, « à l'heure que le Comte Guillaume vint en France, j'eusse plus crainct son espée que celles des quatre plus gentilz compaignons Italiens qui fussent en la Court.

— Nous sçavons bien, » dit Ennasuite, « qu'il est tant estimé que nos louanges ne sçauroient atteindre à son mérite & que nostre journée seroit plus tost passée que chascun en eust dict ce qu'il luy en semble. Parquoy je vous prie, ma Dame, donnez vostre voix à quelqu'un qui die encores quelque bien des hommes, s'il y en a ».

Oisille dist à Hircan : « Il me semble que vous avez tant accoustumé de dire mal des femmes qu'il vous sera aisé de nous faire quelque bon compte à la louange d'un homme, par quoy je vous donne ma voix.

— Ce me sera chose aisée à faire, » dist Hircan, »

car il y a si peu que l'on m'a faict ung compte à la louange d'ung Gentil homme dont l'amour, la fermeté & la patience est si louable que je n'en doibs laisser perdre la mémoire :

DIX HUICTIESME NOUVELLE

Un jeune Gentil homme Escolier, espris de l'amour d'une bien belle Dame, pour parvenir à ses attaintes vainquit l'Amour & soy mesme, combien que maintes tentations se présentassent suffisantes pour luy faire rompre sa promesse, & furent toutes ses peines tornées en contentement & récompense telle que méritoit sa ferme, patiente, loyale & parfaicte amytié.

En une des bonnes villes du Royaulme de France y avoit ung Seigneur de bonne Maison, qui estoit aux Escoles, desirant parvenir au sçavoir par quoi la vértu & l'honneur se doibvent acquérir entre les vertueux hommes. Et, combien qu'il fust si sçavant que, estant en l'aage de dix sept à dix huict ans, il sembloit estre la doctrine & l'exemple des autres, Amour toutesfois après toutes les leçons ne laissa pas de luy chanter la sienne, &, pour estre mieulx ouy & reçeu, se cacha dessoubz le visaige & les oeilz de la plus belle Dame qui fust en tout le païs,

laquelle pour quelque procès estoit venue en la ville. Mais, avant que Amour se essayast à vaincre ce Gentil homme par la beaulté de ceste Dame, il avoit gaigné le cueur d'elle en voyant les perfections qui estoient en ce Seigneur, car en beaulté, grâce, bon sens & beau parler, n'y avoit nul, de quelque estat qu'il fust, qui le passast.

Vous, qui sçavez le prompt chemin que faict ce feu quand il se prent à ung des bouts du cueur & de la fantaisie, vous jugerez bien que entre deux si parfaicts subjects n'arresta guères Amour qu'il ne les eust à son commandement & qu'il ne les rendist tous deux si remplis de sa claire lumière que leur penser, vouloir & parler n'estoient que flamme de cest amour. La jeunesse, qui en luy engendroit crainte, luy faisoit pourchasser son affaire le plus doucement qu'il luy estoit possible; mais elle, qui estoit vaincue d'Amour, n'avoit poinct besoing de force. Toutefois la honte, qui accompaigne les Dames le plus qu'elle peult, la garda quelque temps de monstrer sa volunté. Si est ce que à la fin la forteresse du cueur, où l'Honneur demeure, fut ruinée de telle sorte que la pauvre Dame s'accorda en ce dont elle n'avoit poinct esté discordante.

Mais, pour expérimenter la patience, fermeté & amour de son serviteur, luy octroya ce qu'il demandoit avecq une trop difficile condition, l'as-

seurant que, s'il la gardoit, à jamais elle l'aimeroit parfaictement, & que, s'il y failloit, il estoit seur de ne l'avoir de sa vie, c'est qu'elle estoit contente de parler à luy, dans ung lict, tous deux couchez en leurs chemises, par ainsy qu'il ne luy demandast riens davantaige sinon la parole & le baiser.

Luy, qui ne pensoit poinct qu'il y eust joye digne d'estre accomparée à celle qu'elle luy promettoit, luy accorda, &, le soir venu, la promesse fut accomplie. De sorte que, pour quelque bonne chère qu'elle luy feist ne pour quelque tentation qu'il eust, ne voulust faulser son serment, &, combien qu'il n'estima sa peine moindre que celle du Purgatoire, si fut son amour si grand & son espérance si forte, estant seur de la continuation perpétuelle de l'amitié que avecq si grande peine il avoit acquise, qu'il garda sa patience & se leva d'auprès d'elle sans jamais luy faire aucun desplaisir.

La Dame, comme je croy, plus esmerveillée que contente de ce bien, soupçonna incontinent, ou que son amour ne fust si grande qu'elle pensoit, ou qu'il eust trouvé en elle moins de bien qu'il n'en estimoit, & ne regarda pas à sa grande honnesteté, patience & fidélité à garder son serment.

Elle se délibéra de faire encore une autre preuve de l'amour qu'il luy portoit, avant que tenir sa

promesse, &, pour y parvenir, le pria de parler à une Fille qui estoit en sa compaignie, plus jeune qu'elle & bien fort belle, & qu'il luy tint propos d'amitié à fin que ceux qui le voyoient venir en sa maison si souvent pensassent que ce fust pour sa Damoiselle & non pour elle.

Ce jeune Seigneur, qui se tenoit seur d'estre autant aimé comme il aimoit, obéit entièrement à tout ce qu'elle luy commanda & se contraignit, pour l'amour d'elle, de faire l'amour à ceste fille, qui, le voyant tant beau & bien parlant, creut sa mensonge plus que une autre vérité, & l'aima autant comme si elle eust esté bien fort aymée de luy.

Et, quand la maistresse veid que les choses en estoient si avant & que toutesfois ce Seigneur ne cessoit de la sommer de sa promesse, luy accorda qu'il la vint veoir à une heure après minuict, & qu'elle avoit tant expérimenté l'amour & l'obéissance qu'il luy portoit que c'estoit raison qu'il fust recompensé de sa longue patience. Il ne fault poinct doubter de la joye qu'en reçeut cest affectionné serviteur, qui ne faillit de venir à l'heure assignée.

Mais la Dame, pour tenter la force de son amour, dist à sa belle Damoiselle : « Je sçay bien l'amour que ung tel Seigneur vous porte, dont je croy que vous n'avez moindre passion que luy, &

j'ay telle compassion de vous deux que je suis délibérée de vous donner lieu & loisir de parler ensemble longuement à voz aises. » La Damoiselle fut si transportée qu'elle ne luy sçeut faindre son affection, mais luy dist qu'elle n'y vouloit faillir.

Obéissant donc à son conseil & par son commandement se despouilla, & se meit en ung beau lict, toute seule en une chambre dont la Dame laissa la porte entre ouverte, & alluma de la clairté dedans, pour quoy la beaulté de ceste fille pouvoit estre veue clairement. Et, en faingnant de s'en aller, se cacha si bien auprès du lict qu'on ne la pouvoit veoir.

Son pauvre serviteur, la cuidant trouver comme elle luy avoit promis, ne faillit à l'heure ordonnée d'entrer en la chambre le plus doulcement qu'il luy fut possible &, après qu'il eut fermé l'huys & osté sa robbe & ses brodequins fourrez, s'en alla mettre au lict où il pensoit trouver ce qu'il desiroit, & ne sçeut si tost advancer ses bras, pour embrasser celle qu'il cuidoit estre sa Dame, que la pauvre fille, qui le cuidoit tout à elle, n'eust les siens à l'entour de son col, en luy disant tant de paroles affectionnées & d'un si beau visaige qu'il n'est si sainct Hermite qui n'y eust perdu ses patenostres.

Mais, quand il la recongneut tant à la veue qu'à

l'ouye, l'Amour, qui avecq si grande haste l'avoit faict coucher, le feit encores plus tost lever quand il congneut que ce n'estoit celle pour qui il avoit tant souffert. Et, avec un despit tant contre la maistresse que contre la Damoiselle, luy dist : « Vostre folie & la malice de celle qui vous a mise là ne me sçauroient faire aultre que je suis; mais mettez peine d'estre femme de bien, car par mon occasion ne perdrez poinct ce bon nom. » Et, en ce disant, tant courroucé qu'il n'estoit possible de plus, saillit hors de la chambre & fut longtemps sans retourner où estoit sa Dame. Toutesfois Amour, qui jamais n'est sans espérance, l'asseura que, plus la fermeté de son amour estoit grande & congneue par tant d'expérience, plus la joissance en seroit longue & heureuse.

La Dame, qui avoit veu & entendu tous ces propos, fut tant contente & esbahye de veoir la grandeur & fermeté de son amour qu'il luy tarda bien qu'elle ne le pouvoit revoir pour luy demander pardon des maulx qu'elle luy avoit faictz à l'esprouver. Et, si tost qu'elle le peut trouver, ne faillit à luy dire tant d'honnestes & bons propos que, non seulement il oublia toutes ses peines, mais les estima très-heureuses, veu qu'elles estoient tournées à la gloire de sa fermeté & à l'asseurance parfaicte de son amitié, de laquelle,

depuis ceste heure là en avant, sans empeschement ne fascherie il eut la fruition telle qu'il la pouvoit desirer.

« Je vous prie, mes Dames, trouvez moy une femme qui ait esté si ferme, si patiente & si loyale en amour que cest homme cy a esté. Ceulx qui ont expérimenté telles tentations trouvent celles que l'on painct en sainct Anthoine bien petites au pris : car qui peut estre chaste & patient avecq la beaulté, l'amour, le temps & le loisir des femmes, sera assez vertueux pour vaincre tous les Diables.

— C'est dommaige, » dist Oisille, « qu'il ne s'adressa à une femme aussi vertueuse que luy, car ce eust esté la plus parfaicte, la plus honneste amour dont l'on oyt jamais parler.

— Mais, je vous prie, » dist Geburon, « dictes lequel tour vous trouvez le plus difficile des deux?

— Il me semble, « dist Parlamente, « que c'est le dernier, car le despit est la plus forte tentation de toutes les autres ».

Longarine dist qu'elle pensoit que le premier fust le plus mauvais à faire, car il falloit qu'il vainquist l'Amour & soy mesmes pour tenir sa promesse.

« Vous en parlez bien à voz aises, » dit Simontault, « mais nous, qui sçavons que la chose vault, en debvons dire notre opinion. Quand est de moy, je l'estime à la première fois sot & à la dernière fol, car je croy que, en tenant promesse à sa Dame, elle avoit autant ou plus de peine que luy. Elle ne luy faisoit faire ce serment sinon pour se faindre plus femme de bien

qu'elle n'estoit, se tenant seure que une forte amour ne se peut lier ny par commandement, ne par serment, ne par chose qui soit au monde, mais elle vouloit faindre son vice si vertueux qu'il ne pouvoit estre gaingné que par vertuz heroïcques. Et la seconde fois il se montra fol de laisser celle qui l'aimoit & valoit mieulx que celle où il avoit serment au contraire, & si avoit bonne excuse sur le despit de quoy il estoit plein ».

Dagoucin le reprint disant qu'il estoit de contraire opinion & que à la première fois il se montra ferme, patient & véritable, & à la seconde loyal & parfaict en amitié.

— Et que sçavons-nous, » dist Saftredent, s'il estoit de ceulx qu'un chapitre nomme *de frigidis & maleficiatis?* Mais, si Hircan eût voulu parfaire sa louange, il nous debvoit compter comme il fut gentil compaignon quand il eut ce qu'il demandoit, & à l'heure pourrions juger si sa vertu ou impuissance le feit estre si saige ».

— Vous pouvez bien penser, » dist Hircan, « que, s'il le m'eust dict, je ne l'eusse non plus celé que le demourant; mais, à veoir sa personne & congnoistre sa complexion, je l'estimeray tousjours avoir été conduict plustost de la force d'amour que de nulle impuissance ou froideur.

— Or, s'il estoit tel que vous dictes, » dist Simontault, « il debvoit rompre son serment, car, si elle se fust courroucée pour si peu, elle eust esté legièrement appaisée.

— Mais, » dist Ennasuitte, « peut estre qu'à l'heure elle ne l'eust pas voulu.

— Et puis, » dit Saffredent, « n'estoit-il pas assez fort pour la forcer, puis qu'elle lui avoit baillé camp?

— Saincte Marie, » dist Nomerfide, « comme vous y allez! Est ce la façon d'acquérir la grâce d'une qu'on estime honneste & saige?

— Il me semble, » dist Saffredent, « que l'on ne sauroit faire plus d'honneur à une femme, de qui l'on desire telles choses, que de la prendre par force, car il n'y a si petite Damoiselle qui ne veuille estre bien longtemps priée. Et d'autres encores à qui il fault donner beaucoup de présens avant que de les gaigner; d'autres qui sont si sottes que par moyens & finesses on ne les peut avoir & gaigner, & envers celles-là ne fault penser que à chercher les moyens. Mais, quand on a affaire à une si saige qu'on ne la peut tromper, & si bonne qu'on ne la peut gaigner ni par paroles ny présens, n'est-ce pas raison de chercher tous les moyens que l'on peut pour en avoir la victoire? Et, quand vous oyez dire que ung homme a prins une femme par force, croyez que ceste femme là luy a osté l'espérance de tous autres moyens, & n'estimez moins l'homme qui a mis en dangier sa vie pour donner lieu à son amour ».

Geburon, se prenant à rire, dist : « J'ay aultres fois veu assiéger des places & prendre par force, pource qu'il n'estoit possible de faire parler par argent ne par menaces ceux qui les gardoient, car on dict que place qui parlamente est demy gaignée.

— Il vous semble, » dist Ennasuitte, « que toutes les amours du monde soient fondées sur ces follies, mais il y en a qui ont aymé & longuement persévéré de qui l'intention n'a point esté telle.

— Si vous en sçavez une histoire, » dist Hircan, « je vous donne ma place pour la dire.

— Je la sçay, » dist Ennasuitte, « & je la diray très voluntiers :

DIX NEUFVIESME NOUVELLE

Paulyne, voyant qu'un Gentil homme qu'elle n'aymoit moins que luy elle, pour les deffenses à luy faictes de ne parler jamais à elle, s'estoit allé rendre Religieus en l'Observance, entra en la Religion de Saincte-Claire, où elle fut reçeue & voylée, mettant à exécution le desir qu'elle avoit en de rendre la fin de l'amytié du Gentil homme & d'elle semblable en habit, état & forme de vivre.

Au temps du Marquis de Mantoue, qui avoit espousé la seur du Duc de Ferrare, y avoit en la Maison de la Duchesse une Damoiselle, nommée Pauline, laquelle estoit tant aymée d'un Gentil homme, serviteur du Marquis, que la grandeur de son amour faisoit esmerveiller tout le monde, veu qu'il estoit pauvre & tant gentil compaignon qu'il debvoit chercher, pour l'amour que luy portoit son maistre, quelque femme riche; mais il luy sembloit que tout le tré-

sor du monde estoit en Pauline, lequel en l'espousant il cuidoit posséder.

La Marquise, desirant que par sa faveur Pauline fust mariée plus richement, l'en degoustoit le plus qu'il luy estoit possible & les empeschoit souvent de parler ensemble, leur remonstrant que, si le mariaige se faisoit, ils seroient les plus pauvres & misérables de toute l'Italie; mais ceste raison ne pouvoit entrer en l'entendement du Gentil homme. Pauline de son costé dissimuloit le mieulx qu'elle pouvoit son amitié; toutesfois elle n'en pensoit pas moins.

Ceste amitié dura longuement, avecq ceste espérance que le temps leur apporteroit quelque meilleure fortune, durant lequel vint une guerre, où ce Gentil homme fut prins prisonnier avec ung François, qui n'estoit moins amoureux en France que luy en Italie. Et, quand ils se trouvèrent compaignons de leurs fortunes, ils commencèrent à descouvrir leurs secretz l'un à l'aultre. Et confessa le François que son cueur estoit, ainsi que le sien, prisonnier, sans luy nommer le lieu; mais, pour estre tous deux au service du marquis de Mantoue, sçavoit bien ce Gentil homme François que son compaignon aimoit Pauline, &, pour l'amitié qu'il avoit en son bien & profict, luy conseilloit d'en oster sa fantaisie. Ce que le Gentil homme Italien juroit n'estre en sa puissance &

que, si le Marquis de Mantoue, pour récompense de sa prison & des bons services qu'il luy avait faicts, ne luy donnoit s'amie, il s'en iroit rendre Cordelier & ne serviroit jamais maistre que Dieu, ce que son compaignon ne pouvoit croire, ne voyant en luy ung seul signe de la religion que la dévotion qu'il avoit en Pauline.

Au bout de neuf moys fut delivré le Gentil homme François, & par sa bonne diligence feit tant qu'il meist son compaignon en liberté, & pourchassa le plus qu'il luy fut possible, envers le Marquis & la Marquise, le mariaige de Pauline. Mais il n'y put advenir ny rien gaigner, luy mettant devant les oeilz la pauvreté où il leur faudroit tous deux vivre & aussi que de tous costez les parens n'en estoient d'opinion, & luy defendirent qu'il n'eust plus à parler à elle, à fin que ceste fantaisie s'en peust aller par l'absence & impossibilité.

Et, quand il veid qu'il estoit contrainct d'obéir, demanda congié à la Marquise de dire adieu à Pauline, & puis que jamais il ne parleroit à elle, ce qui luy fut accordé, & à l'heure il commença à luy dire :

« Puis qu'ainsi est, Pauline, que le Ciel & la Terre sont contre nous, non seulement pour nous empescher de nous marier ensemble, mais, qui plus est, pour nous oster la veue & la parole, dont nostre maistre & maistresse nous ont faict si rigoureux commandement qu'ils se peuvent bien vanter

que en une parole ils ont blessé deux cueurs dont les corps ne sçauroient plus faire que languir, monstrans bien par cest effect que oncques amour ne pitié n'entrèrent en leur estomac. Je sçay bien que leur fin est de nous marier chascun bien & richement, car ils ignorent que la vraye richesse gist au contentement; mais si m'ont ils faict tant de mal & de desplaisir qu'il est impossible que jamais de bon cueur je leur puisse faire service. Je croy bien que, si jamais je n'eusse parlé de mariage, ils ne sont pas si scrupuleux qu'ils ne m'eussent assez laissé parler à vous, vous asseurant que j'aimerois mieulx mourir que changer mon opinion en pire, après vous avoir aymé d'une amour si honneste & vertueuse & pourchassé envers vous ce que je vouldrois défendre envers tous. Et pour ce qu'en vous voyant je ne sçaurois porter ceste dure pénitence, & que en ne vous voyant mon cueur, qui ne peut demeurer vuide, se rempliroit de quelque desespoir dont la fin seroit malheureuse, je me suis deliberé & dès long temps de me mettre en Religion, non que je sçaiche très bien qu'en tous estats l'homme se peut saulver, mais, pour avoir plus de loisir de contempler la bonté Divine, laquelle, j'espère, aura pitié des fautes de ma jeunesse & changera mon cueur pour autant aimer les choses spirituelles qu'il a faict les temporelles. Et, si Dieu me faict la grâce de pouvoir

gaingner la sienne, mon labeur sera incessamment employé à prier Dieu pour vous, vous suppliant, par cest amour tant ferme & loyale qui a esté entre noux deux, avoir mémoire de moy en voz oraisons & prier Nostre Seigneur qu'il me donne autant de constance en ne vous voyant poinct qu'il m'a donné de contentement en vous regardant. Et, pour ce que j'ay toute ma vie esperé avoir de vous par mariaige ce que l'honneur & la conscience permettent, je me suis contenté d'espérance. Mais, maintenant que je la perds & que je ne puis jamais avoir de vous le traictement qui appartient à un mary, au moins, pour dire adieu, je vous supplie me traicter en frère & que je vous puisse baiser. »

La pauvre Pauline, qui tousjours luy avoit esté assez rigoureuse, congnoissant l'extrémité de sa douleur & l'honnesteté de sa requeste que en tel desespoir se contentoit d'une chose si raisonnable, sans luy respondre aultre chose, luy va jecter le bras au col, pleurant avecq une si grande véhémence que la parole, la voix & la force luy defaillirent & se laissa tumber entre ses bras esvanouye, dont la pitié qu'il en eut, avecq l'amour & la tristesse, luy en feirent faire autant, tant que l'une de ses compaignes, les voyant tumber l'un d'un costé & l'autre de l'autre, appella du secours qui, à force de remèdes, les feit revenir.

Alors Pauline, qui avoit desiré de dissimuler

son affection, fut honteuse quand elle s'apperçeut qu'elle l'avoit monstrée si véhémente. Toutesfois la pitié du pauvre Gentil homme servit à elle de juste excuse &, ne pouvant plus porter ceste parole de dire *Adieu pour jamais,* s'en alla vistement, le cueur & les dents si serrez qu'en entrant dans son logis, comme un corps sans esprit, se laissa tumber sur son lict & passa la nuict en si piteuses lamentations que ses serviteurs pensoient qu'il eust perdu tous ses parens & amis & tout ce qu'il pouvoit avoir de biens sur la terre.

Le matin, se recommanda à Nostre Seigneur &, après qu'il eut departy à ses serviteurs le peu de bien qu'il avoit & prins avec luy quelque somme d'argent, defendit à ses gens de le suyvre, & s'en alla tout seul à la Religion de l'Observance demander l'habit, délibéré de jamais n'en partir.

Le Gardien, qui autresfois l'avoit veu, pensa au commencement que ce fust mocquerie ou songe, car il n'y avoit en tout le pays Gentil homme qui moins que luy eust grace ou condition de Cordelier, pour ce qu'il avoit en luy toutes les bonnes & honnestes vertus que l'on eust sçeu desirer en ung Gentil homme. Mais, après avoir entendu ses paroles & veu ses larmes coulans sur sa face comme ruisseaulx, ignorant d'ont en venoit la source, le reçeut humainement. Et bien tost après, voyant sa persévérance, luy bailla l'habit qu'il re-

çeut devotement, dont furent advertiz le Marquis & la Marquise, qui le trouvèrent si estrange que à peine le pouvoient ils croire.

Pauline, pour ne se monstrer subjecte à nulle amour, dissimula le mieulx qu'il luy fut possible le regret qu'elle avoit de luy, en sorte que chascun disoit qu'elle avoit bien tost oublié la grande affection de son loyal serviteur. Et ainsi passa cinq ou six mois sans en faire autre demonstrance. Durant lequel temps luy fut par quelque Religieux monstrée une chanson que son serviteur avoit composée ung peu après qu'il eut prins l'habit, de laquelle le chant est italien & assez commun, mais j'en ay voulu traduire les mots en françois le plus près qu'il m'a esté possible, & sont tels :

Que dira elle,
Que fera elle
Quand me verra de ses yeulx
Religieux?

Las! la pauvrette,
Toute seullette,
Sans parler longtemps sera;
Eschevelée,
Desconsolée,
L'estrange cas pensera.
Son penser par avanture
En monastère & closture
A la fin la conduira.

Que dira elle, &c?

Que diront ceulx
Qui de nous deux
Ont l'amour & bien privé,
Voyans qu'amour
Par un tel tour
Plus parfaict ont approuvé?
Regardans ma conscience,
Ils en auront repentance,
Et chacun d'eulx en pleurera.

Que dira elle, &c?

Et s'ils venoient,
Et nous tenoient
Propos pour nous divertir,
Nous leur dirons
Que nous mourrons
Icy, sans jamais partir.
Puis que leur rigueur rebelle
Nous feit prendre robbe telle,
Nul de nous ne la lairra.

Que dira elle, &c?

Et, si prier
De marier
Nous viennent, pour nous tenter,
En nous disant
L'estat plaisant
Qui nous pourroit contenter,
Nous respondrons que nostre ame
Est de Dieu amie & femme,
Qui poinct ne la changera.

Que dira elle, &c?

O amour forte,
Qui ceste porte
Par regret m'as faict passer,
Fais qu'en ce lieu
De prier Dieu
Je ne me puisse lasser,
Car nostre amour mutuelle
Sera tant spirituelle
Que Dieu s'en contentera.

Que dira elle, &c?

Laissons les biens,
Qui sont lyens
Plus durs à rompre que fer;
Quittons la gloire,
Qui l'ame noire
Par Orgueil meine en Enfer.
Fuyons la concupiscence;
Prenons la chaste innocence
Que Jesus nous donnera.

Que dira elle, &c?

Viens donq, amie;
Ne tarde mie
Après ton parfaict amy;
Ne crains à prendre
L'habit de cendre,
Fuyant ce monde ennemy,
Car d'amitié vive & forte
De sa cendre fault que sorte
Le phœnix, qui durera.

Que dira elle, &c?

Ainsi qu'au monde
Fut pure & munde
Nostre parfaicte amitié,
Dedans le cloistre
Pourra paroistre
Plus grande de la moictié,
Car amour loyal & ferme,
Qui n'a jamais fin ne terme,
Droict au Ciel nous conduira.

Que dira elle, &c?

Quand elle eut bien au long leu ceste chanson, estant à part en une chappelle, se meist si fort à pleurer qu'elle arrousa tout le papier de larmes. Et, n'eust esté la craincte qu'elle avoit de se monstrer plus affectionnée qu'il n'appartient, n'eust failly de s'en aller incontinent mettre en quelque hermitaige, sans jamais veoir créature du monde; mais la prudence qui estoit en elle la contraingnit encores pour quelque temps dissimuler. Et, combien qu'elle eust prins resolution de laisser entièrement le monde, si faingnit elle tout le contraire & changeoit si fort son visaige qu'estant en compaignie ne ressembloit de rien à elle mesme. Elle porta en son cueur ceste délibération couverte cinq ou six mois, se monstrant plus joyeuse qu'elle n'avoit de coustume.

Mais ung jour alla avec sa Maistresse à l'Observance oyr la grand messe &, ainsi que le Prestre,

Diacre & Soubz-diacre sailloient du revestiaire pour venir au grand autel, son pauvre serviteur, qui encores n'avoit parfaict l'an de sa probation, servoit d'Acolite, portoit les deux canettes en ses deux mains, couvertes d'une toile de soye, & venoit le premier ayant les oeilz contre terre. Quand Pauline le veid en tel habillement, où sa beaulté & grace estoient plus tost augmentées que diminuées, fut si esmeue & troublée que, pour couvrir la cause de la couleur qui luy venoit au visaige, se print à tousser. Et son pauvre serviteur, qui entendoit mieulx ce son là que celuy des cloches de son monastère, n'osa tourner sa teste, mais en passant devant elle ne peust garder ses oeilz qu'ils ne prinssent le chemin que si long temps ils avoient tenu &, en regardant piteusement Pauline, fut si saisy du feu, qu'il pensoit quasy esteint, qu'en le voulant plus couvrir qu'il ne pouvoit, tumba tout de son hault à terre devant elle. Et la craincte qu'il eut que la cause en fust congneue luy feit dire que c'estoit le pavé de l'église qui estoit rompu en cest endroict.

Quand Pauline congneut que le changement d'habit ne luy avoit pas changé le cueur & qu'il y avoit si long temps qu'il s'estoit rendu que chacun pensoit qu'elle l'eust oublié, se délibéra de mettre à exécution le désir qu'elle avoit eu de rendre la fin de leur amitié semblable en habit,

estat & forme de vivre, comme elle avoit esté vivant en une Maison soubs pareil Maistre & Maistresse. Et, pour ce que elle avoit plus de quatre mois auparavant donné ordre à tout ce qui luy estoit nécessaire pour entrer en Religion, ung matin demanda congé à la Marquise d'aller ouyr la messe à Saincte-Claire, ce qu'elle luy donna, ignorant pourquoy elle le demandoit. Et en passent devant les Cordeliers pria le Gardien de luy faire venir son serviteur, qu'elle appelloit son parent, &, quand elle le veid en une chapelle à part, luy dist :

« Si mon honneur eust permis qu'aussi tost que vous je me fusse osé mettre en Religion, je n'eusse tant attendu ; mais, ayant rompu par ma patience les opinions de ceux qui plus tost jugent mal que bien, je suis délibérée de prendre l'estat, la robbe & la vie telle que je voy la vostre, sans m'enquérir quel il y faict. Car, si vous y avez du bien, j'en auray ma part, &, si vous y recepvez du mal, je n'en veulx estre exempte ; car par tel chemin que vous irez en Paradis je vous veulx suivre, estant asseurée que celuy qui est le vray, parfaict & digne d'estre nommé Amour, nous a tirez à son service par une amitié honneste & raisonnable, laquelle il convertira par son Sainct Esperit du tout en luy, vous priant que vous & moy oblyons le corps, qui périt & tient du vieil Adam, pour recepvoir & revestir celuy de nostre espoux Jesus Christ. »

Ce serviteur Religieux fut tant aise & tant content d'ouyr sa saincte volunté qu'en plorant de joye luy fortifia son opinion le plus qu'il luy fut possible, luy disant que, puis qu'il ne pouvoit plus avoir d'elle au monde autre chose que la parole, il se tenoit bien heureux d'estre en lieu où il auroit tousjours moyen de la recevoir, & qu'elle seroit telle que l'un & l'aultre n'en pourroit que mieulx valoir, vivans en un estat d'un amour, d'un cueur & d'un esprit tirez de la bonté de Dieu, lequel il supplioit les tenir en sa main en laquelle nul ne peut périr. Et, en ce disant & plorant d'amour & de joye, luy baisa les mains, mais elle abbaissa son visaige jusques à la main, & se donnèrent par vraye charité le sainct baiser de dilection.

Et en ce contentement se partit Pauline, & entra en la Religion de Saincte-Claire, où elle fut reçeue & voilée, ce que après elle feit entendre à Madame la Marquise, qui en fut tant esbahie qu'elle ne le pouvoit croire, mais s'en alla le lendemain au monastère pour la veoir & s'efforcer de la divertir de son propos. A quoy Pauline luy feit response que, si elle avoit eu puissance de luy oster ung mary de chair, l'homme du monde qu'elle avoit le plus aymé, elle s'en debvoit contenter, sans chercher de la vouloir séparer de celuy qui estoit immortel & invisible, car il n'estoit pas en

sa puissance ni de toutes les créatures du monde.

La Marquise, voyant son bon vouloir, la baisa, la laissant non sans grand regret.

Et depuis vesquirent Pauline & son serviteur si sainctement & dévotement en leur Observance, que l'on ne doibt doubter que celuy duquel la fin de la loy est charité ne leur dist à la fin de leur vie, comme à la Magdelaine, que leurs pechez leur estoient pardonnez veu qu'ils avoient beaucoup aymé, & qu'il ne les retirast en paix au lieu où la récompense passe touz les mérites des hommes.

« Vous ne pouvez icy nier, mes Dames, que l'amour de l'homme ne se soyt monstrée la plus grande; mais elle luy fut si bien rendue que je voudrois que tous ceux qui s'en meslent fussent autant recompensez.

— Il y auroit doncques, » dist Hircan, « plus de fols & de folles declairez qu'il n'y en eut oncques ?

— Appelez vous follie, » dist Oisille, « d'aymer honnestement en la jeunesse, & puis de convertir cest amour du tout à Dieu ? »

Hircan en riant luy respondit : « Si mélancolie & desespoir sont louables, je diray que Pauline & son serviteur sont bien dignes d'estre louez.

— Si est ce, » dist Geburon, « que Dieu a plusieurs moyens de nous tirer à luy, dont les commencemens semblent estre maulvais, mais la fin en est bonne.

— Encores ay je une opinion, » dist Parlamente, « que jamais homme n'aymera parfaictement Dieu

qu'il n'ait parfaictement aymé quelque créature en ce monde.

— Qu'appelez-vous parfaictement aimer? » dit Saffredent. « Estimez vous parfaicts amans ceulx qui sont transiz & qui adorent les Dames de loing, sans oser monstrer leur volunté ?

— J'appelle parfaicts amants, » luy respondit Parlamente, « ceulx qui cherchent en ce qu'ils aiment quelque perfection, soit beaulté, bonté ou bonne grâce, tousjours tendans à la vertu, & qui ont le cueur si hault & si honneste qu'ils ne veulent, pour mourir, mettre leur fin aux choses basses que l'honneur & la conscience réprouvent; car l'ame, qui n'est creée que pour retourner à son souverain bien, ne faict, tant qu'elle est dedans ce corps, que desirer d'y parvenir. Mais, à cause que les sens, par lesquels elle en peut avoir nouvelles, sont obscurs & charnels par le peché du premier père, ne lui peuvent monstrer que les choses visibles approchantes de la perfection après quoy l'ame court, cuidans trouver en une beaulté extérieure, en une grâce visible & aux vertuz morales, la souveraine beaulté, grâce & vertu. Mais, quand elle les a cherchez & expérimentez & elle n'y trouve point celuy qu'elle ayme, elle passe oultre, ainsi que l'enfant, selon sa petitesse, ayme les poupines & aultres petites choses, les plus belles que son oeil peut veoir, & estime richesse d'assembler des petites pierres, mais en croissant aime les poupines vives & amasse les biens nécessaires pour la vie humaine. Mais, quand il congnoist par plus grande expérience que ès choses territoires n'y a perfection ne félicité, desire chercher le facteur & la source d'icelle. Toutes fois, si Dieu ne

lui ouvre l'oeil de Foy, seroit en danger de devenir d'un ignorant ung infidèle philosophe, car Foy seulement peut monstrer & faire recevoir le bien, que l'homme charnel & animal ne peut entendre.

— Ne voyez vous pas bien, » dist Longarine, « que la terre non cultivée portant beaucoup d'herbes & d'arbres, combien qu'ils soient inutiles, est desirée pour l'espérance qu'elle apportera bon fruict quand il y sera semé; aussi le cueur de l'homme, qui n'a nul sentiment d'amour aux choses visibles, ne viendra jamais à l'amour de Dieu par la semence de sa parole, car la terre de son cueur est stérile, froide & damnée.

— Voilà pourquoy, » dist Saffredent, « la plus part des Docteurs ne sont spirituels, car ils n'aymeront jamais que le bon vin & chamberières laides & ordes, sans expérimenter que c'est d'aymer dames honnestes.

— Si je sçavois bien parler latin, » dist Simontault, « je vous allégueroye que sainct Jehan dict que *celuy qui n'ayme son frère qu'il veoit, comment aimera il Dieu qu'il ne veoit poinct?* car par les choses visibles on est tiré à l'amour des invisibles.

— Mais, » dist Ennasuitte, « *quis est ille, & laudabimus eum,* ainsi parfaict que vous le dictes ?

— Il y en a, » respondit Dagoucin, qui ayment si fort & si parfaictement qu'ils aymeroient autant mourir que de sentir ung desir contre l'honneur & la conscience de leur Maîtresse, & si ne veullent qu'elles ne autres s'en apperçoivent.

— Ceux-là, » dist Saffredent, « sont de la nature de la camalercite, qui vit de l'aer, car il n'y a homme au monde qui ne desire declairer son amour & de sçavoir estre aymé, & si croy qu'il n'est si forte fiebvre d'ami-

tié qui soubdain ne passe quand on congnoist le contraire. Quant à moy, j'en ay veu des miracles évidentz.

— Je vous prie, » dist Ennasuitte, « prenez ma place, & nous racomptez de quelqu'un qui soit ressuscité de mort à vie pour congnoistre en sa Dame le contraire de ce qu'il desiroit.

— Je crains tant, » dist Saffredent, « de desplaire aux Dames, de qui j'ay esté & seray toute ma vie serviteur, que sans exprès commandement je n'eusse osé racompter leurs imperfections; mais, pour obéir, je n'en céleray la vérité :

VINGTIESME NOUVELLE

Le sieur de Ryant, fort amoureux d'une Dame veuve, ayant connu en elle le contraire de ce qu'il desiroit & qu'elle luy avoit souvent persuadé, se saisit si fort qu'en un instant le dépit eut puissance d'éteindre le feu que la longueur du tems ny l'occasion n'avoyent sçeu amortir.

Au pays de Daulphiné, y avoit un Gentil homme, nommé le Seigneur de Riant, de la Maison du Roy François premier, autant beau & honneste Gentil homme qu'il estoit possible de veoir. Il fut longuement serviteur d'une Dame vefve, laquelle il aymoit & révéroit tant, de paour qu'il avoit de perdre sa bonne grace, que ne l'osoit importuner de ce qu'il desiroit le plus.

Et luy, qui se sentoit beau & digne d'estre aymé, croyoit fermement ce qu'elle luy juroit souvent, c'est qu'elle l'aimoit plus que tous les hommes du monde & que, si elle estoit contraincte de faire

quelque chose pour un Gentil homme, ce seroit pour luy seullement comme le plus parfaict qu'elle avoit jamais congneu, le priant de se contenter, sans oultre passer, de ceste honneste amitié. Et d'aultre part l'asseuroit si fort que, si elle congnoissoit qu'il prétendist davantaige, sans se contenter de la raison, que du tout il la perdroit. Le pauvre Gentil homme non seullement se contentoit, mais se trouvoit très heureux d'avoir gaingné le cueur de celle où il pensoit tant d'honnesteté.

Il seroit long de vous racompter le discours de son amitié, la longue fréquentation qu'il eut avecq elle, les voyages qu'il faisoit pour la venir veoir; mais, pour venir à la conclusion, ce pauvre martir d'un feu si plaisant que, plus on brusle, plus on en veult brusler, cherchoit tousjours le moyen d'augmenter son martire.

Ung jour luy print fantaisie d'aller veoir en poste celle qu'il aymoit plus que luy mesme & qu'il estimoit par dessus toutes les femmes du monde. Luy arrivé en sa maison demanda où elle estoit; on luy dist qu'elle ne faisoit que venir de Vespres & estoit entrée en sa Garenne pour parachever son Service. Il descendit de cheval & s'en alla tout droit en ceste Garenne où elle estoit, & trouva ses femmes qui luy dirent qu'elle s'en alloit toute seule promener en une grande allée.

Il commença à plus que jamais espérer quelque

bonne fortune pour luy &, le plus doulcement qu'il peut, sans faire un seul bruict, la chercha le mieulx qu'il luy fut possible, desirant sur toutes choses de la pouvoir trouver seule. Mais, quand il fut près d'un pavillon faict d'arbres pliez, lieu tant beau & plaisant qu'il n'estoit possible de plus, entra soubdainement là comme celuy à qui tardoit de veoir ce qu'il aymoit, mais il trouva à son entrée la Damoiselle couchée dessus l'herbe entre les bras d'un Palefrenier de sa Maison, aussi laid, ord & infame que de Riant estoit beau, honneste & aimable.

Je n'entreprendz pas de vous paindre le despit qu'il eut, mais il fut si grand qu'il eut puissance en ung moment d'esteindre le feu que la longueur du temps ni l'occasion n'avoient su faire, &, autant remply de despit qu'il avoit eu d'amour, luy dist : « Madame, prou vous face. Aujourd'huy par vostre meschanceté congneue suis guéry & délivré de la continuelle douleur dont honnesteté que j'estimois en vous estoit l'occasion », &, sans autre adieu, s'en retourna plus viste qu'il n'estoit venu.

La pauvre femme ne luy feit autre response sinon de mettre la main devant son visaige, car, puis qu'elle ne pouvoit couvrir sa honte, couvrit elle ses oeilz pour ne veoir celuy qui la voyoit trop clairement, nonobstant sa dissimulation.

Par quoy, mes Dames, je vous supplie, si vous n'avez la volunté d'aymer parfaictement, ne vous pensez poinct dissimuler à ung homme de bien & luy faire desplaisir, pour vostre gloire, car les hypocrites sont payez de leurs loyers & Dieu favorise ceux qui ayment naïfvement.

— Vrayment, » dist Oisille, « vous nous l'avez gardé bonne pour la fin de la Journée, &, si ce n'estoit que nous avons tous juré de dire vérité, je ne sçaurois croire que une femme de l'estat dont elle estoit sçeut estre si meschante de l'âme quant à Dieu & du corps, laissant ung si honneste Gentil homme pour ung si villain Muletier.

— Hélas, Madame, » dist Hircan, » si vous sçaviez la différence qu'il y a d'un Gentil homme, qui toute sa vie a porté le harnois & suivy la guerre, auprès d'un varlet bien nourry sans bouger d'un lieu, vous excuseriez cette pauvre vefve.

— Je ne crois pas, Hircan, » dist Oisille, « quelque chose que vous en dictes, que vous puissiez recepvoir nulle excuse d'elle.

— J'ay bien oy dire, » dist Simontault, « qu'il y a des femmes qui veulent avoir des Évangélistes pour prescher leur vertu & leur chasteté, & leur font la meilleure chère qu'il leur est possible & la plus privée, les asseurant que, si la conscience & l'honneur ne les retenoient, elles leur accorderoient leurs desirs, & les pauvres sots, quand en quelque compaignie parlent d'elles, jurent qu'ils mettroient leur doigt au feu sans brusler pour soubstenir qu'elles sont femmes de bien, car ils ont expérimenté leur amour jusques au bout. Ainsi se font louer par les honnestes hommes celles

qui à leurs semblables se monstrent telles qu'elles sont, & choisissent ceulx qui ne sçauroient avoir hardiesse de parler &, s'ils en parlent, pour leur orde & vile condition ne seroient pas creuz.

— Voilà, » dist Longarine, « une opinion que j'ay autresfois oy dire aux plus jaloux & soupçonneux hommes, mais c'est peindre une Chimère; car, combien qu'il soit advenu à quelque pauvre malheureuse, si est ce chose qui ne se doibt soupsonner en aultre.

— Or, » leur dist Parlamente, « tant plus avant nous entrons en ce propos, & plus ces bons Seigneurs icy drapperont sur la tissure de Simontault & tout à nos despens. Par quoy il vault mieulx aller oyr Vespres, à fin que ne soyons tant attendues que nous fusmes hier ».

La compaignie fut de son opinion, & en allant Oisille leur dit :

« Si quelqu'un de vous rend grâces à Dieu d'avoir en ceste Journée dict la vérité des histoires que nous avons racomptées, Saffredent luy doibt requérir pardon d'avoir remémoré une si grande villenie contre les dames.

— Par ma foy, » respondit Saffredent, « combien que mon compte soit véritable, si est ce que je l'ay oy dire. Mais, quand je vouldroye faire le rapport du cerf à veue d'oeil, je vous ferois faire plus de signes de croix de ce que je sçay des femmes que l'on n'en faict à sacrer une église.

— C'est bien loing de se repentir, » dit Geburon, « quand la confession aggrave le peché.

— Puisque vous avez telle opinion des femmes, »

dist Parlamente, « elles vous debvroient priver de leur honneste entretènement & privaultez. »

Mais il luy respondit : « Aucunes ont tant usé en mon endroict du conseil que vous leur donnez, en m'esloignant & séparant des choses justes & honnestes, que, si je pouvois dire pis & pis faire à toutes, je ne m'y espargneroie pour les inciter à me venger de celle qui me tient si grand tort. »

En disant ces paroles, Parlamente meit son touret de nez & avecq les autres entra dedans l'Eglise, où ils trouvèrent Vespres très bien sonnées, mais ils n'y trouvèrent pas ung Religieux pour les dire, pource qu'ils avoient entendu que dedans le pré s'assembloit ceste compaignie pour y dire les plus plaisantes choses qu'il estoit possible, &, comme ceulx qui aymoient mieulx leurs plaisirs que les oraisons, s'estoient allés cacher dedans une fosse, le ventre contre terre derrière une haye fort espesse, & là avoient si bien escouté les beaulx comptes qu'ils n'avoient point oy sonner la cloche de leur Monastère, ce qui parut bien quand ils arrivèrent en telle haste que quasi l'alaine leur failloit à commencer Vespres. Et, quand elles furent dictes, confessèrent à ceulx qui leur demandoient l'occasion de leur chant tardif & mal entonné que ce avoit esté pour les escouter, par quoy, voyans leur bonne volunté, leur fut permis que tous les jours assisteroient derrière la haye, assis à leur aise.

Le soupper se passa joyeusement en relevant les propos qu'ils n'avoient pas mis à fin dans le pré, qui durèrent tout le long du soir, jusques à ce que la Dame Oisille les pria de se retirer à fin que leur esprit fust plus prompt le lendemain, après un bon & long repos,

dont elle disoit que une heure avant mynuict valoit mieux que trois après. Ainsi, s'en allant chascun en sa chambre, se partit cette compaignie, mettant fin à cette seconde Journée.

L'HEPTAMERON
DES NOUVELLES

DE

LA ROINE DE NAVARRE

TROISIESME JOURNÉE

En la Troisiesme Journée on devise des Dames qui en leur amytié n'ont cerché nulle fin que l'honnesteté & de l'hypocrisie & méchanceté des Religieux

L'HEPTAMERON
DES NOUVELLES
DE
LA ROINE DE NAVARRE

TROISIESME JOURNÉE

PROLOGUE

Le matin la compaignye ne sçeut si tost venir en la salle qu'elle n'y trouvast Madame Oisille qui avoit plus de demie heure avant estudié la leçon qu'elle devoit lire, &, si le premier & second jour elle les avoit rendus contens, elle n'en feyt moins le troisiesme &, n'eust été que ung des Religieux les vint quérir pour aller à la grand messe, ils ne l'eussent oye, leur contemplation les empeschant d'oyr la cloche.

La messe oye bien dévotement, & le disner passé bien sobrement pour n'empescher par les viandes leur mémoire à s'acquicter chacun en son reng le mieulx

qu'il seroit possible, se retirèrent en leurs chambres à visiter leurs registres, attendant l'heure accoustumée d'aller au pré, laquelle venue, ne faillirent à ce beau voyage, & ceulx qui avoient déliberé de dire quelque folie avoient desjà les visaiges si joyeux que l'on espéroit d'eulx occasion de bien rire. Quand ils furent assis, demandèrent à Saffredent à qui il donnoit sa voix pour la troisiesme Journée :

« Il me semble, » dist il, « que, puisque la faulte que je feis hier est si grande que vous dictes, ne sçachant histoire digne de la réparer, que je dois donner ma voix à Parlamente, laquelle pour son bon sens sçaura si bien louer les Dames qu'elle fera mettre en oubly la vérité que je vous ay dicte.

— Je n'entreprens pas, » dist Parlamente, « de réparer vos faultes, mais oui bien de me garder de les ensuivre, par quoy je me délibère, usant de la vérité promise & jurée, de vous monstrer qu'il y a des Dames qui en leurs amitiez n'ont cherché nulle fin que l'honnesteté, &, pour ce que celle dont je vous veulx parler estoit de bonne Maison, je ne changeray rien en l'histoire que le nom, vous priant, mes Dames, de penser qu'Amour n'a poinct de puissance de changer ung cueur chaste & honneste, comme vous verrez par l'histoire que je vous voys compter :

VINGT ET UNIESME NOUVELLE

Rolandine, ayant attendu jusqu'à l'age de xxx ans à estre maryée & connoisçant la négligence de son père & le peu de faveur que luy portoit sa Maistresse, prend telle amytié à un Gentil homme bastard qu'elle luy promeit maryage, dont son père averty luy usa de toutes les rigueurs qui luy furent possibles pour la faire consentir à la dissolution de ce maryage, mais elle persista en son amytié jusques à la mort du Bastard, de laquelle certifiée fut maryée à un Gentil homme, du nom & des armes de sa Maison.

Il y avoit en France une Royne qui en sa compaignie nourrissoit plusieurs filles de bonnes & grandes Maisons. Entre autres y en avoit une, nommée Rolandine, qui estoit bien proche sa parente; mais la Royne, pour quelque inimitié qu'elle portoit à son père, ne luy faisoit pas fort bonne chère.

Ceste fille, combien qu'elle ne fust des plus belles, ny des laides aussy, estoit tant saige & ver-

tueuse que plusieurs grands personnaiges la demandoient en mariage, dont ils avoient froide response : car le père aimoit tant son argent qu'il oublyoit l'advancement de sa fille, & sa Maistresse, comme j'ay dict, luy portoit si peu de faveur qu'elle n'estoit point demandée de ceulx qui se vouloient advancer dans la bonne grâce de la Royne.

Ainsi, par la négligence du père & par le desdaing de sa Maistresse, ceste pauvre fille demeura long temps sans estre maryée, &, comme celle qui se fascha à la longue, non tant pour envie qu'elle eust d'estre mariée que pour la honte qu'elle avoit de ne l'estre poinct, se retira du tout à Dieu, laissant les mondanitez & gorgiasetez de la Court. Son passetemps fut à prier Dieu ou à faire quelques ouvraiges, & en ceste vie ainsy retirée passa ses jeunes ans, vivant tant honnestement & sainctement qu'il n'estoit possible de plus.

Quand elle fut approchée des trente ans, il y avoit ung Gentil homme, bastard d'une bonne & grande Maison, autant gentil compaignon & homme de bien qu'il en fût de son temps, mais la richesse l'avoit du tout delaissé & avoit si peu de beaulté que une Dame, quelle qu'elle fust, ne l'eust pour son plaisir choisy. Ce pauvre Gentil homme estoit demeuré sans party &, comme souvent ung malheureux cherche l'autre, vint aborder ceste

Damoiselle Rolandine, car leurs fortunes, complexions & conditions estoient fort pareilles. Et, se complaignans l'un à l'autre de leurs infortunes, prindrent une très grande amitié &, se trouvans tous deux compaignons de malheur, se cherchoient en tous lieux pour se consoler l'un l'autre, & en ceste fréquentation s'engendra une très grande & longue amitié.

Ceulx qui avoient veu la Damoiselle Rolandine si retirée qu'elle ne parloit à personne, la voyans incessamment avec le bastard de bonne Maison, en furent incontinent scandalisez & dirent à sa gouvernante qu'elle ne debvoit endurer ces longs propos, ce qu'elle remonstra à Rolandine, luy disant que chascun estoit scandalisé de ce qu'elle parloit tant à ung homme qui n'estoit assez riche pour l'espouser ny assez beau pour estre amy.

Rolandine, qui avoit tousjours esté plus reprise de son austérité que de ses mondanitez, dist à sa gouvernante : « Helas, ma mère, vous voyez que je ne puis avoir ung mary selon la Maison d'où je suis, & que j'ay tousjours fuy ceulx qui sont beaulx & jeunes, de paour de tumber aux inconvéniens où j'en ay veu d'autres. Et je trouve ce Gentil homme icy saige & vertueux comme vous sçavez, lequel ne me presche que toutes choses bonnes & vertueuses. Quel tort puis je tenir à

vous & à ceulx qui en parlent de me consoler avec luy de mes ennuyctS ? »

La pauvre vieille, qui aimoit sa maistresse plus qu'elle mesmes, luy dist : « Ma Damoyselle, je voy bien que vous dictes la vérité, & que vous estes traictée de père & de maistresse autrement que vous ne le méritez. Si est ce que, puis que l'on parle de vostre honneur en ceste sorte, fust il vostre propre frère, vous vous devez retirer de parler à luy. »

Rolandine luy dist en plorant : « Ma mère, puisque vous le me conseillez, je le feray, mais c'est chose estrange de n'avoir en ce monde une seule consolation. »

Le bastard, comme il avoit accoustumé, la voulut venir entretenir, mais elle luy déclara tout au long ce que sa gouvernante luy avoit dict & le pria en plorant qu'il se contentast pour ung temps de ne luy parler poinct jusques ad ce que ce bruict fust ung peu passé, ce qu'il feit à sa requeste.

Mais, durant cest esloignement ayant perdu l'un & l'autre leur consolation, commencèrent à sentir ung torment qui jamais ni d'un costé ni d'autre n'avoit esté expérimenté. Elle ne cessoit de prier Dieu, aller en voyage, jeusner & faire abstinences, car cest amour, encores à elle incogneu, luy donnoit une inquiétude si grande qu'elle ne la laissoit une seule heure reposer. Au bastard de bonne

Maison ne faisoit Amour moindre effort; mais luy, qui avoit desja conclud en son cueur de l'aimer & de tascher de l'espouser, regardant avec l'amour l'honneur que ce luy seroit s'il la povoit avoir, pensa qu'il falloit cercher moyen pour luy déclarer sa volunté & surtout gaingner sa gouvernante, ce qu'il feyt en luy remonstrant la misère où estoit tenue sa pauvre maistresse, à laquelle on vouloit oster toute consolation. Dont la bonne vieille en pleurant le remercia de l'honneste affection qu'il portoit à sa maistresse, & advisèrent ensemble le moyen comme il pourroit parler à elle. C'estoit que Rolandine fairoit souvent semblant d'estre malade d'une migraine, où l'on craint fort le bruict, &, quand ses compaignes iroient en la chambre de la Royne, ils demeureroient tous deux seuls & là il la pourroit entretenir.

Le bastard en fut fort joyeulx & se gouverna entièrement par le conseil de ceste gouvernante, en sorte que, quand il vouloit, il parloit à s'amie. Mais ce contentement ne luy dura guères, car la Royne, qui ne l'aimoit pas fort, s'enquit que faisoit tant Rolandine en la chambre. Et, combien que quelqu'un dist que c'estoit pour sa maladie, toutesfois ung autre, qui avoit trop de mémoire des absens, luy dist que l'ayse qu'elle avoit d'entretenir le bastard de bonne Maison luy debvoit faire passer sa migraine.

La Royne, qui trouvoit les péchéz veniels des autres mortels en elle, l'envoya quérir & luy défendit de parler jamais au bastard, si ce n'estoit en sa chambre ou en sa salle. La Damoiselle n'en feit nul semblant, mais luy dist : « Si j'eusse pensé, Madame, que luy ou autre vous eust despleu, je n'eusse jamais parlé à luy. » Toutesfois pensa en elle mesme qu'elle chercheroit quelque autre moyen dont la Royne ne sçauroit rien, ce qu'elle feyt. Et, les mercredy, vendredy & sabmedy qu'elle jeusnoit, demeuroit en sa chambre avec sa gouvernante, où elle avoit loisir de parler, tandis que les autres souppoient, à celuy qu'elle commençoit à aymer très fort.

Et, tant plus le temps de leur propos estoit abbrégé par contraincte & plus leurs paroles estoient dictes par grande affection, car ils desroboient le temps comme fait ung larron une chose précieuse. L'affaire ne sçeut estre mené si secrettement que quelque Varlet ne le vist entrer là dedans au jour de jeusnes, & le redist en lieu où il ne fut celé à la Royne, qui s'en courrouça si fort qu'oncques puys n'osa le bastard aller en la chambre des Damoiselles. Et, pour ne perdre le bien de parler à celle que tant il aimoit, faisoit souvent semblant d'aller en quelque voyaige, & revenoit au soir en l'église ou chappelle du chasteau, habillé en Cordelier ou Jacobin, ou si bien dissimulé que nul ne

le congnoissoit, & là s'en alloit la Damoiselle Rolandine avecq sa gouvernante l'entretenir.

Luy, voyant la grande amour qu'elle luy portoit, n'eut craincte de luy dire : « Madamoiselle, vous voyez le hazard où je me mectz pour vostre service & les deffences que la Royne vous a faictes de parler à moy. Vous voyez d'autre part quel père vous avez, qui ne pense en quelque façon que ce soit de vous marier. Il a tant refusé de bons partiz que je n'en sçaiche plus, ny près ny loing de luy, qui soit pour vous avoir. Je sçay bien que je suis pauvre & que vous ne sçauriez espouser Gentil homme qui ne soit plus riche que moy. Mais, si amour & bonne volunté estoient estimez ung trésor, je penserois estre le plus riche homme du monde. Dieu vous a donné de grands biens, & estes en danger d'en avoir encore plus. Si j'estoys si heureux que vous me voulussiez eslire pour mary, je vous serois mary, amy & serviteur toute ma vie, &, si vous en prenez ung esgal à vous, chose difficile à trouver, il vouldra estre maistre & regardera plus à vos biens qu'à vostre personne & à la beaulté que à la vertu, &, en joyssant de l'ususfruict de vostre bien, traictera vostre corps autrement qu'il ne le mérite. Le desir que j'ay d'avoir ce contentement & la paour que j'ay que vous n'en ayez point avecq ung autre me font vous supplier que par un mesme moyen vous me

rendiez heureux & vous la plus satisfaicte & la mieux traictée femme qui oncques fut. »

Rolandine, escoutant le mesme propos qu'elle avoit délibéré de luy tenir, luy respondit d'un visaige content :

« Je suis très aise dont vous avez commencé le propos dont, lonc temps a, j'avois délibéré vous parler & auquel, depuis deux ans que je vous congnoys, je n'ay cessé de penser & de repenser en moy mesmes toutes les raisons pour vous & contre vous que j'ay peu inventer. Mais à la fin, sçachant que je veulx prendre l'estat de mariage, il est temps que je commence & que je choisisse celuy avec lequel je penseray mieux vivre au repos de ma conscience. Je n'en ay sçeu trouver un, tant soit il beau, riche ou grand Seigneur, avec lequel mon cueur & mon esprit se peust accorder sinon à vous seul. Je sçay qu'en vous espousant je n'offense poinct Dieu, mais fais ce qu'il commande, &, quant à Monseigneur mon père, il a si peu pourchassé mon bien & tant refusé que la loy veult que je me marie sans ce qu'il me puisse deshériter. Quand je n'auray que ce qui m'appartient, en espousant ung mary tel envers moy que vous estes, je me tiendray la plus riche du monde. Quant à la Royne ma maistresse, je ne doibtz poinct faire conscience de luy desplaire pour obéyr à Dieu, car elle n'en a poinct faict de m'empes-

cher le bien que en ma jeunesse j'eusse peu avoir. Mais, à fin que vous congnoissiez que l'amitié que je vous porte est fondée sur la vertu & sur l'honneur, vous me promecterez, que si j'accorde ce mariage, de n'en pourchasser jamais la consommation que mon père ne soit mort ou que je n'aye trouvé moyen de l'y faire consentir, » ce que luy promist voluntiers le bastard, & sur ces promesses se donnèrent chascun ung anneau en nom de mariaige, & se baisèrent en l'église devant Dieu, qu'ils prindrent en tesmoing de leur promesse, & jamais depuis n'y eut entre eulx plus grande privaulté que de baiser.

Ce peu de contentement donna grande satisfaction au cueur de ces deux parfaicts amans, & furent ung temps sans se veoir, vivans de ceste seureté. Il n'y avoit guères lieu où l'honneur se peust acquérir que le bastard de bonne maison n'y allast avec ung grand contentement qu'il ne pouvoit demeurer pauvre, veu la riche femme que Dieu luy avoit donnée, laquelle en son absence conserva si longuement ceste parfaicte amityé qu'elle ne tint compte d'homme du monde. Et, combien que quelques ungs la demandassent en mariage, ils n'avoient néantmoins autre response d'elle sinon que, depuis qu'elle avoit tant demeuré sans estre mariée, elle ne vouloit jamais l'estre.

Ceste response fut entendue de tant de gens

que la Royne en oyt parler, & luy demanda pour quelle occasion elle tenoit ce languaige. Rolandine luy dist que c'estoit pour luy obéyr, car elle sçavoit bien qu'elle n'avoit jamais eu envie de la marier au temps & au lieu où elle eust esté honorablement pourveue & à son ayse, & que l'aage & la patience luy avoient apprins de se contanter de l'estat où elle estoit, &, toutes les fois que l'on luy parloit de mariage, elle faisoit pareille response.

Quand les guerres estoyent passées & que le bastard estoit retourné à la Court, elle ne parloit point à luy devant les gens, mais alloit tousjours en quelque église l'entretenir soubz couleur de se confesser, car la Royne avoit defendu à luy & à elle qu'ils n'eussent à parler tous deux sans estre en grande compaignie, sur peine de leurs vies. Mais l'amour honneste, qui ne congnoist nulles défenses, estoit plus prest à trouver les moyens pour les faire parler ensemble que leurs ennemis n'estoient prompts à les guecter &, soubz l'habit de toutes les Religions qu'ils se peurent penser, continuèrent leur honneste amitié, jusques à ce que le Roy s'en alla en une maison de plaisance près de Tours, non tant près que les dames eussent peu aller à pied à aultre église que à celle du chasteau, qui estoit si mal bastie à propos qu'il n'y avoit lieu à se cacher où le confesseur n'eust esté clairement congneu.

Toutesfois, si d'un costé l'occasion leur falloit, Amour leur en trouvoit une autre plus aisée, car il arriva à la Cour une dame de laquelle le bastard estoit proche parent. Ceste Dame avecq son fils furent logez en la maison du Roy, & estoit la chambre de ce jeune Prince avancée toute entière outre le corps de la maison où le Roy estoit, tellement que de sa fenestre povoit veoir & parler à Rolandine, car les deux fenestres estoyent proprement à l'angle des deux corps de maison. En ceste chambre, qui estoit sur la salle du Roy, estoient logées toutes les Damoiselles de bonne Maison compagnes de Rolandine, laquelle, advisant par plusieurs fois ce jeune Prince à sa fenestre, en feyt advertir le bastard par sa gouvernante, lequel, après avoir bien regardé le lieu, feit semblant de prendre fort grand plaisir de lire ung livre des Chevaliers de la Table ronde qui estoit en la chambre du Prince.

Et, quand chacun s'en alloyt disner, pryoit ung Varlet de chambre le vouloir laisser achever de lire & l'enfermer dedans la chambre & qu'il la garderoit bien. L'autre, qui le congnoissoyt parent de son Maistre & homme seur, le laissoit lire tant qu'il luy plaisoit. D'autre costé venoit à sa fenestre Rolandine, qui, pour avoir occasion d'y demeurer plus longuement, feingnit d'avoir mal à une jambe, & disnoyt & souppoyt de si bonne

heure qu'elle n'alloit plus à l'ordinaire des Dames. Elle se mist à faire ung lict de reseul de soye cramoisie, & l'attachoit à la fenestre où elle vouloit demorer seule &, quand elle voyoit qu'il n'y avoit personne, elle entretenoit son mary, qui pouvoit parler si haut que nul ne les eust sçeu oyr, &, quand il s'approchoit quelqu'un d'elle, elle toussoit & faisoit signe par lequel le bastard se pouvoit bien tost retirer. Ceulx qui faisoient le guet sur eux tenoient pour certain que l'amitié estoit passée, car elle ne bougeoit d'une chambre où seurement il ne la pouvoit veoir, pource que l'entrée luy en estoit defendue.

Ung jour la mère de ce jeune Prince, estant en la chambre de son fils, se meit à la fenestre où estoit ce gros livre, & n'y demeura guères qu'une des compagnes de Rolandine, qui estoit à celle de leur chambre, salua ceste Dame & parla à elle. La Dame luy demanda comme se portoit Rolandine ; elle luy dist qu'elle la verroit bien s'il luy plaisoit, & la feit venir à la fenestre en son couvre-chef de nuict &, après avoir parlé de sa maladie, se retirèrent chacune de son costé.

La Dame, regardant ce gros livre de la Table ronde, dist au Varlet de chambre qui en avoit la garde : « Je m'esbahis comme les jeunes gens perdent le temps à lire tant de follyes. » Le Varlet de chambre luy respondit qu'il s'esmerveilloit encores

plus de ce que les gens estimez bien sages & aagez y estoient plus affectionnez que les jeunes, & pour une merveille luy compta comme le bastard, son cousin, y demeuroit quatre ou cinq heures tous les jours à lire ce beau livre. Incontinent frappa au cueur de ceste Dame l'occasion pour quoy c'estoit, & donna charge au Varlet de chambre de se cacher en quelque lieu & de regarder ce qu'il feroit, ce qu'il feit, & trouva que le livre où il lisoit estoit la fenestre où Rolandine venoit parler à luy, & entendit plusieurs propos de l'amitié qu'ils cuidoient tenir bien secrette.

Le lendemain le racompta à sa Maistresse, qui envoya quérir le bastard &, après plusieurs remonstrances, luy défendit de ne se y trouver plus &, le soir, elle parla à Rolandine, la menassant, si elle continuoit ceste folle amityé, de dire à la Royne toutes ces menées.

Rolandine, qui de rien ne s'étonnoit, jura que, depuis la défense de sa Maistresse, elle n'y avoit point parlé, quelque chose que l'on dist, & qu'elle en sçeut la verité tant de ses compaignes que des Varletz & serviteurs. Et, quant à la fenestre dont elle parloit, elle nia d'y avoir parlé au bastard, lequel, craingnant que son affaire fust revelé, s'eslongna du danger & fut long temps sans revenir à la Court, mais non sans escripre à Rolandine par si subtils moyens que, quelque guet que la

Royne y meist, il n'estoit sepmaine qu'elle n'eust deux fois de ses nouvelles.

Et, quand le moyen des Religieux dont il s'aidoit fut failly, il luy envoyoit ung petit Paige habillé de couleurs, puis de l'un, puis de l'autre, qui s'arrestoit aux portes où toutes les Dames passoient & là bailloit ses lettres secrètement par my la presse. Ung jour, ainsy que la Royne alloit aux champs, quelqu'un, qui recongneut le Paige & qui avoit la charge de prendre garde à ceste affaire, courut après; mais le Paige, qui estoit fin, se doubtant que l'on le cherchoit, entra en la maison d'une pauvre femme qui faisoit sa potée auprès du feu , où il brusla incontinent ses lettres. Le Gentil homme qui le suivoit le despouilla tout nud & chercha par tout son habillement, mais il n'y trouva rien, parquoy le laissa aller. Et, quant il fut party, la vieille luy demanda pourquoy il avoit ainsi cherché ce jeune enfant? Il luy dist : « Pour trouver quelques lectres que je pensois qu'il portast. — Vous n'aviez garde de les trouver, » dist la vieille, « car il les avoit bien cachées. — Je vous prie, » dist le Gentil homme, « dictes moy en quel endroit c'est, » espérant bientost les recouvrer. Mais, quand il entendit que c'estoit dedans le feu, congneut bien que le Paige avoit esté plus fin que luy, ce que incontinant alla compter à la Royne.

Toutesfois depuis ceste heure là ne s'ayda plus le bastard de Paige ne d'enfant & y envoya ung viel serviteur qu'il avoit, lequel, oubliant la craincte de la mort dont il sçavoit bien que l'on faisoit menasser de par la Royne ceux qui se mesloient de ceste affaire, entreprint de porter lettres à Rolandine. Et, quand il fut entré au chasteau où elle estoit, s'en alla guetter à une porte au pied d'un grand degré où toutes les dames passoient; mais ung Varlet, qui autrefois l'avoit veu, le recongneut incontinent & l'alla dire au Maistre d'hostel de la Royne, qui soubdainement le vint chercher pour le prendre. Le Varlet, saige & advisé, voyant que l'on le regardoit de loing, se retourna vers la muraille comme pour faire de l'eaue & là rompit ses lettres le plus menu qu'il luy fut possible & les jecta derrière une porte. Sur l'heure il fut prins & cherché de tous costez, &, quand on ne luy trouva rien, on l'interrogea par serment s'il avoit apporté nulles lettres, luy gardant toutes les rigueurs & persuasions qu'il luy fut possible pour luy faire confesser la verité; mais, pour promesses ne pour menasses qu'on luy feit, jamais n'en sçeurent tirer autre chose.

Le rapport en fut faict à la Royne, & quelqu'un de la compaignie s'advisa qu'il estoit bon de regarder derrière la porte auprès de laquelle on l'a-

voit prins, ce qui fut faict, & trouva l'on ce que l'on cherchoit; c'estoient les pièces de la lettre. On envoya quérir le Confesseur du Roy, lequel, après les avoir assemblées sur une table, leut la lettre tout du long, où la vérité du mariage tant dissimulé se trouva clairement, car le bastard ne l'appeloit que sa femme. La Royne, qui n'avoit délibéré de couvrir la faulte de son prochain, comme elle devoit, en feyt un très grand bruict & commanda que par tous les moyens on feist confesser au pauvre homme la verité de ceste lettre, & que en la luy monstrant il ne la pourroit regnier; mais, quelque chose qu'on luy dist ou qu'on luy monstrast, il ne changea son premier propos. Ceulx qui en avoient la garde le menèrent au bord de la rivière & le meirent dedans un sac, disant qu'il mentoit à Dieu & à la Royne contre la vérité prouvée. Luy, qui aimoit mieulx perdre sa vie que d'accuser son Maistre, leur demanda ung Confesseur &, après avoir faict de sa conscience le mieulx qu'il luy estoit possible, il leur dist :

« Messieurs, dictes à Monseigneur le bastard, mon Maistre, que je luy recommande la vie de ma femme & de mes enfans, car de bon cueur je mects la mienne pour son service, & faictes de moy ce qu'il vous plaira, car vous n'en tirerez jamais parole qui soit contre mon Maistre. »

A l'heure, pour luy faire plus grand paour, le

gectèrent dedans le sac en l'eaue, luy crians : « Si tu veulx dire vérité, tu seras saulvé, » mais, voyans qu'il ne leur respondoit riens, le retirèrent de là & feirent le rapport de sa constance à la Royne, qui dist à l'heure que le Roy, son mary, ny elle n'estoient point si heureux en serviteurs que ung qui n'avoit de quoy les récompenser, & feit ce qu'elle peut pour le retirer à son service, mais jamais ne voulut abandonner son Maistre. Toutesfois par le congé de sondict Maistre fut mis au service de la Royne, où il vescut heureux & content.

La Royne, après avoir congneu la vérité du mariage par la lettre du bastard, envoya quérir Rolandine &, avecq ung visaige tout courroucé l'appela plusieurs fois *malheureuse* en lieu de *Cousine,* luy remonstrant la honte qu'elle avoit faicte à la Maison de son père de s'estre mariée & à elle, qui estoit sa Maistresse, sans son commandement ne congé.

Rolandine, qui de long temps congnoissoit le peu d'affection que luy portoit sa maistresse, luy rendit la pareille, &, pource que l'amour luy defailloit, la craincte n'y avoit plus de lieu ; pensant aussi que ceste correction devant plusieurs personnes ne procédoit pas d'amour qu'elle luy portast, mais pour luy faire une honte, comme celle qu'elle estimoit prendre plus de plaisir à la chas-

tier que de desplaisir de la veoir faillir, luy respondit d'un visaige aussi joyeulx & asseuré que la Royne monstroit le sien troublé & courroucé :

« Madame, si vous ne congnoissiez vostre cueur tel qu'il est, je vous mectrois, au devant de la mauvaise volunté que de long temps vous avez portée à Monsieur mon père & à moy, mais vous le sçavez, que vous ne trouverez poinct estrange si tout le monde s'en doubte, & quant est de moy, Madame, je m'en suis apperçeue à mon plus grand dommaige. Car, quand il vous eust pleu me favoriser comme celles qui ne vous sont si proches que moy, je feusse maintenant mariée autant à vostre honneur qu'au mien ; mais vous m'avez laissée comme une personne du tout oubliée en vostre bonne grâce, en sorte que tous les bons partis que j'eusse sçeu avoir me sont passez devant les oeilz par la négligence de Monsieur mon père & par le peu d'estime que vous avez faict de moy, dont j'estois tumbée en tel desespoir que, si ma santé eust peu porter l'estat de Religion, je l'eusse voluntiers prins pour ne veoir les ennuictz continuelz que vostre rigueur me donnoit.

« En ce désespoir m'est venu trouver celluy qui seroit d'aussi bonne Maison que moy si l'amour de deux personnes estoyt autant estimé que l'anneau, car vous sçavez que son père passeroit de-

vant le mien. Il m'a longuement entretenue & aimée; mais vous, Madame, qui jamais ne me pardonnastes nulle petite faulte ne me louastes de nul bon euvre, combien que vous congnoissez par expérience que je n'ay poinct accoustumé de parler de propos d'amour ne de mondanité & que du tout j'estois retirée à mener une vie plus religieuse que autre, avez incontinent trouvé estrange que je parlasse à ung Gentil homme aussi malheureux en ceste vie que moy, en l'amitié duquel je ne pensois ny ne cherchois autre chose que la consolation de mon esperit. Et, quand du tout je me veidz frustrée, j'entray en tel désespoir que je délibéray de chercher autant mon repos que vous aviez envye de me l'oster & à l'heure eusmes parolles de mariage, lesquelles ont esté consommées par promesse & anneau. Parquoy il me semble, Madame, que vous me tenez ung grand tort de me nommer meschante, veu que en une si grande & parfaicte amitié, où je pouvois trouver les occasions si je voulois, il n'y a jamais eu entre luy & moy plus grande privaulté que de baiser, espérant que Dieu me feroit la grâce que avant la consommation du mariage je gaingneroys le cueur de Monsieur mon père à se y consentir. Je n'ay poinct offensé Dieu, ni ma conscience, car j'ay attendu jusques à l'aage de trente ans pour veoir ce que vous & Monsieur mon père feriez pour

moy, ayant gardé ma jeunesse en telle chasteté & honnesteté que homme vivant ne m'en sçauroit rien reprocher, &, par le conseil de raison que Dieu m'a donnée, me voyant vieille & hors d'espoir de trouver party selon ma Maison, me suis délibérée d'en espouser ung à ma volunté, non poinct pour satisfaire à la concupiscence des oeilz, car vous savez qu'il n'est pas beau, ny à celle de la chair, car il n'y a poinct eu de consommation charnelle, ny à l'orgueil, ny à l'ambition de ceste vie, car il est pauvre & peu advancé; mais j'ay regardé purement & simplement à la vertu qui est en luy, dont tout le monde est contrainct de luy donner louange, à la grande amour aussi qu'il me porte, qui me faict espérer de trouver avecques luy repos & bon traictement. Et, après avoir bien pesé tout le bien & le mal qui m'en peut advenir, je me suis arrestée à la partie qui m'a semblé la meilleure, & que j'ay débattue en mon cueur deux ans durans, c'est d'user le demourant de mes jours en sa compaignye, & suys délibérée de tenir ce propos si ferme que tous les tourmens que j'en sçaurois endurer, fust la mort, ne me feront departir de ceste forte oppinion. Parquoy, Madame, il vous plaira excuser en moy ce qui est très excusable, comme vous mesmes l'entendez très bien, & me laissez vivre en paix, que j'espère trouver avecq luy. »

La Royne, voyant son visaige si constant & sa parole tant véritable, ne luy peut respondre par raison &, en continuant de la reprendre & injurier par collère, se print à pleurer en disant : « Malheureuse que vous estes, en lieu de vous humilier devant moy & de vous repentir d'une faulte si grande, vous parlez audatieusement sans en avoir la larme à l'oeil ; par cela monstrez bien l'obstination & la dureté de vostre cueur. Mais, si le Roy & vostre père me veulent croyre, ils vous mectront en lieu où vous serez contraincte de parler autre langage.

— Madame, respondit Rolandine, pource que vous m'accusez de parler trop audatieusement, je suis délibérée de me taire s'il ne vous plaist de me donner congé de vous respondre. »

Et, quand elle eut commandement de parler, luy dist :

« Ce n'est poinct à moy, Madame, à parler à vous, qui estes ma Maistresse & la plus grande Princesse de la Chrestienté, audatieusement & sans la révérence que je vous doibts, ce que je n'ay voulu ne pensé faire ; mais, puisque je n'ay advocat qui parle pour moy sinon la verité, laquelle moy seule je sçay, je suis tenue de la déclairer sans craincte, espérant que, si elle est bien congnue de vous, vous ne m'estimerez telle qu'il vous a pleu me nommer. Je ne crains que créature mortelle en-

tende comme je me suis conduicte en l'affaire dont l'on me charge, puisque je sçay que Dieu & mon honneur n'y sont en riens offensez. Et voilà qui me faict parler sans craincte, estant seure que Celluy qui voit mon cueur est avecq moy, &, si ung tel juge estoyt pour moy, j'aurois tort de craindre ceux qui sont subjects à son jugement. Et pourquoy doncques dois je pleurer, veu que ma conscience & mon cueur ne me reprennent poinct en ceste affaire & que je suis si loing de m'en repentir que, si c'estoit à recommencer, je ferois ce que j'ay faict? Mais vous, Madame, avez grande occasion de pleurer, tant pour le grant tort que en toute ma jeunesse vous m'avez tenu que pour celuy que maintenant vous me faictes de me reprendre devant tout le monde d'une faulte qui doibt estre imputée plus à vous que à moy. Quand je aurois offensé Dieu, le Roy, vous, mes parens & ma conscience, je serois bien obstinée si de grande repentance je ne pleurois. Mais d'une chose bonne, juste & saincte, dont jamais n'eust été bruict que bien honorable, sinon que vous l'avez trop tost esventé, monstrant que l'envie que vous aviez de mon deshonneur estoit plus grande que de conserver l'honneur de vostre Maison & de voz parens, je ne dois plorer. Mais, puis que ainsy il vous plaist, Madame, je ne suis pour vous contredire, car, quand vous m'ordonnerez telle peine

qu'il vous plaira, je ne prendray moins de plaisir à la souffrir sans raison que vous aurez à la me donner. Parquoy, Madame, commandez à Monsieur mon père quel torment il vous plaist que je porte, car je sçay qu'il n'y fauldra pas. Au moins seray je bien aise que seullement pour mon malheur il suyve entièrement vostre volunté & que, ainsy qu'il a esté négligent à mon bien suyvant vostre vouloir, il sera prompt à mon mal pour vous obéyr. Mais j'ay ung père au Ciel, lequel, je suis asseurée, me donnera autant de patience que je me voy de grands maulx par vous préparez, & en luy seul j'ay ma parfaicte confiance. »

La Royne, si courroucée qu'elle n'en pouvoit plus, commanda qu'elle fust emmenée de devant ses oeilz & mise en une chambre à part où elle ne peust parler à personne; mais on ne luy osta point sa gouvernante, par le moyen de laquelle elle feit sçavoir au bastard toute sa fortune & ce qu'il luy sembloit qu'elle devoit faire, lequel, estimant que les services qu'il avoit faicts au Roy luy pourroient servir de quelque chose, s'en vint en diligence à la Court & trouva le Roy aux champs, auquel il compta la verité du faict, le suppliant que à luy, qui estoit pauvre Gentil homme, voulust faire tant de bien d'appaiser la Royne en sorte que le mariage peust estre consommé.

Le Roy ne luy respondit riens sinon : « M'asseurez-vous que vous l'avez espousée ? — Ouy, Sire, » dist le bastard, « par paroles de présent seulement &, s'il vous plaist, la fin y sera mise. »

Le Roy, baissant la teste & sans luy dire aultre chose, s'en retourna droict au chasteau &, quand il fut auprès de là, il appella le Capitaine de ses Gardes & luy donna charge de prendre le bastard prisonnier.

Toutesfois ung sien amy, qui congnoissoit le visaige du Roy, l'advertit de s'absenter & se retirer en une sienne maison près de là &, si le Roy le faisoit chercher, comme il soupçonnoit, il luy feroit incontinent sçavoir pour s'en fuyr hors du royaulme ; si aussi les choses estoient adoucies, il le manderoit pour retourner. Le bastard le creut & feit si bonne diligence que le Capitaine des Gardes ne le trouva poinct.

Le Roy & la Royne regardèrent ensemble qu'ils feroyent de ceste pauvre Damoiselle, qui avoit l'honneur d'estre leur parente, & par le conseil de la Royne fut conclu qu'elle seroit renvoyée à son père, auquel l'on manda toute la vérité du faict. Mais, avant que l'envoyer, feirent parler à elle plusieurs gens d'Eglise & de Conseil, luy remonstrans, puis qu'il n'y avoit en son mariage que la parolle, qu'il se povoit facilement deffaire mais que l'un & l'autre se quittassent, ce que le Roy

vouloit qu'elle feyst pour garder l'honneur de la Maison dont elle estoit.

Elle leur feit response que en toutes choses elle estoit preste d'obéyr au Roy, sinon à contrevenir à sa conscience, mais ce que Dieu avoit assemblé les hommes ne le povoient séparer, les priant de ne la tanter de chose si desraisonnable, car, si amour & bonne volunté fondée sur la craincte de Dieu, sont les vraiz & seurs liens de mariaige, elle estoit si bien lyée que fer, ne feu, ne eaue ne povoient rompre son lien, sinon la mort à laquelle seule & non à aultre rendroit son anneau & son serment, les priant de ne luy parler du contraire, car elle estoit si ferme en son propos qu'elle aymoit mieulx mourir en gardant sa foy que vivre après l'avoir nyée.

Les députez de par le Roy emportèrent ceste constante response &, quand ilz veirent qu'il n'y avoit remède de luy faire renoncer son mary, l'envoyèrent devers son père en si piteuse façon que par où elle passoit chacun ploroit. Et, combien qu'elle n'eust failly, la pugnition fut si grande & sa constance telle qu'elle feyt estimer sa faulte estre vertu.

Le père, sçachant ceste piteuse nouvelle, ne la voulut poinct veoir, mais l'envoya à ung chasteau dedans une forest, lequel il avoit autrefoys edifié pour une occasion bien digne d'estre racomptée, &

la teint là longuement en prison, la faisant persuader que, si elle vouloit quicter son mary, il la tiendroit pour sa fille & la mettroit en liberté. Toutesfois elle tint ferme & aima mieulx le lien de sa prison, en conservant celluy de son mariage, que toute la liberté du monde sans son mary, & sembloit à veoir son visaige que toutes ses peines luy estoient passetemps très plaisans puis qu'elle les souffroit pour celluy qu'elle aimoit.

Que diray je icy des hommes? Ce bastard tant obligé à elle, comme vous avez veu, s'enfuyt en Allemaigne, où il avoit beaucoup d'amis, & monstra bien par sa legiereté que vraye & parfaicte amour ne luy avoit pas tant faict pourchasser Rolandine que l'avarice & l'ambition, en sorte qu'il devint tant amoureux d'une Dame d'Allemaigne qu'il oublia à visiter par lettres celle qui pour luy soustenoit tant de tribulation. Car jamais la Fortune, quelque rigueur qu'elle leur tint, ne leur peut oster le moyen de s'escripre l'un à l'autre, sinon la folle & meschante amour où il se laissa tumber, dont le cueur de Rolandine eut premier ung sentiment tel qu'elle ne povoit plus reposer.

Et après, voyant les escriptures tant changées & refroidies du langage accoustumé qu'elle ne ressembloient plus aux passées, soupçonna que nou-

velle amytié la séparoit de son mary, ce que tous les tormens & peynes qu'on luy avoit peu donner n'avoient sçeu faire, &, parce que sa parfaicte amour ne vouloit qu'elle asseist jugement sur ung soupson, trouva moyen d'envoyer secrètement ung serviteur en qui elle se fyoyt, non pour luy escripre & parler à luy, mais pour l'espier & veoir la vérité, lequel, retourné du voyage, luy dist que pour le seur il avoit trouvé le bastard bien fort amoureux d'une Dame d'Allemaigne & que le bruict estoit qu'il pourchassoit de l'espouser, car elle estoit fort riche.

Ceste nouvelle apporta une si extrême douleur au cueur de cette pauvre Rolandine que, ne la pouvant porter, tumba bien griefvement malade. Ceux qui entendoient l'occasion luy dirent de la part de son père que, puisqu'elle voyoit la grande meschanceté du bastard, justement elle le pouvoit abandonner, & la persuadèrent de tout leur possible. Mais, nonobstant qu'elle fust tormentée jusques au bout, si n'y eut il jamais remède de luy faire changer son propos, & monstra en ceste dernière tentation l'amour qu'elle avoit & sa très grande vertu. Car, ainsi que l'amour se diminuoit du costé de luy, ainsy augmentoit du sien & demoura, malgré qu'il en eust, l'amour entier & parfaict, car l'amitié qui défailloit du costé de luy tourna en elle. Et, quand elle congneut que en son

cueur seul estoit l'amour entier qui autresfois avoit esté départy en deux, elle délibéra de le soustenir jusques à la mort de l'un ou de l'autre. Par quoy la bonté Divine, qui est parfaicte charité & vraye amour, eut pitié de sa douleur & regarda sa patience, en sorte que après peu de jours le bastard mourut à la poursuicte d'une autre femme. Dont elle, bien advertie de ceulx qui l'avoient veu mectre en terre, envoya supplier son père qu'il luy pleust qu'elle parlast à luy.

Le père s'y en alla incontinent, qui jamais depuis sa prison n'avoit parlé à elle, &, après avoir bien au long entendu ses justes raisons, en lieu de la reprendre & tuer comme souvent il la menassoit par parolles, la print entre ses bras & en plorant très fort luy dist :

« Ma fille, vous estes plus juste que moy, car, s'il y a eu faulte en vostre affaire, j'en suis la principale cause ; mais, puis que Dieu l'a ainsy ordonné, je veulx satisfaire au passé. »

Et, après l'avoir admenée en sa maison, il la traictoit comme sa fille aisnée. Elle fut demandée en mariage par ung Gentil homme du nom & armes de leur Maison, qui estoit fort saige & vertueux & estimoit tant Rolandine, laquelle il fréquentoit souvent, qu'il luy donnoit louange de ce dont les autres la blasmoient, congnoissant que sa fin n'avoit esté que pour la vertu. Le mariaige fut

agréable au père & à Rolandine & fut incontinent conclud.

Il est vray que ung frère qu'elle avoyt, seul héritier de la Maison, ne vouloit s'accorder qu'elle eust nul partage, luy mectant au devant qu'elle avoyt desobéy à son père. Et après la mort du bon homme luy tint de si grandes rigueurs que son mary, qui estoit un puisné, & elle avoient bien affaire de vivre.

En quoy Dieu pourveut, car le frère, qui vouloit tout tenir, laissa en ung jour par une mort subite le bien qu'il tenoit de sa seur & le sien quant & quant.

Ainsy elle fut héritière d'une bonne & grosse maison, où elle vesquit sainctement & honorablement en l'amour de son mary, &, après avoir eslevé deux filz que Dieu leur donna, rendit joyeusement son ame à Celluy où de tout temps elle avoit sa parfaicte confiance.

« Or, mes Dames, je vous prie que les hommes, qui nous veulent peindre tant inconstantes, viennent mainctenant icy & me monstrent l'exemple d'un aussi bon mary que ceste cy fut bonne femme, & d'une telle foy & persévérance. Je suis seure qu'il leur seroit si difficile que j'aime mieulx les en quicter que de me mettre en ceste peyne, mais non vous, mes Dames, de vous prier, pour continuer vostre gloire, ou du tout n'aimer poinct

ou que ce soit aussi parfaictement, & gardez vous bien que nulle ne die que cette Damoiselle ait offensé son honneur, veu que par sa fermeté elle est occasion d'augmenter le nostre.

— En bonne foy, Parlamente, » dist Oisille, « vous nous avez racompté l'histoire d'une femme d'un très grand & honneste cueur, mais ce qui donne autant de lustre à sa fermeté, c'est la desloyauté de son mary, qui la vouloit laisser pour une autre.

— Je croy, » dist Longarine, « que cest ennuy là luy fut le plus importable, car il n'y a faiz si pesant que l'amour de deux personnes bien unies ne puisse doucement supporter; mais, quand l'un fault à son debvoir & laisse toute la charge sur l'autre, la pesanteur est importable.

— Vous devriez doncques, » dist Geburon, « avoir pitié de nous, qui portons l'amour entière sans que vous y daigniez mectre le bout du doigt pour la soulager.

— Ha, Geburon, » dist Parlamente, « souvent sont différens les fardeaux de l'homme & de la femme. Car l'amour de la femme, bien fondée sur Dieu & sur honneur, est si juste & raisonnable que celuy qui se départ de telle amitié doibt estre estimé lasche & meschant envers Dieu & les hommes. Mais l'amour de la plus-part des hommes est tant fondée sur le plaisir que les femmes, ignorant leur mauvaise volunté, se y mectent aucunes fois bien avant &, quand Dieu leur faict congnoistre la malice du cueur de celluy qu'elles estimoient bon, s'en peuvent départir avecq leur honneur & bonne réputation, car les plus courtes follies sont toujours les meilleures.

— Voilà donc une raison, » dist Hircan, « fondée sur vostre fantaisie, de vouloir soustenir que les femmes honnestes peuvent laisser honnestement l'amour des hommes & non les hommes celle des femmes, comme si leur cueur étoit différent; mais, combien que les visaiges & habitz le soyent, si croy je que les voluntez sont toutes pareilles, sinon d'autant que la malice plus couverte est la pire. »

Parlamente avecq ung peu de colère luy dist :

« J'entends bien que vous estimez celles les moins mauvaises de qui la malice est descouverte.

— Or laissons ce propos là, » dist Simontault, « car, pour faire conclusion du cueur de l'homme & de la femme, le meilleur des deux n'en vaut riens; mais venons à sçavoir à qui Parlamente donnera sa voix pour oyr quelque beau compte.

— Je la donne, » dist-elle, « à Geburon.

— Or, puis que j'ay commencé, » dist-il, « à parler des Cordeliers, je ne veux oublier ceulx de Sainct-Benoist & ce qui est advenu d'eux de mon temps, combien je n'entends en racomptant une histoire d'un meschant Religieux, empescher la bonne opinion que vous avez des gens de bien; mais, veu que le Psalmiste dist que *tout homme est menteur,* & en ung autre endroict : *Il n'en est poinct qui face bien jusques à ung,* il me semble qu'on ne peut faillyr d'estimer l'homme tel qu'il est. Car, s'il y a du bien, on le doit attribuer à Celluy qui en est la source & non à la créature, à laquelle par trop donner de gloire ou de louange ou estimer de soy quelque chose de bon, la plus part des personnes sont trom-

pées. Et, afin que vous ne trouviez impossible que soubz extrême austérité ne se treuve extrême concupiscence, entendez ce qui advint du temps du Roy François premier :

VINGT DEUXIESME NOUVELLE

Sœur Marie Heroet, sollicitée de son honneur par un Prieur [de] Sainct-Martin-des-Champs, avec la grâce de Dieu emporta la victoire contre ses fortes tentations, à la grand' confusion du Prieur & à l'exaltation d'elle.

En la Ville de Paris il y avoit ung Prieur de Sainct-Martin-des-Champs, duquel je tairay le nom pour l'amytié que je luy ay portée. Sa vie, jusques en l'aage de cinquante ans, fut si austère que le bruict de sa saincteté courut par tout le Royaume, tant qu'il n'y avoit Prince ne Princesse qui ne luy fist grand honneur quand il les venoit veoir, & ne se faisoit réformation de Religion qui ne fust faicte par sa main, car on le nommoit le père de vraye Religion.

Il fust esleu Visiteur de la grande Religion des Dames de Fontevrault, desquelles il estoit tant crainct que, quand il venoit en quelqu'un de leurs

monastères, toutes les Religieuses trembloient de la craincte qu'elles avoient de luy &, pour l'appaiser des grandes rigueurs qu'il leur tenoit, le traictoient comme elles eussent faict la personne du Roy, ce que au commencement il refusoit, mais à la fin, venant sur les cinquante cinq ans, commença à trouver fort bon le traictement qu'il avoit au commencement desprisé &, s'estimant luy mesme le bien public de toute Religion, desira de conserver sa santé mieulx qu'il n'avoit accoustumé. Et, combien que sa Reigle portast de jamais ne manger cher, il s'en dispensa luy mesme, ce qu'il ne faisoit à nul autre, disant que sur luy estoit tout le faiz de la Religion, par quoy si bien se festoya que d'un Moyne bien meigre il en feyt ung bien gras.

Et à ceste mutation de vivre se feyt une mutation de cueur telle qu'il commencea à regarder les visaiges, dont paravant avoit faict conscience, &, en regardant les beaultez que lés voilles rendent plus desirables, commencea à les convoicter. Doncques pour satisfaire à ceste convoitise chercha tant de moyens subtils qu'à la parfin de pasteur il devint loup, tellement que en plusieurs bonnes Religions, s'il s'en trouvoit quelqu'une ung peu sotte, il ne failloit à la decepvoir. Mais, après avoir longuement continué ceste meschante vie, la bonté Divine, qui print pitié des pauvres brebis esgarées,

ne voulut plus endurer la gloire de ce malheureux régner, ainsy que vous verrez.

Ung jour, allant visiter ung Couvent près de Paris, qui se nomme Gif, advint que, en confessant toutes les Religieuses, en trouva une, nommée Marie Heroet, dont la parole estoit si doulce & agréable qu'elle promectoit le visaige & le cueur estre de mesme. Par quoy, seulement pour l'ouyr, fut esmeu en une passion d'amour qui passoit toutes celles qu'il avoit eues aux autres Religieuses, & en parlant à elle se baissa fort pour la regarder, & apperçeut la bouche si rouge & si plaisante qu'il ne se peut tenir de luy haulser le voile pour veoir si les oeilz accompaignoient le demeurant, ce qu'il trouva, dont son cueur fut remply d'une ardeur si véhémente qu'il perdit le boire & le manger & toute contenance, combien qu'il la dissimuloit. Et, quand il fut retourné en son Prieuré, il ne povoit trouver repos, par quoy en grande inquiétude passoyt les jours & les nuictz, en cherchant les moyens comme il pourroit parvenir à son desir & faire d'elle comme il avoit faict de plusieurs autres, ce qu'il craingnoit estre difficile pource qu'il la trouvoit saige en paroles & d'un esperit subtil, & d'autre part se voyoit si laid & si vieulx qu'il délibéra de ne luy en parler poinct, mais de chercher à la gaingner par craincte.

Par quoy bien tost après s'en retourna au dict

Monastère de Gif, auquel lieu se monstra plus austère qu'il n'avoit jamais faict, se courrouçant à toutes les Religieuses, reprenant l'une que son voile n'estoit pas assez bas, l'autre qu'elle haulsoit trop la teste, & l'autre qu'elle ne faisoit pas bien la révérence en Religieuse. En tous ces petiz cas se monstroit si austère que l'on le craingnoit comme ung Dieu painct en Jugement, & luy, qui avoit les gouttes, se travailla tant de visiter les lieux réguliers que, environ l'heure de Vespres, heure par luy apostée, se trouva au Dortouer.

L'Abbesse luy dist : « Père Révérend, il est temps de dire Vespres. » A quoy il respondit : « Allez, Mère, allez, faictes les dire, car je suis si las que je demeureray ici non pour reposer, mais pour parler à Seur Marie, de laquelle j'ay oy très mauvais rapport, car l'on m'a dict qu'elle caquette comme si c'estoit une mondaine. » L'Abbesse, qui estoit tante de sa mère, le pria de la bien chapitrer & la luy laissa toute seule, sinon ung jeune Religieux qui estoit avecq luy.

Quand il se trouva seul avecq Seur Marie, commencea à luy lever le voile & luy commander qu'elle le regardast. Elle luy respondit que sa Reigle luy deffendoit de regarder les hommes. « C'est bien dict, ma fille », luy dist il, « mais il ne fault pas que vous estimiez qu'entre nous Religieux soyons hommes. » Par quoy Seur Marie, craingnant faillir

par désobéissance, le regarda au visage; elle le trouva si laid qu'elle pensa faire plus de pénitence que de péché à le regarder.

Le beau Père, après luy avoir dict plusieurs propos de la grande amitié qu'il luy portoit, luy voulut mettre la main au tetin, qui fut par elle repoulsé comme elle debvoit, & fut si courroucé qu'il luy dist: « Faut il qu'une Religieuse sçaiche qu'elle ait des tetins? » Elle luy dist: « Je sçay que j'en ay, & certainement que vous ny autre n'y toucherez poinct, car je ne suis pas si jeune & ignorante que je n'entende bien ce qui est péché de ce qui ne l'est pas. »

Et, quand il veit que ses propos ne la povoient gaingner, luy en va bailler d'un autre, disant: « Hélas, ma fille, il faut que je vous déclaire mon extrême nécessité; c'est que j'ay une maladie que tous les Médecins trouvent incurable, sinon que je me resjouisse & me joue avecq quelque femme que j'ayme bien fort. De moy, je ne vouldrois pour mourir faire ung péché mortel, mais, quand l'on viendroit jusques là, je sçay que simple fornication n'est nullement à comparer à pécher d'homicide. Par quoy, si vous aimez ma vie, en sauvant vostre conscience de crudélité, vous me la saulverez. » Elle luy demanda quelle façon de jeu il entendoit faire. Il luy dist qu'elle povoit bien reposer sa conscience sur la sienne, & qu'il ne feroit chose dont l'une ne l'autre fust chargée.

Et, pour luy monstrer le commencement du passetemps qu'il demandoit, la vint embrasser & essayer de la jetter sur ung lict. Elle, congnoissant sa meschante intention, se deffendit si bien & de paroles & de bras qu'il n'eut povoir de toucher que à ses habillemens. A l'heure, quand il veid toutes ses inventions & esforts estre tournez en riens, comme ung homme furieux & non seullement hors de conscience, mais de raison naturelle, luy meit la main soubz la robbe, & tout ce qu'il peut toucher des ongles esgratigna de telle fureur que la pauvre fille, en criant bien fort, de tout son hault tumba à terre toute esvanouye.

Et à ce cry entra l'Abbesse dans le dortouer où elle estoit, laquelle, estant à Vespres, se souvint avoir laissé ceste Religieuse seule avec le beau Père, qui estoit fille de sa niepce, dont elle eut ung scrupule en sa conscience, qui luy feit laisser Vespres & aller à la porte du dortouer escouter que l'on faisoit; mais, oyant la voix de sa niepce, poussa la porte que le jeune Moyne tenoit.

Et, quand le Prieur veid venir l'Abbesse, en luy monstrant sa niepce esvanouye, lui dist: « Sans faulte, notre Mère, vous avez grand tort que vous ne m'avez dict les conditions de Seur Marie; car, ignorant sa debilité, je l'ay faict tenir debout devant moy & en la chapitrant s'est esvanouye comme vous voyez. »

Ils la feirent revenir avecq vin aigre & autres choses propices, & trouvèrent que de sa cheute elle estoit blessée à la teste. Et, quand elle fut revenue, le Prieur, craingnant qu'elle comptast à sa tante l'occasion de son mal, luy dist à part: « Ma fille, je vous commande, sous peine d'inobédience & d'estre dampnée, que vous n'aiez jamais à parler de ce que je vous ay faict icy, car entendez que l'extrémité d'amour m'y a contrainct, &, puis que je voy que vous ne me voulez aymer, je ne vous en parleray jamais que ceste fois, vous asseurant que, si vous me voulez aimer, je vous feray élire Abbesse de l'une des trois meilleures Abbayes de ce Royaume. » Mais elle luy respondit qu'elle aimoit mieulx mourir en chartre perpétuelle que d'avoir jamais autre amy que Celluy qui estoit mort pour elle en la croïx, avecq lequel elle aimoit mieulx souffrir tous les maulx que le Monde pourroit donner que contre luy avoir tous les biens, & qu'il n'eut plus à luy parler de ces propos, ou elle le diroyt à la Mère Abbesse, mais qu'en se taisant elle s'en tairoit.

Ainsy s'en alla ce mauvais pasteur, lequel, pour se monstrer tout autre qu'il n'estoit & pour encores avoir le plaisir de regarder celle qu'il aimoyt, se retourna vers l'Abbesse, luy disant: « Ma Mère, je vous prie, faictes chanter à toutes voz filles ung *Salve Regina* en l'honneur de ceste vierge où j'ay

mon espérance. » Ce qui fut faict, durant lequel ce regnard ne feit que pleurer, non d'autre dévotion que de regret qu'il avoit de n'estre venu au dessus de la sienne. Et toutes les Religieuses, pensans que ce fust d'amour à la Vierge Marie, l'estimoient ung sainct homme. Seur Marie, qui congnoissoit sa malice, prioit en son cueur de confondre celluy qui desprisoit tant la virginité.

Ainsy s'en alla cest hyppocrite à Sainct-Martin, auquel lieu ce meschant feu qu'il avoit en son cueur ne cessa de brusler jour & nuict & de chercher toutes les inventions possibles pour venir à ses fins, &, pour ce que sur toutes choses il craingnoit l'Abbesse, qui estoit femme vertueuse, il pensa le moyen de l'oster de ce monastère. S'en alla vers Madame de Vendosme, pour l'heure demeurant à La Fère, où elle avoit édifié & fondé ung couvent de Sainct Benoist nommé le Mont d'Olivet, &, comme celluy qui estoit le souverain Réformateur, luy donna à entendre que l'Abbesse du dict Mont Olivet n'estoit pas assez suffisante pour gouverner une telle Communauté. La bonne Dame le pria de luy en donner une autre qui fust digne de cest office, & luy, qui ne demandoit autre chose, luy conseilla de prendre l'Abbesse de Gif pour la plus suffisante qui fust en France. Madame de Vendosme incontinant l'envoya quérir & luy donna la charge de son monastère du Mont d'Olivet.

Le Prieur de Sainct-Martin, qui avoit en sa main les voix de toute la Religion, feit eslire à Gif une Abbesse à sa dévotion &, après ceste eslection, il s'en alla au dict lieu de Gif essayer encores une autre fois si par prière ou par doulceur il pourroit gaingner Seur Marie Heroet. Et, voyant qu'il n'y avoit nul ordre, retourna désespéré à son Prieuré de Sainct-Martin, auquel lieu, pour venir à sa fin & pour se venger de celle qui luy estoit trop cruelle, de paour que son affaire fust esventée, feit desrober secretement les relicques dudict Prieuré de Gif de nuict & meit à sus au Confesseur de léans, fort viel & homme de bien, que c'estoit luy qui les avoit desrobées, & pour ceste cause le meit en prison à Sainct-Martin.

Et, durant qu'il le tenoit prisonnier, suscita deux tesmoings lesquels ignoramment signèrent ce que Monsieur de Sainct-Martin leur commanda; c'estoit qu'ils avoient veu dedans ung jardin le dict Confesseur avec Seur Marie en acte villain & deshonneste, ce qu'il voulut faire advouer au viel Religieux. Mais luy, qui sçavoit toutes les faultes de son Prieur, le supplia l'envoyer en Chappitre & que là devant tous les Religieux il diroit la vérité de tout ce qu'il en sçavoit. Le Prieur, craingnant que la justification du Confesseur fust sa condemnation, ne voulut poinct entériner ceste requeste, mais, le trouvant ferme en son propos, le traicta si

mal en prison que les ungs dient qu'il y mourut, & les autres qu'il le contraingnit de laisser son habit & de s'en aller hors du Royaume de France ; quoy qu'il en soit, jamais depuis on ne le veit.

Quand le Prieur estima avoir une telle prise sur Seur Marie, s'en alla en la Religion où l'Abbesse faicte à sa poste ne le contredisoit en rien, & là commencea de vouloir user de son auctorité de Visiteur, & feit venir toutes les Religieuses, l'une après l'autre, en une chambre pour les oyr en forme de visitation &, quand ce fut au rang de Seur Marie qui avoit perdu sa bonne tante, il commencea à luy dire :

« Seur Marie, vous sçavez de quel crime vous estes accusée & que la dissimulation que vous faictes d'estre tant chaste ne vous a de rien servy, car on congnoist bien que vous estes tout le contraire. »

Seur Marie luy respondit d'un visaige asseuré : « Faictes moy venir celluy qui m'accuse, & vous verrez si devant moy il demeurera en sa mauvaise opinion. »

Il luy dist : « Il ne nous fault aultre preuve, puis que le Confesseur a esté convaincu. »

Seur Marie luy dist : « Je le pense si homme de bien qu'il n'aura poinct confessé une telle mensonge ; mais, quand ainsy seroit, faictes le venir

devant moy, & je prouveray le contraire de son dire. »

Le Prieur voyant que en nulle sorte ne la povoit estonner, luy dist: « Je suis vostre Père qui desire saulver vostre honneur; pour ceste cause je remectz ceste vérité à vostre conscience, à laquelle je adjousteray foy. Je vous demande & vous conjure sur peine de péché mortel de me dire verité, assavoir mon si vous estiez vierge quand vous fustes mise céans. »

Elle luy respondit: « Mon Père, l'aage de cinq ans que j'avois doibt estre seule tesmoing de ma virginité.

— Or bien doncques, ma fille », dist le Prieur, « depuis cest temps là avez vous poinct perdu ceste fleur? »

Elle luy jura que non, & que jamais n'y avoit trouvé empeschement que de luy. A quoy il dist qu'il ne le pouvoit croire & que la chose gisoit en preuve.

« Quelle preuve », dist elle, « vous en plaist il faire?

— Comme je faictz aux aultres », dist le Prieur, « car, ainsy que je suis Visiteur des âmes, aussi suis je visiteur des corps. Vos Abbesses & Prieures ont passé par mes mains; vous ne devez craindre que je visite vostre virginité. Par quoy jectez vous sur le lict, & mettez le devant de vostre habillement sur vostre visaige. »

Seur Marie luy respondit par collère : « Vous m'avez tant tenu de propos de la folle amour que vous me portez, que j'estime plustost que vous me voulez oster ma virginité que de la visiter, par quoy entendez que jamais je ne m'y consentiray. »

Alors il luy dist qu'elle estoit excommuniée de refuser l'obédience de saincte religion &, si elle ne consentoit, qu'il la deshonoreroit en plain Chapitre & diroit le mal qu'il sçavoit d'entre elle & le Confesseur.

Mais elle d'un visaige sans paour luy respondit : « Celluy qui congnoist le cueur de ses serviteurs me rendra autant d'honneur devant luy que vous me sçauriez faire de honte devant les hommes. Par quoy, puisque vostre malice en est jusques là, j'aime mieulx qu'elle parachève sa cruaulté envers moy que le desir de son mauvais voulloir, car je sçay que Dieu est juste juge.

A l'heure il s'en alla assembler tout le Chapitre & feit venir devant luy à genoulx Seur Marie, à laquelle il dist par ung merveilleux despit :

« Seur Marie, il me desplaist que les bonnes admonitions que je vous ay données ont esté inutiles en vostre endroict, & que vous estes tumbée en tel inconvénient que je suis contrainct de vous imposer pénitence contre ma coustume. C'est que, ayant examiné vostre Confesseur sur aucuns crimes à luy imposez, m'a confessé avoir abusé de

vostre personne au lieu où les tesmoings disent l'avoir veu. Parquoy, ainsy que je vous avois élevée en estat honorable & Maistresse des Novices, je ordonne que vous soyez mise non seullement la dernière de toutes, mais mengeant à terre, devant toutes les Seurs, pain & eaue jusques ad ce que l'on congnoisse votre contrition suffisante d'avoir grâce. »

Seur Marie, estant advertye par une de ses compaignes, qui entendoit toute son affaire, que, si elle respondoit chose qui despleust au Prieur, il la mectroit *in pace,* c'est à dire en chartre perpétuelle, endura ceste sentence, levant les oeilz au ciel, priant Celluy qui a esté sa résistance contre le péché vouloir estre sa patience contre la tribulation. Encores deffendit le Prieur de Sainct-Martin que, quand sa mère ou ses parens viendroient, que l'on ne la souffrist de trois ans parler à eulx ni escrire, sinon lettres faictes en la Communauté.

Ainsy s'en alla ce malheureux homme sans plus y revenir, & fut ceste pauvre fille long temps en la tribulation que vous avez ouye. Mais sa mère, qui sur tous ses enfans l'aimoit, voyant qu'elle n'avoit plus de nouvelles d'elle, s'en émerveilla fort & dist à ung sien fils, saige & honneste Gentil homme, qu'elle pensoit que sa fille estoit morte, mais que les Religieuses pour avoir la pension annuelle luy dissimuloient, le priant en quelque fa-

çon que ce fust de trouver moien de veoir sa dicte seur.

Incontinent il s'en alla en la Religion, en laquelle on luy feit les excuses accoustumées; c'est qu'il y avoit trois ans que sa sœur ne bougeoit du lict. Dont il ne se tint pas contant & leur jura que, s'il ne la voyoit, il passeroit pardessus les murailles & forceroit le monastère. De quoy elles eurent si grande paour qu'elles luy admenèrent sa seur à la grille, laquelle l'Abbesse tenoit de si près qu'elle ne povoit dire à son frère chose qu'elle n'entendist. Mais elle, qui estoit sage, avoit mis par escript tout ce qui est icy dessus, avecq mille autres inventions que le dict Prieur avoit trouvées pour la decepvoir, que je laisse à compter pour la longueur.

Si ne veulx je oblier à dire que, durant que sa tante estoit Abbesse, pensant qu'il fust refusé par sa laideur, feit tenter Seur Marie par ung beau & jeune Religieux, espérant que, si par amour elle obéissoit à ce Religieux, après il la pourroit avoir par craincte. Mais dans ung jardin où le dict jeune Religieux luy tint propos avecq gestes si deshonnestes que j'aurois honte de les rémémorer, la pauvre fille courut à l'Abbesse, qui parloit au Prieur, criant : « Ma mère, ce sont Diables en lieu de Religieux ceux qui nous viennent visiter. » Et à l'heure le Prieur, qui eut grande paour d'estre

descouvert, commencea à dire en riant : « Sans faulte, ma Mère, Seur Marie a raison, » &, en prenant Seur Marie par la main, luy dist devant l'Abbesse : « J'avois entendu que Seur Marie parloit fort bien & avoit le langaige si à main que on l'estimoit mondaine, & pour ceste occasion je me suis contrainct contre mon naturel luy tenir tous les propos que les hommes mondains tiennent aux femmes, ainsy que je trouve par escript, car d'expérience j'en suis ignorant comme le jour que je fus né &, en pensant que ma vieillesse & laideur luy faisoient tenir propos si vertueux, j'ay commandé à mon jeune Religieux de luy en tenir de semblables, à quoy vous voyez qu'elle a vertueusement resisté. Dont je l'estime si sage & vertueuse que je veulx que doresnavant elle soyt la première après vous & Maistresse des Novices, afin que son bon vouloir croisse tousjours de plus en plus en vertu. »

Cest acte icy & plusieurs autres feyt ce bon Religieux durant trois ans qu'il fut amoureux de la Religieuse, laquelle, comme j'ay dict, bailla par la grille à son frère tout le discours de sa piteuse histoire, ce que le frère porta à sa mère, laquelle toute désesperée vint à Paris, où elle trouva la Royne de Navarre, seur unique du Roy, à qui elle monstra ce piteux discours en luy disant :

« Madame, fiez vous une autre fois en voz ypo-

crites. Je pensoys avoir mis ma fille aux faulx-bourgs & chemin de Paradis, & je l'ay mise en celluy d'Enfer, entre les mains des pires Diables qui puissent estre; car les Diables ne nous tentent s'il ne nous plaist, & ceux cy nous veulent avoir par force où l'amour deffault. »

La Royne de Navarre fut en grande peyne, car entièrement elle se confioyt en ce Prieur de Sainct-Martin, à qui elle avoit baillé la charge des Abbesses de Montivilliers & de Caen, ses belles seurs. D'autre costé, le crime si grand luy donna telle horreur & envye de venger l'innocence de ceste pauvre fille qu'elle communiqua au Chancelier du Roy, pour lors Légat en France, de l'affaire & feit envoyer quérir le Prieur, lequel ne trouva nulle excuse, sinon qu'il avoit soixante dix ans, &, parlant à la Royne de Navarre, la pria, sur tous les plaisirs qu'elle luy vouldroit jamais faire & pour récompense de tous ses services & de tous ceux qu'il avoit desir de luy faire, qu'il luy pleust de faire cesser ce procès & qu'il confesseroit que Seur Marie Heroet estoit une perle d'honneur & de virginité.

La Royne de Navarre oyant cela, fut tant esmerveillée qu'elle ne sçeut que luy respondre, mais le laissa là, & le pauvre homme tout confus se retira en son monastère, où il ne voulut plus estre veu de personne, & ne vesquit que ung an après. Et

Seur Marie Heroet, estimée comme elle debvoit par les vertuz que Dieu avoit mises en elle, fut ostée de l'Abbaye de Gif, où elle avoit eu tant de mal, & faicte Abbesse par le don du Roy de l'abbaye de Giy près de Montargis, laquelle elle réforma & vesquit comme celle qui estoit pleine de l'esperit de Dieu, le louant toute sa vie de ce qu'il luy avoit pleu luy redonner son honneur & son repos.

« Voylà, mes Dames, une histoire qui est bien pour monstrer ce que dict l'Evangille que *Dieu par les choses foybles confond les fortes &, par les inutiles aux oeils des hommes, la gloire de ceux qui cuident estre quelque chose & ne sont rien*. Et pensez, mes Dames, que sans la grâce de Dieu il n'y a homme où l'on doibve croire nul bien, ne si sotte tentation dont avecques luy l'on n'emporte victoire, comme vous povez veoir par la confusion de celluy qu'on estimoit juste & par l'exaltation de celle qu'on vouloit faire trouver pécheresse & meschante. En cela est verisfié le dire de Nostre Seigneur : *Qui se exaltera sera humilié, & qui se humiliera sera exalté*.

— Hélas, » ce dist Oisille, « que ce Prieur là a trompé de gens de bien! car j'ay veu qu'on se fioit plus en luy que en Dieu.

— Ce ne seroyt pas moy, » dist Nomerfide; « car j'ay une si grande horreur, quand je voy ung Religieux, que seullement je ne m'y sçaurois confesser, estimant qu'ils sont pires que tous les aultres hommes & ne

hantent jamais maison qu'ilz n'y laissent quelque honte ou quelque zizanie.

— Il y en a de bons, » dist Oisille, « & ne fault pas que pour les mauvais ils soient jugez, mais les meilleurs sont ceulx qui moins hantent les maisons séculières & les femmes.

— Vous dictes vray, » dist Ennasuitte, « car moins on les voyst, moins on les congnoist, & plus on les estime, pource que la fréquentation les monstre telz qu'ils sont.

— Or, laissons le moustier où il est, » dist Nomerfide, « & voyons à qui Geburon donnera sa voix.

— Ce sera, » dis-il, « à Madame Oisille, afin qu'elle die quelque chose en faveur de saincte religion.

— Nous avons tant juré, » dist Oisille, « de dire la vérité que je ne sçaurois soustenir ceste partie. Et aussy, en faisant vostre compte, vous m'avez remys en mémoire une si piteuse histoire que je suis contraincte de la dire, pource que je suis voisine du païs où de mon temps elle est advenue & afin, mes Dames, que l'ypocrisie de ceulx qui s'estiment plus religieux que les autres ne vous enchante l'entendement de sorte que vostre foy, divertie de son droit chemin, estime trouver son salut en quelque autre créature que en Celluy seul qui n'a voulu avoir compaignon à nostre création & rédemption, lequel est tout puissant pour nous saulver en la vie éternelle & en ceste temporelle nous consoler & délivrer de toutes noz tribulations, congnoissant que souvent l'Ange Sathan se transforme en Ange de lumière afin que l'oeil extérieur, aveuglé

par l'apparence de saincteté & dévotion, ne s'arreste à ce qu'il doibt fuir, il m'a semblé bon la vous racompter pource qu'elle est advenue de nostre temps :

VINGT TROISIESME NOUVELLE

La trop grande révérence qu'un Gentil homme de Périgord portoit à l'Ordre de Sainct François fut cause que luy, sa femme & son petit enfant moururent misérablement.

Au pays de Périgort il y avoit ung Gentil homme, qui avoit telle dévotion à Sainct François qu'il luy sembloit que tous ceulx qui portoient son habit devoient estre semblables au bon Sainct, pour l'honneur duquel il avoit faict faire en sa maison chambre & garderobe pour loger les dicts Frères, par le conseil desquelz il conduisoit toutes ses affaires, voire jusques aux moindres de son mesnage, s'estimant chemyner seurement en suyvant leur bon conseil.

Or advint ung jour que la femme du dict Gentil homme, qui estoit belle & non moins saige que vertueuse, avoit faict ung beau fils, dont l'amitié que le mary luy portoit augmenta doublement, &, pour festoyer la commère, envoya quérir un sien beau-frère. Or, ainsi que l'heure du soupper approchoit, arriva ung Cordelier, duquel je céleray le nom pour l'honneur de la Religion. Le Gentil homme fut fort aise quand il veit son Père spirituel, devant lequel il ne cachoyt nul secret, &, après plusieurs propos tenuz entre sa femme, son beau-frère & luy, se meirent à table pour soupper, durant lequel ce Gentil homme, regardant sa femme, qui avoit assez de beaulté & de bonne grace pour estre desirée d'un mary, commencea à demander tout hault une question au beau Père :

« Mon Père, est il vray que ung homme pèche mortellement de coucher avecq sa femme pendant qu'elle est en couche ? »

Le beau Père, qui avoit la contenance & la parole toute contraire à son cueur, luy respondit avecq ung visaige collère :

« Sans faulte, Monsieur, je pense que ce soyt ung des grands péchez qui se facent en mariage, & ne fusse que l'exemple de la benoiste Vierge Marie, qui ne voulut entrer au Temple jusques après les jours de sa purification, combien qu'elle

n'en eust nul besoing, si ne debvriez vous jamais faillir à vous abstenir d'un petit plaisir, veu que la bonne Vierge Marie se abstenoit, pour obéyr à la Loy, d'aller au Temple où estoit toute sa consolation. Et oultre cela, Messieurs les Docteurs en médecine dient qu'il y a grand dangier pour la lignée qui en peult venir. »

Quant le Gentil homme entendit ces paroles, il en fut bien marri, car il espéroit bien que son beau Père luy bailleroit congé, mais il n'en parla plus avant. Le beau Père, durant ces propos, après avoir plus beu qu'il n'estoit besoing, regardant la Damoiselle, pensa bien en luy mesmes que, s'il en estoit le mary, il ne demanderoit poinct conseil au beau Père de coucher avecq sa femme, &, ainsy que le feu peu à peu s'allume tellement qu'il vient à embraser toute la maison, or pour ce le Frater commencea de brusler par telle concupiscence que soubdainement délibéra de venir à fin du desir que plus de trois ans durant avoit porté couvert en son cueur.

Et, après que les tables furent levées, print le Gentil homme par la main &, le menant auprès du lict de sa femme, luy dist devant elle :

« Monsieur, pour ce que je congnois bonne amour qui est entre vous & ma Damoiselle que voicy, laquelle, avecq la grande jeunesse qui est en vous, vous tourmente si fort que sans faulte

j'en ay grande compassion, j'ay pensé de vous dire ung secret de nostre saincte Théologie, c'est que la loy, qui pour les abuz des mariz indiscrets est si rigoureuse, ne veult permettre que ceulx qui sont de bonne conscience comme vous soient frustrez de l'intelligence. Par quoy, Monsieur, si je vous ay dict devant les gens l'ordonnance de la sévérité de la Loy, à vous, qui estes homme saige, n'en doibtz céler la douceur. Sçachez, mon fils, qu'il y a femmes & femmes, comme aussi hommes & hommes. Premièrement, nous fault sçavoir de Madame que voicy, veu qu'il y a trois sepmaines qu'elle est accouchée, si elle est hors du flux de sang ? »

A quoy respondit la Damoiselle qu'elle estoit toute necte. « Adoncques, » dist le Cordelier, « mon filz, je vous donne congé d'y coucher sans en avoir scrupule, mais que vous me promettez deux choses », ce que le Gentil homme feit voluntiers.

« La première, » dist le beau Père, » c'est que vous n'en parlerez à nulluy, mais y viendrez secrètement; l'autre que vous n'y viendrez qu'il ne soyt deux heures après minuict, à fin que la digestion de la bonne Dame ne soit empeschée par voz follies », ce que le Gentil homme luy promist & jura par telz sermens que celluy, qui le congnoissoit plus sot que menteur, en fut tout asseuré.

Et, après plusieurs propos, se retira le beau Père en sa chambre, leur donnant la bonne nuict avecq une grande bénédiction. Mais, en se retirant, print le Gentil homme par la main, luy disant :

« Sans faulte, Monsieur, vous viendrez, & ne ferez plus veiller la pauvre commère. »

Le Gentil homme, en la baisant, luy dist :

« M'amie, laissez moy la porte de vostre chambre ouverte », ce que entendit très bien le beau Père.

Ainsy se retira chacun en sa chambre.

Mais, si tost que le Père fut retiré, ne pensa pas à dormir ne reposer, car, incontinant qu'il n'ouït plus nul bruict en la maison, environ l'heure qu'il avoit accoustumé d'aller à Matines, s'en va le plus doulcement qu'il peut droict en la chambre, & là trouvant la porte ouverte de la chambre où le Maistre estoit actendu, va finement esteindre la chandelle & le plus tost qu'il peut se coucha auprès d'elle, sans jamais luy dire ung seul mot.

La Damoiselle, cuydant que ce fust son mary, luy dist :

« Comment, mon amy, vous avez très mal retenu la promesse que feistes hier au soir à nostre Confesseur de ne venir icy jusques à deux heures. »

Le Cordelier, plus attentif à la vie active que à

la vie contemplative, avecq la craincte qu'il avoit d'estre congneu, pensa plus à satisfaire au meschant desir dont dès long temps avoit le cueur empoisonné que à luy faire nulle response, dont la Dame fut fort estonnée, &, quant le Cordelier veid approcher l'heure que le mary devoit venir, se leva d'auprès de la Damoiselle, & le plus tost qu'il peust retourna en sa chambre.

Et, tout ainsy que la fureur de la concupiscence luy avoyt osté le dormir, la craincte, qui tousjours suit la meschanceté, ne luy permist de trouver aucun repos, mais s'en alla au Portier de la maison & luy dist :

« Mon amy, Monsieur m'a commandé de m'en aller incontinant en nostre Couvent faire quelques prières où il a dévotion, par quoy, je vous prie, baillez moy ma monture & m'ouvrez la porte sans que personne en entende rien, car l'affaire est nécessaire & secrète. »

Le Portier, qui sçavoit bien que obéir au Cordelier estoit service agréable à son Seigneur, luy ouvrit secrètement la porte & le meist dehors.

En cest instant s'esveilla le Gentil homme, lequel, voyant approcher l'heure qui luy estoit donnée du beau Père pour aller veoir sa femme, se leva en sa robbe de nuict & s'en alla coucher vistement où par l'ordonnance de Dieu, sans congé d'homme, il pouvoit aller.

Et, quant sa femme l'ouït parler auprès d'elle, s'en esmerveilla si fort qu'elle luy dist, ignorant ce qui estoit passé :

« Comment, Monsieur, est ce la promesse que vous avez faicte au beau Père de garder si bien vostre santé & la mienne, de ce que non seulement vous estes venu icy avant l'heure, mais encores y retournez ? Je vous supplie, Monsieur, pensez-y. »

Le Gentil homme fut si troublé d'oyr ceste nouvelle qu'il ne peut dissimuler son ennuy & luy dist : « Quels propos me tenez vous ? Je sçay pour vérité qu'il y a trois sepmaines que je n'ay couché avecq vous, & vous me reprenez d'y venir trop souvent. Si ces propos continuent, vous me ferez penser que ma compaignie vous fasche & me contraindrez, contre ma coustume & vouloir, de chercher ailleurs le plaisir que selon Dieu je doibz prendre avecq vous. »

La Damoiselle, qui pensoyt qu'il se mocquast, luy respondit : « Je vous supplie, Monsieur, en cuidant me tromper ne vous trompez poinct, car, nonobstant que vous n'ayez parlé à moy quand vous y estes venu, si ay je bien congneu que vous y estiez. »

A l'heure le Gentil homme congneut que eulx deux estoient trompez & luy feyt grant jurement qu'il n'y estoit poinct venu, d'ont la dame print

telle tristesse que avecq pleurs & larmes elle luy dist qu'il fist dilligence de sçavoir qui ce povoit estre, car en leur maison ne couchoit que le frère & le Cordelier.

Incontinent le Gentil homme, poulsé de soupson au Cordelier, s'en alla hastivement en la chambre où il avoit logé, laquelle il trouva vuide &, pour estre mieulx asseuré s'il s'en estoit fuy, envoya quérir l'homme qui gardoit sa porte & luy demanda s'il sçavoit qu'estoit devenu le Cordelier, lequel luy compta toute la vérité.

Le Gentil homme, certain de ceste meschanceté, retourna en la chambre de sa femme & luy dist : « Pour certain, m'amie, celuy qui a couché avecq vous & a faict de tant belles œuvres est nostre Père Confesseur. » La Damoiselle, qui toute sa vie avoit aimé son honneur, entra en ung tel désespoir que, obliant toute humanité & nature de femme, le supplia à genoux la venger de ceste grande injure ; par quoy soubdain, sans autre délay, le Gentil homme monta à cheval & poursuivit le Cordelier.

La Damoyselle demeura seule en son lict, n'ayant auprès d'elle conseil ne consolation que son petit enfant nouveau né. Considérant le cas horrible & merveilleux qui luy estoit advenu, sans excuser son ignorance se réputa comme coulpable & la

plus malheureuse du monde, & alors elle, qui n'avoyt jamais aprins des Cordeliers sinon la confiance des bonnes œuvres, la satisfaction des peschez par austérité de vie, jeûnes & disciplines, qui du tout ignoroit la grace donnée par nostre bon Dieu par le mérite de son Filz, la rémission des péchez par son sang, la réconsiliation du Père avecq nous par sa mort, la vie donnée aux pescheurs par sa seule bonté & miséricorde, se trouva si troublée en l'assault de ce désespoir, fondé sur l'énormité & gravité du péché, sur l'amour du mary & l'honneur du lignaige, qu'elle estima la mort trop plus heureuse que sa vie, &, vaincue de sa tristesse, tumba en tel désespoir qu'elle fut non seulement divertie de l'espoir que tout Chrestien doibt avoir en Dieu, mais fut du tout aliénée du sens commun, obliant sa propre nature.

Alors, vaincue de la douleur, poulsée du désespoir, hors de la congnoissance de Dieu & de soy mesmes, comme femme enragée & furieuse, print une corde de son lict & de ses propres mains s'estrangla, &, qui pis est, estant en l'agonie de ceste cruelle mort, le corps qui combatoit contre icelle se remua de telle sorte qu'elle donna du pied sur le visaige de son petit enfant, duquel l'innocence ne le peut garentir qu'il ne suyvist par mort sa doloreuse & dolente mère, mais, en mourant, feit

ung tel cry que une femme qui couchoit en la chambre se leva à grande haste pour allumer la chandelle. Et à l'heure, voyant sa maistresse pendue & estrangée à la corde du lict, l'enfant estouffé & mort dessoubz ses pieds, s'en courut toute effrayée en la chambre du frère de sa maistresse, lequel elle amena pour veoir ce piteux spectacle.

Le frère, ayant mené tel deuil que peut & doit mener ung qui aime sa seur de tout son cueur, demanda à la Chambèriere qui avoit commis ung tel crime. La Chambèriere luy dist qu'elle ne sçavoit & que autre que son maistre n'estoit entré en la chambre, lequel, n'y avoit guères, en estoit party. Le frère, allant en la chambre du Gentil homme & ne le trouvant poinct, creut asseurément qu'il avoit commis le cas &, prenant son cheval sans autrement s'enquérir, courut après luy & l'attaingnit en ung chemin où il retournoit de poursuivre son Cordelier, bien dolent de ne l'avoir attrappé.

Incontinent que le frère de la Damoiselle veit son beau-frère, commencea à luy crier : « Meschant & lasche, desfendez vous, car aujourdhuy j'espère que Dieu me vengera de vous par ceste espée. » Le Gentil homme, qui se vouloit excuser, veit l'espée de son beau-frère si près de luy qu'il avoit plus besoing de se défendre que de s'enqué-

rir de la cause de leur débat, & lors se donnèrent tant de coups & à l'un & à l'autre que le sang perdu & la lasseté les contraingnit de s'asseoir à terre, l'un d'un costé & l'autre de l'autre.

Et, en reprenant leur haleyne, le Gentil homme luy demanda : « Quelle occasion, mon frère, a converty la grande amitié que nous nous sommes tousjours portée en si cruelle bataille ? »

Le beau-frère luy respondit : « Mais quelle occasion vous a meu de faire mourir ma seur, la plus femme de bien qui oncques fut, & encores si meschamment que, soubz couleur de vouloir coucher avecq elle, l'avez pendue & estranglée à la corde de vostre lict ? »

Le Gentil homme, entendant ceste parole, plus mort que vif, vint à son frère &, l'embrassant, luy dist :

« Est il bien possible que vous ayez trouvé vostre seur en l'estat que vous dictes ? »

Et, quant le frère l'en asseura : « Je vous prie, mon frère, » dist le Gentil homme, « que vous oyez la cause pour laquelle je me suis party de la maison, » & à l'heure il luy feit le compte du meschant Cordelier, d'ont le frère fut fort estonné & encores plus marry de ce que contre raison il l'avoit assailly, &, en luy demandant pardon, luy dist : « Je vous ay faict tort, pardonnez moy. »

Le Gentil homme luy respond : « Sy je vous ay

faict tort, j'en ay ma pugnition, car je suis si blessé que je n'espère jamais en eschaper. »

Le [beau-frère du] Gentil homme essaya de le remonter à cheval le mieus qu'il put & le ramena en sa maison, où le lendemain il trespassa & dist & confessa devant tous les parens du dict Gentil homme que luy mesmes estoit cause de sa mort.

Mais icelluy Gentil homme, pour satisfaire à la Justice, fut conseillé d'aller demander sa grace au Roy Françoys, premier de ce nom, par quoy, après avoir faict enterrer honorablement mary, femme & enfant, s'en alla le sainct vendredy pourchasser sa rémission à la Court, & la rapporta Maistre François Olivier, lequel l'obtint pour le pauvre beau-frère, estant iceluy Olivier Chancelier d'Alençon, & depuis par ses vertuz esleu du Roy pour Chancellier de France.

« Mes Dames, je crois que, après avoir entendu ceste histoire très véritable, il n'y a aucunes de vous qui ne pense deux fois à loger tels pellerins en sa maison, & sçaurez qu'il n'y a plus dangereux venin que celluy qui est dissimulé.

— Pensez, » dist Hircan, « que ce mary estoit ung bon sot d'amener ung tel galland soupper auprès d'une si belle & honneste femme.

— J'ay veu le temps, » dist Geburon, « que en nostre pays il n'y avoit maison où il n'y eust chambre

dédiée pour les beaux Pères, mais maintenant ilz sont tant congneuz qu'on les craint plus que advanturiers.

— Il me semble, » dist Parlamente, « que une femme estant dans le lict, si ce n'est pour luy administrer les sacrements de l'Eglise, ne doibt jamais faire entrer Prebstre en sa chambre &, quand je les y appelleray, on me pourra bien juger en danger de mort.

— Si tout le monde estoit ainsi austère que vous, » dist Ennasuite, « les pauvres Prebstres seroient pis qu'excommuniez d'estre séparez de la veue des femmes.

— N'en ayez poinct de paour, » dist Saffredent, « car ils n'en auront jamais faulte.

— Comment, » dist Simontault, « ce sont ceulx, qui par mariage nous lient aux femmes, qui essayent par leur meschanceté à nous en deslier & faire rompre le serment qu'ils nous ont faict faire.

— C'est grande pitié, » dist Oisille, « que ceulx qui ont l'administration des Sacremens en jouent ainsy à la pelotte; on les debvroit brusler tout en vie.

— Vous feriez bien mieux de les honorer que de les blasmer, » dist Saffredent, « & de les flatter que de les injurier, car ce sont ceulx qui ont puissance de brusler & deshonorer les autres, par quoy *sinite eos*, & sçachons qui aura la voix d'Oisille.

— Je la donne, » dist-elle, « à Dagoucin, car je le voys entrer en contemplation telle qu'il me semble préparé à dire quelque bonne chose.

— Puis que je ne puis ne n'ose respondre, » dist Dagoucin, « à tout le moins parleray je d'un à qui telle cruauté porta nuisance & puis profit. Combien que Amour s'estime tant fort & puissant qu'il veult aller tout nud, & luy est chose très ennuyeuse & à la

fin importable d'estre couvert, si est ce, mes Dames, que bien souvent ceux qui, pour obéir à son conseil, s'advancent trop de le descouvrir, s'en trouvent mauvais marchans, comme il advint à ung Gentil homme de Castille, duquel vous orrez l'histoire :

VINGT QUATRIESME NOUVELLE

Elisor, pour s'estre trop avancé de découvrir son amour à la Royne de Castille, fut si cruellement traité d'elle, en l'éprouvant, qu'elle luy apporta nuysance, puis profit.

En la Maison du Roy & Royne de Castille, desquels les noms ne seront dicts, y avoit ung Gentil homme si parfaict en toutes beaultez & bonnes conditions qu'il ne trouvoit poinct son pareil en toutes les Espaignes. Chacun avoit ses vertuz en admiration, mais encores plus son estrangeté, car l'on ne congneut jamais qu'il aimast ne print aucune Dame. Et si y en avoit en la Court en très grand nombre qui estoient dignes de faire brusler sa glace, mais il n'y en eut poinct qui eust la puissance de prendre ce Gentil homme, lequel avoit nom Elisor.

La Royne, qui estoit femme de grande vertu, mais non du tout exempte de la flamme qui moins

est congneue & plus brusle, regardant ce Gentil homme qui ne servoit nulle de ses Femmes, s'en esmerveilla, & ung jour luy demanda s'il estoit possible qu'il aimast aussi peu qu'il en faisoit le semblant.

Il luy respondit que, si elle voyoit son cueur comme sa contenance, elle ne luy feroit poinct ceste question. Elle, desirant sçavoir ce qu'il vouloit dire, le pressa si fort qu'il confessa qu'il aimoit une Dame qu'il pensoit estre la plus vertueuse de toute la Chrestienté. Elle feit tous ses efforts, par prières & commandemens, de vouloir sçavoir qui elle estoit, mais il ne fut poinct possible, d'ont elle feit semblant d'estre fort courroucée & jura qu'elle ne parleroit jamais à luy s'il ne luy nommoit celle qu'il aimoit tant, d'ont il fut si fort ennuyé qu'il fut contrainct de luy dire qu'il aimoit autant mourir s'il falloit qu'il luy confessast; mais, voyant qu'il perdoit sa veue et bonne grace par faulte de dire une verité tant honneste qu'elle ne debvoit estre mal prise de personne, luy dist avecq grande crainct e :

« Ma Dame, je n'ay la force ny la hardiesse de le vous dire, mais, la première fois que vous irez à la chasse, je la vous feray veoir & suis seur que vous jugerez que c'est la plus belle & parfaicte Dame du monde. » Ceste response fut cause que la Royne alla plus tost à la chasse qu'elle n'eust faict.

Elisor, qui en fut adverty, s'appresta pour l'aller servir comme il avoit accoustumé & feit faire ung grand mirouer d'acier, en façon de hallecret, &, l'ayant mis devant son estomach, le couvrit très bien d'ung manteau de frise noire, qui estoit tout bordé de canetille & d'or frisé bien richement. Il estoit monté sur un cheval maureau, fort bien enharnaché de tout ce qui estoit nécessaire à cheval, &, quelque métal qu'il y eust, estoyt tout d'or, esmaillé de noir, à ouvraige de Moresque. Son chappeau estoit de soye noire, sur lequel estoit attachée une riche enseigne, où y avoit pour devise ung Amour couvert par Force, tout enrichi de pierreries. L'espée & le poignard n'estoient moins beaulx & bien faicts, ne de moins bonnes devises. Bref, il estoit fort bien en ordre & encores plus adroict à cheval, & le sçavoit si bien mener que tous ceux qui le voyoient laissoient le passetemps de la chasse pour regarder les courses & les sauts que faisoit faire Elisor à son cheval.

Après avoir conduict la Royne jusques au lieu où estoient les toilles, en telles courses & grands saults comme je vous ay dict, commencea à descendre de son gentil cheval, & vint pour prendre la Royne & la descendre de dessus sa hacquenée. Et, ainsi qu'elle luy tendoit les bras, il ouvrit son manteau de devant son estomach &, la prenant entre les siens, luy monstrant son hallecret de mi-

rouer, luy dist : « Ma Dame, je vous supplie de regarder icy », &, sans attendre response, la meist doulcement à terre.

La chasse finée, la Royne retourna au Chasteau sans parler à Elisor, mais, après soupper, elle l'appela, luy disant qu'il estoit le plus grand menteur qu'elle avoit jamais veu, car il luy avoit promis de luy monstrer à la chasse celle qu'il aymoit le plus, ce qu'il n'avoit faict, par quoy elle avoit délibéré de ne faire jamais estime ne cas de luy.

Elisor, ayant paour que la Royne n'eust pas entendu ce qu'il luy avoit dict, luy respondit qu'il n'avoit failly à son commandement, car il luy avoit monstré non la femme seulement, mais la chose du monde qu'il aimoit le plus.

Elle, faisant la mescongneue, luy dict qu'elle n'avoit poinct entendu qu'il luy eust monstré une seule de ses Femmes.

« Il est vray, ma Dame, » dist Elisor; « mais qui vous ay je monstré en vous descendant de cheval ?

— Rien, » dist la Royne, « sinon ung mirouer devant vostre estomach.

— En ce mirouer, qu'est ce que vous avez veu, » dist Elisor ?

— « Je n'y ay veu que moy seule, » respondit la Royne.

Elisor luy dist : « Doncques, ma Dame, pour

obéir à vostre commandement, vous ay je tenu promesse, car il n'y a ne aura jamais aultre imaige en mon cueur que celle que vous avez veue au dehors de mon estomach, & ceste là seule veulx-je aymer, révérer & adorer, non comme femme, mais comme mon Dieu en Terre, entre les mains de laquelle je mects ma mort & ma vie, vous suppliant que ma parfaicte & grande affection, qui a esté ma vie tant que je l'ay portée couverte, ne soit ma mort en la descouvrant. Et, si ne suis digne d'estre de vous regardé ny accepté pour serviteur, au moins souffrez que je vive, comme j'ay accoustumé, du contentement que j'ay d'ont mon cueur a osé choisir pour le fondement de son amour ung si parfaict & digne lieu, duquel je ne puis avoir autre satisfaction que de sçavoir que mon amour est si grande & parfaicte que je me doibve contenter d'aimer seulement, combien que jamais je ne puisse estre aimé. Et, s'il ne vous plaist par la congnoissance de ceste grande amour m'avoir plus aggréable que vous n'avez accoustumé, au moins ne m'ostez pas la vie, qui consiste au bien que j'ay de vous veoir comme j'ay accoustumé. Car je n'ay de vous nul bien que autant qu'il en fault pour mon extrême nécessité &, si j'en ay moins, vous en aurez moins de serviteurs en perdant le meilleur & le plus affectionné que vous eustes oncques ny pourriez jamais avoir. »

La Royne, ou pour se monstrer autre qu'elle n'estoit, ou pour expérimenter à la longue l'amour qu'il luy portoit, ou pour en aimer quelque autre qu'elle ne vouloit laisser pour luy, ou bien le réservant, quand celuy qu'elle aimoit feroit quelque faulte, pour luy bailler sa place, dist d'un visage ne courroucé ne content :

« Elisor, je ne vous diray poinct, comme ignorant l'auctorité d'Amour, quelle follie vous a esmeu de prendre une si haulte & difficile opinion que de m'aimer, car je sçay que le cueur de l'homme est si peu à son commandement qu'il ne le faict pas aimer & haïr où il veult; mais, pource que vous avez si bien couvert vostre opinion, je desire sçavoir combien il y a que vous l'avez prinse. »

Elisor, regardant son visaige tant beau & voyant qu'elle s'enquéroit de sa malladie, espéra qu'elle luy vouloit donner quelque remède. Mais, voyant sa contenance si grave & si sage qui l'interrogeoit, d'autre part tumboit en une craincte, pensant estre devant le juge dont il doubtoit sentence estre contre luy donnée. Si est ce qu'il luy jura que ceste amour avoit prins racine en son cueur dès le temps de sa grande jeunesse, mais qu'il n'en avoit senty nulle peine sinon depuis sept ans; non peine, à dire vray, mais une malladie donnant tel contantement que la guarison estoit la mort.

« Puis qu'ainsy est, » dist la Royne, « que vous avez desja expérimenté une si longue fermeté, je ne doibz estre moins legière à vous croire que vous avez esté à me dire vostre affection. Par quoy, s'il est ainsi que vous dictes, je veulx faire telle preuve de la vérité que je n'en puisse jamais douter &, après la preuve de la peine faicte, je vous estimeray tel envers moy que vous mesmes jurez estre, &, vous cognoissant tel que vous dictes, vous me trouverez telle que vous desirez. »

Elisor la supplia de faire de luy telle preuve qu'il luy plairoit, car il n'y avoit chose si difficile qui ne luy fust très aisée pour avoir cest honneur qu'elle peust congnoistre l'affection qu'il luy portoit, la suppliant de rechef de luy commander ce qu'il luy plairoit qu'il feist.

Elle luy dist : « Elisor, si vous m'aimez autant comme vous dictes, je suis seure que pour avoir ma bonne grace rien ne vous sera fort à faire. Par quoy je vous commande, sur tout le desir que vous avez de l'avoir & craincte de la perdre, que, dès demain au matin, sans plus me veoir vous partiez de ceste compagnie & vous alliez en lieu où vous n'aurez de moy, ne moy de vous, une seule nouvelle, jusque d'huy en sept ans. Vous qui avez passé sept ans en cest amour, sçavez bien que vous m'aimez, mais, quand j'auray faict pareille expérience sept ans durans, je sçauray à l'heure &

je croiray ce que vostre parole ne me peut faire croire ne entendre. »

Elisor, oyant ce cruel commandement, d'un costé doubta qu'elle le vouloit esloingner de sa presence &, de l'autre costé, espérant que la preuve parleroit mieux pour luy que sa parole, accepta son commandement et luy dist :

« Si j'ay vescu sept ans sans nulle espérance, portant ce feu couvert, à ceste heure qu'il est congneu de vous, passeray je ces sept ans en meilleure patience & espérance que je n'ay faict les autres. Mais, Madame, obéissant à vostre commandement par lequel je suis privé de tout le bien que j'avois en ce monde, quelle espérance me donnez vous au bout des sept ans de me recongnoistre pour fidèle et loyal serviteur ? »

La Royne luy dist, tirant ung anneau de son doigt : « Voilà ung anneau que je vous donne. Couppons le tous deux par la moictié ; j'en garderay l'une & vous l'autre à fin que, si le long temps avoit puissance de m'oster la memoire de vostre visaige, je vous puisse congnoistre par ceste moictié d'anneau semblable à la mienne. »

Elisor print l'anneau & le rompit en deux, & en bailla une moictié à la Royne & retint l'autre, & en prenant congé d'elle, plus mort que ceux qui ont rendu l'ame, s'en alla en son logis donner ordre à son partement, ce qu'il feit en telle sorte

qu'il envoya tout son train en sa maison, & luy seul s'en alla avecq ung Varlet en ung lieu si solitaire que nul de ses parens & amis durant les sept ans n'en peut avoir nouvelles.

De la vie qu'il mena durant ce temps & de l'ennuy qu'il porta pour ceste absence ne s'en peut rien sçavoir, mais ceux qui aiment ne le peuvent ignorer. Au bout des sept ans, justement ainsy que la Royne alloit à la messe, vint à elle ung Hermite portant une grande barbe, qui, en luy baisant la main, luy présenta une requeste qu'elle ne regarda soubdainement, combien qu'elle avoit accoustumé de prendre de sa main toutes les requestes qu'on luy présentoit, quelque pauvres que ce fussent.

Ainsy qu'elle estoit à moictié de la messe, ouvrit sa requeste, dans laquelle trouva la moictié de l'anneau qu'elle avoit baillé à Elisor, dont elle fut fort esbahye & non moins joyeuse. Et, avant lire ce qui estoit dedans, commanda soubdain à son Aumosnier qu'il luy feist venir ce grand hermite qui luy avoit présenté la requeste.

L'Aumosnier le chercha par tous costez, mais il ne fut possible d'en sçavoir nouvelles, sinon que quelcun luy dist l'avoir veu monter à cheval, mais il ne sçavoit quel chemin il prenoit.

En attendant la response de l'Aumosnier, la Royne leut la requeste, qu'elle trouva estre une

Epistre aussi bien faicte qu'il estoit possible, &, si n'estoit le desir que j'ay de la vous faire entendre, je ne l'eusse jamais osé traduire, vous priant de penser, mes Dames, que la grace & langage Castillan est sans comparaison mieulx déclarant ceste passion que ung autre. Si est ce que la substance en est telle :

Le temps m'a faict par sa force & puissance
Avoir d'amour parfaicte congnoissance;
Le temps après m'a esté ordonné,
Et tel travail durant ce temps donné
Que l'incrédule a par le temps peu veoir
Ce que l'amour ne luy a faict sçavoir;
Le temps, lequel avoit faict l'amour maistre
Dedans mon cueur, l'a montrée en fin estre
Tout tel qu'il est, par quoy, en le voyant,
Ne l'ai cogneu tel comme en le croyant;
Le temps m'a faict veoir sur quel fondement
Mon cueur vouloit aimer si fermement;
Ce fondement estoit vostre beaulté,
Soubz qui estoit couverte cruaulté;
Le temps m'a faict veoir beaulté estre rien,
Et cruaulté cause de tout mon bien,
Par qui je fus de la beaulté chassé
Dont le regard j'avois tant pourchassé.
Ne voyant plus vostre beaulté tant belle,
J'ay mieulx senty vostre rigueur rebelle.
Je n'ay laissé vous obéyr pourtant,
Dont je me tiens très heureux & content,
Veu que le temps, cause de l'amitié,
A eu de moy par sa longueur pitié,
En me faisant ung si honneste tour

Que je n'ay eu desir de ce retour,
Fors seulement pour vous dire en ce lieu
Non ung bonjour, mais ung parfaict adieu.
Le temps m'a faict veoir amour pauvre & nu
Tout tel qu'il est & d'ont il est venu,
Et par le temps j'ay le temps regretté
Autant ou plus que l'avois soubhaicté,
Conduict d'amour qui aveugloit mes sens,
Dont rien de luy, fors regret, je ne sens.
Mais en voyant cest amour decepvable,
Le temps m'a faict veoir l'amour veritable,
Que j'ay congneu en ce lieu solitaire,
Où par sept ans m'a fallu plaindre & taire.
J'ay par le temps congneu l'amour d'en hault,
Lequel estant congneu, l'autre deffault;
Par le temps suys du tout à luy rendu,
Et par le temps de l'autre desfendu.
Mon cueur & corps luy donne en sacrifice
Pour faire à luy & non à vous service.
En vous servant rien m'avez estimé,
Et j'ay le rien, en offensant, aimé.
Mort me donnez pour vous avoir servie;
En le fuyant il me donne la vie.
Or par ce temps amour plein de bonté
A l'autre amour si vaincu & dompté
Que mis à rien est retourné à vent,
Qui fut pour moy trop doulx & decepvant.
Je le vous quicte & rends du tout entier,
N'ayant de vous ne de luy nul mestier,
Car l'autre amour parfaicte & pardurable
Me joinct à luy d'un lien immuable.
A luy m'en vois; là me veulx asservir,
Sans plus ne vous, ne vostre Dieu servir.
Je prends congé de cruaulté, de peine
Et du torment, du desdaing, de la haine.

Du feu bruslant dont vous estes remplye
Comme en beauté très parfaicte acomplye.
Je ne puis mieulx dire adieu à tous maux,
A tous malheurs & douloureux travaux,
Et à l'enfer de l'amoureuse flamme
Qu'en ung seul mot vous dire : *Adieu, Madame,*
Sans nul espoir, où que soye ou soyez,
Que je vous voye ne que vous me voyez.

Ceste Epistre ne fut pas leue sans grandes larmes & estonnemens, accompaignez de regrets incroïables, car la perte qu'elle avoit faicte d'un serviteur remply d'une amour si parfaicte debvoit estre estimée si grande que nul trésor, ny mesme son royaulme, ne luy povoient oster le tiltre d'estre la plus pauvre & misérable Dame du monde pour ce qu'elle avoit perdu ce que tous les biens du monde ne povoient recouvrer. Et, après avoir achevé d'oyr la messe & retourné en sa chambre, feit ung tel dueil que sa cruaulté meritoit, & n'y eut montaigne, roche, ne forest où elle n'envoyast chercher cest Hermite; mais Celluy qui l'avoit retiré de ses mains le garda d'y retumber & le mena plus tost en Paradis qu'elle n'en sçeut avoir nouvelle en ce monde.

« Par ceste exemple ne doibt le serviteur confesser ce qui luy peult nuire & en rien ayder. Et encores moins, mes Dames, par incrédulité debvez vous demander preuve si difficile que, en ayant la preuve, vous perdiez le serviteur.

— Vrayement, Dagoucin, » dist Geburon, « j'avois toute ma vie oy estimer la Dame à qui le cas est advenu la plus vertueuse du monde, mais maintenant je la tiens la plus cruelle que oncques fut.

— Toutesfois, » dist Parlamente, « il me semble qu'elle ne luy faisoit poinct de tort de vouloir esprouver sept ans s'il aimoit autant qu'il luy disoit, car les hommes ont tant accoustumé de mentir en pareil cas que, avant que s'y fier, si fier il s'y fault, on n'en peult faire trop longue preuve.

— Les Dames, » dist Hircan, « sont bien plus saiges qu'elles ne souloyent, car en sept jours de preuve elles ont autant de seureté d'un serviteur que les autres avoient par sept ans.

— Si en a il, » dist Longarine, « en ceste compaignie que l'on a aimée plus de sept ans à toutes preuves de harquebuse; encores n'a l'on sçeu gaingner leur amitié.

— Par Dieu, » dist Simontault, « vous dictes vray, mais aussi les doibt on mettre au ranc du vieil temps, car au nouveau ne seroient-elles point reçeues.

— Encores, » dist Oisille, « fut bien tenu ce Gentil homme à la Dame, par le moyen de laquelle il retourna entièrement son cueur à Dieu.

— Ce luy fut grand heur, » dist Saffredent, « de trouver Dieu par les chemins, car, veu l'ennuy où il estoit, je m'esbahis qu'il ne se donna au Diable. »

Ennasuitte luy dist : « Et quand vous avez esté mal traicté de vostre Dame, vous estes vous donné à ung tel maistre?

— Mil & mil fois m'y suis donné, » dist Saffredent; « mais le Diable, voyant que tous les tormens

d'Enfer ne m'eussent sçeu faire pis que ceulx qu'elle me donnoyt, ne me daigna jamais prendre, sçachant qu'il n'est poinct Diable plus importable que une Dame bien aymée & qui ne veult poinct aymer.

— Si j'estois comme vous, » dist Parlamente à Saffredent, « avecq telle opinion que vous avez je ne servirois femme.

— Mon affection est tousjours telle, » dist Saffredent, « & mon erreur si grande que, là où je ne puis commander, encores me tiens je très heureux de servir, car la malice des Dames ne peut vaincre l'amour que je leur porte. Mais je vous prie, dictes moy en vostre conscience, louez vous ceste Dame d'une si grande rigueur?

— Ouy, » dist Oysille, « car je croy qu'elle ne vouloyt estre aymée ny aimer.

— Si elle avoit ceste volunté, » dist Simontault, « pourquoy luy donnoit elle quelque espérance après les sept ans passez?

— Je suis de vostre opinion, » dist Longarine, « car celles qui ne veulent poinct aymer ne donnent nulle occasion de continuer l'amour qu'on leur porte.

— Peut estre, » dist Nomerfide, « qu'elle en aimoit quelque autre, qui ne valoit pas cest honneste homme là, & que pour ung pire elle laissa le meilleur.

— Par ma foy, » dist Saffredent, « je pense qu'elle faisoit provision de luy pour le prendre à l'heure qu'elle laisseroit celuy que pour lors elle aimoit le mieux.

— Je voy bien, » dist Oisille, « que tant plus nous mettrons ces propos en avant, & plus ceux qui ne veulent estre mal traictez diront de nous le pis

qu'il leur sera possible, par quoy je vous prie, Dagoucin, donnez vostre voix à quelqu'une.

— Je la donne, » dist-il, « à Longarine, estant asseuré qu'elle nous en dira quelqu'une qui ne sera poinct mélencolique, & si n'espargnera homme ne femme pour dire verité.

— Puis que vous m'estimez si véritable, » dist Longarine, « je prendray la hardiesse de racompter ung cas advenu à un bien grand Prince, lequel passe en vertu tous les autres de son temps. Et vous direz que la chose dont on doibt moins user sans extrême nécessité, c'est de mensonge ou dissimulation, qui est ung vice laid & infame, principallement aux Princes & grands Seigneurs, en la bouche & contenance desquels la vérité est mieux séante que en nul autre. Mais il n'y a si grand Prince en ce monde, combien qu'il eust tous les honneurs & richesses qu'on sçauroit desirer, qui ne soit subject à l'empire & tyrannie d'Amour, & semble que plus le Prince est noble & de grand cueur, plus Amour faict son effort pour l'asservir soubz sa forte main, car ce glorieux Dieu ne tient compte des choses communes & ne prend plaisir sa majesté que à faire tous les jours miracles, comme d'affoiblir les forts, fortifier les foibles, donner intelligence aux ignorans, oster le sens aux plus sçavans, favoriser aux passions, destruire la raison, & l'amoureuse Divinité prend plaisir en telles mutations. Et, pource que les Princes n'en sont exemptz, aussi ne sont ils [quictes] de nécessité; or, s'ils ne sont quictes de la nécessité en laquelle les met le desir de la servitude d'Amour, par force leur est non seulement permis d'user de mensonge, hypocrisie & fiction, qui sont les moyens de vaincre

leurs ennemis, selon la doctrine de Maistre Jehan de Mehun. Or, puis que en tel acte est louable à ung Prince la condition qui en tous autres est à désestimer, je vous racompteray les inventions d'un jeune Prince, par lesquelles il trompa ceux qui ont accoustumé de tromper tout le monde :

VINGT CINQUIESME NOUVELLE

Un jeune Prince, souz couleur de visiter son Avocat & communiquer de ses affaires avec luy, entreteint si paisiblement sa femme qu'il eut d'elle ce qu'il en demandoit.

En la Ville de Paris y avoit ung Advocat plus estimé que nul autre de son estat, &, pour estre cherché d'un chacun à cause de sa suffisance, estoit devenu le plus riche de tous ceux de sa robbe. Mais, voyant qu'il n'avoit eu nulz enfans de sa première femme, espéra d'en avoir d'une seconde, &, combien que son corps fust vicieux, son cueur ne son espérance n'estoient point morts, par quoy il alla choisir une des plus belles filles qui fût dedans la Ville, de l'aage de dix huit à dix neuf ans, fort belle de visage & de teinct, & encores plus de taille & d'embonpoint, laquelle il aima & traicta le mieulx qu'il luy fut possible; mais si n'eut elle de luy non plus d'enfans que la première, dont à la longue elle se

fascha. Par quoy la jeunesse, qui ne peut souffrir ung ennuy, luy feit chercher récréation ailleurs qu'en sa maison, & alla aux dances & bancquetz, toutesfois si honnestement que son mary n'en povoit prendre mauvaise opinion, car elle estoit tousjours en la compaignie de celles à qui il avoit avoit fiance.

Ung jour qu'elle estoit à une nopce, s'y trouva ung bien grand Prince qui, en me faisant le compte, m'a deffendu de le nommer. Si vous puis je bien dire que c'estoit le plus beau & de la meilleure grace qui ayt esté devant, ne qui, je croys, sera après en ce Royaume.

Ce Prince voyant ceste jeune & belle Dame de laquelle les oeilz & contenance le convièrent à l'aimer, vint parler à elle d'un tel langaige & de telle grace qu'elle eust voluntiers commencé ceste harangue. Ne luy dissimula point que de long temps elle avoit en son cueur l'amour dont il la prioit, & qu'il ne se donnast poinct de peine pour la persuader à une chose où par la seule veue Amour l'avoit faict consentir. Ayant ce jeune Prince par la naïveté d'Amour ce qui méritoit bien estre acquis par le temps, mercia Dieu qui luy favorisoit, & depuis ceste heure là pourchassa si bien son affaire qu'ilz accordèrent ensemble le moyen comme ilz se pourroient veoir hors de la veue des autres.

Le lieu & le temps accordez, le jeune Prince ne faillit à s'y trouver &, pour garder l'honneur de sa Dame, y alla en habit dissimulé, mais, à cause des mauvais garsons qui couroient la nuict par la Ville auxquels il ne se vouloit faire congnoistre, print en sa compaignie quelques Gentils hommes auxquels il se fioit. Et au commencement de la rue où elle demeuroit les laissa, disant : « Si vous n'oyez poinct de bruict dedans un quart d'heure, retirez vous en voz logis, & sur les trois ou quatre heures revenez icy me quérir », ce qu'ils feirent &, n'oyans nul bruict, se retirèrent.

Le jeune Prince s'en alla tout droict chez son Advocat, & trouva la porte ouverte comme on luy avoit promis. Mais, en montant le degré, rencontra le mary qui avoit en sa main une bougie, duquel il fut plus tost veù qu'il ne le peut adviser. Toutesfois Amour, qui donne entendement & hardiesse où il baille les necessitez, feit que le jeune Prince s'en vint tout droict à luy & luy dist :

« Monsieur l'Advocat, vous sçavez la fiance que moy & tous ceulx de ma Maison avons eue en vous & que je vous tiens de mes meilleurs & fidelles serviteurs. J'ay bien voulu venir icy vous visiter privément, tant pour vous recommander mes affaires que pour vous prier de me donner à boire, car j'en ay grand besoing, & de ne dire à personne du monde que je soye icy venu, car de

ce lieu m'en fault aller en ung aultre où je ne veux estre congneu. »

Le bon homme Advocat fut tant aise de l'honneur que ce Prince luy faisoit de venir ainsi privément en sa maison qu'il le mena en sa chambre & dist à sa femme qu'elle apprestast la collation des meilleurs fruicts & confitures qu'elle eût, ce qu'elle feit très voluntiers, & apporta la plus honneste qu'il luy fut possible.

Et, nonobstant que l'habillement qu'elle portoit d'un couvrechef & manteau la monstrast plus belle qu'elle n'avoit accoustumé, si ne feit pas le jeune Prince semblant de la regarder ne congnoistre, mais parloit tousjours à son mary de ses affaires comme à celuy qui les avoit manyées de longue main. Et, ainsy que la Dame tenoit à genoux les confitures devant le Prince & que le mary alla au buffet pour luy donner à boire, elle luy dist que, au partir de la chambre, il ne faillist d'entrer en une Garderobbe, à main droicte, où bien tost après elle le iroit veoir.

Incontinent après qu'il eust beu remercia l'Advocat, lequel le vouloit à toutes forces accompaigner, mais il l'asseura que là où il alloit n'avoit que faire de compaignie &, en se retournant devers sa femme, luy dist :

« Aussy je ne vous veulx faire tort de vous oster ce bon mary, lequel est de mes antiens servi-

teurs. Vous estes si heureuse de l'avoir que vous avez bien occasion d'en louer Dieu & de le bien servir & obéyr, & en faisant du contraire seriez bien malheureuse. »

En disant ces honnestes propos, s'en alla le jeune Prince &, fermant la porte après soy pour n'estre suivy au degré, entra dedans la Garderobbe, où, après que le mary fut endormy, se trouva la belle Dame, qui le mena dedans ung Cabinet le mieux en ordre qu'il estoit possible, combien que les deux plus belles imaiges qui y fussent estoient luy & elle en quelques habillemens qu'ils se voulsissent mettre, & là je ne faitz doubte qu'elle ne luy tint toutes ses promesses.

De là se retira à l'heure qu'il avoit dict à ses Gentilz hommes, lesquelz il trouva au lieu où il leur avoit commandé de l'attendre.

Et, pource que ceste vie dura assez longuement, choisit le jeune Prince ung plus court chemin pour y aller, c'est qu'il passoit par ung Monastère de Religieux, & avoit si bien faict envers le Prieur que tousjours environ minuict le portier luy ouvroit la porte, & pareillement quand il s'en retournoit. Et, pource que la maison où il alloit estoit près de là, ne menoit personne avecq luy.

Et, combien qu'il menast la vie que je vous dy, si estoit il Prince craignant & aimant Dieu, & ne failloit jamais, combien que à l'aller il ne s'arres-

tast point, de demeurer au retour long temps en oraison en l'église, qui donna grande occasion aux Religieux, qui, entrans & saillans de Matines, le voyoient à genoux, d'estimer que ce fust le plus sainct homme du monde.

Ce Prince avoit une seur qui frequentoit fort ceste Religion, &, comme celle qui aimoit son frère plus que toutes les créatures du monde, le recommandoit aux prières d'ung chacun qu'elle pouvoit congnoistre bon, &, ung jour qu'elle le recommandoit affectueusement au Prieur de ce Monastère, il luy dist : « Hélas, Madame, qui est ce que vous me recommandez ? Vous me parlez de l'homme du monde aux prières du quel j'ay plus grande envie d'estre recommandé, car, si cestuy là n'est sainct & juste, » allégant le passaige que *Bien heureux est qui peut mal faire & ne le faict pas*, « je n'espère pas d'estre trouvé tel. »

La seur, qui eut envie de sçavoir quelle congnoissance ce beau Père avoit de la bonté de son frère, l'interrogea si fort que, en luy baillant ce secret soubz le voile de confession, luy dist :

« N'est ce pas une chose admirable que de veoir ung Prince jeune & beau laisser les plaisirs & son repos pour venir bien souvent oyr nos Matines, non comme Prince cherchant l'honneur du monde, mais comme ung simple Religieux vient tout seul se cacher en une de noz chapelles. Sans faulte ceste

bonté rend les Religieux & moy si confuz que auprès de luy ne sommes dignes d'estre appellez Religieux. »

La seur qui entendit ces paroles ne sçeut que croire, car, nonobstant que son frère fust bien mondain, si sçavoit elle qu'il avoit la conscience très bonne, la foy & l'amour en Dieu bien grande, mais de chercher superstitions ne cérémonies aultres que ung bon Chrestien doibt faire ne l'en eust jamais soupçonné. Par quoy elle s'en vint à luy & luy compta la bonne opinion que les Religieux avoient de luy, dont il ne se peut garder de rire avecq ung visage tel qu'elle, qui le congnoissoit comme son propre cueur, congneut qu'il y avoit quelque chose cachée soubz sa dévotion & ne cessa jamais qu'il ne luy eust dict la verité, ce qu'elle m'a faict mettre icy en escript, afin que vous congnoissiez, mes Dames, qu'il n'y a malice d'Advocat ne finesse de Religieux que Amour, en cas de nécessité, ne face tromper par ceux qui n'ont aultre expérience que de bien aymer, &, puis qu'Amour sçait tromper les trompeurs, nous aultres, simples & ignorans, le devons bien craindre.

— Encores, » dist Geburon, « que je me doubte bien qui c'est, si faut il que je dye qu'il est louable en ceste chose, car l'on veoit peu de grans Seigneurs qui

se soulcient de l'honneur des femmes, ny du scandale public, mais qu'ils ayent leur plaisir, & souvent sont contens que l'on pense pis qu'il n'y a.

— Vrayement, » dist Oisille, « je voudrois que tous les jeunes Seigneurs y prinssent exemple, car le scandale est souvent pire que le péché.

— Pensez, » dist Nomerfide, « que les prières qu'il faisoit au Monastère où il passoit estoient bien fondées.

— Si n'en debvez-vous poinct juger, » dist Parlamente, « car peult estre au retour que la repentance en estoit telle que le péché luy estoyt pardonné.

— Il est bien difficile, » dist Hircan, « de se repentir d'une chose si plaisante. Quant est de moy, je m'en suis souventes fois confessé, mais non pas guères repenty.

— Il vauldroit mieux, » dist Oisille, « ne se confesser poinct si l'on n'a bonne repentance.

— Or, Madame, » dist Hircan, « le péché me desplaist bien & suis marry d'offenser Dieu, mais le péché me plaist toujours.

— Vous & vos semblables, » dist Parlamente, « vouldriez bien qu'il n'y eust ne Dieu ne loy, sinon celle que vostre affection ordonneroit.

— Je vous confesse, » dist Hircan, « que je vouldrois que Dieu print aussi grand plaisir à mes plaisirs comme je faitz, car je luy donnerois souvent matière de se resjouir.

— Si ne ferez-vous pas ung Dieu nouveau, » dist Geburon, « par quoy fault obéyr à celuy que nous avons. Laissons ces disputes aux Théologiens, à fin que Longarine donne sa voix à quelc'un.

— Je la donne, » dist-elle, « à Saffredent, mais je le prie qu'il nous face le plus beau compte qu'il se pourra adviser, & qu'il ne regarde poinct tant à dire

mal des femmes que, là où il aura du bien, il en veulle monstrer la vérité.

— Vrayement, » dist Saffredent, « je l'accorde, car j'ay en main l'histoire d'une folle & d'une sage. Vous prendrez l'exemple qu'il vous plaira mieulx, & congnoistrez que, tout ainsi que Amour faict faire aux meschans des meschancetez, en ung cueur honneste faict faire choses dignes de louange, car Amour de soy est bon, mais la malice du subject lui faict souvent prendre ung nouveau surnom de fol, légier, cruel, ou villain. Toutesfois, par l'histoire que je vous veux à présent racompter, pourrez veoir qu'Amour ne change poinct le cueur, mais le monstre tel qu'il est, fol aux fols, & saige aux saiges :

VINGT SIXIESME NOUVELLE

Par le conseil & affection fraternelle d'une sage Dame le Seigneur d'Avannes se retira de la fole amour qu'il portoit à une Gentille femme demeurant à Pampelune.

Il y avoit, au temps du Roy Loys douziesme, ung jeune Seigneur, nommé Monsieur d'Avannes, fils du Sire d'Albret, frère du Roy Jehan de Navarre, avecq lequel le dict Seigneur d'Avannes demoroit ordinairement.

Or estoit le jeune Seigneur de l'aage de quinze ans, tant beau & tant plain de toutes bonnes graces qu'il sembloyt n'estre faict que pour estre aimé & regardé, ce qu'il estoit de tous ceulx qui le voyoient, & plus que de nul autre d'une Dame demorant en la Ville de Pampelune en Navarre, laquelle estoit maryée à ung fort riche homme, avecq lequel vivoit si honnestement que, combien qu'elle ne

fust aagée que de vingt trois ans, pour ce que son mary approchoit le cinquantiesme s'abilloit si honnestement qu'elle sembloyt plus vefve que mariée. Et jamais à nopces ny à festes homme ne la veit aller sans son mary, duquel elle estimoit tant la bonté & la vertu qu'elle le préféroit à la beaulté de tous les autres. Et le mary, l'ayant experimentée si saige, y print telle seureté qu'il luy commettoit toutes les affaires de sa maison.

Ung jour fut convié ce riche homme avecq sa femme à une nopce de leurs parentes, auquel lieu, pour honorer les nopces, se trouva le jeune Seigneur d'Avannes, qui naturellement aymoyt les dances, comme celluy qui en son temps ne trouvoit son pareil, &, après le disner que les dances commencèrent, fut prié le dict Seigneur d'Avannes par le riche homme de vouloir danser.

Le dict Seigneur luy demanda qu'il vouloyt qu'il menast? Il luy respondit : « Monseigneur, s'il y en avoit une plus belle & plus à mon commandement que ma femme, je la vous présenterois, vous suppliant me faire cest honneur de la mener danser », ce que feit le jeune Prince, duquel la jeunesse estoit si grande qu'il prenoyt plus de plaisir à saulter & danser que à regarder la beaulté des Dames. Et celle qu'il menoyt au contraire regardoit plus la grace & beaulté du dict Seigneur d'Avannes que la dance où elle estoyt,

combien que par sa si grand prudence elle n'en fit ung seul semblant.

L'heure du souppé venue & Monseigneur d'Avannes disant adieu à la compaignye, se retira au chasteau où le riche homme sur sa mulle l'accompaigna & en allant luy dist :

« Monseigneur, vous avez ce jourd'huy tant faict d'honneur à mes parens & à moy que ce me seroyt grande ingratitude si je ne m'offroys avecq toutes mes facultez à vous faire service. Je sçay, Monseigneur, que tel Seigneur que vous, qui avez pères rudes & avaritieux, avez souvent plus faulte d'argent que nous, qui par petit train & bon mesnaige ne pensons que d'en amasser. Or est il ainsy que, Dieu m'aiant donné une femme selon mon desir, ne m'a voullu donner en ce monde totallement mon Paradis, m'ostant la joie que les pères ont des enfans. Je sçay, Monseigneur, qu'il ne m'appartient pas de vous adopter pour tel, mais, s'il vous plaist de me recepvoir pour serviteur & me déclarer voz petites affaires, tant que cent mil escuz de mon bien se pourront estandre je ne fauldray vous secourir en voz nécessitez. »

Monseigneur d'Avannes fust fort joieulx de cest offre, car il avoyt ung père tel que l'autre luy avoyt déchiffré &, après l'avoir mercié, le nomma par alliance son père.

De ceste heure là le dict riche homme print tel

amour au Seigneur d'Avannes que matin & soir ne cessoyt de s'enquérir s'il luy falloit quelque chose & ne cella à sa femme la dévotion qu'il avoyt au dict Seigneur & à son service, dont elle l'ayma doublement, & depuis ceste heure, le dict Seigneur d'Avannes n'avoit faulte de chose qu'il desirast. Il alloit souvent veoir ce riche homme, boyre & manger avecq luy &, quand il ne le trouvoit poinct, sa femme bailloyt tout ce qu'il demandoit, & davantage parloyt à luy si saigement, l'admonestant d'estre saige & vertueux, qu'il la craingnoit & aymoyt plus que toutes les femmes de ce monde.

Elle, qui avoit Dieu & Honneur devant les oeilz, se contentoit de sa veue & parolle, où gist la satisfaction d'honneste & bon amour, en sorte que jamais ne luy feit signe pour quoy il peust juger qu'elle eût autre affection à luy que fraternelle & chrestienne.

Durant ceste amityé couverte Monseigneur d'Avannes par l'ayde des dessus dictz estoyt fort gorgias & bien en ordre; commencea à venir en l'aage de dix sept ans & de chercher les dames plus qu'il n'avoit de coustume. Et, combien qu'il eust plus voluntiers aymé la saige dame que nulle, si est ce que la paour qu'il avoyt de perdre son amityé, si elle entendoyt telz propos, le feyt taire & se amuser ailleurs, & s'alla addresser à une Gentil femme, près de Pampelune, qui avoyt maison en

la ville, laquelle avoyt espousé ung jeune homme qui surtout aymoyt les chevaulx, chiens & oiseaulx, & commencea, pour l'amour d'elle, à lever mille passetemps, comme tournoys, courses, luyttes, masques, festins & autres jeuz, en tous lesquels se trouvoyt ceste jeune femme. Mais, à cause que son mary estoyt fort fantasticque & ses père & mère la congnoissoient fort legière & belle, jaloux de son honneur, la tenoyt de si près que le dict Seigneur d'Avannes ne povoyt avoir d'elle autre chose que la parolle bien courte en quelque bal, combien que en peu de propos le dict Seigneur d'Avannes aparçeut bien que autre chose ne défailloit à leur amityé que le temps & le lieu.

Par quoy il vint à son bon père le riche homme & luy dist qu'il avoyt grand dévotion d'aller visiter Notre-Dame de Montferrat, le priant de retenir en sa maison tout son train parce qu'il voulloyt aller seul, ce qu'il luy accorda. Mais sa femme, qui avoyt en son cueur ce grand Prophète Amour, soupsonna incontinant la vérité du dict voiage & ne se peut tenir de dire à Monseigneur d'Avannes : « Monsieur, Monsieur, la Nostre-Dame que vous adorez n'est pas hors des murailles de ceste ville ; par quoy je vous supplie sur toutes choses regarder à vostre santé. » Luy, qui la craingnoit & aymoit, rougyt si fort à ceste parole que sans parler il luy confessa la vérité & sur cella s'en alla.

Et, quant il eut achepté une couple de beaulx chevaulx d'Espaigne, s'abilla en pallefrenier & desguisa tellement son visaige que nul ne le congnoissoit. Le Gentil homme, mary de la folle dame, qui sur toutes choses aymoyt les chevaulx, veit les deux que menoit Monseigneur d'Avannes; incontinant les vint achepter &, après les avoir acheptez, regarda le Pallefrenier, qui les menoyt fort bien, & luy demanda s'il le voulloyt servir? Le Seigneur d'Avannes luy dist que ouy & qu'il estoit ung pauvre Pallefrenier, qui ne sçavoyt autre mestier que panser les chevaulx, en quoy il s'acquicteroit si bien qu'il en seroyt contant. Le Gentil homme en fut fort aise & luy donna la charge de tous ses chevaulx, &, en entrant en sa maison, dist à sa femme qu'il luy recommandoit ses chevaulx & son Pallefrenier & qu'il s'en alloyt au chasteau.

La Dame, tant pour complaire à son mary que pour avoir meilleur passetemps, alla visiter les chevaulx & regarda le Pallefrenier nouveau, qui luy sembla de bonne grace; toutesfois elle ne le congnoissoyt poinct. Luy, qui veit qu'il n'estoit poinct congneu, luy vint faire la révérence en la façon d'Espaigne & luy baisa la main, & en la baisant la serra si fort qu'elle le recongneut, car en la dance luy avoyt il mainte fois faict tel tour, & dès l'heure ne cessa la Dame de chercher lieu

où elle peust parler à luy à part, ce que elle feyt dès le soir mesmes, car, elle estant conviée en ung festin où son mary la voulloyt mener, faingnyt estre mallade & n'y povoir aller.

Le mary, qui ne vouloit faillir à ses amys, luy dist : « M'amye, puis qu'il ne vous plaist y venir, je vous prie avoir regard sur mes chiens & chevaulx affin qu'il n'y faille rien. » La Dame trouva ceste commission très agréable, mais, sans en faire autre semblant, luy respondit, puisque en meilleure chose ne la voulloyt emploier, elle luy donneroit à congnoistre par les moindres combien elle desiroyt luy complaire.

Et n'estoyt pas encores à peyne le mary hors la porte qu'elle descendit en l'estable où elle trouva que quelque chose défailloit, &, pour y donner ordre, donna tant de commissions aux Varletz de cousté & d'autre qu'elle demora toute seulle avecq le Maistre Pallefrenier &, de paour que quelcun survint, luy dist : « Allez vous en dedans nostre jardin, & m'attendez en ung cabinet qui est au bout de l'alée », ce qu'il feyt si dilligemment qu'il n'eut loisir de la mercier. Et, après qu'elle eut donné ordre à toute l'escurye, s'en alla veoir ses chiens, où elle feit pareille dilligence de les faire bien traicter, tant qu'il sembloyt que de Maistresse elle fust devenue Chamberière, & après retourna en sa chambre, où elle se trouva si lasse qu'elle

se meist dedans le lict, disant qu'elle vouloyt reposer. Toutes ses femmes la laissèrent seulle fors une à qui elle se fyoit, à laquelle elle dist : « Allez vous en au jardin, & me faictes venir celluy que vous trouverez au bout de l'allée. »

La Chamberière y alla & trouva le Pallefrenier qu'elle amena incontinent à sa Dame, laquelle feyt sortir dehors la dicte Chamberière pour guetter quant son mary viendroyt. Monseigneur d'Avannes se voyant seul avecq la Dame, se despouilla des habillemens de Pallefrenier, osta son faulx nez & sa faulse barbe, &, non comme craintif Pallefrenier, mais comme bel Seigneur qu'il estoyt, sans demander congé à la Dame, audatieusement se coucha auprès d'elle, où il fut receu ainsy que le plus beau filz qui fust de son temps debvoyt estre de la plus belle & folle dame du pays, & demoura là jusques ad ce que le Seigneur retournast, à la venue duquel, reprenant son masque, laissa la place que par finesse & malice il usurpoyt.

Le Gentil homme, entrant en sa court, entendyt la dilligence qu'avoyt faict sa femme de bien luy obéyr, dont la mercia très fort : « Mon amy, » dist la dame, « je ne faictz que mon debvoir. Il est vray qui ne prandra garde sur ces meschans garsons, vous n'auriez chien qui ne fust galleux, ne cheval qui ne fust bien maigre; mais,

puis que je congnois leur paresse & vostre bon voulloir, vous serez myeulx servy que ne fustes oncques. » Le Gentil homme, qui pensoyt bien avoir choisy le meilleur Pallefrenier de tout le Monde, luy demanda que luy en sembloyt : « Je vous confesse, Monsieur, » dist elle, « qu'il faict aussy bien son mestier que serviteur qu'eussiez peu choisir, mais si a il besoing d'estre sollicité, car c'est le plus endormy Varlet que je veiz jamais. »

Ainsy longuement demeurèrent le Seigneur & la Dame en meilleure amityé que auparavant, & perdit tout le soupson & la jalouzie qu'il avoyt d'elle pour ce que, aultant qu'elle avoyt aymé les festins, dances & compaignies, elle estoit ententive à son mesnaige, & se contentoyt bien souvent de ne porter sur sa chemise que une chamarre, en lieu qu'elle avoit accoustumé d'estre quatre heures à s'accoustrer; dont elle estoit louée de son mary & d'un chacun qui n'entendoient pas que le pire Diable chassoyt le moindre.

Ainsy vesquit ceste jeune Dame soubz l'ypocrisie & habit de femme de bien en telle volupté que raison, conscience, ordre ne mesure n'avoient plus de lieu en elle, ce que ne peut porter longuement la jeunesse & délicate complexion du Seigneur d'Avannes, mais commencea à devenir tant pasle & meigre que, sans porter masque, on le

povoyt bien descongnoistre; mais le fol amour qu'il avoyt à ceste femme luy rendyt tellement les sens hébétez qu'il présumoit de sa force ce qui eust défailly en celle d'Herculès, dont à la fin, contrainct de maladye & conseillé par la Dame qui ne l'aymoit tant malade que sain, demanda congé à son Maistre de se retirer chez ses parens, qui le luy donna à grand regret, luy faisant promètre que, quant il seroyt sain, il retourneroyt en son service.

Ainsy s'en alla le Seigneur d'Avannes à beau pied, car il n'avoit à traverser que la longueur d'une rue &, arrivé en la maison du riche homme son bon père, n'y trouva que sa femme, de laquelle l'amour vertueuse qu'elle luy portoyt n'estoyt poinct diminuée pour son voyage. Mais, quant elle le veit si maigre & descoloré, ne se peut tenir de luy dire :

« Je ne sçay, Monseigneur, comme il vat de vostre consciènce, mais vostre corps n'a poinct amendé de ce pellerinaige, & me doubte fort que le chemyn que vous avez faict la nuict vous ayt plus faict de mal que celluy du jour, car, si vous fussiez allé en Jherusalem à pied, vous en fussiez venu plus haslé, mais non pas si maigre & foyble. Or comptez ceste cy pour une, & ne servez plus telles ymaiges, qui en lieu de resusciter les mortz font mourir les vivans. Je vous en dirois davan-

tage, mais, si vostre corps a péché, il en a telle pugnition que j'ay pitié d'y adjouster quelque fascherie nouvelle. »

Quant le Seigneur d'Avannes eut entendu tous ces propos, il ne fut pas moins marry que honteux & luy dist : « Madame, j'ay aultresfois ouy dire que la repentence suyt le péché, & maintenant je l'esprouve à mes despens, vous priant excuser ma jeunesse, qui ne se peut chastier que par expérimenter le mal qu'elle ne veult croyre. »

La dame changeant ses propos, le feyt coucher en ung beau lict, où il y fut quinze jours, ne vivant que de restaurentz, & luy tindrent le mary & la dame si bonne compaignye qu'il en avoyt tousjours l'un ou l'autre auprès de luy. Et, combien qu'il eust faict les follies que vous avez oyes contre la volunté & conseil de la saige Dame, si ne diminua elle jamais l'amour vertueuse qu'elle luy portoyt, car elle espéroit tousjours que, après avoir passé ses premiers jours en follies, il se retireroyt & contraindroyt d'aymer honnestement, & par ce moien seroyt en tout à elle.

Et, durant ces quinze jours qu'il fut en sa maison, elle luy tint tant de bons propos, tendant à amour de vertu, qu'il commencea avoir horreur de la follye qu'il avoyt faicte &, regardant la Dame qui en beaulté passoyt la folle, congnoissant de plus en plus les graces & vertuz qui estoient en

elle, il ne se peut garder, ung jour qu'il faisoit assez obscur, chassant toute craincte dehors, de luy dire :

« Madame, je ne voy meilleur moyen pour estre tel & vertueulx que vous me preschez & desirez que de mectre mon cueur & estre entierement amoureux de la vertu; je vous suplie, Madame, me dire s'il ne vous plaist pas m'y donner toute ayde & faveur à vous possible. »

La Dame, fort joyeuse de luy veoir tenir ce langaige, luy dist : « Et je vous promects, Monseigneur, que, si vous estes amoureux de la vertu comme il apartient à tel Seigneur que vous, je vous serviray pour y parvenir de toutes les puissances que Dieu a mises en moy.

— Or, Madame, » dist Monseigneur d'Avannes, « souvienne vous de vostre promesse & entendez que Dieu, incongneu de l'homme sinon par la foy, a daigné prendre la chair semblable à celle de péché afin que, en attirant nostre chair à l'amour de son humanité, tirât aussi nostre esprit à l'amour de sa Divinité, & s'est voulu servyr des moyens visibles pour nous faire aymer par foy les choses invisibles. Aussy ceste vertu, que je desire aymer toute ma vie, est chose invisible sinon par les effectz du dehors, par quoy est besoing qu'elle prenne quelque corps pour se faire congnoistre entre les hommes, ce qu'elle a faict, se revestant

du vostre pour le plus parfaict qu'elle a pu trouver; par quoy je vous recongnois & confesse non seullement vertueuse, mais la seule vertu; & moy, qui la voys retenue soubz le vèle du plus parfaict corps qui oncques fut, la veulx servir & honnorer toute ma vie, laissant pour elle tout autre amour vaine & vicieuse. »

La Dame, non moins contante que esmerveillée d'oyr ces propos, dissimula si bien son contentement qu'elle luy dist : « Monseigneur, je n'entreprendz pas de respondre à vostre théologie, mais, comme celle qui est plus craignant le mal que croyant le bien, vous vouldrois bien supplier de cesser en mon endroict les propos dont vous estimez si peu celles qui les ont creuz. Je sçay très bien que je suis femme, non seullement comme une aultre, mais imparfaicte, & que la Vertu feroyt plus grand acte de me transformer en elle que de prandre ma forme, sinon quant elle vouldroyt estre incongneue en ce Monde, car soubz tel habit que le myen ne pourroyt la Vertu estre congneue telle qu'elle est. Si est ce, Monseigneur, que pour mon imperfection je ne laisse à vous porter telle affection que doibt & peut faire femme craingnant Dieu & son honneur. Mais ceste affection ne sera declarée jusques ad ce que vostre cueur soit susceptible de la patience que l'amour vertueux commande. Et à l'heure, Monseigneur,

je sçay quel langaige il fault tenir, mais pensez que vous n'aymez pas tant vostre propre bien, personne & honneur, que je l'ayme. »

Le Seigneur d'Avannes crainctif, ayant la larme à l'oeil, la suplia très fort que pour seureté de ses parolles elle le voulsist baiser, ce qu'elle refusa, luy disant que pour luy elle ne romproit poinct la coustume du pays.

Et en ce débat survynt le mary, auquel dist Monseigneur d'Avannes : « Mon père, je me sens tant tenu à vous & vostre femme que je vous supplye pour jamais me réputer vostre filz », ce que le bon homme feyt très voluntiers. « Et pour seureté de ceste amityé je vous prie, » dist Monseigneur d'Avannes, « que je vous baise », ce qu'il feyt. Après luy dist : « Si ce n'estoit de paour d'offencer la loy, j'en ferois autant à ma mère vostre femme ? » Le mary, voyant cela, commanda à sa femme de le baiser, ce qu'elle feyt sans faire semblant de voulloir ne non voulloir ce que son mary luy commandoit. A l'heure le feu, que la parolle avoyt commencé d'allumer au cueur du pauvre Seigneur, commencea à se augmenter par le baiser, tant par estre si fort requis que cruellement refusé.

Ce faict s'en alla ledit Seigneur d'Avannes au chasteau pour veoir le Roy son frère, où il feyt fort beaulx comptes de son voiage de Montferrat.

Et là entendit que le Roy son frère s'en vouloyt aller à Oly & Taffares, &, pensant que le voiage seroit long, entra en une grande tristesse, qui le mist à délibérer d'essayer avant partir si la saige Dame luy portoyt poinct meilleure volunté qu'elle n'en feisoyt le semblant. Et s'en alla loger en une maison de la ville en la rue où elle estoyt, & print ung vieil logis, mauvais & faict de boys, ouquel environ minuict mict le feu, dont le bruyct fut si grand par toute la ville qu'il vint à la maison du riche homme, lequel, demandant par la fenestre où c'estoit qu'estoyt le feu, entendit que c'estoyt chez Monseigneur d'Avannes, où il alla incontinant, avecq tous les gens de sa maison, & trouva le jeune seigneur tout en chemise dans la rue, dont il eut si grand pitié qu'il le print entre ses bras &, le couvrant de sa robbe, le mena en sa maison le plus tost qu'il luy fut possible, & dist à sa femme, qui estoit dedans le lict : « M'amye, je vous donne en garde ce prisonnier; traictez le comme moy mesmes. »

Et, si tost qu'il fut party, le dict Seigneur d'Avannes, qui eust bien voulu estre traicté en mary, saulta legièrement dedans le lict, espérant que l'occasion & le lieu aussy feroient changer propos à ceste sage dame; mais il trouva le contraire, car, ainsy qu'il saillit d'un costé dedans le lict, elle sortit de l'autre & print son chamarre, duquel es-

tant vestue, vint à luy au chevet du lict & luy dist : « Monseigneur, avez vous pensé que les occasions puissent muer ung chaste cueur ? Croiez que, ainsy que l'or s'esprouve en la fournaise, aussy ung cueur chaste au meillieu des tentations s'y trouve plus fort & vertueux, & se refroidyt tant plus il est assailly de son contraire. Parquoy soïez seur que, si j'avoys aultre volunté que celle que je vous ay dicte, je n'eusse failly à trouver des moyens, desquelz ne voulant user je ne tiens compte, vous priant que, si vous voulez que je continue l'affection que je vous porte, ostez, non seullement la volunté, mais la pensée de jamais, pour chose que sçussiez faire, me treuver aultre que je suis. »

Durant ces parolles, arrivèrent ses femmes & elle commanda qu'on apportast la collation de toutes sortes de confitures, mais il n'avoyt pour l'heure ne fain ne soif, tant estoyt désespéré d'avoir failly à son entreprinse, craingnant que la démonstration qu'il avoyt faicte de son desir luy feyt perdre la privaulté qu'il avoyt envers elle.

Le mary, aiant donné ordre au feu, retourna & pria tant Monseigneur d'Avannes qu'il demorast pour ceste nuict en sa maison. Et fut la dicte nuyct passée en telle sorte que ses oeilz furent plus exercez à pleurer que à dormir, & bien matin leur alla dire adieu dedans le lict, où, en baisant la dame,

congneut bien qu'elle avoyt plus de pitié de son offence que de mauvaise volunté contre luy, qui fust ung charbon adjousté davantaige à son amour. Après disner s'en alla avecq le Roy à Taffares, mais, avant partir, s'en alla encores redire adieu à son bon père & à sa dame, qui depuis le premier commandement de son mary ne feyt plus de difficulté de le baiser comme son filz.

Mais soyez seur que, plus la vertu empeschoit son oeil & contenance de monstrer la flamme cachée, plus elle se augmentoyt & devenoyt importable, en sorte que, ne povant porter la guerre que l'Amour & l'Honneur faisoient en son cueur, laquelle toutesfoys avoyt délibéré de jamais ne monstrer, ayant perdu la consolation de la veue & parolle de celluy pour qui elle vivoyt, tumba en une fièvre continue, causée d'un humeur mélencolique, tellement que les extrémitez du corps luy vindrent toutes froides, & au dedans brusloit incessamment. Les Médecins, en la main desquelz ne pend pas la santé des hommes, commencèrent à doubter si fort de sa malladie, à cause d'une opilation qui la rendoyt mélancolicque en extrémité, qu'ilz dirent au mary & conseillèrent d'advertir sa dicte femme de penser à sa conscience & qu'elle estoyt en la main de Dieu, comme si ceulx qui sont en santé n'y estoient poinct.

Le mary, qui aymoyt sa femme parfaictement,

fut si triste de leurs parolles que pour sa consolation escripvit à Monseigneur d'Avannes, le suppliant de prendre la peyne de les venir visiter, espérant que sa veue proffiteroyt à la mallade, à quoy ne tarda le dict Seigneur d'Avannes, incontinant les lettres reçeues, mais s'en vint en poste en la maison de son bon père &, à l'entrée, trouva les femmes & serviteurs de céans menant tel deuil que méritoit leur maistresse; dont le dict Seigneur fut si estonné qu'il demoura à la porte comme une personne transy & jusques ad ce qu'il veid son bon père, lequel en l'embrassant se print à plorer si fort qu'il ne peut mot dire, & mena le Seigneur d'Avannes où estoyt la pauvre mallade, laquelle, tournant ses oeilz languissans vers luy, le regarda & luy bailla la main en le tirant de toute sa puissance à elle &, en le baisant & embrassant, feit ung merveilleux plainct & luy dist:

« O Monseigneur, l'heure est venue qu'il fault que toute dissimulation cesse & que je confesse la vérité, que j'ay tant mis de peyne à vous celler. C'est que, si m'avez porté grande affection, croyez que la myenne n'a esté moindre, mais ma peyne a passé la vostre d'aultant que j'ay eu la douleur de la celler contre mon cueur & volunté : car entendez, Monseigneur, que Dieu & mon honneur ne m'ont jamais permis de la vous declairer, craingnant d'adjouster en vous ce que je desiroys de dimi-

nuer ; mais sçachez que le *non,* que si souvent je vous ay dict, m'a faict tant de mal au prononcer qu'il est cause de ma mort, de laquelle je me contente, puis que Dieu m'a faict la grace de morir premier que la viollance de mon amour ayt mis tache à ma conscience & renommée ; car de moindres feux que le mien ont ruynez plus grandz & plus fortz édifices. Or m'en voys je contante puis que, devant morir, je vous ay pu déclarer mon affection esgalle à la vostre, hors mis que l'honneur des hommes & des femmes n'est pas semblable, vous supliant, Monseigneur, que doresnavant vous ne craingnez vous adresser aux plus grandes & vertueuses dames que vous pourrez, car en telz cueurs habitent les plus grandes passions & plus saigement conduictes, & la grace, beaulté & honnesteté qui sont en vous ne permectent que vostre amour sans fruict travaille. Je ne vous prieray poinct de prier Dieu pour moy, car je sçay que la porte de Paradis n'est poinct refusée aux vraiz amans & que amour est ung feu qui punyt si bien les amoureux en ceste vie qu'ilz sont exemptz de l'aspre torment de Purgatoire. Or adieu, Monseigneur ; je vous recommande vostre bon père, mon mary, auquel je vous pryc compter à la vérité ce que vous sçavez de moy, affin qu'il congnoisse combien j'ay aymé Dieu & luy, & gardez vous de vous trouver devant mes oeilz, car doresnavant ne veulx pen-

ser que à aller recepvoir les promesses qui me sont promises de Dieu avant la constitution du monde. »

Et, en ce disant, le baisa & l'ambrassa de toutes les forces de ses foibles bras. Le dict Seigneur, qui avoyt le cueur aussi mort par compassion qu'elle par douleur, sans avoir puissance de luy dire ung seul mot, se retira hors de sa veue sus ung lict qui estoit dedans la chambre, où il s'esvanouyt plusieurs foys.

A l'heure la dame appella son mary &, après luy avoir faict plusieurs remonstrations honnestes, luy recommanda Monseigneur d'Avannes, l'asseurant que après luy c'estoit la personne du monde qu'elle avoyt le plus aymée. Et en baisant son mary luy dist adieu. Et à l'heure luy fut apporté le sainct Sacrement de l'autel après l'extrême unction, lesquelz elle reçeut avecq telle joye comme celle qui est seure de son salut &, voiant que la veue luy diminuoit & les forces luy défailloient, commençea à dire bien hault son *In manus*.

A ce cry s'éleva le Seigneur d'Avannes de dessus le lict & en la regardant piteusement luy veid randre avecq ung doulx soupir sa glorieuse ame à Celluy dont elle estoyt venue. Et, quant il s'apperçeut qu'elle estoyt morte, il courut au corps mort, duquel vivant en craincte il approchoyt, & le vint embrasser & baiser de telle sorte que à

grand peyne le luy peult on oster d'entre les bras ; dont le mary en fut fort estonné, car jamais n'avoyt estimé qu'il luy portast telle affection. Et en luy disant : « Monseigneur, c'est trop », se retirèrent tous deux.

Et, après avoir ploré longuement, Monseigneur d'Avannes compta tous les discours de son amityé & comme jusques à sa mort elle ne luy avoyt jamais faict ung seul signe où il trouvast autre chose que rigueur, dont le mary, plus contant que jamays, augmenta le regret & la douleur qu'il avoyt de l'avoir perdue, & toute sa vye feyt service à Monseigneur d'Avannes. Mais depuis ceste heure le dict Seigneur d'Avannes, qui n'avoyt que dix huict ans, s'en alla à la Court où il demeura beaucoup d'années sans vouloir ne veoir ne parler à femme du monde pour le regret qu'il avoyt de sa dame, & porta plus de dix ans le noir.

« Voylà, mes Dames, la différence d'une folle & saige Dame, ausquelles se monstrent différens les effectz d'amour, dont l'une en reçeut mort glorieuse & louable & l'autre renommée honteuse & infame, qui feit sa vie trop longue, car, autant que la mort du sainct est précieuse devant Dieu, la mort du pécheur est très mauvaise.

— Vrayement, Saffredent, » ce dist Oisille, « vous nous avez racomptée une histoire autant belle qu'il en soit poinct, & qui auroit congneu le personnage

comme moy la trouveroyt encores meilleure, car je n'ay poinct veu ung plus beau Gentil homme ne de meilleure grâce que le dict Seigneur d'Avannes.

— Pensez, » ce dist Saffredent, « que voylà une saige femme qui, pour se monstrer plus vertueuse par dehors qu'elle n'estoit au cueur & pour dissimuler ung amour que la rayson de nature voulloyt qu'elle portast à ung si honneste seigneur, s'alla laisser morir par faulte de se donner le plaisir qu'elle desiroit couvertement.

— Si elle eust eu ce desir, » dist Parlamente, « elle avoit assez de lieu & occasion pour luy monstrer, mais sa vertu fut si grande que jamais son desir ne passa sa raison.

— Vous me le paindrez, » dist Hircan, « comme il vous plaira; mais je sçay bien que tousjours ung pire Diable met l'autre dehors, & que l'orgueil cherche plus la volupté entre les Dames que ne faict la craincte ne l'amour de Dieu; aussi que leurs robbes sont si longues & si bien tissues de dissimulation que l'on ne peult congnoistre ce qui est dessoubz, car, si leur honneur n'en estoyt non plus taché que le nôtre, vous trouveriez que Nature n'a rien oblyé en elles non plus que en nous &, pour la contraincte que elles se font de n'oser prendre le plaisir qu'elles desirent, ont changé ce vice en ung plus grand qu'elles tiennent plus honneste. C'est une gloire & cruaulté par qui elles espèrent acquérir nom d'immortalité &, ainsi se gloriffians de résister au vice de la loy de Nature, si Nature est vicieuse, se font, non seullement semblables aux bestes inhumaines & cruelles, mais aux Diables, desquels elles prènent l'orgueil & la malice.

— C'est dommaige, » dist Nomerfide, « d'ont vous avez une femme de bien, veu que non seullement vous desestimez la vertu des choses, mais la voulez monstrer estre vice.

— Je suys bien aise, » dist Hircan, » d'avoir une emme qui n'est poinct scandalleuse, comme aussi je ne veulx poinct estre scandaleux; mais, quant à la chasteté de cueur, je croy qu'elle & moy sommes enfans d'Adan & d'Eve, par quoy, en bien nous mirant, n'aurons besoing de couvrir nostre nudité de feulles, mais plustost confesser notre fragilité.

Je sçay bien, » ce dist Parlamente, « que nous avons tous besoing de la grâce de Dieu pour ce que nous sommes tous encloz en péché; si est ce que noz tentations ne sont pareilles aux vostres &, si nous péchons par orgueil, nul tiers n'en a dommage, ny nostre corps & nos mains n'en demeurent souillées. Mais vostre plaisir gist à deshonorer les femmes & vostre honneur à tuer les hommes en guerre, qui sont deux poinctz formellement contraires à la loy de Dieu.

— Je vous confesse, » ce dist Geburon, « ce que vous dictes, mais Dieu qui a dict : *Quiconques regarde par concupiscence est desjà adultère en son cueur, & quiconque hayt son prochain est homicide.* A votre advis les femmes en sont elles exemptes non plus que nous?

— Dieu qui juge le cueur, » dist Longarine, « en donnera sa sentence, mais c'est beaucoup que les hommes ne nous puissent accuser, car la bonté de Dieu est si grande que sans accusateur il ne nous ugera poinct & congnoist si bien la fragilité de nos

cueurs que encores nous aymera il de ne poinct l'avoir mise à exécution.

— Or je vous prie, » dist Saffredent, « laissons ceste dispute, car elle sent plus sa prédication que son compte, & je donne ma voix à Ennasuitte, la priant qu'elle n'oublye poinct à nous faire rire.

— Vrayement, » dist-elle, « je n'ay garde d'y faillir; & vous diray que, en venant icy délibérée pour vous compter une belle histoire pour ceste Journée, l'on m'a faict ung compte de deux serviteurs d'une Princesse si plaisant que de force de rire il m'a faict oblyer la mélencolie de la piteuse histoire que je remectray à demain, car mon visaige seroyt trop joyeulx pour la vous faire trouver bonne :

VINGT SEPTIESME NOUVELLE

Ung Secrétaire, pourchassant par amour deshonnête & illicite la femme d'un sien hôte & compagnon, pour ce qu'elle faisoit semblant de luy prêter volontiers l'aureille se persuada l'avoir gangnée, mais elle fut si vertueuse que sous cette dissimulation le trompa de son espérance & déclara son vice à son mary.

En la ville d'Amboize, où demeuroyt l'un des serviteurs de ceste Princesse qui la servoyt de Varlet de chambre, homme honneste & qui voluntiers festoyoit les gens qui venoient en sa maison & principalement ses compaignons, il n'y a pas long temps que l'un des serviteurs de sa maistresse vint loger chez luy & y demoura dix ou douze jours.

Le dict serviteur estoyt si laid qu'il sembloit mieulx ung Roy de Canniballes que Chrestien &, combien que son hoste le traictast en frère & amy & le plus honnestement qu'il luy estoit possible, si luy fit il ung tour d'un homme qui non seullement oblye toute honnesteté, mais qui ne l'eust

jamais en son cueur, c'est de pourchasser par amour deshonneste & illicite la femme de son compaignon qui n'avoyt en elle chose aimable que le contraire de la volupté ; c'est qu'elle estoit autant femme de bien qu'il y eust poinct en la ville où elle demouroyt. Et elle, congnoissant la meschante volunté du serviteur, aymant mieulx par une dissimulation déclairer son vice que par ung soubdain refuz le couvrir, feit semblant de trouver bons ses propos. Par quoy luy qui cuydoit l'avoir gaingnée, sans regarder à l'aage qu'elle avoit de cinquante ans & qu'elle n'estoyt des belles, sans considérer le bruict qu'elle avoyt d'estre femme de bien & d'aymer son mary, la pressoyt incessamment.

Ung jour entre aultres, son mary estant en la maison & eulx en une salle, elle faingnyt qu'il ne tenoit que à trouver lieu seur pour parler à luy seulle ainsy qu'il desiroyt, mais incontinant luy dist qu'il ne falloyt que monter au galletas. Soubdain elle se leva & le pria d'aller devant & qu'elle iroyt après. Luy, en riant avecq une doulceur de visaige semblable à ung grand magot quand il festoye quelcun, s'en monsta légèrement par les degretz &, sur le poinct qu'il attendoit ce qu'il avoyt tant desiré, bruslant d'un feu non cler comme celluy de genèvre, mais comme ung gros charbon de forge, escoutoyt si elle viendroyt après luy ; mais, en lieu d'oyr ses piedz, il ouyt sa voix disant :

« Monsieur le Secrétaire, actendez ung peu; je m'en voys sçavoir à mon mary s'il luy plaist bien que je voise après vous. »

Pensez, mes dames, quelle myne peult faire en pleurant celluy qui en riant estoyt si layd, lequel incontinant descendit, les larmes aux oeilz, la priant pour l'amour de Dieu qu'elle ne voulsist rompre par sa parolle l'amitié de luy & de son compagnon. Elle luy respond : « Je suis seure que vous l'aymez tant que vous ne me vouldriez dire chose qu'il ne peust entendre, par quoy je luy vois dire », ce qu'elle feyt, quelque prière ou contraincte qu'il voulsist mettre au devant. Dont il fut aussi honteux en s'enfuyant que le mary fut contant d'entendre l'honneste tromperie dont sa femme avoyt usé, & luy pleut tant la vertu de sa femme qu'il ne tint compte du vice de son compaignon, lequel estoyt assez pugny d'avoir emporté sur luy la honte qu'il vouloit faire en sa maison.

« Il me semble que par ce compte les gens de bien doibvent apprendre à ne retenir chez eulx ceulx desquelz la conscience, le cueur & l'entendement ignorent Dieu, l'honneur & le vray amour.—Encores que vostre compte soyt court, » dist Oisille, « si est il aussi plaisant que j'en ay poinct oy & en l'honneur d'une honneste femme.

— Par Dieu, » dist Simontault, « ce n'est pas grand honneur à une honneste femme de refuser ung si laid homme que vous paingnez ce Secrétaire; mais, s'il

eust esté beau & honneste, en cela se fut monstrée la vertu, &, pour ce que je me doubte qui il est, si j'estois en mon rang je vous en ferois ung compte qui est aussi plaisant que cestuy cy.—A cella ne tienne, » dist Ennasuitte, « car je vous donne ma voix. »

Et à l'heure Simontault commençea ainsi :

« Ceulx qui ont accoustumé de demeurer en la Court ou en quelques bonnes villes, estiment tant le sçavoir qu'il leur semble que tous autres hommes ne sont rien au pris d'eulx; mais si ne reste il pourtant que en tout pays & de toutes conditions de gens n'y en ayt tousjours assez de fins & malicieux. Toutesfois, à cause de l'orgueil de ceulx qui pensent estre les plus fins, la mocquerie, quant ilz font quelque faulte, en est beaucoup plus agréable, comme je desire vous monstrer par ung compte naguères advenu.

VINGT HUICTIESME NOUVELLE

Bernard du Ha trompa subtilement un Secrétaire qui le cuydoit tromper.

PESTANT le Roy Françoys, premier de ce nom, en la Ville de Paris & sa seur la Royne de Navarre en sa compaignye, laquelle avoyt ung Secrétaire, nommé Jehan, qui n'estoyt pas de ceulx qui laissent le bien en terre sans le recueillir, en sorte qu'il n'y avoyt Président ne Conseiller qu'il ne congneust, Marchant ne riche homme qu'il ne fréquentast & auquel il n'eust intelligence.

En ce temps aussy vint en la dicte Ville de Paris ung Marchant de Bayonne, nommé Bernard du Ha, lequel tant pour ses affaires que à cause que le Lieutenant criminel estoit de son païs, s'addressoyt à luy pour avoir conseil & secours à ses affaires. Ce Secrétaire de la Royne de Navarre alloit

aussi souvent visiter ce Lieutenant comme bon Serviteur de son Maistre & Maistresse.

Ung jour de feste allant le dit Secrétaire chez le Lieutenant ne trouva ne luy ne sa femme, mais ouy bien Bernard du Ha qui, avecq une vielle ou aultre instrument, apprenoit à danser aux Chamberières de céans les bransles de Gascogne. Quant le Secrétaire le veit, luy voulut faire accroyre qu'il faisoyt le plus mal du monde & que, si la Lieutenande & son mary le sçavoient, ilz seroient très mal contens de luy. Et, après luy avoir bien painct la craincte devant les oeilz jusques à se faire prier de n'en parler poinct, luy demanda : « Que me donnerez vous & je n'en parleray poinct ? »

Bernard du Ha, qui n'avoyt pas si grand paour qu'il en faisoit semblant, voyant que le Secrétaire le cuydoit tromper, luy promist de luy bailler ung pasté du meilleur jambon de Pasques qu'il mangea jamais. Le Secrétaire, qui en fut très contant, le pria qu'il peust avoir son pasté le dimanche après disner, ce qu'il luy promist.

Et, asseuré de ceste promesse, s'en alla veoir une Dame de Paris, qu'il desiroit sur toutes choses espouser, & luy dist : « Madamoiselle, je viendray dimanche soupper avecq vous, s'il vous plaist, mais il ne vous fault soulcier que d'avoir bon pain & bon vin, car j'ay si bien trompé ung sot Bayonnois que le demeurant sera à ses despens ; & par

ma tromperie vous feray manger le meilleur jambon de Pasques qui fut jamais mangé dans Paris. »

La Damoiselle, qui le creut, assembla deux ou trois des plus honnestes de ses voysines, & les asseura de leur donner une viande nouvelle & dont jamais elles n'avoient tasté.

Quant le dimanche fut venu, le Secrétaire, serchant son Marchant, le trouva sur le Pont au Change, & en le saluant gracieusement luy dist :

« A tous les Diables soyez vous donné, veu la peyne que vous m'avez faict prendre à vous chercher. »

Bernard du Ha luy respondit que assez de gens avoient prins plus de peyne que luy qui n'avoient pas à la fin esté récompensez de telz morceaulx. Et, en disant cela, luy monstra le pasté, qu'il avoyt soubz son manteau, assez grand pour nourrir ung camp. Dont le Secrétaire fut si joyeulx que, encores qu'il eust la bouche parfaictement laide & grande, en faisant le doulx la rendit si petite que l'on n'eust pas cuydé qu'il eust sçeu mordre dedans le jambon, lequel il print hastivement &, sans convoyer le Marchant, s'en alla le porter à la Damoiselle, qui avoyt grande envye de sçavoir si les vivres de Guyenne estoient aussi bons que ceulx de Paris.

Et, quant le souppé fut venu, ainsy qu'ilz mangeoient leur potaige, le Secrétaire leur dist :

« Laissez là ces viandes fades, & tastons de cest esguillon d'amour de vin. »

En disant cela, ouvre ce grand pasté &, cuydant trouver le jambon, le trouva si dur qu'il n'y povoyt mectre le cousteau &, après s'y estre esforcé plusieurs foys, s'advisa qu'il estoyt trompé & trouva que c'estoyt ung sabot de bois, qui sont des souliers de Gascoigne. Il estoyt emmanché d'un bout de tizon, & pouldré par dessus de pouldre de fer avecq de l'espice, qui sentoyt fort bon.

Qui fut bien pesneux ce fut le Secrétaire, tant pour avoir esté trompé de celluy qu'il cuydoit tromper que pour avoir trompé celle à qui il voulloit & pensoit dire vérité, & d'autre part luy faschoit fort de se contenter d'un potaige pour son souper.

Les Dames, qui en estoient aussi marries que luy, l'eussent accusé d'avoir faict la tromperie, sinon qu'elles congneurent bien à son visaige qu'il en estoit plus marry qu'elles.

Et, après ce léger souper, s'en alla ce Secrétaire bien collère, &, voyant que Bernard du Ha luy avoyt faïlly de promesse, luy voulut aussi rompre la sienne. Et s'en alla chez le Lieutenant criminel, délibéré de luy dire le pis qu'il pourroit du dict

Bernard. Mais il ne peut venir si tost que le dict Bernard n'eut desjà compté tout le mistère au Lieutenant, qui donna sa sentence au Secrétaire, disant qu'il avoyt aprins à ses despens à tromper les Gascons, & n'en rapporta autre consolacion que sa honte.

Cecy advient à plusieurs, lesquelz, cuydans estre trop fins, se oublient en leurs finesses; par quoy il n'est tel que de ne faire à aultruy chose qu'on ne voulsist estre faicte à soy mesmes.

« Je vous asseure, » dist Geburon, « que j'ay veu souvent advenir de pareilles choses, & de ceulx que l'on estimoyt sots de villaiges tromper de fines gens, car il n'est rien plus sot que celluy qui pense estre fin, ne rien plus saige que celluy qui congnoist son rien.

— Encores, » ce dist Parlamente, « sçait il quelque chose qui congnoist ne le congnoistre pas.

— Or, » dist Simontault, « de peur que l'heure ne satisfasse à nostre propoz, je donne ma voix à Nomerfide, car je suis seur que par sa rhétoricque elle ne nous tiendra pas longuement.

— Or bien, » dist-elle, « je vous en voys bailler ung tour tel que vous l'espérez de moy.

« Je ne m'esbahys poinct, mes Dames, si Amour baille à ung Prince ung moien de se saulver du dangier, car ils sont nourriz avecq tant de gens sçavans que je m'esmerveilleroys beaucoup plus s'ilz estoient ignorans de quelques choses; mais l'invention d'Amour se monstre plus clairement que moins il y a d'esperit

aux subjects. Et pour cela vous veulx je racompter ung tour que feyt ung Prestre espris seullement d'amour, car de toutes aultres choses estoyt il si ignorant que à peine sçavoit il lire sa messe :

VINGT NEUFVIESME NOUVELLE

Un Curé, suprins par le trop soudain retour d'un laboureur avec la femme duquel il faisoit bonne chère, trouva promptement moyen de se sauver au dépens du bon homme, qui jamais ne s'en apperçeut.

En la Conté du Maine, en ung villaige nommé Carrelles, y avoyt ung riche Laboureur qui en sa vieillesse espousa une belle jeune femme & n'eut de luy nulz enfans, mais de ceste perte se réconforta à avoir plusieurs amys.

Et, quant les Gentilz hommes & gens d'apparance luy faillirent, elle retourna à son dernier recours qui estoyt l'Église & print pour compaignon de son péché celluy qui l'en povoyt absoudre; ce fut son Curé, qui souvent venoyt visiter sa brebis. Le mary, vieulx & pesant, n'en avoyt nulle doubte, mais, à cause qu'il estoyt rude & robuste, sa femme jouoyt son mistère le plus secrètement qu'il luy

estoit possible, craingnant que, si son mary l'appercevoyt, qu'il ne la tuast.

Ung jour, ainsi qu'il estoyt dehors, sa femme, pensant qu'il ne revinst si tost, envoya quérir Monsieur le Curé, qui la vint confesser, &, ainsi qu'ilz faisoient bonne chère ensemble, son mary arriva si soubdainement qu'il n'eut loisir de se retirer de la maison ; mais, regardant le moien de se cacher, monta par le conseil de sa femme dedans ung grenier & couvrit la trappe par où il monta d'un van à vanner.

Le mary entra en la maison, & elle, de paour qu'il eust quelque soupson, le festoya si bien à son disner qu'elle n'espargna poinct le boyre, dont il print si bonne quantité, avecq la lassetté qu'il avoyt du labour des champs, qu'il luy print envye de dormir estant assis en une chaise devant son feu.

Le Curé, qui s'ennuyoit d'estre si longuement en ce grenier, n'oyant poinct de bruict en la chambre, s'advancea sur la trappe & en eslongeant le col le plus qu'il luy fut possible, advisa que le bon homme dormoyt; & en le regardant s'appuya par mesgarde sur le van si lourdement que van & homme tresbuchèrent à bas auprès du bon homme qui dormoyt, lequel se resveilla à ce bruict, & le Curé, qui fut plus tost levé que l'autre ne l'eust apperçeu, luy dict :

« Mon compère, voylà vostre van, & grand mercis. »

Et ce disant s'enfuyt.

Et le pauvre Laboureur tout estonné demanda à sa femme :

« Qu'est cela ? »

Elle luy respondit :

« Mon amy, c'est vostre van que le Curé avoyt emprunçté, lequel il vous est venu randre. »

Et luy, tout en grondant, luy dist :

« C'est bien rudement randre ce qu'on a emprunçté, car je pensoys que la maison tumbast par terre. »

Par ce moien se saulva le Curé aux despens du bon homme, qui n'en trouva rien mauvays que la rudesse dont il avoyt usé en randant son van.

« Mes Dames, le maistre qu'il servoyt le saulva pour ceste heure là, afin de plus longuement le posséder & tormenter.

— N'estimez pas, » dist Geburon, « que les simples gens soient exempts de malice non plus que nous, mais en ont bien davantaige, car regardez moy larrons, meurdriers, sorciers, faux monoyers, & toutes ces manières de gens desquels l'esperit n'a jamais repos ; ce sont tous pauvres gens & mécanicques.

— Je ne trouve poinct estrange, » dist Parlamente,

« que la malice y soyt plus que aux autres, mais ouy bien que l'amour les tourmente parmy le traveil qu'ilz ont d'autres choses, ny que en ung cueur villain une passion si gentille se puisse mectre.

— Madame, » dist Saffredent, « vous sçavez que Maistre Jehan de Mehun a dict que

Aussy bien sont amourettes
Soubz bureau que soubz brunettes.

Et aussi l'amour de qui le compte parle n'est pas de celle qui faict porter les harnoys, car, tout ainsy que les pauvres gens n'ont les biens & les honneurs, aussy ont ilz leurs commoditez de Nature plus à leur ayse que nous n'avons. Leurs viandes ne sont si friandes, mais ilz ont meilleur appétit & se nourrissent mieulx de gros pain que nous de restaurans. Ilz n'ont pas les licts si beaulx ne si bien faicts que les nostres, mais ilz ont le sommeil meilleur que nous & le repos plus grand. Ilz n'ont poinct les Dames paincte & parées dont nous ydolastrons, mais ilz ont la joissance de leurs plaisirs plus souvent que nous & sans craincte de parolles, sinon des bestes & des oiseaulx qui les veoyent. En ce que nous avons ilz defaillent, & en ce que nous n'avons ilz habondent.

— Je vous prie, » dist Nomerfide, « laissons là ce paisant avecq sa paisante, & avant Vespres achevons nostre Journée, à laquelle Hircan mectra la fin.

—Vrayement, » dist-il, « je vous en garde une aussy piteuse & estrange que vous en avez poinct ouy. Et, combien qu'il me fasche fort de racompter chose qui soyt à la honte d'une d'entre vous, sçachant que les hommes tant plains de malice font tousjours consé-

quence de la faulte d'une seule pour blasmer toutes les aultres, si est ce que l'estrange cas me fera oblyer ma craincte & aussi peut estre que l'ignorance d'une descouverte fera les autres plus saiges, & je diray doncques ceste Nouvelle sans craincte :

TRENTIESME NOUVELLE

Un jeune Gentil homme, aagé de quatorze à quinze ans, pensant coucher avec l'une des Damoiselles de sa mère, coucha avec elle mesme, qui au bout de neuf moys accoucha, du fait de son filz, d'une fille, que douze ou treize ans après il épousa, ne sachant qu'elle fût sa fille & sa seur, ny elle qu'il fût son père & son frère.

Au temps du Roy Loys douziesme, estant lors Légat d'Avignon ung de la Maison d'Amboise, nepveu du Légat de France nommé Georges, y avoyt ou païs de Languedoc une Dame, de laquelle je tairay le nom pour l'amour de sa race, qui avoyt mieulx de quatre mil ducatz de rente.

Elle démeura vefve fort jeune, mère d'un seul filz &, tant pour le regret qu'elle avoyt de son mary que pour l'amour de son enfant, délibéra de ne se jamais remarier &, pour en fuyr l'occasion, ne voulut plus fréquenter sinon toutes gens de dévo-

tion, car elle pensoit que l'occasion faisoyt le péché & ne sçavoit pas que le péché forge l'occasion.

La jeune Dame veuve se donna du tout au service Divin, fuyant entièrement toutes compaignies de mondanité, tellement qu'elle faisoyt conscience d'assister à nopces ou d'ouyr sonner les orgues en une église. Quant son filz vint en l'aage de sept ans, elle print ung homme de saincte vie pour son Maistre d'escolle, par lequel il peust estre endoctriné en toute saincteté & dévotion.

Quand le filz commencea à venir en l'aage de quatorze à quinze ans, Nature, qui est Maistre d'escolle bien secret, le trouvant bien nourry & plain d'oisiveté, luy aprint autre leçon que son Maistre d'escolle ne faisoyt. Commencea à regarder & desirer les choses qu'il trouvoit belles, entre autres une Damoiselle qui couchoit en la chambre de sa mère, dont ne se doubtoyt, car on ne se gardoyt non plus de luy que d'un enfant, & aussy que en toute la maison on n'oyoit parler que de Dieu.

Ce jeune gallant commencea à pourchasser secrettement ceste fille, laquelle le vint dire à sa Maistresse, qui aymoit & estimoit tant de son filz qu'elle pensoyt que ceste fille luy dist pour le faire hayr; mais elle en pressa tant sa dicte Maistresse qu'elle luy dist : « Je sçauray s'il est vray & le chastieray si je le congnois tel que vous dictes, mais aussy, si vous luy mectez assus ung tel cas &

il ne soit vray, vous en porterez la peyne. » Et, pour en sçavoir l'expérience, luy commanda de bailler assignation à son filz de venir à mi-nuyct coucher avecq elle en la chambre de la Dame en ung lict auprès de la porte où ceste Fille couchoyt toute seulle.

La Damoiselle obéyt à sa Maistresse &, quant se vint au soir, la Dame se mist en la place de sa Damoiselle, délibérée, s'il estoyt vray ce qu'elle disoyt, de chastier si bien son filz qu'il ne coucheroyt jamais avecq femme qu'il ne luy en souvynt.

En ceste pensée & collère son filz s'en vint coucher avecq elle, & elle, qui encores, pour le veoir coucher, ne pouvoyt croyre qu'i voulsisse faire chose deshonneste, actendit à parler à luy jusques ad ce qu'elle congneust quelque signe de sa mauvaise volunté, ne povant croyre par choses petites que son desir peust aller jusques au criminel; mais sa patience fut si longue & sa nature si fragile qu'elle convertyt sa collère en ung plaisir trop abominable, obliant le nom de mère. Et, tout ainsy que l'eaue par force retenue court avecq plus d'impétuosité, quant on la laisse aller, que celle qui ordinairement court, ainsy ceste pauvre Dame tourna sa gloire à la contraincte qu'elle donnoyt à son corps. Quant elle vint à descendre le premier degré de son honnesteté, se trouva soubdainement portée jusques au dernier, & en ceste nuyct là

engrossa de celluy lequel elle vouloyt garder d'engrossir les autres.

Le péché ne fut pas si tost faict que le remors de conscience l'esmeut à un si grand torment que la repentence ne la laissa toute sa vie, qui fut si aspre à ce commencement qu'elle se leva d'auprès de son filz, lequel avoit tousjours pensé que ce fust sa Damoiselle, & entra en ung cabinet, où, remémorant sa bonne délibération & sa meschante exécution, passa toute la nuict à pleurer & crier toute seule.

Mais, en lieu de se humillier & recongnoistre l'impossibilité de nostre chair qui sans l'ayde de Dieu ne peult faire que péché, voulant par elle mesmes & par ses larmes satisfaire au passé & par sa prudence éviter le mal de l'advenir, donnant tousjours l'excuse de son péché à l'occasion & non à la malice, à laquelle n'y a remede que la grace de Dieu, pensa de faire chose par quoy à l'advenir ne sçauroit plus tumber en tel inconvénient, & comme s'il n'y avoyt que une espèce de péché à damner la personne, mist toutes ses forces à éviter cestuy là seul.

Mais la racine de l'orgueil, que le péché extérieur doibt guérir, croissoit tousjours en sorte que en évitant ung mal elle en feyt plusieurs autres, car le lendemain au matin, si tost qu'il fut jour, elle envoia quérir le Gouverneur de son filz & luy dist : « Mon filz commence à croistre ; il est temps

de le mectre hors de la maison. J'ay ung mien parent qui est de là les montz avecq Monseigneur le Grand-Maistre de Chaulmont, lequel se nomme le Cappitaine Monteson, qui sera très aise de le prendre en sa Compaignye. Et pour ce, dès ceste heure icy, emmenez le &, afin que je n'aye nul regret à luy, gardez qu'il ne me vienne dire adieu. »

En ce disant, luy bailla argent nécessaire pour faire son voiage &, dès le matin, feyt partir le jeune homme, qui en fut fort ayse, car il ne désiroit autre chose que, après la joyssance de s'amye, s'en aller à la guerre.

La Dame demoura longuement en grande tristesse & mélencolye, &, n'eust esté la craincte de Dieu, eust maintesfois desiré la fin du malheureux fruict dont elle estoyt pleine. Elle faingnyt d'estre mallade, affin qu'elle vestist son manteau pour couvrir son imperfection, &, quant elle fut preste d'accoucher, regarda qu'il n'y avoyt homme au monde en qui elle eust tant de fiance que en ung sien frère bastard, auquel elle avoyt faict beaucoup de biens, & luy compta sa fortune, mais elle ne dist pas que ce fust de son filz, le priant de vouloir donner services à son honneur, ce qu'il feyt, &, quelques jours avant qu'elle deust accoucher, la pria de vouloir changer l'air de sa maison & qu'elle recouvreroyt plus tost sa santé en la sienne. Alla en bien petite compaignye & trouva là une saige-femme

venue pour la femme de son frère, qui, une nuyct, sans la congnoistre, reçeut son enffant, & se trouva une belle fille. Le Gentil homme la bailla à une norrisse & la feyt nourrir soubz le nom d'estre sienne.

La Dame, ayant là demeuré ung mois, s'en alla toute saine en sa maison, où elle vesquit plus austèrement que jamais, en jeûnes & disciplines. Mais, quant son filz vint à estre grand, voyant que pour l'heure n'y avoyt guerre en Italye, envoia suplier sa mère luy permectre de retourner en sa maison. Elle, craingnant de retomber en tel mal dont elle venoyt, ne le voulut permectre, sinon qu'en la fin il la pressa si fort qu'elle n'avoyt aucune raison de luy refuser son congé; mais elle luy manda qu'il n'eust jamais à se trouver devant elle s'il n'estoyt marié à quelque femme qu'il aymast bien fort, & qu'il ne regardast poinct aux biens, mais qu'elle fust Gentille femme, c'estoit assez.

Durant ce temps, son frère bastard, voiant la fille qu'il avoyt en charge devenue grande & belle en parfection, pensa de la mectre en quelque maison bien loing où elle seroyt incongneue, & par le conseil de la mère la donna à la Royne de Navarre nommée Catherine. Ceste fille vint à croistre jusques à l'aage de douze à treize ans, & fut si belle & honneste que la Royne de Navarre luy portoit grande amityé & desiroit fort de la ma-

rier bien & haultement, mais, à cause qu'elle estoit pauvre, se trouvoit trop de serviteurs, mais poinct de mary.

Ung jour advint que le Gentil homme, qui estoit son père incongneu, retournant de là les montz, vint en la maison de la Royne de Navarre, où, si tost qu'il eut advisé sa fille, il en fut amoureux &, pour ce qu'il avoyt congé de sa mère d'espouser telle femme qu'il luy plairoit, ne s'enquist sinon si elle estoit Gentille femme &, sçachant que oy, la demanda pour femme à la dicte Royne, qui très voluntiers la lui bailla, car elle sçavoyt bien que le Gentil homme estoyt riche &, avecq la richesse, beau & honneste.

Le mariage consommé, le Gentil homme rescripvit à sa mère, disant que doresnavant ne luy povoyt nyer la porte de sa maison, veu qu'il luy menoyt une belle-fille aussi parfaicte que l'on sçauroit desirer. La Dame, qui s'enquist quelle alliance il avoyt prinse, trouva que c'estoit la propre fille d'eulx deux, dont elle eut ung deuil si désespéré qu'elle cuyda mourir soubdainement, voyant que tant plus donnoyt d'empeschement à son malheur & plus elle estoyt le moien d'ont augmentoyt.

Elle, qui ne sçeut aultre chose faire, s'en alla au Légat d'Avignon auquel elle confessa l'énormité de son péché, demandant conseil comme elle se debvoit conduire. Le Légat, satisfaisant à sa con-

science, envoia quérir plusieurs Docteurs en théologie, auxquels il communicqua l'affaire, sans nommer les personnaiges, & trouva par leur conseil que la Dame ne debvoyt jamays rien dire de cest affaire à ses enffans, car, quant à eulx, veue l'ignorance, ilz n'avoient poinct péché, mais qu'elle en debvoyt toute sa vie faire pénitence sans leur en faire ung seul semblant.

Ainsy s'en retourna la pauvre Dame en sa maison, où bientost après arrivèrent son filz & sa belle-fille, lesquelz s'entre aymoient si fort que jamais mary ny femme n'eurent plus d'amityé & semblance, car elle estoit sa fille, sa seur & sa femme, & luy à elle son père, frère & mary. Ils continuèrent tousjours en ceste grande amityé, & la pauvre Dame en son extresme pénitence ne les voyoit jamais faire bonne chère qu'elle ne se retira pour pleurer.

« Voylà, mes Dames, comme il en prent à celles qui cuydent par leurs forces & vertu vaincre Amour & Nature avecq toutes les puissances que Dieu y a mises. Mais le meilleur seroyt, congnoissant sa foiblesse, ne jouster poinct contre tel ennemy, & se retirer au vray amy & luy dire avecq le Psalmiste : « *Seigneur, je souffre force; respondez pour moy* ».

— Il n'est pas possible, » dist Oisille, « d'oyr racompter ung plus estrange cas que cestuy cy, & me semble que tout homme & femme doibt icy baisser la

teste soubs la craincte de Dieu, voyant que pour cuyder bien faire tant de mal est advenu.

— Sçachez, » dist Parlamente, « que le premier pas que l'homme marche en la confiance de soy-mesmes s'esloigne d'autant de la confiance de Dieu.

— Celluy est sage, » dist Geburon, « qui ne congnoist ennemi que soy-mesmes & qui tient sa volunté & son propre conseil pour suspect.

— Quelque apparance de bonté & de saincteté qu'il y ayt, » dist Longarine, « il n'y a apparence de bien si grand qui doibve faire hazarder une femme de coucher avecq ung homme, quelque parent qu'il luy soyt, car le feu auprès des estouppes n'est poinct seur.

— Sans poinct de faulte, « dist Ennasuitte, « ce debvoit estre quelque glorieuse folle qui par sa resverie des Cordeliers pensa estre si saincte qu'elle estoyt impeccable, comme plusieurs d'entre eulx veullent persuader à croyre que par nous mesmes le povons estre, qui est ung erreur trop grand.

— Est-il possible, Longarine, » dist Oisille, « qu'il y en ayt d'assez folz pour croyre ceste opinion ?

— Ilz font bien mieulx, » dist Longarine, « car ilz disent qu'il se fault habituer à la vertu de chasteté &, pour esprouver leurs forces, parlent avecq les plus belles qui se peuvent trouver & qu'ils ayment le mieulx, & avecq baisers & attouchemens de mains expérimentent si leur chair est en tout morte. Et, quant par tel plaisir ils se sentent esmouvoir, ils se séparent, jeusnent & prennent de grandes disciplines. Et, quant ils ont matté leur chair jusques là & que, pour parler ne baiser, n'ont poinct d'esmotion, ilz

viennent à essayer la forte tentation, qui est de coucher ensemble & s'embrasser sans nulle concupiscence. Mais, pour ung qui en est eschappé, en sont venuz tant d'inconvéniens que l'Archevesque de Millan où ceste Religion s'exerçeoyt fut contrainct de les séparer & mettre les femmes au couvent des femmes & les hommes au couvent des hommes.

— Vrayement, » dist Geburon, « c'est bien l'extrêmité de la follye de se voulloir randre de soy-mesmes impécable & cercher si fort les occasions de pécher. »

Ce dist Saffredent : « Il y en a qui sont au contraire, car ilz fuyent tant qu'ilz peuvent les occasions ; encores la concupiscence les suyct, & le bon sainct Jhérosme, après s'estre bien fouetté & s'estre caché dedans les désers, confessa ne povoir éviter le feu qui brusloit dedans ses moelles. Par quoy se fault recommander à Dieu, car, s'il ne nous tient à force, nous prenons grand plaisir à tresbucher.

— Mais vous ne regardez pas ce que je voy, » dist Hircan, « c'est que, tant que nous avons racompté nos histoires, les Moynes derrière ceste haye n'ont poinct ouy la cloche de leurs Vespres, & maintenant, quant nous avons commencé à parler de Dieu, ilz s'en sont allez & sonnent à ceste heure le second coup.

— Nous ferons bien de les suivre, » dist Oisille, « & d'aller louer Dieu d'ont nous avons passé ceste journée aussi joyeusement qu'il est possible ».

Et en ce disant, se levèrent & s'en allèrent à l'église, où ilz oyrent dévotement Vespres, & après s'en allèrent soupper, débattans des propos passez & remémorans plusieurs cas advenuz de leur temps pour veoir lesquelz seroient dignes d'estre retenuz. Et, après

avoir passé joieusement tout le soir, allèrent prendre leur doulx repos, espérans le lendemain ne faillir à continuer l'entreprinse qui leur estoyt si agréable.

Ainsy fut mis fin à la tierce Journée.

L'HEPTAMERON
DES NOUVELLES

DE

LA ROINE DE NAVARRE

QUATRIESME JOURNÉE

En la Quatriesme Journée on devise principalement de la vertueuse patience & longue attente des Dames pour gangner leurs marys & de la prudence dont ont usé les hommes envers les femmes pour conserver l'honneur de leurs Maison & lignage

L'HEPTAMERON
DES NOUVELLES
DE
LA ROINE DE NAVARRE

QUATRIESME JOURNÉE

PROLOGUE

MADAME Oisille selon sa bonne coustume se leva le lendemain beaucoup plus matin que les autres &, méditant son livre de la Saincte Escripture, atendit la compaignie qui peu à peu se rassembla. Et les plus paresseux s'excusèrent sur la parolle de Dieu, disans : « J'ay une femme, je n'y puis aller si tost »; par quoy Hircan & sa femme Parlamente trouvèrent la leçon bien commancée. Mais Oisille sçeut très bien sercher le passaige où l'Escripture reprent ceulx qui sont négligens d'oyr ceste saincte parolle, & non seullement lisoyt

le texte & leur faisoyt tant de bonnes & sainctes expositions qu'il n'estoyt possible de s'ennuyer à l'oyr.

La leçon finye, Parlamente luy dist : « J'estois marrye d'avoir esté paresseuse quand je suis arrivée icy, mais, puisque ma faulte est occasion de vous avoir faict si bien parler à moy, ma paresse m'a doublement proffité, car j'ay eu repos de corps à dormir davantaige & d'esperit à vous oyr si bien dire. »

Oysille luy dist : « Or, pour pénitence allons à la messe prier Nostre Seigneur nous donner la volunté & le moïen d'exécuter ses commandemens, & puis qu'il commande ce qu'il luy plaira ».

En disant ces parolles, se trouvèrent à l'église où ilz oyrent la messe dévotement & après se misrent à table, où Hircan n'oblia poinct à se mocquer de la paresse de sa femme. Après le disner s'en allèrent reposer pour estudier leur rolle &, quand l'heure fut venue, se trouvèrent au lieu accoustumé.

Oisille demanda à Hircan à qui il donnoit sa voix pour commencer la journée.

« Si ma femme », dist il, « n'eust commencé celle d'hier, je lui eusse donné ma voix, car, combien que j'ay tousjours pensé qu'elle m'ayt aimé plus que tous les hommes du monde, si est ce que à ce matin elle m'a monstré m'aymer mieulx que Dieu ne sa parolle, laissant vostre bonne leçon pour me tenir compaignye; mais, puisque je ne la puys bailler à la plus saige de la compaignye, je la bailleray au plus saige d'entre nous, qui est Geburon, mais je le prie qu'il n'épargne poinct les Religieux. »

Geburon luy dist : « Il ne m'en falloyt poinct prier; je les avois bien pour recommandez, car il n'y a pas

long temps que j'en ay oy faire ung compte à Monsieur de Saint-Vincent, Ambassadeur de l'Empereur, qui est digne de n'estre mis en obly, & je le vous voys racompter :

TRENTE ET UNIESME NOUVELLE

Un Monastère de Cordeliers fut brûlé, avec les Moines qui estoyent dedans, en mémoire perpétuelle de la cruauté dont usa un Cordelier, amoureux d'une Damoyselle.

UX terres subjectes à l'Empereur Maximilian d'Autriche y avoyt ung couvent de Cordeliers fort estimé, auprès duquel ung Gentil homme avoyt sa maison & avoyt prins telle amityé aux Religieux de céans qu'il n'avoyt bien qu'il ne leur donnast pour avoir part en leurs biensfaictz, jeûnes & disciplines. Et entre autres y avoyt léans ung grand & beau Cordelier que le dict Gentilhomme avoyt prins pour son Confesseur, lequel avoyt telle puissance de commander en la maison du dict Gentil homme comme luy mesmes.

Ce Cordelier, voyant la femme de ce Gentil homme tant belle & saige qu'il n'estoit possible de

plus, en devint si fort amoureux qu'il en perdit boyre, manger & toute raison naturelle. Et ung jour, délibérant d'exécuter son entreprinse, s'en alla tout seul en la maison du Gentil homme &, ne le trouvant poinct, demanda à la Damoiselle où il estoyt allé. Elle luy dist qu'il estoyt allé en une terre, où il debvoyt demeurer deux ou trois jours, mais que, s'il avoyt affaire à luy, qu'elle luy envoyroit homme exprès. Il dit que non, & commencea à aller & venir par la maison comme homme qui avoyt quelque affaire d'importance en son entendement.

Et, quand il fut sailly hors de la chambre, elle dist à l'une de ses femmes, dont elle n'avoyt que deux : « Allez après le beau Père & sçachez que c'est qu'il veult, car je luy trouve le visaige d'un homme qui n'est pas content. »

La Chamberière s'en vat à la court luy demander s'il voulloyt riens ; il luy dist que ouy &, la tirant en ung coing, print ung poignart qu'il avoyt en sa manche, & luy mist dans la gorge. Ainsy qu'il eut achevé, arriva en la court ung serviteur à cheval, lequel venoit de quérir la rente d'une ferme. Incontinant qu'il fut à pied, salua le Cordelier, qui, en l'embrassant, luy mist par derrière le poignart en la gorge & ferma la porte du chasteau sur luy.

La Damoiselle, voyant que sa Chamberière ne revenoit poinct, s'esbahit pourquoy elle demeuroit

tant avec ce Cordelier & dist à l'autre Chamberière : « Allez veoir à quoy il tient que vostre compaigne ne vient. » La Chamberière s'en vat &, si tost que le beau Père la veyt, il la tira à part en ung coing & feyt comme de sa compaigne. Et, quand se veid seul en la maison, s'en vint à la Damoiselle & luy dist qu'il y avoyt long temps qu'il estoit amoureux d'elle & que l'heure estoyt venue qu'il falloyt qu'elle luy obéist.

La Damoiselle, qui ne s'en fut jamais doubtée, luy dist : « Mon Père, je croy que, si j'avois une volunté si malheureuse, que me vouldriez lapider le premier. » Le Religieux luy dist : « Sortez en ceste court, & vous verrez ce que j'ay faict. »

Quant elle veid ses deux Chamberières & son Varlet mortz, elle fut si très esfroyée de paour qu'elle demeura comme une statue sans sonner mot. A l'heure le meschant, qui ne vouloit poinct joyr pour une heure, ne la voulut prendre par force, mais luy dist : « Madamoiselle, n'ayez paour ; vous estes entre les mains de l'homme du monde qui plus vous ayme. »

Disant cella, il despouilla son grand habit, dessoubz lequel en avoyt vestu ung petit, lequel il présenta à la Damoiselle, en luy disant que, si elle ne le prenoit, il la mectroyt au rang des trespassez qu'elle voyoit devant ses oeilz.

La Damoiselle, plus morte que vive, délibéra de

faindre luy vouloir obéyr, tant pour saulver sa vie que pour gaingner le temps qu'elle espéroit que son mary reviendroyt, &, par le commandement du dict Cordelier, commencea à se descoueffer le plus longuement qu'elle peut, &, quant elle fut en cheveulx, le Cordelier ne regarda à la beaulté qu'ilz avoyent, mais les couppa hastivement &, ce faict, la feyt despouiller tout en chemise & luy vestit le petit habit qu'il portoyt, reprenant le sien accoustumé ; & le plus tost qu'il peut s'en part de léans, menant avecq luy son petit Cordelier que si long temps il avoyt desiré.

Mais Dieu, qui a pitié de l'innocent en tribulation, regarda les larmes de ceste pauvre Damoiselle, en sorte que le mary, ayant faict ses affaires plus tost qu'il ne cuydoit, retourna en sa maison par le mesme chemyn où sa femme s'en alloyt. Mais, quant le Cordelier l'apperçeut de loing, il dist à la Damoiselle : « Voicy vostre mary que je voy venir. Je sçay que, si vous le regardez, il vous vouldra tirer hors de mes mains; par quoy marchez devant moy & ne tournez la teste nullement du cousté de là où il yra, car, si vous faictes ung seul signe, j'auray plus tost mon poignart en vostre gorge qu'il ne vous aura délivrée de mes mains. »

En ce disant, le Gentil homme approcha & luy demanda d'ont il venoyt; il luy dist : « De vostre

maison, où j'ay laissé Madamoiselle, qui se porte très bien & vous attend. »

Le Gentil homme passa oultre, sans apparcevoir sa femme, mais ung serviteur, qui estoyt avecq luy, lequel avoyt tousjours accoustumé d'entretenir le compaignon du Cordelier nommé Frère Jehan, commencea à appeller sa maistresse, pensant que ce fût Frère Jehan. La pauvre femme, qui n'osoyt tourner l'oeil du costé de son mary, ne luy respondit mot, mais son Varlet, pour le veoir au visaige, traversa le chemyn, &, sans respondre rien, la Damoiselle luy feit signe de l'oeil qu'elle avoyt tout plain de larmes.

Le Varlet s'en vat après son maistre & luy dist : « Monsieur, en traversant le chemyn j'ay advisé le compaignon du Cordelier, qui n'est poinct Frère Jehan, mais resemble tout à faict à Madamoiselle vostre femme, qui, avecq un oeil plain de larmes, m'a gecté ung piteux regard. » Le Gentil homme lui dist qu'il resvoyt & n'en tint compte ; mais le Varlet, persistant, le supplia luy donner congé d'aller après & qu'il actendist au chemyn veoir si c'estoyt ce qu'il pensoyt. Le Gentil homme luy accorda & demeura pour veoir que son Varlet luy apporteroyt.

Mais, quant le Cordelier ouyt derrière luy le Varlet qui appelloyt Frère Jehan, se doubtant que la Damoiselle eust esté congneue, vint avecq ung

grand baston ferré qu'il tenoit, & en donna ung si grand coup par le cousté au Varlet qu'i l'abbatit du cheval à terre; incontinant saillyt sur son corps & luy couppa la gorge.

Le Gentil homme, qui de loing veit tresbucher son Varlet, pensant qu'il fust tumbé par quelque fortune, court après pour le relever, &, si tost que le Cordelier le veit, il luy donna de son baston ferré comme il avoyt faict à son Varlet & le gecta par terre, & se gecta sur luy. Mais le Gentil homme, qui estoyt fort & puissant, embrassa le Cordelier de telle sorte qu'il ne luy donna povoir de luy faire mal, & luy feit saillyr le poingnart des poinctz, lequel sa femme incontinant alla prendre & le bailla à son mary, & de toute sa force tint le Cordelier par le chapperon. Et le mary luy donna plusieurs coups de poingnart, en sorte qu'il luy requist pardon & confessa sa meschanceté. Le Gentil homme ne le voulut poinct tuer, mais pria sa femme d'aller en sa maison quérir ses gens & quelque charrette pour le mener, ce qu'elle feyt; despouillant son habit, courut tout en chemise, la teste raze, jusques en sa maison.

Incontinant accoururent tous ses gens pour aller à leur Maistre luy ayder à admener le loup qu'il avoyt prins & le trouvèrent dans le chemyn, où il fut prins, lyé & mené en la maison du Gentil homme, lequel après le feyt conduire en la Justice

de l'Empereur en Flandres, où il confessa sa mauvaise volunté.

Et fut trouvé, par sa confession & preuve qui fut faicte par Commissaires sur le lieu, que en ce Monastère y avoyt esté mené ung grand nombre de Gentilz femmes & autres belles filles par les moïens que ce Cordelier y vouloyt mener cette Damoiselle, ce qu'il eut faict sans la grâce de Nostre Seigneur, qui ayde tousjours à ceulx qui ont espérance en luy. Et fut le dict Monastère spolyé de ces larcins & des belles filles qui estoyent dedans, & les Moynes y enfermez dedans bruslèrent avec le dict Monastère, pour perpétuelle mémoire de ce cryme, par lequel se peult congnoistre qu'il n'y a rien plus dangereux qu'amour quant il est fondé sur vice, comme il n'est rien plus humain ne louable que quant il habite en ung cueur vertueulx.

« Je suys bien marry, mes Dames, de quoy la vérité ne nous amène des comptes autant à l'advantaige des Cordeliers comme elle faict à leur désadvantaige, car ce me seroyt grand plaisir, pour l'amour que je porte à leur Ordre, d'en sçavoir quelcun où je les puisse bien louer, mais nous avons tant juré de leur dire vérité que je suis contrainct, après le rapport de gens si dignes de foy, de ne la celler, vous asseurant, quant les Religieux feront acte de mémoire à leur gloire, que je mectray grand peine à leur faire trouver beaucoup meilleur que je n'ay faict à dire la vérité de ceste cy.

— En bonne foy, Geburon, » dist Oisille, « voilà ung amour qui se debvoit nommer cruaulté.

— Je m'esbahys, » dist Simontault, « comment il eut la patience, la voyant en chemise & ou lieu où il en povoyt estre maistre, qu'il ne la print par force.

— Il n'estoyt friant, » dist Saffredent, « mais il estoyt gourmant, car, pour l'envye qu'il avoyt de s'en souller tous les jours, il ne se voulloyt poinct amuser d'en taster.

— Ce n'est poinct cela, » dist Parlamente, « mais entendez que tout homme furieux est tousjours paoureux, & la craincte qu'il avoyt d'estre surprins & qu'on luy ostast sa proye, luy feisoit emporter son aigneau comme ung loup sa brebis, pour la menger à son aise.

— Toutesfois, » dist Dagoucin, « je ne sçaurois croyre qu'il ne luy portast amour, & aussi que en ung cueur si villain que le sien ce vertueux Dieu n'y eust sçeu habiter.

— Quoy que soyt, » dist Oisille, « il en fut bien pugny. Je prie à Dieu que de pareilles entreprinses puissent saillir telles pugnitions. Mais à qui donnerez-vous vostre voix ?

— A vous, Madame, » dist Geburon; « vous ne fauldrez de nous en dire quelque bonne.

— Puisque je suys en mon ranc, » dist Oisille, « je vous en racompteray une bonne pour ce qu'elle est advenue de mon temps & que celluy mesmes qui l'a veue la m'a comptée. Je suis seure que vous ne ignorez poinct que la fin de tous noz malheurs est la mort, mays, mectant fin à nostre malheur, elle se peult nommer nostre félicité & seur repos. Le malheur

doncques de l'homme, c'est desirer la mort & ne la pouvoir avoir, par quoy la plus grande punicion que l'on puisse donner à ung malfaiteur n'est pas la mort, mais c'est de donner ung tourment continuel si grand que il la face desirer & si petit qu'i ne la puisse avancer, ainsy que ung mary bailla à sa femme, comme vous oirez :

TRENTE DEUXIESME NOUVELLE

Bernage, ayant connu en quelle patience & humilité une Damoyselle d'Alemagne recevoit l'étrange pénitence que son mary luy faisoit faire pour son incontinence, gangna ce point sur luy qu'oubliant le passé eut pitié de sa femme, la repreind avec soy & en eut depuis de fort beaus enfans.

Le Roy Charles, huictiesme de ce nom, envoya en Allemaigne ung Gentil homme nommé Bernage, Sieur de Sivray près Amboise, lequel, pour faire bonne diligence, n'espargnoyt jour ne nuyct pour advancer son chemyn, en sorte que ung soir bien tard arriva en ung Chasteau d'un Gentil homme où il demanda logis, ce que à grant peyne peut avoir. Toutesfoys, quant le Gentil homme entendyt qu'il estoit serviteur d'un tel Roy, s'en alla au devant de luy & le pria de ne se mal contanter de la rudesse de ses gens, car, à cause de quelques parens

de sa femme qui luy vouloient mal, il estoyt contrainct tenir ainsy la maison fermée. Aussi le dict Bernage luy dist l'occasion de sa légation, en quoy le Gentil homme s'offryt de faire tout service à luy possible au Roy son maistre, & le mena dedans sa maison, où il le logea & festoya honorablement.

Il estoyt heure de soupper; le Gentil homme le mena en une belle salle, tendue de belle tapisserye, &, ainsy que la viande fut apportée sur la table, veid sortyr de derrière la tapisserye une femme la plus belle qu'il estoyt possible de regarder, mais elle avoyt sa teste toute tondue, le demeurant du corps habillé de noir à l'Alemande. Après que le Gentil homme eut lavé avec le Seigneur de Bernaige, l'on porta l'eaue à ceste Dame, qui lava & s'alla seoir au bout de la table, sans parler à nulluy ny nul à elle. Le Seigneur de Bernage la regarda bien fort, & luy sembla une des plus belles Dames qu'il avoyt jamais veues, sinon qu'elle avoyt le visaige bien pasle & la contenance bien triste.

Après qu'elle eut mengé ung peu, elle demanda à boyre, ce que lui apporta ung serviteur de céans dedans ung esmerveillable vaisseau, car c'estoyt la teste d'un mort, dont les oeilz estoient bouchez d'argent, & ainsy beut deux ou trois foys. La Damoiselle, après qu'elle eut souppé, se feyt laver les mains, feyt une révérance au Seigneur de la maison & s'en retourna derrière la tapisserye, sans

parler à personne. Bernage fut tant esbahy de veoir chose si estrange qu'il en devint tout triste & pensif.

Le Gentil homme, qui s'en apperçeut, luy dist :

« Je voy bien que vous vous estonnez de ce que avez veu en ceste table; mais, veu l'honnesteté que je treuve en vous, je ne vous veulx celler que c'est, afin que vous ne pensiez qu'il y ayt en moy telle cruaulté sans grande occasion. Ceste Dame que vous avez veu est ma femme, laquelle j'ay plus aymée que jamais homme pourroyt aymer femme, tant que pour l'espouser je oubliay toute craincte, en sorte que je l'amenay icy dedans maulgré ses parens. Elle aussy me monstroyt tant de signes d'amour que j'eusse hazardé dix mille vies pour la mectre céans à son ayse & à la myenne, où nous avons vescu ung temps à tel repos & contentement que je me tenoys le plus heureux Gentil homme de la Chrestienté. Mais en ung voiage que je feys, où mon honneur me contraingnit d'aller, elle oublia tant son honneur, sa conscience & l'amour qu'elle avoyt en moy, qu'elle fut amoureuse d'un jeune Gentil homme que j'avoys nourry céans, dont à mon retour je me cuyday apercevoir. Si est ce que l'amour que je luy portois estoit si grand que je ne me povoys desfier d'elle, jusques à la fin que l'expérience me creva les oeilz & veiz ce que je craingnoys plus que la mort, pour quoy l'amour

que je lui portois fut convertye en fureur & désespoir, en telle sorte que je la guettay de si près que ung jour, faingnant aller dehors, me cachay en la chambre où maintenant elle demeure, où bien tost après mon partement elle se retira & y feyt venir ce jeune Gentil homme, lequel je veiz entrer avec la privaulté qui n'appartenoyt que à moy avoir à elle. Mais, quant je veiz qu'il vouloyt monter sur le lict auprès d'elle, je sailly dehors & le prins entre ses bras, où je le tuay, &, pour ce que le crime de ma femme me sembla si grand que une mort n'estoyt suffisante pour la punir, je luy ordonnay une peyne que je pense qu'elle a plus désagréable que la mort : c'est de l'enfermer en une chambre où elle se retiroyt pour prandre ses plus grands délices, & en la compaignye de celluy qu'elle aymoyt trop mieulx que moy, auquel lieu je luy ay mis dans une armoyre tous les oz de son amy, penduz comme chose prétieuse en ung cabinet. Et, affin qu'elle n'en oblye la mémoire, en beuvant & mangeant luy faictz servir à table, au lieu de couppe, la teste de ce meschant, & là tout devant moy, afin qu'elle voie vivant celluy qu'elle a faict son mortel ennemy par sa faulte, & mort pour l'amour d'elle celluy dont elle avoyt préféré l'amityé à la myenne. Et ainsy elle veoyt à disner & à soupper les deux choses qui plus luy doibvent desplaire, l'ennemy vivant & l'amy mort, & tout par son

péché. Au demorant, je la traicte comme moy mesmes, sinon qu'elle va tondue, car l'arraiement des cheveulx n'appartient à l'adultère, ny le voyle à l'impudicque, par quoy s'en va rasée, monstrant qu'elle a perdu l'honneur de la virginité & pudicité. S'il vous plaist de prendre la peyne de la veoir, je vous y méneray. »

Ce que feyt voluntiers Bernaige, lesquelz descendirent à bas & trouvèrent qu'elle estoyt en une très belle chambre assise toute seule devant ung feu. Le Gentil homme tira ung rideau qui estoyt devant une grande armoyre, où il veid penduz tous les oz d'un homme mort. Bernaige avoyt grande envye de parler à la Dame, mais de paour du mary il n'osa. Le Gentil homme, quis'en apperçeut, luy dist : « S'il vous plaist luy dire quelque chose, vous verrez quelle grace & parolle elle a. »

Bernaige luy dist à l'heure : « Ma Dame, vostre patience est égalle au torment. Je vous tiens la plus malheureuse femme du monde. »

La Dame, ayant la larme à l'oeil, avecq une grace tant humble qu'il n'estoyt possible de plus luy dist :

« Monsieur, je confesse ma faulte estre si grande que tous les maulx que le Seigneur de céans, lequel je ne suis digne de nommer mon mary, me sçauroit faire, ne me sont riens au pris du regret que j'ay de l'avoir offensé. »

En disant cela se print fort à pleurer. Le Gentil homme tira Bernaige par le bras & l'emmena.

Le lendemain au matin, s'en partyt pour aller faire la charge que le Roy luy avoyt donnée. Toutesfois, disant adieu au Gentil homme, ne se peut tenir de luy dire :

« Monsieur, l'amour que je vous porte & l'honneur & privaulté que vous m'avez faicte en vostre maison me contraingnent à vous dire qu'il me semble, veu la grande repentance de vostre pauvre femme, que vous luy debvez user de miséricorde, & aussy vous estes jeune & n'avez nulz enfans, & seroyt grand dommaige de perdre une si belle Maison que la vostre & que ceulx qui ne vous ayment peut-estre poinct en fussent héritiers. »

Le Gentil homme, qui avoyt délibéré de ne parler jamays à sa femme, pensa longuement aux propos que luy tint le Seigneur de Bernaige, & enfin congneut qu'il disoyt vérité & luy promist que, si elle persévéroyt en ceste humilité, il en auroyt quelquefois pitié.

Ainsy s'en alla Bernaige faire sa charge &, quand il fust retourné devant le Roy son Maistre, luy fit tout au long le compte, que le Prince trouva tel comme il disoyt &, entre autres choses ayant parlé de la beaulté de la Dame, envoya son Painctre, nommé Jehan de Paris, pour luy rapporter ceste Dame au vif, ce qu'il feyt après le consentement

de son mary, lequel, après longue pénitence, pour le desir qu'il avoyt d'avoir enfans & pour la pitié qu'il eust de sa femme qui en si grande humilité recepvoyt ceste pénitence, il la reprint avecq soy & en eust depuis beaucoup de beaulx enfans.

« Mes Dames, si toutes celles à qui pareil cas est advenu beuvoyent en telz vaisseaulx, j'auroys grand paour que beaucoup de coupes dorées seroyent convertyes en testes de mortz. Dieu nous en veulle garder, car, si sa bonté ne nous retient, il n'y a aucun d'entre nous qui ne puisse faire pis, mais, ayant confiance en luy, il gardera celles qui confessent ne se povoir par elles mesmes garder, & celles qui se confient en leurs forces sont en grand dangier d'estre tentées jusques à confesser leur infirmité. Et en est veu plusieurs qui ont tresbuché en tel cas, dont l'honneur saulvoyt celles que l'on estimoyt les moins vertueuses, & dist le viel proverbe : *Ce que Dieu garde est bien gardé.*

— Je trouve, » dist Parlamente, « ceste punition autant raisonnable qu'il est possible; car, tout ainsy que l'offence est pire que la mort, aussi est la pugnition pire que la mort. »

Dist Ennasuite : « Je ne suis pas de vostre opinion, car j'aimerois mieulx toute ma vye voir les os de tous mes serviteurs en mon cabinet que de mourir pour eulx, veu qu'il n'y a mesfaict qui ne se puisse amender, mais après la mort n'y a poinct d'amendement.

— Comment sçauriez vous amender la honte, » dist Longarine, « car vous sçavez que, quelque chose

que puisse faire une femme après ung tel mesfaict, ne sçauroit réparer son honneur?

— Je vous prie, » dist Ennasuite, » dictes moy si la Magdeleine n'a pas plus d'honneur entre les hommes maintenant que sa seur, qui estoit vierge?

— Je vous confesse, » dist Longarine, « qu'elle est louée entre nous de la grande amour qu'elle a portée à Jesus Christ & de sa grande pénitence, mais si luy demeure le nom de pécheresse.

— Je ne soulcie, » dist Ennasuite, « quel nom les hommes me donnent, mais que Dieu me pardonne & mon mary aussy. Il n'y.a rien pour quoy je voulsisse morir.

— Si ceste Damoiselle aymoyt son mari comme elle debvoyt, » dist Dagoucin, « je m'esbahis comme elle ne mouroyt de deuil en regardant les oz de celluy à qui par son péché elle avoyt donné la mort.

— Comment, Dagoucin, » dist Simontault, « estes vous encores à sçavoir que les femmes n'ont amour ny regret?

— Je suis encores à le sçavoir, » dist Dagoucin, « car je n'ay jamais osé tenter leur amour de paour d'en trouver moins que j'en desire.

— Vous vivez donc de foy & d'espérance, » dist Nomerfide, « comme le pluvier du vent; vous estes bien aisé à nourrir.

— Je me contente, » dist-il, « de l'amour que je sens en moy & de l'espoir qu'il y a au cueur des Dames, mais, si je le sçavoys comme je l'espère, j'aurois si extrême contentement que je ne le sçaurois porter sans mourir.

— Gardez-vous bien de la peste, » dist Geburon,

« car de ceste malladye là je vous en assure; mais je vouldrois sçavoir à qui Madame Oisille donnera sa voix ?

— Je la donne, » dist-elle, « à Simontault, lequel je say bien qu'il n'espargnera personne.

— Autant vault, » dist-il, « que vous mètiez à sus que je suis ung peu mesdisant; si ne lairrè-je à vous monstrer que ceulx que l'on disoyt mesdisants ont dict vérité. Je croy, mes Dames, que vous n'estes pas si sottes que de croyre en toutes les Nouvelles que l'on vous vient compter, quelque apparence qu'elles puissent avoir de sainctеté, si la preuve n'y est si grande qu'elle ne puisse estre remise en doubte. Aussy sous tèles espèces de miracles y a souvent des abbuz, & pour ce j'ay eu envie de vous racompter ung miracle, qui ne sera moins à la louange d'un Prince fidelle que au deshonneur du meschant Ministre d'Eglise.

TRENTE TROISIESME NOUVELLE

L'hypocrisye d'un Curé, qui, sous le manteau de sainctetè, avoit engroissée sa seur, fut découverte par la sagesse du Comte d'Angoulesme, par le commandement duquel la Justice en feit punition.

Le Conte Charles d'Angoulesme, père du Roy Françoys, Prince fidelle & craignant Dieu, estoyt à Coignac que l'on luy racompta que en ung villaige près de là, nommé Cherves, y avoyt une fille vierge, vivant si austèrement que c'estoyt chose admirable, laquelle toutesfois estoyt trouvée grosse, ce que elle ne dissimuloit poinct, & asseuroyt tout le peuple que jamais elle n'avoyt congneu homme & qu'elle ne sçavoyt comme le cas luy estoyt advenu, sinon que ce fût oeuvre du Sainct Esperit, ce que le peuple croyoit facillement & la tenoient & réputoient entre eulx comme pour une seconde Vierge

Marye, car chacun congnoissoit que dès son enfance elle estoyt si saige que jamais n'eust en elle ung seul signe de mondanité. Elle jeusnoit non seullement les jeusnes commandez de l'Église, mais plusieurs foys la sepmaine à sa dévotion, &, tant que l'on disoyt quelque service en l'Église, elle n'en bougeoyt; par quoy sa vie estoyt si estimée de tout le Commung que chacun par miracle la venoyt veoir, & estoyt bien heureux qui luy povoyt toucher la robbe.

Le Curé de la Paroisse estoyt son frère, homme d'aage & de bien austère vie, aymé & estimé de ses parroissiens, & tenu pour ung sainct homme, lequel tenoyt de si rigoureux propos à sa dicte seur qu'il la feyt enfermer en une maison, dont tout le peuple estoyt mal contant, & en fut le bruict si grand que, comme je vous ay dict, les nouvelles en vindrent à l'oreille du Conte, lequel, voyant l'abbus où tout le peuple estoyt, desirant les en oster, envoya ung Maistre des Requestes & ung Aulmosnier, deux fort gens de bien, pour en sçavoir la vérité, lesquelz allèrent sur le lieu & se informèrent du cas le plus dilligemment qu'ilz peurent, s'adressans au Curé, qui estoyt tant ennuyé de cest affaire qu'il les pria d'assister à la vériffication, laquelle il espéroyt faire le lendemain.

Ledict Curé, dès le matin, chanta la messe, où sa seur assista tousjours à genoulx, bien fort grosse,

&, à la fin de la messe, le Curé print le *corpus Domini,* & en la présence de toute l'assistance dist à sa seur : « Malheureuse que tu es, voicy Celluy qui a souffert mort & passion pour toy, devant lequel je te demande si tu es vierge comme tu m'as tousjours asseuré ? » Laquelle hardiment lui respondit que ouy. « Et comment doncques est il possible que tu soys grosse & demeurée vierge ? » Elle respondit : « Je n'en puis randre autre raison, sinon que ce soyt la grace du Sainct Esperit qui faict en moy ce qu'il lui plaist ; mais si ne puis je nier la grâce que Dieu m'a faicte de me conserver vierge, & n'euz jamais volunté d'estre maryée. » A l'heure son frère luy dist : « Je te bailleray le corps précieux de Jésu-Christ, lequel tu prendras à ta damnation s'il est autrement que tu me le dis, dont Messieurs, qui sont icy présens de par Monseigneur le Conte, seront tesmoings. » La fille, aagée de près de trente ans, jura par tel serment : « Je prendz le corps de Nostre Seigneur icy présent devant vous à ma damnation, devant vous Messieurs & vous mon frère, si jamais homme m'atoucha non plus que vous. » Et en ce disant reçeut le corps de Nostre Seigneur.

Le Maistre des Requestes & Aulmonier du Conte ayans veu cella s'en allèrent tous confuz, croyans que, avecq tel serment, mensonge ne sçauroit avoir lieu, & en feirent le rapport au Conte, le voulant

persuader à croyre ce qu'ilz croyoient. Mais luy qui estoyt sage, après y avoir bien pensé, leur fit de rechef dire les parolles du jurement, lesquelles ayant bien pensées :

« Elle vous a dict vérité & si vous a trompés, car elle a dict que jamais homme ne luy toucha non plus que son frère, & je pense pour vérité que son frère luy a faict cest enffant & veult couvrir sa meschanceté soubz une si grande dissimulation. Mais nous, qui croyons un Jésus Christ venu, n'en debvons plus attendre d'autre. Par quoy allez vous en & mectez le Curé en prison; je suis seur qu'il confessera la vérité. »

Ce qui fut faict selon son commandement, non sans grandes remontrances pour le scandalle qu'ilz faisoient à cest homme de bien. Et, si tost que le Curé fut prins, il confessa sa meschanceté & comme il avoyt conseillé à sa seur de tenir les propos qu'elle tenoyt pour couvrir la vie qu'ilz avoient menée ensemble, non seullement d'une excuse légière, mais d'un faulx donné à entendre, par lequel ilz demoroient honorez de tout le monde. Et dist, quand on luy meist au devant qu'il avoyt esté si meschant de prendre le corps de Nostre Seigneur pour la faire jurer dessus, qu'il n'estoyt pas si hardy & qu'il avoyt prins ung pain non sacré ny bénist.

Le rapport en fust faict au Conte d'Angoulesme,

lequel commanda à la Justice de faire ce qu'il appartenoit. L'on attendit que sa seur fust accouchée, &, après avoir faict ung beau filz, furent bruslez le frère & la seur ensemble, dont tout le peuple eust ung merveilleux esbahissement, ayant veu soubz si sainct manteau ung monstre si horrible, & soubz une vie tant louable & saincte régner ung si détestable vice.

« Voylà mes Dames, comme la foy du bon Conte ne fut vaincue par signes ne miracles extérieurs, sçachant très bien que nous n'avons que ung Saulveur, lequel, en disant : *Consummatum est,* a monstré qu'il ne laissoyt poinct de lieu à ung aultre successeur pour faire nostre salut.

— Je vous promectz, » dist Oisille, « que voylà une grande hardiesse pour une extrême ypocrisie de couvrir du manteau de Dieu & des vrais Chrestiens ung péché si enorme.

— J'ay oy dire, » dist Hircan, « que ceulx qui, soubz couleur d'une Commission du Roy, font cruaultez & tirannyes, sont puniz doublement de ce qu'ilz couvrent leur injustice de la Justice Roiale; aussi voyez vous que les ypocrites, combien qu'ils prospèrent quelque temps soubz le manteau de Dieu & de saincteté, quant le Seigneur Dieu liève son manteau, les descouvre & les mect tous nudz, & à l'heure leur nudité, ordure & villenye, est d'autant trouvée plus layde que la couverture est dicte honnorable.

— Il n'est rien plus plaisant, » dist Nomerfide,

« que de parler naïfvement ainsi que le cueur le pense.

— C'est pour en gausser, » respondit Longarine, « & je croy que vous donnez vostre opinion selon vostre condition.

— Je vous diray, » dist Nomerfide, « je voy que les folz, si on ne les tue, vivent plus longuement que les saiges, & n'y entendz que une raison, c'est qu'ilz ne dissimullent point leurs passions. S'ils sont courroucez, ils frappent; s'ils sont joieux, ilz rient, & ceulx qui cuydent estre saiges dissimulent tant leurs imperfections qu'ils en ont tous les cueurs empoisonnez.

— Et je pense, » dist Geburon, « que vous dictes vérité & que l'hypocrisie, soit envers Dieu, ou envers les hommes ou la Nature, est cause de tous les maulx que nous avons.

— Ce seroyt belle chose, » dist Parlamente, « que nostre cueur fust si remply par foy de Celluy qui est toute vertu & toute joye, que nous le puissions librement monstrer à chacun.

— Ce sera à l'heure, » dist Hircan, « qu'il n'y aura plus de chair sur nos os.

— Si est ce, » dist Oisille, « que l'Esperit de Dieu, qui est plus fort que la Mort, peult mortiffier nostre cueur, sans mutation ne ruyne de corps.

— Ma Dame, » dist Saffredent, « vous parlez d'un don de Dieu qui n'est encores commung aux hommes.

— Il est commung, » dist Oisille, « à ceulx qui ont la foy, mais, pour ce que ceste matière ne se laisseroit entendre à ceulx qui sont charnelz, sçachons à qui Simontault donne sa voix.

— Je la donne, » dist Simontault, « à Nomerfide,

car, puisqu'elle a le cueur joyeulx, sa parolle ne sera poinct triste.

— Et vrayement, » dist Nomerfide, « puisque vous avez envie de rire, je vous en voys prester l'occasion &, pour vous monstrer combien la paour & l'ignorance nuyst, & que faute d'entendre ung propos est souvent cause de beaucoup de mal, je vous diray qu'il advint à deux Cordeliers de Nyort, lesquelz, pour mal entendre le langaige d'un Boucher, cuydèrent morir.

TRENTE QUATRIESME NOUVELLE

Deux Cordeliers, escoutans le secret où l'on ne les avoit appelez, pour avoir mal entendu le langage d'un Boucher meirent leur vie en danger.

Il y a ung villaige entre Nyort & Fors, nommé Grip, lequel est au Seigneur de Fors. Ung jour advint que deux Cordeliers, venans de Nyort, arrivèrent bien tard en ce lieu de Grip & logèrent en la maison d'un Boucher.

Et, pour ce que entre leur chambre & celle de l'Hoste n'y avoyt que des aiz bien mal joinctz, leur print envye d'escouter ce que le mary disoyt à sa femme, estans dedans le lict, & vindrent mectre leurs oreilles tout droict au chevet du lict du mary, lequel, ne se doubtant de ses hostes, parloyt à sa femme privément de son mesnage, en luy disant :

« M'amye, il me fault demain lever matin pour

aller veoir nos Cordeliers, car il y en a ung bien gras, lequel il nous fault tuer; nous le sallerons incontinant & en ferons bien nostre proffict. »

Et, combien qu'il entendoyt de ses pourceaulx, lesquelz il appelloit Cordeliers, si est ce que les deux pauvres Frères, qui oyoient ceste conjuration, se tindrent tout asseurez que c'estoyt pour eulx & en grande paour & craincte attendoient l'aube du jour.

Il y en avoyt ung d'eulx fort gras & l'autre assez maigre. Le gras se vouloyt confesser à son compaignon, disant que ung Boucher, ayant perdu l'amour & craincte de Dieu, ne feroyt non plus de cas de l'assommer que ung beuf ou autre beste, &, veu qu'ilz estoient enfermez en leur chambre, de laquelle ilz ne povoient sortir sans passer par celle de l'Hoste, ilz se debvoient tenir bien seurs de leur mort & recommander leurs âmes à Dieu. Mais le jeune, qui n'estoit pas si vaincu de paour que son compaignon, luy dist que, puysque la porte leur estoyt fermée, falloyt essayer à passer par la fenestre & que aussy bien ilz ne sçauroient avoir pis que la mort, à quoy le gras s'accorda.

Le jeune ouvrit la fenestre &, voyant qu'elle n'estoyt trop haulte de terre, saulta legièrement en bas & s'enfuyt le plus tost & le plus loing qu'il peut, sans attendre son compaignon, lequel essaya le dangier; mais la pesanteur le contraingnyt de

demeurer en bas, car, au lieu de saulter, il tumba si lourdement qu'il se blessa fort en une jambe.

Et, quant il se veid abandonné de son compaignon & qu'il ne le povoyt suyvre, regarda à l'entour de luy où il se pourroyt cacher & ne veid rien que un tect à pourceaulx, où il se traina le mieulx qu'il peut, &, ouvrant la porte pour se cacher dedans, en eschappa deux grands pourceaulx, en la place desquelz se meist le pauvre Cordelier & ferma le petit huys sur luy, espérant, quant il orroyt le bruict des gens passans, qu'il appelleroyt & trouveroit secours.

Mais, si tost que le matin fut venu, le Boucher appresta ses grands cousteaulx & dist à sa femme qu'elle luy tint compaignye pour aller tuer son pourceau gras, &, quant il arriva au tect auquel le Cordelier s'estoyt caché, commencea à cryer bien hault en ouvrant la petite porte : « Saillez dehors, Maistre Cordelier ; saillez dehors, car aujourd'huy j'auray de vos boudins ».

Le pauvre Cordelier, ne se povant soustenir sur sa jambe, saillyt à quatre piedz hors du tect, criant, tant qu'il povoyt, miséricorde. Et, si le pauvre Frère eust grand paour, le Boucher & sa femme n'en eurent pas moins, car ilz pensoient que sainct François fust courroucé contre eulx de ce qu'ilz nommoient une beste Cordelier & se mirent à genoulx devant le pauvre Frère, demandans pardon

à sainct François & à sa Religion, en sorte que le Cordelier cryoyt d'un costé miséricorde au Boucher & le Boucher à luy d'aultre, tant que les ungs & les aultres furent ung quart d'heure sans se povoir asseurer.

A la fin, le beau Père, congnoissant que le Boucher ne lui vouloit poinct de mal, luy compta la cause pourquoy il s'estoit caché en ce tect, dont leur paour tourna incontinant en ris, sinon que le pauvre Cordelier, qui avoyt mal en la jambe, ne se povoyt resjouyr, mais le Boucher le mena en sa maison, où il le feit très bien penser.

Son compaignon, qui l'avoyt laissé au besoing, courut toute la nuyct tant que au matin il vint en la maison du Seigneur de Fors, où il se plaingnoyt de ce Boucher, lequel il soupsonnoit d'avoir tué son compaignon, veu qu'il n'estoyt poinct venu après luy. Ledict Seigneur de Fors envoia incontinant au lieu de Grip pour en sçavoir la vérité, laquelle scène ne se trouva poinct matière de pleurer, mais ne faillyt à le racompter à sa Maistresse, Madame la Duchesse d'Angoulesme, mère du Roy Françoys, premier de ce nom.

« Voylà, mes Dames, comment il ne faut pas bien escouter le secret là où on n'est poinct appellé & entendre mal les parolles d'aultruy.

— Ne sçavois-je pas bien, » dist Simontault, « que

Nomerfide ne nous feroyt poinct pleurer, mais bien fort rire, en quoy il me semble que chacun de nous s'est bien acquicté.

— Et qu'est-ce à dire? » dist Oisille, « que nous sommes plus enclins à rire d'une follye que d'une chose sagement faicte.

— Pour ce, » dist Hircan, « qu'elle nous est plus agréable, d'autant qu'elle est plus semblable à nostre nature qui de soy n'est jamais saige, & chacun prent plaisir à son semblable, les folz aux folyes & les saiges à la prudence. Je croy, » dist-il, « qu'il n'y a ne saiges ne folz qui se sçeussent garder de rire de ceste histoire.

— Il y en a, » dist Geburon, « qui ont le cueur tant adonné à l'amour de sapience que, pour choses qu'ilz sçeussent oyr, on ne les sçauroyt faire rire, car ilz ont une joye en leurs cueurs & un contentement si modéré que nul accident ne les peut muer.

— Où sont ceux-là ? » dist Hircan.

— Les Philosophes du temps passé », respondit Geburon, « dont la tristesse & la joye est quasi poinct sentye, au moins n'en monstroyent ilz nul semblant, tant ilz estimoient grand vertu se vaincre eulx mesmes & leur passion, & je trouve aussi bon comme ilz font de vaincre une passion vicieuse; mais d'une passion naturelle, qui ne tend à nul mal, ceste victoire là me semble inutille.

— Si est ce, » dist Geburon, « que les Anciens estimoient ceste vertu grande.

— Il n'est pas dict aussi, » respondit Saffredent, « qu'ilz fussent tous saiges, mais y en avoit plus d'apparence de sens & de vertu qu'il n'y avoyt d'effect.

— Toutesfois vous verrez qu'ils reprennent toutes choses mauvaises, » dist Geburon, « & mesmes Diogénès marche sur le lict de Platon, qui estoit trop curieux à son grey, pour monstrer qu'il desprisoyt & vouloyt mectre sous le pied la vaine gloire & convoytise de Platon, en disant : *Je conculque & desprise l'orgueil de Platon.*

— Mais vous ne dictes pas tout, » dist Saffredent, « car Platon luy respondit que c'estoyt par ung aultre orgueil.

— A dire la vérité, » dist Parlamente, « il est impossible que la victoire de nous-mesmes se face par nous-mesmes sans ung merveilleux orgueil, qui est le vice que chacun doibt le plus craindre, car il s'engendre de la mort & ruyne de toutes les aultres vertuz.

— Ne vous ay je pas leu au matin, » dist Oisille, « que ceulx, qui ont cuydé estre plus saiges que les autres hommes & qui par une lumière de raison sont venuz jusques à congnoistre ung Dieu créateur de toutes choses, toutesfoys pour s'attribuer ceste gloire & non à Celluy d'ont elle venoyt, estimans par leur labeur avoir gaingné ce sçavoir, ont été faictz non seullement plus ignorans & desraisonnables que les aultres hommes, mais que les bestes brutes ? Car, ayans erré en leurs esperitz, s'attribuans ce que à Dieu seul appartient, ont monstré leurs erreurs par le désordre de leurs corps, oblians & pervertissans l'ordre de leur sexe, comme sainct Pol aujourd'huy nous monstre en l'Epistre qu'il escripvoyt aux Romains.

— Il n'y a nul de nous, » dist Parlamente, « qui par ceste Epistre ne confesse que tous les péchés exté-

rieurs ne sont que les fruictz de l'infélicité intérieure, laquelle, plus est couverte de vertu & de miracle, plus est dangereuse à arracher.

— Entre nous hommes, » dist Hircan, « sommes plus près de nostre salut que vous autres, car, ne dissimulans poinct nos fruicts, congnoissons facillement notre racine; mais vous, qui ne les osez mectre dehors & qui faictes tant de belles oeuvres apparantes, à grand peine congnoistrez vous cette racine d'orgueil, qui croist sous si belle couverture.

— Je vous confesse, » dist Longarine, « que, si la parolle de Dieu ne nous monstre par la foy la lèpre d'infidélité cachée en notre cueur, Dieu nous faict grand grâce quant nous trébuchons en quelque offense visible par laquelle notre peste couverte se puisse veoir. Et bien heureux sont ceulx que la foy a tant humiliez qu'ils n'ont poinct besoing d'expérimenter leur nature pécheresse par les effects du dehors.

— Mais regardons, » dist Simontault, « de là où nous sommes venus. En partant d'une très grande folye nous sommes tombez en la Philosophye & Théologie. Laissons ces disputes à ceulx qui savent mieux resver que nous, & sçachons de Nomerfide à qui elle donne sa voix.

— Je la donne, « dis-elle, « à Hircan, mais je luy recommande l'honneur des dames.

— Vous ne le pouvez dire en meilleur endroict, » dist Hircan, « car l'histoire que j'ai apprestée est toute telle qu'il la fault pour vous obéyr. Si est ce que par là je vous aprandray à confesser que la nature des femmes & des hommes est de soi encline à tout vice si elle n'est préservée de Celluy à qui l'hon-

neur de toute victoire doibt estre rendu, &, pour vous abattre l'audace que vous prenez quant on en dit à vostre honneur, je vous en diray une aultre, une très véritable :

TRENTE CINQUIESME NOUVELLE

L'opinion d'une Dame de Pampelune, — qui, cuydant l'amour spirituelle n'estre poinct dangereuse, s'estoit efforcée d'entrer en la bonne grâce d'un Cordelier,— fut tellement vaincue par la prudence de son mary que, sans luy déclarer qu'il entendist rien de son affaire, luy fait mortellement hayr ce que plus elle avoit aymé, & s'addonna entièrement à son mary.

En la Ville de Pampelune y avoyt une Dame, estimée belle & vertueuse & la plus chaste & dévote qui fût au pays. Elle aymoyt son mary & luy obéissoyt si bien que entièrement il se confioyt en elle. Ceste Dame fréquentoyt incessamment le service divin & les sermons, & persuadoyt son mary & ses enfants à y demeurer comme elle, laquelle, estant en l'aage de trente ans que les femmes ont accoustumé de quicter le nom de belles pour estre nommées saiges, en ung premier jour de Karesme alla à l'église prendre la mémoire de la mort, où elle trouva

le sermon que commençoyt ung Cordelier, tenu de tout le peuple ung sainct homme pour sa très grande austérité & bonté de vie, qui le randoyt meigre & pasle, mais non tant qu'il ne fût ung des beaulx hommes du monde.

La Dame escouta dévotement son sermon, ayant les oeilz fermes à regarder ceste vénérable personne, & l'oreille & l'esperit prestz à l'escouter, par quoy la doulceur de ses parolles pénétra les oreilles de ladicte Dame jusques au cueur, & la beaulté & grace de son visaige passa par les oeilz & blessa si fort l'esperit de la Dame qu'elle fut comme une personne ravye. Après le sermon regarda soigneusement où le Prescheur diroyt la messe, & là assista & print les cendres de sa main, qui estoit aussi belle & blanche que Dame la sçauroit avoir, ce que regarda plus la dévote que la cendre qu'il luy bailloyt.

Croyant asseurément que un tel amour spirituel & quelques plaisirs qu'elle en sentoyt n'eussent sçeu blesser sa conscience, elle ne failloyt poinct tous les jours d'aller au sermon & d'y mener son mary, & l'un & l'autre donnoient tant de louange au Prescheur que en tables & ailleurs ilz ne tenoient aultres propos. Ainsy ce feu, soubz tiltre de spirituel, fut si charnel que le cueur qui en fut si embrasé brusla tout le corps de ceste pauvre Dame, &, tout ainsy qu'elle estoyt tardive à sentyr ceste

flamme, ainsy elle fut prompte à enflamber & sentyt plus tost le contentement de sa passion qu'elle ne congneut estre pationnée, &, comme toute surprinse de son ennemy amour, ne résista plus à nul de ses commandemens. Mais le plus fort estoyt que le médecin de ses doulleurs estoyt ignorant de son mal, par quoy, ayant mis dehors toute la craincte qu'elle debvoyt avoir de monstrer sa folye devant ung si saige homme, son vice & sa meschanceté à ung si vertueux & homme de bien, se meit à lui escripre l'amour qu'elle luy portoit le plus doulcement qu'elle peut pour le commencement, & bailla ses lectres à ung petit Paige, luy disant ce qu'il y avoyt à faire & que surtout il se gardast que son mary ne le veit aller aux Cordeliers.

Le Paige, serchant son plus direct chemyn, passa par la rue où son Maistre estoyt assis en une boutique. Le Gentil homme, le voyant passer, s'advancea pour regarder où il alloyt, &, quant le Paige l'apperçeut, tout estonné se cacha dans une maison. Le Maistre, voiant ceste contenance, le suivyt &, en le prenant par le bras, luy demanda où il alloyt &, voiant ses excuses sans propos & son visaige effroyé, le menassa de le bien battre s'il ne luy disoyt où il alloyt. Le pauvre Paige luy dist : « Hélas, Monsieur, si je le vous dis, Madame me tuera. » Le Gentil homme, doubtant que sa

femme feist ung marché sans luy, asseura le Paige qu'il n'auroit nul mal, s'il luy disoyt vérité, & qu'il lui feroyt tout plain de bien, aussy que, s'il mentoyt, il le mectroyt en prison pour jamais. Le petit Paige, pour avoir du bien & pour éviter le mal, luy compta tout le faict & luy monstra les lectres que sa Maistresse escripvoit au Prescheur, dont le mary fut autant esmerveillé & marry comme il avoyt esté tout asseuré toute sa vie de la loyaulté de sa femme, où jamais n'avoyt congneu faulte.

Mais luy, qui estoyt saige, dissimula sa collère &, pour congnoistre du tout l'intention de sa femme, va faire une response comme si le Prescheur la mercyoit de sa bonne volunté, luy déclarant qu'il n'en avoyt moins de son costé. Le Paige, ayant juré à son Maistre de mener saigement cest affaire, alla porter à sa Maistresse la lectre contrefaicte, qui en eut telle joye que son mary s'apperçeut bien qu'elle avoyt changé son visaige, car, en lieu d'enmagrir pour le jeusne du Karesme, elle estoyt plus belle & plus fresche que à Karesme prenant.

Desjà estoyt la my Karesme que la Dame ne laissa, ne pour Passion ne pour Sepmaine saincte, sa manière accoustumée de mander par lectres au Prescheur sa furieuse fantaisye, & luy sembloyt, quant le Prescheur tournoit les oeilz du costé où elle estoyt ou qu'il parloyt de l'amour de Dieu,

que tout estoyt pour l'amour d'elle, &, tant que ses oeilz povoient monstrer ce qu'elle pensoyt, elle ne les espargnoyt pas. Le mary ne falloyt poinct à lui faire pareille response.

Après Pasques, il luy rescripvit au nom du Prescheur, qui la prioyt luy enseigner le moïen qu'il la peust veoir secrettement. Elle, à qui l'heure tardoyt, conseilla à son mary d'aller visiter quelques terres qu'ilz avoient dehors, ce qu'il luy promist, & demeura caché en la maison d'ung sien amy. La Dame ne faillyt poinct d'escripre au Prescheur qu'il estoyt heure de la venir veoir parce que son mary estoit dehors.

Le Gentil homme, voulant expérimenter jusques au bout le cueur de sa femme, s'en alla au Prescheur, le priant, pour l'amour de Dieu, luy vouloir prester son habit. Le Prescheur, qui estoit homme de bien, luy dist que leur Reigle le défendoyt & que pour rien ne le presteroyt pour servir en Masques. Le Gentil homme l'asseura qu'il n'en vouloyt poinct abuser & que c'estoyt pour chose nécessaire à son bien & salut. Le Cordelier, qui le congnoissoyt homme de bien & dévot, luy presta, & avecq cest habit, qui couvroyt tout le visaige en sorte que l'on ne povoyt veoir les oeilz, print le Gentil homme une faulse barbe & ung faulx nez semblables à ceux du Prescheur; aussy avecq du liège se feyt de sa propre grandeur.

Ainsy habillé, s'en vint au soir en la chambre de sa femme, qui l'attendoyt en grand dévotion. La pauvre sotte n'attendyt pas qu'il vint à elle, mais, comme femme hors du sens, le courut embrasser. Luy, qui tenoyt le visaige baissé de paour d'estre congneu, commencea à faire le signe de la croix, faysant semblant de la fuyr en disant tousjours, sans aultre propos : « Tentation, tentation ! » La Dame luy dist : « Hélas, mon Père, vous avez raison, car il n'en est poinct de plus forte que celle qui vient d'Amour, à laquelle vous m'avez promis donner remède, vous priant, maintenant que nous en avons le temps & loisir, avoir pitié de moy »; &, en ce disant, s'esforceoyt de l'embrasser, lequel, fuyant par tous les costez de la chambre avecq grands signes de croix, cryoit tousjours : « Tentation, tentation ! » Mais, quant il veit qu'elle le serchoyt de trop près, print ung gros baston qu'il avoyt soubz son manteau & la battit si bien qu'il luy feit passer sa tentation sans estre congneu d'elle. S'en alla incontinant rendre les habitz au Prescheur, l'asseurant qu'ilz luy avoyent porté bonheur.

Le lendemain, faisant semblant de revenir de loing, retourna en sa maison, où il trouva sa femme au lict, &, comme ignorant sa maladie, luy demanda la cause de son mal, qui luy respondit que c'estoyt ung caterre & qu'elle ne se povoyt

aider de bras ne de jambes. Le mary, qui avoyt belle envye de rire, feit semblant d'en estre bien marry &, pour la resjouir, lui dist sur le soir qu'il avoyt convié à soupper le sainct homme Prédicateur. Mais elle luy dist soubdain : « Jamais ne vous advienne, mon amy, de convier telles gens, car ilz portent malheur en toutes les maisons où ilz vont. — Comment, m'amye, » dist le mary, « vous m'avez tant loué cestuy cy! Je pense, quant à moy, s'il y a ung sainct homme au monde, que c'est luy. » La Dame luy respondit : « Ils sont bons en l'église & en la prédication, mais aux maisons sont Antechrist; je vous prie, mon amy, que je ne le voye poinct, car ce seroyt assez, avecq le mal que j'ay, pour me faire mourir. » Le mary lui dist : « Puisque vous ne le voulez veoir, vous ne le verrez poinct, mais si luy donneray je à soupper céans. — Faictes, » dist elle, « ce qu'il vous plaira, mais que je ne le voye poinct, car je hay telles gens comme Diables. »

Le mary, après avoir baillé à soupper au beau Père, luy dist : « Mon Père, je vous estime tant aymé de Dieu qu'il ne vous refusera aucune requeste; par quoy je vous supplie avoir pitié de ma pauvre femme, laquelle depuis huict jours en çà est possédée du Malin Esperit, de sorte qu'elle veult mordre & esgratiner tout le monde. Il n'y a croix ne eaue benoiste dont elle face cas. J'ay

ceste foy que si vous mectez la main sur elle, que le Diable s'en ira, dont je vous prie autant que je puis. » Le beau Père dist : « Mon filz, toute chose est possible au croyant. Croiez vous pas fermement que la bonté de Dieu ne refuse nul qui en foy luy demande grâce ? — Je le croy, mon Père, » dist le Gentil homme. — « Asseurez vous aussy, mon filz, » dist le Cordelier, « qu'il peut ce qu'il veut & qu'il n'est moins puissant que bon. Allons, fortz en foy, pour résister à ce lyon rugissant & lui arracher la proye qui est acquise à Dieu par le sang de son filz Jésus Christ. »

Ainsy le Gentil homme mena cest homme de bien où estoyt sa femme couchée sur ung petit lict, qui fust si estonnée de le veoir, pensant que ce fust celluy qui l'avoyt battue, qu'elle entra en merveilleuse collère, mais, pour la présence de son mary, baissa les oeilz & devint muette. Le mary dist au sainct homme : « Tant que je suis devant elle, le Diable ne la tormente guères, mais, si tost que je m'en iray, vous luy gecterez de l'eau benoiste ; vous verrez à l'heure le Malin Esperit faire son office. »

Le mary le laissa tout seul avecq sa femme & demeura à la porte pour veoir leur contenance. Quant elle ne veid plus personne que le beau Père, elle commencea à cryer comme femme hors du sens, en l'apellant meschant, villain, meurtrier,

trompeur. Le beau Père, pensant pour vray qu'elle fust possedée d'un Malin Esperit, luy vouloit prandre la teste pour dire dessus les oraisons; mais elle l'esgratina & mordeyt de telle sorte qu'il fut contrainct de parler de plus loing &, en gectant force eaue benoiste, disoyt beaucoup de bonnes oraisons.

Quant le mary veid qu'il en avoyt bien faict son debvoir, entra en la chambre & le mercya de la peyne qu'il en avoyt prinse, & à son arrivée sa femme cessa ses injures & malédictions, & baisa la croix bien doulcement pour la craincte qu'elle avoyt de son mary. Mais le sainct homme, qui l'avoyt veue tant enragée, croyoyt fermement que à sa prière Nostre Seigneur eust gecté le Diable dehors, & s'en alla louant Dieu de ce grand miracle.

Le mary, voiant sa femme bien chastiée de sa folle fantaisie, ne lui voulut poinct déclairer ce qu'il avoyt faict, car il se contentoyt d'avoir vaincu son opinion par sa prudence & l'avoir mise en telle sorte qu'elle hayoit mortellement ce qu'elle avoyt aymé, &, détestant sa folye, se adonna du tout au mary & au mesnaige mieulx qu'elle n'avoyt faict paravant.

« Par cecy, mes Dames, povez vous congnoistre le bon sens d'un mary & la fragilité d'une femme de

bien, & je pense, quant vous avez bien regardé en ce mirouer, au lieu de vous fier en vos propres forces, vous aprendrez à vous retourner à Celluy en la main duquel gist vostre honneur.

— Je suys bien ayse, » dist Parlamente, de quoy vous estes advenu prescheur des Dames, & le serois encores plus si vous vouliez continuer ces beaux sermons à toutes celles à qui vous parlez.

—Toutes les fois, » dist Hircan, « que vous me vouldrez écouter, je vous asseure que je n'en diray pas moins.

— C'est-à-dire, » dist Simontault, « que, quant vous n'y serez pas, il dira aultrement.

— Il en fera ce qu'il luy plaira, » dist Parlamente, « mais je veulx croire pour mon contentement qu'il dict toujours ainsi. A tout le moings l'exemple qu'il a alléguée servira à celles qui cuydent que l'amour spirituelle ne soit poinct dangereuse, mais il me semble qu'elle l'est plus que toutes les aultres.

— Si me semble il, » dist Oisille, « que aymer ung homme de bien, vertueux & craingnant Dieu, n'est poinct chose à despriser & que l'on n'en peult que mieulx valloir.

— Madame, » dist Parlamente, « je vous prie croyre qu'il n'est rien plus sot ne plus aysé tromper que une femme qui n'a jamais aymé; car amour de soy est une passion qui a plustost saisy le cueur que l'on ne s'en advise, & est ceste passion si plaisante que, si elle se peut ayder de la vertu pour luy servir de manteau, à grand peyne sera elle congneue qu'il n'en vienne quelque inconvénient.

—Quel inconvénient sçauroit il venir, » dist Oisille, « d'aymer ung homme de bien?

— Madame, » respondit Parlamente, « il y a assez d'hommes estimez hommes de bien ; mais estre hommes de bien envers les Dames, garder leur honneur & conscience, je croy que de ce temps ne s'en trouveroyt point jusques à ung, & celles qui se fient, le croyant autrement, s'en trouvent en fin trompées & entrent en ceste amityé de par Dieu dont bien souvent ilz en saillent de par le Diable, car j'en ay assez veu qui, soubz couleur de parler de Dieu, commençoient une amityé dont à la fin se vouloient retirer & ne povoient, pour ce que l'honneste couverture les tenoit en subjection ; car une amour vitieuse de soy mesmes se défaict & ne peut durer en ung bon cueur, mais la vertueuse est celle qui a les liens de soie si déliez que l'on en est plus tost prins que l'on ne les peut veoir.

— Ad ce que vous dictes, » dist Ennasuicte, « jamais femme ne vouldroyt aymer homme ; mais vostre loy est si aspre qu'elle ne durera pas.

— Je le sçay bien, » dist Parlamente, « mais je ne lairray pour cella desirer que chascun se contentast de son mary comme je faictz du mien. »

Ennasuicte, qui par ce mot se sentyt touchée, en changeant de couleur luy dist : « Vous debvez juger que chacun a le cueur comme vous, ou vous pensez estre plus parfaicte que toutes les autres.

— Or, » ce dist Parlamente, « de paour d'entrer en dispute, sçachons à qui Hircan donnera sa voix.

— Je la donne, » dist-il, « à Ennasuicte pour la récompenser contre ma femme.

— Or, puisque je suis en mon rang, » dist Ennasuicte, « je n'espargneray homme ne femme, afin de faire tout

esgal, & voy bien que vous ne povez vaincre vostre cueur à confesser la vertu & bonté des hommes, qui me faict reprendre le propos dernier par une semblable histoire. »

TRENTE SIXIESME NOUVELLE

Par le moyen d'une salade un Président de Grenoble se vengea d'un sien Clerc, du quel sa femme s'estoit amourachée, & sauva l'honneur de sa Maison.

C'EST que en la Ville de Grenoble y avoyt ung Président dont je ne diray pas le nom, mais il n'estoyt pas François. Il avoyt une bien belle femme, & vivoient ensemble en grande paix.

Ceste femme, voiant que son mary estoyt viel, print en amour ung jeune Clerc, nommé Nicolas. Quant le mary alloyt au matin au Palais, Nicolas entroyt en sa chambre & tenoyt sa place, de quoy s'apperçeut ung serviteur du Président, qui l'avoyt bien servy trente ans &, comme loyal à son Maistre, ne se peut garder de luy dire.

Le Président, qui estoyt saige, ne le voulut croyre légièrement, mais dist qu'il avoyt envye de

mectre division entre luy & sa femme, & que, si la chose estoyt vraye comme il disoyt, il la luy pourroit bien monstrer, &, s'il ne la luy monstroyt, il estimeroyt qu'il auroyt controuvé ceste mensonge pour séparer l'amityé de luy & de sa femme. Le Varlet l'asseura qu'il luy feroyt veoir ce qu'il luy disoyt, & ung matin, si tost que le Président fut allé à la Court & Nicolas entré en la chambre, le serviteur envoia l'un de ses compaignons mander à son Maistre qu'il povoyt bien venir, & se tint tousjours à la porte pour guetter que Nicolas ne saillist.

Le Président, si tost qu'il veid le signe que luy feyt ung de ses serviteurs, faingnant se trouver mal, laissa la Court & s'en alla hastivement en sa maison, où il trouva son viel serviteur à la porte de la chambre, l'asseurant pour vray que Nicolas estoyt dedans, qui ne faisoyt guères que d'entrer.

Le Seigneur luy dist : « Ne bouge de ceste porte, car tu sçays bien qu'il n'y a autre entrée ne yssue en ma chambre que ceste cy, sinon ung petit cabinet duquel moy seul porte la clef. »

Le Président entra en la chambre & trouva sa femme & Nicolas couchez ensemble, lequel en chemise se gecta à ses piedz & luy demanda pardon; sa femme de l'aultre costé se print à pleurer.

Lors dist le Président : « Combien que le cas que vous avez faict soit tel que vous povez estimer, si

est ce que je ne veulx pour vous que ma Maison soyt deshonorée & les filles que j'ay eu de vous desavancées, par quoy, » dist il, « je vous commande que vous ne pleurez poinct & oyez ce que je feray, & vous, Nicolas, cachez vous en mon cabinet & ne faictes ung seul bruict. »

Quant il eut ainsy faict, va ouvrir la porte & appela son viel serviteur, & lui dist : « Ne m'as tu pas asseuré que tu me monstrerois Nicolas avecq ma femme ? & sur ta parolle je suys venu icy en dangier de tuer ma pauvre femme ; je n'ay rien trouvé de ce que tu m'as dict. J'ay cherché partout ceste chambre, comme je te veulx montrer. » Et, en ce disant, feyt regarder son Varlet soubz les lictz & par tous coustez. Et, quant le Varlet ne trouva rien, tout estonné dist à son Maistre : « Il fault que le Diable l'ayt emporté, car je l'ay veu entrer icy, & si n'est poinct sailly par la porte ; mais je voy bien qu'il n'y est pas. »

A l'heure le maistre lui dist : « Tu es bien malheureux serviteur de vouloir mectre entre ma femme & moi une telle division, par quoy je te donne congé de t'en aller &, pour tous les services que tu m'as faictz, te veulx paier ce que je te doibtz & davantage, mais va t'en bien tost & te garde d'estre en ceste Ville vingt-quatre heures passées. » Le Président luy donna cinq ou six paiemens des

années à advenir &, sçachant qu'il estoit loyal, espéroyt luy faire autre bien.

Quant le serviteur s'en fut allé pleurant, le Président feyt saillyr Nicolas de son cabinet &, après avoir dict à sa femme & à luy ce qu'il luy sembloyt de leur meschanceté, leur défendit de faire aucun semblant à personne, & commanda à sa femme de s'abiller plus gorgiasement qu'elle n'avoyt accoustumé & se trouver en toutes compaignyes, dances & festes, & à Nicolas qu'il eust à faire meilleure chère qu'il n'avoyt faict auparavant, mais que, si tost qu'il luy diroit à l'oreille : « Va t'en », qu'il se gardast bien de demeurer à la Ville trois heures après son commandement, &, ce faict, s'en retourna au Palais, sans faire semblant de rien. Et, durant quinze jours, contre sa coustume, se meist à festoier ses amys & voisins, & après le bancquet avoyt des tabourins pour faire dancer les Dames.

Ung jour — il voyoit que sa femme ne dansoyt poinct,— commanda à Nicolas de la mener dancer, lequel, cuydant qu'il eust oblyé les faultes passées, la mena dancer joieusement; mais, quant la dance fut achevée, le Président, faingnant luy commander quelque chose en sa maison, luy dist à l'oreille : « Va t'en, & ne retourne jamays. » Or fut Nicolas bien marry de laisser sa Dame, mais non moins joieulx d'avoir la vie saulve.

Après que le Président eut mis en l'opinion de

tous ses parens & amys, & de tout le païs, la grande amour qu'il portoyt à sa femme, ung beau jour du moys de may, alla cuyllir en son jardin une sallade de telles herbes que, si tost que sa femme en eust mangé, ne vesquit pas vingt quatre heures, dont il feyt si grand deuil par semblant que nul ne povoyt soupsonner qu'il fust occasion de ceste mort, & par ce moien se vengea de son ennemy & saulva l'honneur de sa Maison.

« Je ne veulx pas, mes Dames, par cela louer la conscience du Président, mais ouy bien monstrer la légiéreté d'une femme & la grand patience & prudence d'un homme, vous suppliant, mes Dames, ne vous courroucer de la vérité qui parle quelquefois aussi bien contre nous que contre les hommes, & les hommes & les femmes sont communs aux vices & vertuz.

— Si toutes celles, » dist Parlamente, « qui ont aymé leurs Varlets estoient contrainctes à manger de telles sallades, j'en congnoys qui n'aymeroient poinct tant leurs jardins comme elles font, mais en arracheroient les herbes pour éviter celle qui rend l'honneur à la lignée par la mort d'une folle mère ».

Hircan, qui devinoyt bien pour quoy elle le disoyt, respondit en collère :

« Une femme de bien ne doibt jamais juger ung aultre de ce qu'elle ne vouldroyt faire. »

Parlamente respondit :

« Sçavoir n'est pas jugement & sottize ; si est ce que ceste pauvre femme là porta la peyne que plusieurs méritent, & croy que le mary, puisqu'il s'en vouloit venger, se gouverna avecq une merveilleuse prudence & sapience.

— Et aussi avecques une grande malice, » ce dist Longarine, « & longue & cruelle vengeance, qui monstroyt bien n'avoir Dieu ne conscience devant les oeilz.

— Et que eussiez vous doncq voulu qu'il eust faict, » dist Hircan, « pour se venger de la plus grande injure que la femme peut faire à l'homme ?

— J'eusse voulu, » dist elle, « qu'il l'eust tuée en sa collère, car les Docteurs dient que le péché est rémissible pour ce que les premiers mouvemens ne sont pas en la puissance de l'homme, par quoy il en eust pu avoir grâce.

— Ouy, » dist Geburon, « mais ses filles & sa race eussent à jamais porté ceste notte.

— Il ne la debvoit poinct tuer, » dist Longarine, « car, puisque sa grande collère estoit passée, elle eust vescu avecq luy en femme de bien & n'en eust jamais esté mémoire.

— Pensez-vous, » dist Saffredent, « qu'il fust appaisé pour tant qu'il dissimulast sa collère ? Je pense, quant à moy, que, le dernier jour qu'il feyt sa sallade, il estoit aussi courroucé que le premier, car il y en a aucuns desquels les premiers mouvemens n'ont jamays intervalle jusques ad ce qu'ilz ayent mys à effect leur passion, & me faictes grand plaisir de dire que les

Théologiens estiment ces péchez là facilles à pardonner, car je suys de leur opinion.

— Il faict bon regarder à ses parolles, » dist Parlamente, « devant gens si dangereux que vous; mais ce que j'ay dict se doibt entendre quant la passion est si forte que soubdainement elle occupe tant les sens que la raison n'y peult avoir lieu.

— Aussy, » dist Saffredent, « je m'arreste à vostre parolle & veulx par cela conclure que ung homme bien fort amoureux, quoy qu'il face, ne peult pécher sinon de peché véniel; car je suis seur que, si l'Amour le tient parfaictement lié, jamais la Raison ne sera escoutée, ny en son cueur, ny en son entendement, &, si nous voulons dire vérité, il n'y a nul de nous qui n'ayt expérimenté ceste furieuse follye, que je pense non seullement estre pardonnée facillement, mais encores je croy que Dieu ne se courrouce poinct d'un tel péché, veu que c'est ung dégré pour monter à l'amour parfaicte de luy, où jamais nul ne monta qu'il n'ayt passé par l'eschéle de l'amour de ce monde, car sainct Jehan dict :

Comment aymerez vous Dieu, que vous ne voyez poinct, si vous n'aymez celluy que vous voyez?

— Il n'y a si beau passaige en l'Escripture, » dist Oisille, « que vous ne tirez à vostre propos. Mais gardez vous de faire comme l'arignée, qui convertyt toute bonne viande en venin, & si vous advisez qu'il est dangereux d'alléguer l'Escripture sans propos & nécessité.

— Appelez vous dire vérité estre sans propos ne nécessité », dist Saffredent? « Vous voulez doncques dire que, quant en parlant à vous aultres in-

crédules, nous appellons Dieu à nostre ayde, nous prenons son nom en vain; mais, s'il y a péché, vous seule en debvez porter la peyne, car vos incrédulitez nous contraingnent à chercher tous les sermens dont nous nous pouvons adviser, & encores ne povons nous allumer le feu de charité en voz cueurs de glace.

— C'est signe, » dist Longarine, « que tous vous mentez, car, si la vérité estoyt en vostre parolle, elle est si forte qu'elle vous feroyt croyre, mais il y a dangier que les filles d'Ève croyent trop tost ce serpent.

— J'entens bien, Parlamente, » dist Saffredent, que les femmes sont invincibles aux hommes, par quoy je me tairay, afin d'escouter à qui Ennasuicte donnera sa voix.

— Je la donne, » dist-elle, « à Dagoucin, car je croy qu'il ne vouldroyt poinct parler contre les Dames.

— Pleust à Dieu, » dist Dagoucin, « qu'elles respondissent autant à ma faveur que je vouldroys parler pour la leur. Et, pour vous monstrer que je me suis estudyé de honorer les vertueuses en ramentevant leurs bonnes œuvres, je vous en voys racompter une, & ne veulx pas nyer, mes Dames, que la patience du Gentil homme de Pampelune & du Président de Grenoble n'ait esté grande, mais la vengeance n'en a esté moindre. Et, quant il fault louer ung homme vertueulx, il ne fault poinct tant donner de gloire à une seulle vertu qu'il faille la faire servir de manteau à couvrir ung très grand vice; mais celluy est louable qui pour l'amour de la vertu seulle faict œuvre vertueuse, comme

j'espère vous faire veoir par la patience de vertu d'une Dame, qui ne serchoyt autre fin en toute sa bonne œuvre que le bonheur de Dieu & le salut de son mary.

TRENTE SEPTIESME NOUVELLE

Madame de Loué par sa grand patience & longue attente gangna si bien son mary qu'elle le retira de sa mauvaise vie, & vécurent depuis en plus grande amityé qu'auparavant.

Il y avoit une Dame, en la Maison de Loué, tant saige & vertueuse qu'elle estoyt aymée & estimée de tous ses voisins. Son mary, comme il debvoyt, se fioyt en elle de tous ses affaires, qu'elle conduisoit si saigement que sa maison, par son moyen, devint une des plus riches maisons & des mieulx meublées qui fût au pays d'Anjou ne de Touraine.

Ayant vescu ainsy longuement avecq son mary, duquel elle porta plusieurs beaulx enfans, la félicité, à laquelle succède tousjours son contraire, commencea à se diminuer pour ce que son mary, trouvant l'honneste repos insuportable, l'abandonna pour chercher son travail, & print une

coustume que, aussy tost que sa femme estoyt endormie, se levoyt d'auprès d'elle & ne retournoyt qu'il ne fust près du matin. La Dame de Loué trouva ceste façon de faire mauvaise, tellement que, en entrant en une grande jalousie de laquelle ne vouloyt faire semblant, oublya les affaires de la maison, sa personne & sa famille, comme celle qui estimoyt avoir perdu le fruict de ses labeurs qui estoyt le grand amour de son mary, pour lequel continuer n'y avoyt peyne qu'elle ne portast voluntiers. Mais, l'ayant perdue comme elle voyoyt, fut si négligente de tout le demeurant de la maison que bientost l'on congneut le dommaige que son absence y faisoyt, car son mary d'un costé despendoyt sans ordre & elle ne tenoyt plus la main au mesnaige, en sorte que la maison fut bien tost rendue si embrouillée que l'on commenceoyt à coupper les hauts boys & engaiger les terres.

Quelc'un de ses parens, qui congnoissoit la malladie, luy remonstra la faulte qu'elle faisoyt &, que si l'amour de son mary ne luy faisoyt aymer le proffict de sa maison, que au moins elle eust regard à ses pauvres enfans, la pitié desquelz luy feyt reprendre ses espritz & essaya par tous moyens de regaingner l'amour de son mary. Et ung jour feyt le guet quant il se levoyt d'auprès d'elle, & se leva pareillement avec son manteau de nuict, faisoyt faire son lict &, en disant ses Heures, atten-

doit le retour de son mary, &, quant il entroyt, alloyt au devant de luy le baiser & luy portoit ung bassin & de l'eaue pour laver ses mains. Luy, estonné de ceste nouvelle façon, luy dict qu'il ne venoyt que du retraict & que pour cela n'estoyt mestier qu'elle se levast. A quoy elle respondit que, combien que ce n'estoit pas grand chose, si estoit il honneste de laver ses mains quant on venoit d'un lieu ord & salle, desirant par là luy faire congnoistre & abhominer sa meschante vie. Mais pour cela il ne s'en corrigeoit poinct, & continua ladicte Dame bien ung an ceste façon de faire.

Et, quant elle veid que ce moien ne luy servoyt de rien, ung jour, actendant son mary qui demeuroyt plus qu'il n'avoyt de coustume, luy print envye de l'aller chercher, & tant alla de chambre en chambre qu'elle le trouva couché en une arrière Garde-robbe & endormy avecq la plus layde, orde & salle Chamberière qui fût léans. Et lors se pensa qu'elle lui apprendroit à laisser une si honneste femme pour une si salle & orde, print de la paille & l'aluma au milieu de la chambre; mais, quant elle veid que la fumée eust aussy tost tué son mary que esveillé, le tira par le bras, en cryant : « Au feu! Au feu! » Si le mary fut honteux & marry, estant trouvé par une si honneste femme avecq une telle ordure, ce n'estoit pas sans grande occasion. Lors sa femme luy dist : « Monsieur, j'ay essayé

ung an durant à vous retirer de ceste malheurté par doulceur & patience, & vous monstrer que en lavant le dehors vous deviez nectoier le dedans; mais, quant j'ay veu que tout ce que je faisoys estoit de nulle valleur, j'ay mis peyne de me ayder de l'élément qui doibt mectre fin à toutes choses, vous asseurant, Monsieur, que, si ceste cy ne vous courrige, je ne sçay si une seconde fois je vous pourrois retirer du dangier comme j'ay faict. Je vous supplie de penser qu'il n'est plus grand désespoir que l'amour &, si je n'eusse eu Dieu devant les yeus, je n'eusse poinct enduré ce que j'ay faict. »

Le mary, bien ayse d'en eschapper à si bon compte, luy promist jamais ne luy donner occasion de se tormenter pour luy, ce que très voluntiers la Dame creut &, du consentement du mary, chassa dehors ce qu'il luy desplaisoyt. Et depuis ceste heure là vesquirent ensemble en si grande amityé que mesmes les faultes passées par le bien qui en estoyt advenu leur estoyt augmentation de contentement.

« Je vous supplie, mes Dames, si Dieu vous donne de telz mariz, que vous ne vous desespériez poinct jusques ad ce que vous ayez longuement essayé tous les moiens pour les réduire, car il y a vingt quatre heures au jour èsquelles l'homme peult changer d'oppinion, & une femme se doibt tenir plus heureuse d'a-

voir gaingné son mary par patience & longue attente que si la Fortune & les parens luy en donnoyent ung plus parfaict.

— Voilà, » dist Oisille, « un exemple qui doibt servir à toutes les femmes maryées.

— Il prandra cest exemple qui vouldra, » dist Parlamente, « mais, quant à moy, il ne me seroyt possible d'avoyr si longue patience, car, combien que en tous estatz patience soyt une belle vertu, j'ay oppinion que en mariage elle ameine enfin inimitié pour ce que, en souffrant injure de son semblable, on est contrainct de s'en séparer le plus que l'on peut, & de ceste estrangeté là vient ung despris de la faulte du desloyal; & en ce despris, peu à peu l'amour diminue, car d'autant ayme l'on la chose que l'on en estime la valleur.

— Mais il y a danger, » dist Ennasuicte « que la femme impatiente trouve ung mary furieulx, qui luy donnera douleur en lieu de patience.

— Et que sçauroyt faire ung mary, » dist Parlamente, « que ce qui a esté racompté en ceste histoire?

— Quoy? » dist Ennasuicte; « battre très bien sa femme, la faire coucher en la couchette, & celle qu'il aymeroyt au grand lict.

— Je croy, » dist Parlamente, « que une femme de bien ne seroyt poinct si marrie d'estre battue par collère que d'estre desprisée pour une qui ne la vault pas, &, après avoir porté la peyne de la séparation d'une telle amityé, ne sçauroit faire le mary chose dont elle se sçeust plus soulcier. Et aussy dit le compte que la peyne qu'elle print à la retirer fut pour l'amour qu'elle avoyt à ses enffans, ce que je croy.

— Et trouvez-vous grand patience à elle, » dist No-

merfide, « d'aller mectre le feu soubz le lict où son mary dormoyt?

— Ouy, » dist Longarine, « car, quant elle veid la fumée, elle l'esveilla, & par aventure ce fut où elle feyt plus de faulte, car de telz mariz que ceulx-là les cendres en seroient bonnes à faire la buée.

— Vous estes cruelle, Longarine, » ce dist Oisille; « mais si n'avez vous pas ainsi vescu avecq le vostre.

— Non, » dist Longarine, « car, Dieu mercy, ne m'en a pas donné l'occasion, mais de le regreter toute ma vie en lieu de m'en plaindre.

— Et si vous eust esté tel, » dist Nomerfide, « qu'eussiez-vous faict?

— Je l'aymois tant », dist Longarine, « que je croy que je l'eusse tué & me fusse tuée, car morir aprés telle vengeance m'eust esté chose plus agréable que vivre loyaulment avecq un desloyal.

— Ad ce que je voy, » dist Hircan, « vous n'aymez vos mariz que pour vous. S'ils vous sont selon vostre desir, vous les aymez bien &, s'ilz vous font la moindre faulte du monde, ilz ont perdu le labeur de leur sepmaine pour ung sabmedy. Par ainsy voulez vous estre maistresses, dont quant à moy j'en suis d'oppinion, mais que tous les mariz s'y accordent.

— C'est raison, » dist Parlamente, « que l'homme nous gouverne comme nostre chef, mais non pas qu'il nous abandonne ou traicte mal.

— Dieu a mis si bon ordre, » dist Oisille, « tant à l'homme que à la femme, que, si l'on n'en abbuse, je tiens mariage le plus beau & le plus seur estat qui soyt au monde, & suy seure que tous ceulx qui sont icy, quelque mine qu'ils en facent, en pensent au-

tant. Et, d'autant que l'homme se dict plus saige que la femme, il sera plus reprins si la faulte vient de son cousté ; mais, ayans assez mené ce propos, sçachons à qui Dagoucin donne sa voix.

— Je la donne, » dist-il, « à Longarine.

— Vous me faictes grand plaisir, » dist elle, « car j'ay un compte qui est digne de suivre le vostre. Or, puisque nous sommes à louer la vertueuse patience des Dames, je vous en monstreray une plus louable que celle de qui a esté présentement parlé, & de tant plus est elle à estimer qu'elle estoit femme de ville, qui de leur coustume ne sont nourryes si vertueusement que les autres.

TRENTE HUICTIESME NOUVELLE

Une Bourgeoise de Tours pour tant de mauvais traitemens qu'elle avoit reçeus de son mary luy rendit tant de biens que, quittant sa maîtresse qu'il entretenoit paisiblement, s'en retourna vers sa femme.

En la Ville de Tours y avoyt une Bourgeoise belle & honneste, laquelle pour ses vertuz estoyt non seullement aymée, mais craincte & estimée de son mary. Si est ce que, suyvant la fragilité des hommes qui s'ennuyent de manger bon pain, il fut amoureux d'une Mestayère qu'il avoyt & souvent s'en partoyt de Tours pour aller visiter sa mestayrie, où il demeuroit tousjours deux ou trois jours, &, quant il retournoyt à Tours, il estoit tousjours si morfondu que sa pauvre femme avoyt assez à faire à le guarir. Et, si tost qu'il estoyt sain, ne failloyt poinct à retourner au lieu où pour le plaisir oblyoyt tous ses maulx.

Sa femme, qui surtout aymoit sa vie & sa santé, le voiant revenir ordinairement en si mauvais estat, s'en alla en la mestayrie, où elle trouva la jeune femme que son mary aymoyt, à laquelle sans collère, mais d'un très gratieux courage, dist qu'elle sçavoyt bien que son mary la venoit veoir souvent, mais qu'elle estoyt mal contante de ce qu'elle le traictoyt si mal qu'il s'en retournoyt tousjours morfondu en la maison. La pauvre femme, tant pour la révérence de sa Dame que pour la force de la vérité, ne luy peut nyer le faict, duquel elle luy requist pardon.

La Dame voulut veoir le lict & la chambre où son mary couchoyt, qu'elle trouva si froide & sale & mal en poinct qu'elle en eust pitié. Incontinant envoia quérir ung bon lict garny de linceux, mante & courtepoincte, selon que son mary l'aymoyt; feit accoustrer & tapisser la chambre, luy donna de la vaisselle honneste pour le servir à boyre & à manger, une pippe de bon vin, des dragées & confitures, & pria la Mestayère qu'elle ne luy renvoiast plus son mary si morfondu.

Le mary ne tarda guères qu'il ne retournast, comme il avoyt accoustumé, veoir sa Mestayère, & s'esmerveilla fort de trouver son pauvre logis si bien en ordre, & encores plus quant elle luy donna à boyre en une couppe d'argent, & luy demanda d'ont estoient venuz tous ses biens. La pauvre

femme luy dist en pleurant que c'estoyt sa femme, qui avoyt eu tant de pitié de son mauvais traictement qu'elle avoyt ainsy meublé sa maison & luy avoyt recommandé sa santé.

Luy, voiant la grande bonté de sa femme que, pour tant de mauvais tours qu'il luy avoyt faictz, luy rendoyt tant de biens, estimant sa faulte aussy grande que l'honneste tour que sa femme luy avoyt faict &, après avoir donné argent à sa Mestayère, la priant pour l'advenir vouloir vivre en femme de bien, s'en retourna à sa femme, à laquelle il confessa la debte & que, sans le moien de ceste grande doulceur & bonté, il estoit impossible qu'il eust jamais laissé la vie qu'il menoyt. Et despuis vesquirent en bonne paix, laissant entièrement la vie passée.

« Croyez, mes Dames, qu'il y a bien peu de mariz que patience & amour de la femme ne puisse gaingner à la longue, ou ilz sont plus durs qu'une pierre, que l'eaue foible & molle par longueur de temps vient à caver. »

Ce dist Parlamente : « Voylà une femme sans cueur, sans fiel & sans foie.

— Que voullez vous, » dist Longarine, « elle expérimentoit ce que Dieu commande, de faire bien à ceulx qui font mal.

— Je pense, » dist Hircan, « qu'elle estoit amoureuse de quelque Cordelier, qui luy avoit donné en

pénitence de faire si bien traicter son mary aux champs que, ce pendant qu'il yroit, elle eut le loisir de le bien traicter en la ville.

— Or çà, » dist Oisille, « vous monstrez bien la malice en vostre cueur; d'ung bon acte faictes ung mauvais jugement. Mais je croy plus tost qu'elle estoit si mortiffiée en l'amour de Dieu qu'elle ne se soulcyoit plus que du salut de l'ame de son mary.

— Il me semble, » dist Simontault, « qu'il avoyt plus d'occasion de retourner à sa femme quand il avoyt froid en sa mestairie que quant il y estoit si bien traicté.

— A ce que je voy, » dist Saffredent, « vous n'estes pas de l'opinion d'un riche homme de Paris, qui n'eust sçeu laisser son accoustrement, quant il estoit couché avecq sa femme, qu'il n'eust esté morfondu, mais, quand il alloyt veoir sa Chamberière en la cave, sans bonnet & sans souliers, au fons de l'yver, il ne s'en trouvoyt jamais mal, & si estoit sa femme bien belle & sa Chamberière bien layde.

— N'avez vous pas oy dire, » dist Geburon, « que Dieu ayde tousjours aux folz, aux amoureux & aux ivroignes? Peut estre que cestuy là estoyt luy seul tous les trois ensemble.

— Par cela vouldriez vous conclure, » dist Parlamente, « que Dieu nuyroit aux sages, aux chastes & aux sobres? Ceulx qui par eulz mesmes se peuvent ayder n'ont poinct besoing d'ayde. Car celluy qui a dist qu'il est venu pour les mallades, & non poinct pour les sains, est venu par la loy de sa miséricorde secourir à noz infirmitez, rompant les arrestz de la rigueur de sa justice, & qui se cuyde saige est fol devant Dieu.

Mais, pour finer vostre sermon, à qui donnera sa voix Longarine ?

— Je la donne, » dist elle, « à Saffredent.

— J'espère doncques, » dist Saffredent, « vous monstrer par exemple que Dieu ne favorise pas aux amoureux, car, nonobstant, mes Dames, qu'il ayt esté dict par cy devant que le vice est commung aux femmes & aux hommes, si est ce que l'invention d'une finesse sera trouvée plus promptement & subtilement d'une femme que d'un homme, & je vous en diray une exemple.

TRENTE NEUVIESME NOUVELLE

Le Seigneur de Grignaux délivra sa maison d'un Esprit, qui avoit tant tourmenté sa femme qu'elle s'en estoit absentée l'espace de deux ans.

UNG Seigneur de Grignaulx, qui estoyt Chevalier d'honneur à la Royne de France, Anne, Duchesse de Bretagne, retournant en sa maison dont il avoyt esté absent plus de deux ans, trouva sa femme en une autre terre là auprès, & se enquérant de l'occasion, luy dist qu'il revenoyt ung Esperit en sa maison, qui les tormentoyt tant que nul n'y povoyt demorer. Monsieur de Grignaulx, qui ne croyoit poinct en bourdes, luy dist, que quant ce seroyt le Diable mesmes, qu'il ne le craingnoyt, & emmena sa femme en sa maison.

La nuict feyt allumer force chandelles, pour veoir plus clairement cest Esperit, &, après avoir veillé longuement sans rien oyr, s'endormyt; mais incontinant fut resveillé par ung grand soufflet

qu'on luy donna sur la joue, & ouyt une voix cryant : « Brenigne, Brenigne », laquelle avoit esté sa grand mère. Lors appella la Chamberière, qui couchoyt auprès d'eulx, pour allumer de la chandelle, parce qu'elles estoient toutes estainctes, mais elle ne s'osa lever. Incontinant sentyt le Seigneur de Grignaulx qu'on luy ostoyt la couverture dedessus luy & ouyt ung grand bruict de tables, tresteaulx & escabelles, qui tomboient en la chambre, lequel dura jusques au jour. Et fut le Seigneur de Grignaulx plus fasché de perdre son repos que de paour de l'Esperit, car jamais ne creut que ce fust ung Esperit.

La nuict ensuyvant se délibéra de prendre cest Esperit &, ung peu après qu'il fut couché, feyt semblant de ronfler très fort & meit la main toute ouverte près son visaige. Ainsy qu'il attendoit cest Esperit, sentyt quelque chose approcher de luy, par quoy ronfla plus fort qu'il n'avoit accoustumé, d'ont l'Esperit s'esprivoysa si fort qu'il luy bailla ung grand soufflet. Et tout à l'instant print ledict Seigneur de Grignaulx la main de dessus son visage, criant à sa femme : « Je tiens l'Esperit », laquelle incontinant se leva & alluma de la chandelle, & trouvèrent que c'estoyt la Chambrière qui couchoyt en leur chambre, laquelle, se mectant à genoulx, leur demanda pardon & leur promist confesser vérité, qui estoyt que l'amour qu'elle avoyt longuement portée à ung serviteur de céans luy

avoyt faict entreprendre ce beau mistère pour chasser hors de la maison Maistre & Maistresse, afin que eulx deux, qui en avoient toute la garde, eussent moien de faire grande chère, ce qu'ilz faisoient quand ilz estoient tous seulz. Monseigneur de Grignaulx, qui estoyt homme assez rude, commanda qu'ilz fussent batuz en sorte qu'il leur souvint à jamais de l'Esperit, ce qui fut faict, & puis chassez dehors. Et par ce moien fut délivrée la maison du torment des Esperitz, qui deux ans durant y avoient joué leur rolle.

« C'est chose esmerveillable, mes Dames, de penser aux effects de ce puissant Dieu Amour qui, ostant toute craincte aux femmes, leur apprend à faire toute peyne aux hommes pour parvenir à leur intention. Mais, autant que est vitupérable l'intention de la Chamberière, le bon sens du Maistre est louable, qui sçavoit très bien que l'Esperit s'en va & ne retourne plus.

— Vrayment, » dist Geburon, « Amour ne favorisa pas à ceste heure le Varlet & la Chamberière, & confesse que le bon sens du Maistre luy servyt beaucoup.

— Toutesfois, » dist Ennasuicte, « la Chamberière vesquit long temps par sa finesse à son aise.

— C'est ung aise bien malheureux, » dist Oisille, « quant il est fondé sur péché & prent fin par honte & pugnition.

— Il est vray, ma Dame, » dist Ennasuite, « mais beaucoup de gens ont de la douleur & de la peyne pour vivre justement, qui n'ont pas le sens d'avoir en leur vie tant de plaisir que ceulx icy.

— Si suis je de ceste opinion, » dist Oisille, « qu'il n'y a nul parfaict plaisir si la conscience n'est en repos.

— Comment, » dist Simontault, « l'Italien veult maintenir que, tant plus le péché est grand, de tant plus il est plaisant.

— Vrayement celluy qui a inventé ce propos, » dist Oisille, « est luy mesmes vray Diable; parquoy laissons le là & sçachons à qui Saffredent donnera sa voix.

— A qui? » dist-il. « Il n'y a plus que Parlamente à tenir son ranc; mais, quant il y en auroit un cent d'autres, je luy donneray tousjours ma voix d'estre celle de qui nous debvons aprendre.

— Or, puisque je suys pour mectre fin à la journée, » dist Parlamente, « & que je vous promeiz hier de vous dire l'occasion pourquoy le père de Rolandine feyt faire le chasteau où il la tint si longtemps prisonnière, je la vois doncques racompter.

QUARANTIESME NOUVELLE

La seur du Comte de Jossebelin, après avoir épousé au desçeu de son frère un Gentil homme qu'il feit tuer, combien qu'il se l'eut souvent souhaité pour beau-frère s'il eut esté de mesme Maison qu'elle, en grand patience & austérité de vie usa le reste de ses jours en un ermitage.

CE Seigneur, père de Rolandine, qui s'appelloyt le Comte de Jossebelin, eut plusieurs seurs, dont les unes furent mariées bien richement, les autres Religieuses, & une qui demeura en sa maison sans estre maryée, plus belle sans comparaison que toutes les autres, laquelle aimoyt tant son frère que luy n'avoyt femme ny enfans qu'il préférast à elle.

Aussy fut demandée en mariage de beaucoup de bons lieux, mais, de paour de l'esloigner & par trop aymer son argent, n'y voulut jamais entendre,

qui fut la cause dont elle passa grande partie de son aage sans estre mariée, vivant très honestement en la maison de son frère, où il y avoyt ung jeune & beau Gentil homme, nourry dès son enfance en la dicte maison, lequel creut en sa croissance tant en beaulté & vertu qu'il gouvernoit son Maistre tout paisiblement, tellement que, quant il mandoyt quelque chose à sa seur, estoyt tousjours par cestuy là, & luy donna tant d'auctorité & de privaulté, l'envoyant soir & matin devers sa seur, que à la longue fréquentation s'engendra une grande amityé entre eulx.

Mais, craingnant le Gentil homme sa vie, s'il offensoyt son Maistre, & la Damoiselle son honneur, ne prindrent en leur amityé autre contentement que de la parolle jusques ad ce que le Seigneur de Jossebelin dist souvent à sa seur qu'il vouldroit qu'il luy eust cousté beaucoup & que ce Gentil homme eust esté de Maison de mesme elle, car il n'avoyt jamais veu homme qu'il aymast tant pour son beau-frère que luy.

Il lui redist tant de foys ces propos que, les ayans debatuz avecq le Gentil homme, estimèrent que, s'ilz se marioyent ensemble, on leur pardonneroit aisément. Et Amour, qui croyt voluntiers ce qu'il veult, leur feyt entendre qu'il ne leur en pourroit que bien venir, & sur ceste espérance

conclurent & perfeirent le mariage sans que personne en sçeut rien que ung Prebstre & quelques femmes.

Et, après avoir vescu quelques années au plaisir que homme & femme mariez peuvent prendre ensemble, comme l'un des plus beaux couples qui fût en la Chrestienté & de la plus grande & parfaicte amityé, Fortune, ennuyeuse de veoir deux personnes si à leurs ayses, ne les y voulut sousfrir, mais leur suscita ung ennemy qui, espiant ceste Damoiselle, apperçeut sa grande félicité, ignorant toutesfoys le mariage, & vint dire au Seigneur de Jossebelin que le Gentil homme, auquel il se fyoit tant, alloyt trop souvent en la chambre de sa seur, & aux heures où les hommes ne doibvent entrer, ce qui ne fut creu pour la première foys, de la fiance qu'il avoyt à sa seur & au Gentil homme.

Mais l'autre rechargea tant de fois, comme celluy qui aimoyt l'honneur de la Maison, qu'on y meist ung guet tel que les pauvres gens, qui n'y pensoient en nul mal, furent surprins; car, ung soir que le Seigneur de Jossebelin fut adverty que le Gentil homme estoit chez sa seur, s'y en alla incontinant & trouva les deux pauvres aveuglez d'amour couchez ensemble. Dont le despit luy osta la parolle &, en ostant son espée, courut après le Gentil homme pour le tuer. Mais luy, qui estoit

aisé de sa personne, s'enfuyt tout en chemise &, ne povant eschapper par la porte, se gecta par une fenestre dedans ung jardin.

La pauvre Damoiselle tout en chemise se gecta à genoulx devant son frère & luy dist :

« Monsieur, saulvez la vie de mon mary, car je l'ay espousé &, s'il y a offense, n'en pugnissez que moy parce que ce qu'il en a faict a esté à ma requeste ».

Le frère, oultré de courroux, ne luy respond sinon : « Quant il seroyt vostre mary cent mille foys, si le pugnyray je comme ung meschant serviteur qui m'a trompé ».

En disant cela, se mist à la fenestre & cria tout hault que l'on le tuast, ce qui fut promptement executé par son commandement & devant les oeilz de luy & de sa seur, laquelle, voyant ce piteux spectacle auquel nulle prière n'avoyt sçeu remédier, parla à son frère comme une femme hors du sens :

« Mon frère, je n'ay ne père ne mère, & suys en tel aage que je me puis marier à ma volunté. J'ay choisy celluy que maintesfoys vous m'avez dict que vouldriez que j'eusse espousé &, pour avoir faict par vostre conseil ce que je puis selon la Loy faire sans vous, vous avez faict mourir l'homme du monde que vous avez le mieulx aymé. Or, puisque ainsy est que ma prière ne l'a peu

garantir de la mort, je vous suplie, pour toute l'amityé que vous m'avez jamais porté, me faire en ceste mesme heure compaigne de sa mort comme j'ay esté de toutes ses fortunes. Par ce moien, en satisfaisant à votre cruelle & injuste collère, vous mectrez en repos le corps & l'ame de celle qui ne veult ny ne peult vivre sans luy. »

Le frère, nonobstant qu'il fust esmeu jusques à perdre la raison, si eut il tant de pitié de sa seur que, sans luy accorder ne nyer sa requeste, la laissa &, après qu'il eut bien considéré ce qu'il avoyt faict & entendu que le Gentil homme avoyt espousé sa seur, eust bien voulu n'avoir poinct commis ung tel crime. Si est ce que la craincte qu'il eut que sa seur en demandast justice ou vengeance luy feit faire ung chasteau au meillieu d'une forest, auquel il la meist, & défendit que aucun ne parlast à elle.

Après quelque temps, pour satisfaire à sa conscience, essaya de la regaingner & luy feyt parler de mariage, mais elle luy manda qu'il luy en avoit donné ung si mauvais desjuner qu'elle ne vouloit plus souper de telle viande & qu'elle espéroit vivre de telle sorte qu'il ne seroit poinct l'homicide du second mary; car à peyne penseroit elle qu'il pardonnast à ung autre d'avoir faict ung si meschant tour à l'homme du monde qu'il aymoyt le mieulx & que, nonobstant qu'elle fust foible & impuis-

sante pour s'en venger, qu'elle espèroyt en Celluy, qui estoyt vray juge & qui ne laisse mal aucun impugny, avecq l'amour duquel seul elle vouloyt user le demorant de sa vie en son hermitage. Ce qu'elle feyt, car jusques à la mort elle n'en bougea, vivant en telle patience & austérité que après sa mort chacun y couroyt comme à une saincte.

Et, depuis qu'elle fut trespassée, la Maison de son frère alloyt tellement en ruyne que de six filz qu'il avoyt n'en demeura ung seul, & morurent tous fort misérablement, & à la fin l'héritage demoura, comme vous avez oy en l'autre compte, à sa fille Rolandine, laquelle avoyt succédé à la prison faicte pour sa tante.

« Je prie à Dieu, mes Dames, que cest exemple vous soyt si profitable que nulle de vous ayt envye de soy marier pour son plaisir, sans le consentement de ceulx à qui on doibt porter obéissance; car mariage est ung estat de si longue durée qu'il ne doibt estre commencé legièrement ne sans l'opinion de nos meilleurs amys & parens. Encores ne le peult on si bien faire qu'il n'y ayt pour le moins autant de peine que de plaisir.

— En bonne foy, » dist Oisille, « quant il n'y auroyt poinct de Dieu ne Loy pour aprendre les filles à estre saiges, cest exemple est suffisant pour leur donner plus de révérence à leus rparens que de s'adresser à se marier à leur volunté.

— Si est ce, ma Dame, » dist Nomerfide, « que qui a ung bon jour en l'an n'est pas toute sa vie malheureux. Elle eut le plaisir de voir & de parler longuement à celluy qu'elle aymoit plus qu'elle mesmes, & puis en eut la joissance par mariage, sans scrupule de conscience. J'estime ce contentement si grand qu'il me semble qu'il passe l'ennuy qu'elle porta.

— Vous voulez doncques dire, » dist Saffredent, « que les femmes ont plus de plaisir de coucher avecq ung mary que de desplaisir de le veoir tuer devant leurs oeilz.

— Ce n'est pas mon intention, » dist Nomerfide, « car je parlerois contre l'expérience que j'ay des femmes; mais je entends que ung plaisir non accoustumé, comme d'espouser l'homme du monde que l'on ayme le mieulx, doibt estre plus grand que de le perdre par mort, qui est chose commune.

— Ouy, » dist Geburon, « par une mort naturelle; mais ceste cy estoit trop cruelle, car je trouve bien estrange, veu que le Seigneur n'estoit son père ny son mary, mais seullement son frère, & qu'elle estoit en l'aage que les loix permectent aux filles d'eulx marier à leur volunté, comme il osa exercer une telle cruaulté.

— Je ne le trouve poinct estrange, » dist Hircan, « car il ne tua pas sa seur qu'il aymoit tant & sur qui il n'avoit poinct de justice, mais se print au Gentil homme, lequel il avoyt nourry comme filz & aymé comme frère, &, après l'avoir honoré & enrichi à son service, pourchassa le mariage de sa seur, chose qui en rien ne luy appartenoit.

— Aussy, » dist Nomerfide, « le plaisir n'est pas

commung ny accoustumé que une femme de si grande Maison espouse ung Gentil homme serviteur par amour. Si la mort est estrange, le plaisir aussy est nouveau & d'autant plus grand qu'il a pour son contraire l'oppinion de tous les saiges hommes, & pour son ayde le contentement d'un cueur plain d'amour, & le repos de l'ame, veu que Dieu n'y est poinct offensé. Et, quant à la mort que vous dictes cruelle, il me semble que, puisqu'elle est nécessaire, que la plus briefve est la meilleure, car on sçait bien que ce passaige est indubitable; mais je tiens heureux ceulx qui ne demeurent poinct longuement aux faulxbourgs, & qui de la félicité qui se peut seulle nommer en ce monde félicité volent souldain à celle qui est éternelle.

— Qu'appelez vous les faulxbourgs de la mort, » dist Simontault?

— Ceulx qui ont beaucoup de tribulations en l'esperit, » respondit Nomerfide, « ceulx aussi qui ont esté longuement malades & qui, par extrémité de douleur corporelle ou spirituelle, sont venus à despriser la mort & trouver son heure trop tardive, je dis que ceulx là ont passé par les faulxbourgs, & vous diront les hostelleries où ilz ont plus cryé que reposé. Ceste Dame ne povoit faillir de perdre son mary par mort, mais elle a esté exempte par la collère de son frère de veoir son mary longuement malade ou fasché, & elle, convertissant l'ayse qu'elle avoyt avecq luy au service de Nostre Seigneur, se povoyt dire bien heureuse.

— Ne faictes vous poinct cas de la honte qu'elle reçeut, » dist Longarine, « & de sa prison?

— J'estime, » dist Nomerfide, « que la personne qui ayme parfaictement, d'un amour joinct au commendement de son Dieu, ne congnoist honte ne deshonneur, sinon quant elle défault ou diminue de la perfection de son amour, car la gloire de bien aymer ne congnoist honte, &, quant à la prison de son corps, je croy que, pour la liberté de son cueur qui estoit joincte à Dieu & à son mary, ne la sentoyt poinct, mais estimoit la solitude très grande liberté; car qui ne peult veoir ce qu'il ayme n'a nul plus grand bien que d'y penser incessamment, & la prison n'est jamais estroicte où la pensée se peult pourmener à son ayse.

— Il n'est rien plus vray que ce que dist Nomerfide, » dist Simontault, « mais celluy qui, par fureur, feit ceste séparation, se devoyt dire malheureux, car il offensoyt Dieu, l'Amour & l'Honneur.

— En bonne foy, » dist Geburon, « je m'esbahys des différentes amours des femmes, & voy bien que celles qui ont plus d'amour ont plus de vertu, mais celles qui en ont moins, se voulans faindre vertueuses, le dissimullent.

— Il est vray, » dist Parlamente, « que le cueur honneste envers Dieu & les hommes ayme plus fort que celluy qui est vitieux & ne crainct poinct que l'on voye le fonds de son intention.

— J'ay tousjours oy dire, » dist Simontault, « que les hommes ne doibvent point estre reprins de pourchasser les femmes, car Dieu a mis au cueur de l'homme l'amour & la hardiesse pour demander & en celluy de la femme la craincte & la chasteté pour refuser. Si l'homme, ayant usé des puissances qui luy sont données, a esté puny, on luy faict tort.

— Mais c'est grand cas, » dist Longarine, « de l'avoir longuement loué à sa seur, & me semble que ce soyt folye ou cruaulté à celluy qui garde une fontaine de louer la beaulté de son eaue à ung qui languyt de soif en la regardant, & puis le tuer quant il en veult prendre.

— Pour vray, » dist Parlamente, « le frère fut occasion d'allumer le feu par si doulses parolles, qu'il ne debvoit poinct estaindre à coups d'espées.

— Je m'esbahys, » dist Saffredent, « pour quoy l'on trouve mauvays que ung simple Gentil homme, ne usant d'autre force que de service & non de suppositions, vienne à espouser une femme de grande Maison, veu que les saiges Philosophes tiennent que le moindre homme de tous vault mieulx que la plus grande & vertueuse femme qui soyt.

— Pour ce, » dist Dagoucin, « que, pour entretenir la chose publicque en paix, l'on ne regarde que les degrez des Maisons, les aages des personnes & les ordonnances des Loix, sans peser l'amour & les vertuz des hommes, afin de ne confondre poinct la monarchye, & de là vient que les mariages, qui sont faictz entre pareils & selon le jugement des parens & des hommes, sont bien souvent si différens de cueur, de complexions & de conditions que, en lieu de prendre ung estat pour mener à Salut, ilz entrent aux faulxbourgs d'Enfer.

— Aussi en a l'on bien veu, » dist Geburon, « qui se sont prins par amour, ayant les cueurs, les conditions & complexions semblables, sans regarder à la différence des Maisons & de lignaige, qui n'ont pas laissé de s'en repentir, car ceste grande amitié indiscrète tourne souvent à jalousie & en fureur.

— Il me semble, » dist Parlamente, « que ne l'une ne l'autre n'est louable, mais que les personnes qui se submectent à la volunté de Dieu ne regardent ny à la gloire, ny à l'avarice, ny à la volupté, mais pour une amour vertueuse & du consentement des parens desirent de vivre en l'estat de mariage comme Dieu & Nature l'ordonnent, &, combien que nul estat n'est sans tribulation, si ay je veu ceulx là vivre sans repentance, & nous ne sommes pas si malheureux en ceste compaignie que nul de tous les mariez ne soyt de ce nombre-là. »

Hircan, Geburon, Simontault & Saffredent jurèrent qu'ilz s'estoient mariez en pareille intention & que jamais ilz ne s'en estoient repentiz, mais, quoy qu'il en fust de la vérité, celles à qui il touchoit en furent si contantes que, ne povans oyr ung meilleur propos à leur gré, se levèrent pour en aller randre graces à Dieu, où les Religieux estoient prestz à dire Vespres.

Le Service finy, s'en allèrent souper, non sans plusieurs propos de leurs mariages, qui dura encores tout du long du soir, racomptans les fortunes qu'ilz avoient eues durant le pourchas du mariage de leurs femmes. Mais, par ce que l'un rompoit la parolle de l'autre, l'on ne peut retenir les comptes tout du long, qui n'eussent esté moins plaisans à escripre que ceulx qu'ilz disoient dans le pré. Ilz y prindrent si grand plaisir & se amusèrent tant que l'heure de coucher fut plus tost venue qu'ilz ne s'en apperçeurent.

La Dame Oisille départyt la compaignye, qui s'alla coucher si joyeusement que je pense que ceulx qui estoient mariez ne dormirent pas plus longtemps que

les aultres, racomptans leurs amitiéz passées & démonstrans la présente.

Ainsy se passa doulcement la nuyct jusques au matin.

TABLE

DU SECOND VOLUME

L'Heptaméron des Nouvelles de la Reine de Navarre.

DEUXIÈME JOURNÉE.

Prologue. 3

XI. Mésaventure de Madame de Roncex dans le couvent des Cordeliers de Thouars. 5

XI *bis*. Propos facétieux d'un Cordelier Tourangeau. . . . 9

XII. Histoire du Duc de Florence Alexandre de Médicis, assassiné par son cousin, Lorenzino de Médicis, pour sauver l'honneur de sa sœur. 15

XIII. Honnête finesse de la Dame à qui un Capitaine des Galères envoie des lettres & un anneau de diamant, & qui, en les adressant à la femme du Capitaine comme s'ils lui étaient destinés, remet ensemble les époux en bonne amitié. 29

XIV. Le Seigneur de Bonnivet, après avoir fait réussir l'amour d'un Gentilhomme Italien pour une Dame de Milan, trouve le moyen de se substituer à lui & de le supplanter auprès de la Dame qui l'avait auparavant éconduit. 49

XV. Ennuis & mauvaise fortune d'une honnête Dame qui, après avoir été longtemps négligée par le Gentilhomme son mari, est ensuite poursuivie par la jalousie de celui-ci. . 60

XVI. Histoire d'une Comtesse Milanaise qui, après avoir longtemps repoussé l'amour d'un Gentilhomme Français, ne récompense sa fidélité qu'après avoir mis sa bravoure à l'épreuve. 85

XVII. Noble façon dont le Roi François premier montre au Comte Guillaume de Furstemberg qu'il connaît ses projets contre sa vie & le force ainsi à se faire justice & à quitter la France. 95

XVIII. Un jeune Gentilhomme écolier obtient enfin l'amour d'une Dame après avoir triomphé des deux épreuves qu'elle lui avait imposées. 103

XIX. Honnêtes amours d'un Gentilhomme Navarrais qui, par désespoir de la défense de sa Dame de lui parler, se fait Religieux de l'Observance, & de la Dame, qui, pour s'appareiller à lui, se fait Religieuse de Sainte-Claire. 113

XX. Comment le Seigneur de Ryant est guéri de l'amour d'une belle veuve pour l'avoir surprise entre les bras d'un Palefrenier. 131

TROISIÈME JOURNÉE.

PROLOGUE. 141

XXI. Touchante histoire de Rolandine qui, ne pouvant se marier à cause de l'avarice de son père, se fiance à un Gentilhomme auquel, malgré son infidélité, elle tient sa parole donnée & ne se marie enfin qu'après sa mort. 143

XXII. Comment Sœur Marie Heroet échappe vertueusement aux entreprises du Prieur de Saint-Martin-des-Champs. 175

XXIII. La confiance imméritée d'un Gentilhomme du Périgord envers des Religieux de l'Ordre de Saint-François est cause de sa mort, de celle de sa femme & de leur petit enfant. 195

XXIV. De l'amour inutile pour la Reine de Castille d'un Gentilhomme nommé Elisor, qui finit par se faire ermite. . 209

XXV. Comment un jeune Prince trouva le moyen de couvrir ses amours avec la femme d'un Avocat de Paris. . . 225

XXVI. Comment les conseils d'une sage Dame retirèrent heureusement le jeune Seigneur d'Avannes des périls de son fol amour pour une Dame de Pampelune. 235

XXVII. Comment, à Amboise, la femme du Valet de chambre d'une Princesse se débarrassa des importunités d'un serviteur de la même Princesse, hôte de son mari. 259

XXVIII. Comment ung Marchand Gascon, nommé Bernard du Ha, de passage à Paris, trompe un Secrétaire de la Reine de Navarre, qui avait cru lui extorquer un pâté. . . . 263

XXIX. Comment un Curé de Carelles, dans le Maine, surpris avec la jeune femme d'un vieux laboureur, se tire d'embarras en ayant l'air de lui rapporter un van. 269

XXX. Comment un Gentilhomme se trouve, sans le savoir, épouser sa fille & sa sœur 275

QUATRIÈME JOURNÉE.

PROLOGUE 289

XXXI. Punition de la méchanceté d'un Cordelier qui avait voulu abuser de la femme d'un Gentil homme. 293

XXXII. Comment un Ambassadeur de Charles VIII, touché de la pénitence d'une Damoiselle d'Allemagne, forcée par son mari de boire dans le crâne de son amant, réconcilia les deux époux. 303

XXXIII. Hypocrisie d'un Curé, qui, sous le manteau de sainteté, avait abusé de sa propre sœur, découverte & punie par la sagesse du Comte d'Angoulême. 313

XXXIV. Terreurs imaginaires de deux Cordeliers, croyant qu'un Boucher les voulait assassiner, alors que le pauvre homme ne parlait que de ses cochons. 321

XXXV. Comment la prudence d'un mari réussit à sauver sa femme des dangers qu'elle courait en croyant ne s'abandonner qu'à un amour spirituel. 329

XXXVI. Histoire du Président de Grenoble, qui sauve l'honneur de sa maison en empoisonnant sa femme au moyen d'une salade. 341

XXXVII. Comment Madame de Loué reconquit l'affection de son mari. 351

XXXVIII. La bonté d'une Bourgeoise de Tours pour une pauvre Métayère, maîtresse de son mari, fait tellement honte à celui-ci de son infidélité qu'elle le fait revenir à elle. 359

XXXIX. Manière dont le Seigneur de Grignaux délivre une de ses maisons de faux revenants. 365

XL. Malheureuse histoire de la sœur du Comte de Jossebelin, qui s'enferme dans un ermitage parce que son frère fait tuer son mari. 369

IMPRIMÉ A PARIS

PAR D. JOUAUST

POUR A. EUDES

LIBRAIRE

OCCVPA PORTVM
PARIS
RUE
ST HONORÉ
TYPOGRAPHIE
ARTISTIQUE
338
338
JOUAUST
JOUAUST
ÉDITIONS
DE
BIBLIOPHILES

PQ
1631
H3
1880
t.2

Marguerite d'Angouleme
L'heptaméron des nouvelles
de très Haute

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
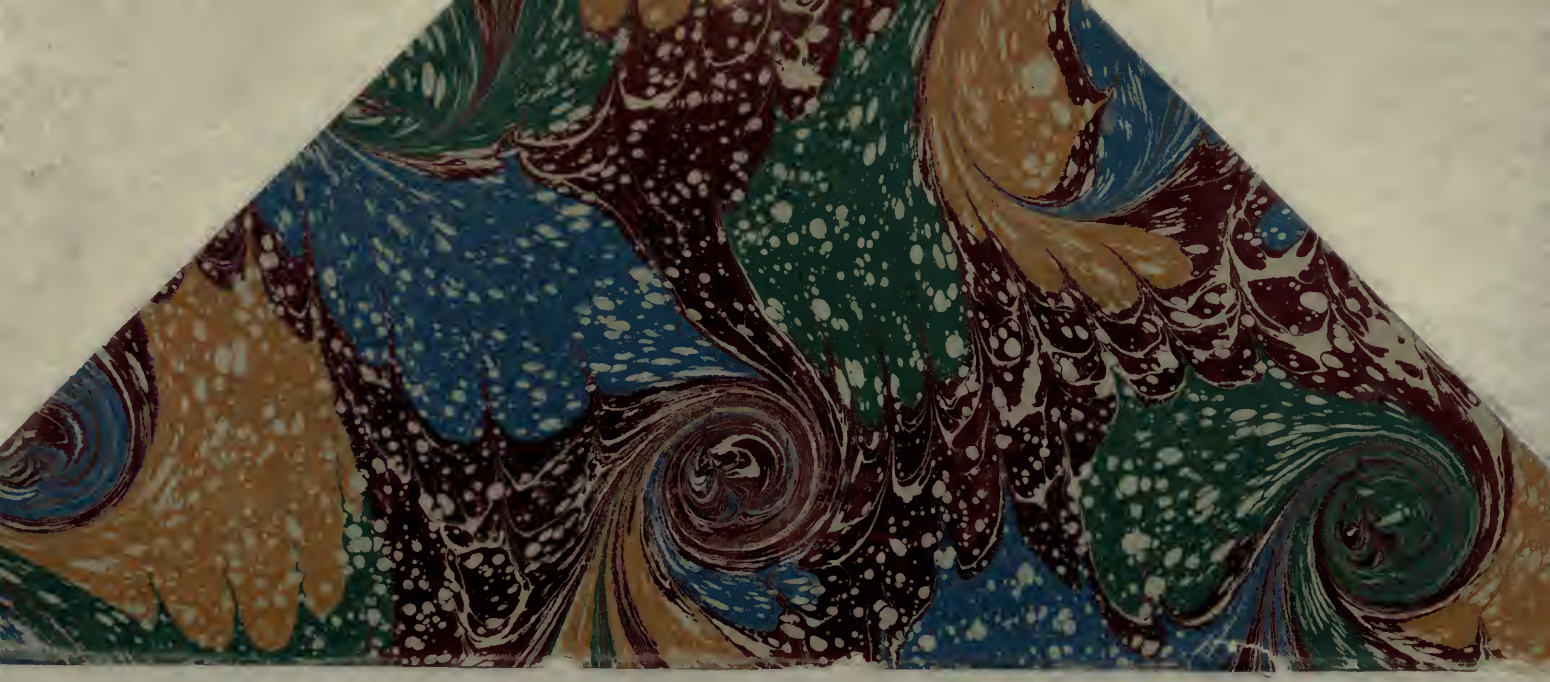
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY